

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24



Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRIL.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 1 : COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION – EXERCICE 2022 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Madame Christelle FRISCH, Adjointe au Maire, rapporteure, expose que le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur le compte administratif 2022 de la Commune après lecture du compte de gestion 2022 dressé par Madame la responsable du Service de Gestion Comptable de Hayange, comptable assignataire de la Ville.

Le compte administratif a enregistré les dépenses et les recettes suivantes :

En fonctionnement :

- Dépenses : 16 693 473,66 €,
- Recettes : 19 196 151,69 €.

Il en résulte un solde excédentaire de fonctionnement de + 2 502 678,03 €.

Compte tenu de l'excédent de fonctionnement reporté (+ 2 445 292,37 €), le résultat global de fonctionnement s'élève à + 4 947 970,40 €.

En investissement :

- Dépenses : 4 902 564,74 €,
- Recettes : 4 658 282,24 €.

Les reports de l'exercice 2022 s'établissent comme suit :

- Dépenses : 1 559 193,35 €,
- Recettes : 251 702,81 €.

Compte tenu du solde déficitaire de l'exercice 2022 (- 244 282,50 €), du solde déficitaire des reports (- 1 307 490,54 €) et du déficit d'investissement reporté (- 652 122,90 €), le résultat global de la section d'investissement s'élève à - 2 203 895,94 €.

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « administration générale et communication ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, hors la présence de Madame le Maire, le Conseil municipal, par 24 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (Mesdames Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRII, Sylvie HENRY, Hayet KADDAR, Monsieur Pascal LANDRAGIN et Madame Bénédicte GUERDER) :

- **APPROUVE** le compte administratif - exercice 2022 - du budget principal de la Ville,
- **CONSTATE** sa concordance avec le compte de gestion.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme
Yutz le 29 juin 2023
Le Maire,



Clémence POUGET

Le Secrétaire,



Sophie VITTOZZI

Toutes les délibérations ont été publiées sur le site de la Ville le 26 juillet 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - VILLE DE YUTZ (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21570757100018

POSTE COMPTABLE : SGC DE HAYANGE

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : Budget Principal Ville Yutz (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	34
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	75
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	115
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	119
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	121
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	122
A4 - Etat des provisions	124
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	125
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	126
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	128
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	131
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	133
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	136
A10.3 - Opérations liées aux cessions	137
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	138
A11 - Etat des travaux en régie	139
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	141
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	151
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	152

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	155
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	159
C3.2 - Liste des établissements publics créés	160
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	161
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	162
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	164

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 57757	VILLE DE YUTZ Budget Principal Ville Yutz	CA 2022
----------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	16 896
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	64
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
C.A."PORTES DE FRANCE - THIONVILLE"	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
14 339 471	16 421 146	841,024692	1 186,44

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGCL-Données DGFIP, cptes gestion, budgets princip.-op.réelles; INSEE (pop.2021-année réf.2018)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	881,90	1 044
2	Produit des impositions directes/population	562,73	548
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 121,34	1 241
4	Dépenses d'équipement brut/population	161,89	299
5	Encours de dette/population	485,52	950
6	DGF/population	201,66	173
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59,70 %	55,1 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	87,67 %	91,7 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	14,44 %	24,1 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	43,30 %	76,6 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires Délibération n° 17 du 07/04/2008.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	16 693 473,66	G	19 196 151,69
	Section d'investissement	B	4 902 564,74	H	4 658 282,24

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 445 292,37 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	652 122,90 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	22 248 161,30	= G+H+I+J	26 299 726,30

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 559 193,35	L	251 702,81
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 559 193,35	= K+L	251 702,81

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	16 693 473,66	= G+I+K	21 641 444,06
	Section d'investissement	= B+D+F	7 113 880,99	= H+J+L	4 909 985,05
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	23 807 354,65	= G+H+I+J+K+L	26 551 429,11

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 559 193,35	L	251 702,81
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				14 796,40
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		236 906,41
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		101 748,49		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	275 837,18	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 181 607,68	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 169 166,88	3 657 559,57	672 156,21	0,00	839 451,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 061 150,00	8 858 496,00	29 357,96	0,00	173 296,04
014	Atténuations de produits	285 000,00	181 395,00	0,00	0,00	103 605,00
65	Autres charges de gestion courante	1 336 515,00	1 276 397,40	0,00	0,00	60 117,60
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 851 831,88	13 973 847,97	701 514,17	0,00	1 176 469,74
66	Charges financières	184 800,00	133 444,89	35 955,28	0,00	15 399,83
67	Charges exceptionnelles	70 000,00	55 260,31	631,75	0,00	14 107,94
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		16 126 631,88	14 162 553,17	738 101,20	0,00	1 225 977,51
023	Virement à la section d'investissement (2)	3 297 490,49				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 805 745,22	1 792 819,29			12 925,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 103 235,71	1 792 819,29			3 310 416,42
TOTAL		21 229 867,59	15 955 372,46	738 101,20	0,00	4 536 393,93
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	143 200,00	59 901,01	0,00	0,00	83 298,99
70	Produits services, domaine et ventes div	1 249 900,00	1 264 269,03	58 965,25	0,00	-73 334,28
73	Impôts et taxes	12 454 523,00	12 854 762,67	168,82	0,00	-400 408,49
74	Dotations et participations	4 192 597,00	4 337 380,83	3 709,00	0,00	-148 492,83
75	Autres produits de gestion courante	105 510,00	95 362,81	2 130,83	0,00	8 016,36
Total des recettes de gestion courante		18 145 730,00	18 611 676,35	64 973,90	0,00	-530 920,25
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	364 050,00	266 704,00	2 804,41	0,00	94 541,59
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		18 509 780,00	18 878 380,35	67 778,31	0,00	-436 378,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	274 795,22	249 993,03			24 802,19
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		274 795,22	249 993,03			24 802,19
TOTAL		18 784 575,22	19 128 373,38	67 778,31	0,00	-411 576,47
Pour information		(3) 2 445 292,37				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	324 649,43	71 574,94	101 748,49	151 326,00
204	Subventions d'équipement versées	40 045,16	36 295,16	0,00	3 750,00
21	Immobilisations corporelles	1 720 968,75	1 057 973,16	275 837,18	387 158,41
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 802 547,50	1 569 371,32	1 181 607,68	2 051 568,50
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 888 210,84	2 735 214,58	1 559 193,35	2 593 802,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	88 971,96	88 971,96	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 964 627,00	1 722 765,04	0,00	241 861,96
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 982,88			
	Total des dépenses financières	2 074 581,84	1 811 737,00	0,00	262 844,84
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 962 792,68	4 546 951,58	1 559 193,35	2 856 647,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	274 795,22	249 993,03		24 802,19
041	Opérations patrimoniales (1)	871 630,26	105 620,13		766 010,13
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 146 425,48	355 613,16		790 812,32
	TOTAL	10 109 218,16	4 902 564,74	1 559 193,35	3 647 460,07
	Pour information	(2) 652 122,90			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	767 013,71	249 690,72	236 906,41	280 416,58
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 975 738,40	500 000,00	0,00	1 475 738,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 742 752,11	749 690,72	236 906,41	1 756 154,98
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	354 690,00	342 457,84	0,00	12 232,16
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 667 236,58	1 667 236,58	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	457,68	0,00	-457,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	21 796,40		14 796,40	
	Total des recettes financières	2 043 722,98	2 010 152,10	14 796,40	18 774,48
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 786 475,09	2 759 842,82	251 702,81	1 774 929,46
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	3 297 490,49			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 805 745,22	1 792 819,29		12 925,93
041	Opérations patrimoniales (1)	871 630,26	105 620,13		766 010,13
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 974 865,97	1 898 439,42		4 076 426,55
	TOTAL	10 761 341,06	4 658 282,24	251 702,81	5 851 356,01

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 329 715,78		4 329 715,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 887 853,96		8 887 853,96
014	Atténuations de produits	181 395,00		181 395,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 276 397,40		1 276 397,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	169 400,17	0,00	169 400,17
67	Charges exceptionnelles	55 892,06	359 745,22	415 637,28
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 433 074,07	1 433 074,07
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		14 900 654,37	1 792 819,29	16 693 473,66
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	88 971,96	0,00	88 971,96
13	Subventions d'investissement	0,00	2 364,64	2 364,64
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 722 765,04	0,00	1 722 765,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		217 395,22	217 395,22
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	71 574,94	0,00	71 574,94
204	Subventions d'équipement versées	36 295,16	0,00	36 295,16
21	Immobilisations corporelles (6)	1 057 973,16	119 010,52	1 176 983,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 569 371,32	0,00	1 569 371,32
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		16 842,78	16 842,78
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 546 951,58	355 613,16	4 902 564,74
Pour information				652 122,90
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				652 122,90

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	59 901,01		59 901,01
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 323 234,28		1 323 234,28
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		13 390,39	13 390,39
73	Impôts et taxes	12 854 931,49		12 854 931,49
74	Dotations et participations	4 341 089,83		4 341 089,83
75	Autres produits de gestion courante	97 493,64	0,00	97 493,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	269 508,41	219 759,86	489 268,27
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	16 842,78	16 842,78
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		18 946 158,66	249 993,03	19 196 151,69
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				2 445 292,37

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	342 457,84	0,00	342 457,84
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 667 236,58		1 667 236,58
13	Subventions d'investissement	249 690,72	0,00	249 690,72
15	Provisions pour risques et charges (4)		15 825,00	15 825,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500 457,68	105 620,13	606 077,81
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		6 691,00	6 691,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	353 054,22	353 054,22
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 411 879,62	1 411 879,62
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		5 369,45	5 369,45
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 759 842,82	1 898 439,42	4 658 282,24
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 169 166,88	3 657 559,57	672 156,21	0,00	839 451,10
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	65 700,00	41 482,23	2 582,10	0,00	21 635,67
60611	Eau et assainissement	75 760,89	75 495,16	64,47	0,00	201,26
60612	Energie - Electricité	1 115 480,70	621 486,73	147 019,36	0,00	346 974,61
60613	Chauffage urbain	21 300,00	11 830,34	6 522,67	0,00	2 946,99
60621	Combustibles	6 157,58	805,36	5 352,22	0,00	0,00
60622	Carburants	117 000,00	95 175,18	19 843,80	0,00	1 981,02
60623	Alimentation	350 831,71	270 874,55	65 934,99	0,00	14 022,17
60624	Produits de traitement	5 500,00	1 584,02	2 814,72	0,00	1 101,26
60628	Autres fournitures non stockées	4 215,36	1 175,26	482,28	0,00	2 557,82
60631	Fournitures d'entretien	49 890,74	48 652,39	1 137,46	0,00	100,89
60632	Fournitures de petit équipement	218 899,17	167 213,63	24 481,59	0,00	27 203,95
60633	Fournitures de voirie	23 461,44	17 137,78	6 323,66	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	22 813,20	13 833,13	7 956,08	0,00	1 023,99
6064	Fournitures administratives	15 550,00	11 062,88	1 129,85	0,00	3 357,27
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	15 073,47	9 821,67	1 921,26	0,00	3 330,54
6067	Fournitures scolaires	58 194,00	49 972,01	5 057,02	0,00	3 164,97
6068	Autres matières et fournitures	43 596,00	37 040,88	1 679,25	0,00	4 875,87
611	Contrats de prestations de services	8 774,36	7 189,72	1 134,36	0,00	450,28
6122	Crédit-bail mobilier	32 400,00	28 519,04	3 880,96	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	347 526,40	308 812,79	33 711,88	0,00	5 001,73
614	Charges locatives et de copropriété	7 557,69	6 636,71	235,02	0,00	685,96
61521	Entretien terrains	116 300,00	78 032,40	25 576,80	0,00	12 690,80
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	127 952,90	86 759,24	20 075,01	0,00	21 118,65
615231	Entretien, réparations voiries	10 150,00	4 620,84	0,00	0,00	5 529,16
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	33 865,69	29 430,81	2 798,33	0,00	1 636,55
61558	Entretien autres biens mobiliers	77 451,38	47 154,39	14 774,83	0,00	15 522,16
6156	Maintenance	203 938,64	140 811,26	32 500,93	0,00	30 626,45
6161	Multirisques	66 000,00	50 242,18	0,00	0,00	15 757,82
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	75 822,13	33 712,55	0,00	0,00	42 109,58
6168	Autres primes d'assurance	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
617	Etudes et recherches	1 038,00	1 038,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	4 935,00	4 591,50	99,00	0,00	244,50
6184	Versements à des organismes de formation	36 023,34	27 183,34	3 090,00	0,00	5 750,00
6188	Autres frais divers	72 544,70	49 973,21	387,01	0,00	22 184,48
6226	Honoraires	14 050,01	2 740,34	1 716,00	0,00	9 593,67
6227	Frais d'actes et de contentieux	34 970,18	10 219,54	13 948,00	0,00	10 802,64
6231	Annonces et insertions	67 272,00	12 554,77	21 306,98	0,00	33 410,25
6232	Fêtes et cérémonies	753 713,40	616 154,04	99 928,46	0,00	37 630,90
6236	Catalogues et imprimés	39 320,00	30 389,50	3 601,32	0,00	5 329,18
6237	Publications	22 000,00	14 410,00	3 795,00	0,00	3 795,00
6238	Divers	9 660,00	4 311,64	1 600,00	0,00	3 748,36
6241	Transports de biens	17 280,00	17 280,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	103 675,50	61 071,47	6 304,00	0,00	36 300,03
6256	Missions	18 008,26	15 184,21	1 600,00	0,00	1 224,05
6257	Réceptions	48 328,99	32 253,20	11 989,52	0,00	4 086,27
6261	Frais d'affranchissement	30 734,11	25 299,72	5 434,39	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	93 174,94	84 680,63	3 223,30	0,00	5 271,01
627	Services bancaires et assimilés	1 522,00	1 308,67	0,00	0,00	213,33
6281	Concours divers (cotisations)	14 824,00	12 221,72	1 884,00	0,00	718,28
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	85 030,87	60 074,55	23 434,13	0,00	1 522,19
62873	Remb. frais au CCAS	21 735,00	21 735,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	14 500,00	1 226,58	9 125,36	0,00	4 148,06
6288	Autres services extérieurs	210 348,61	137 482,04	14 297,87	0,00	58 568,70
63512	Taxes foncières	55 096,73	53 042,08	0,00	0,00	2 054,65
63513	Autres impôts locaux	4 974,00	4 974,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6358	Autres droits	256,00	256,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	72 887,79	59 338,69	10 400,97	0,00	3 148,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 061 150,00	8 858 496,00	29 357,96	0,00	173 296,04
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	82 000,00	83 632,96	0,00	0,00	-1 632,96
64111	Rémunération principale titulaires	4 507 867,23	4 005 864,48	0,00	0,00	502 002,75
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	83 000,00	78 262,02	0,00	0,00	4 737,98
64118	Autres indemnités titulaires	920 000,00	882 085,96	0,00	0,00	37 914,04
64131	Rémunérations non tit.	1 110 000,00	1 559 949,99	0,00	0,00	-449 949,99
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	2 950,19	0,00	0,00	-2 950,19

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64168	Autres emplois d'insertion	15 000,00	30 384,23	0,00	0,00	-15 384,23
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	825 000,00	837 885,21	29 190,00	0,00	-42 075,21
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 230 000,00	1 137 378,09	0,00	0,00	92 621,91
6455	Cotisations pour assurance du personnel	33 282,77	33 282,77	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	20 000,00	13 067,00	0,00	0,00	6 933,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	55 000,00	53 000,12	0,00	0,00	1 999,88
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	25 000,00	24 627,60	0,00	0,00	372,40
64731	Allocations chômage versées directement	80 000,00	59 678,32	0,00	0,00	20 321,68
6475	Médecine du travail, pharmacie	25 000,00	27 696,05	167,96	0,00	-2 864,01
6488	Autres charges	50 000,00	28 751,01	0,00	0,00	21 248,99
014	Atténuations de produits	285 000,00	181 395,00	0,00	0,00	103 605,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	285 000,00	181 395,00	0,00	0,00	103 605,00
65	Autres charges de gestion courante	1 336 515,00	1 276 397,40	0,00	0,00	60 117,60
6531	Indemnités	184 841,00	180 778,23	0,00	0,00	4 062,77
6532	Frais de mission	600,00	258,30	0,00	0,00	341,70
6533	Cotisations de retraite	15 000,00	11 574,67	0,00	0,00	3 425,33
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	15 000,00	13 384,90	0,00	0,00	1 615,10
6535	Formation	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 122,16	3 694,76	0,00	0,00	6 427,40
65548	Autres contributions	73 450,00	59 500,64	0,00	0,00	13 949,36
657362	Subv. fonct. CCAS	119 055,00	110 000,00	0,00	0,00	9 055,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	5 100,00	4 500,00	0,00	0,00	600,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	908 326,84	892 216,84	0,00	0,00	16 110,00
65888	Autres	1 020,00	489,06	0,00	0,00	530,94
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		15 851 831,88	13 973 847,97	701 514,17	0,00	1 176 469,74
66	Charges financières (b)	184 800,00	133 444,89	35 955,28	0,00	15 399,83
66111	Intérêts réglés à l'échéance	156 914,63	156 817,64	0,00	0,00	96,99
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	19 821,47	-27 547,64	35 955,28	0,00	11 413,83
6618	Intérêts des autres dettes	8 063,90	4 174,89	0,00	0,00	3 889,01
67	Charges exceptionnelles (c)	70 000,00	55 260,31	631,75	0,00	14 107,94
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	46,61	0,00	0,00	953,39
6713	Secours et dots	900,00	200,00	0,00	0,00	700,00
6714	Bourses et prix	44 600,00	42 521,80	0,00	0,00	2 078,20
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	550,00	0,00	0,00	2 450,00
678	Autres charges exceptionnelles	18 500,00	11 941,90	631,75	0,00	5 926,35
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	20 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		16 126 631,88	14 162 553,17	738 101,20	0,00	1 225 977,51
023	Virement à la section d'investissement	3 297 490,49	0,00			3 297 490,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 805 745,22	1 792 819,29			12 925,93
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	353 054,22	353 054,22			0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	6 691,00	6 691,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 420 000,00	1 411 879,62			8 120,38
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	15 825,00	15 825,00			0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 175,00	5 369,45			4 805,55
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 103 235,71	1 792 819,29			3 310 416,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 103 235,71	1 792 819,29			3 310 416,42
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 229 867,59	15 955 372,46	738 101,20	0,00	4 536 393,93
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	35 955,28
Montant des ICNE de l'exercice N-1	27 547,64
= Différence ICNE N – ICNE N-1	8 407,64

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	143 200,00	59 901,01	0,00	0,00	83 298,99
6419	Remboursements rémunérations personnel	103 600,00	36 956,58	0,00	0,00	66 643,42
6459	Rembours charges SS et prévoyance	39 600,00	22 944,43	0,00	0,00	16 655,57
70	Produits services, domaine et ventes div	1 249 900,00	1 264 269,03	58 965,25	0,00	-73 334,28
7023	Menus produits forestiers	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	25 200,00	32 798,96	0,00	0,00	-7 598,96
70312	Redevances funéraires	12 600,00	13 229,00	0,00	0,00	-629,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	80 800,00	42 339,43	50 727,14	0,00	-12 266,57
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	1 405,10	0,00	0,00	-1 405,10
70388	Autres redevances et recettes diverses	14 400,00	14 509,00	0,00	0,00	-109,00
7062	Redevances services à caractère culturel	434 600,00	409 696,34	7 481,71	0,00	17 421,95
70632	Redevances services à caractère loisir	78 500,00	90 316,40	0,00	0,00	-11 816,40
7067	Redev. services périscolaires et enseign	399 100,00	419 290,75	0,00	0,00	-20 190,75
7078	Autres marchandises	4 700,00	2 348,34	0,00	0,00	2 351,66
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	200,00	21,00	0,00	0,00	179,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	180 000,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	50 447,06	0,00	0,00	-50 447,06
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	5 900,00	0,00	0,00	0,00	5 900,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	5 100,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	7 200,00	2 767,65	756,40	0,00	3 675,95
73	Impôts et taxes	12 454 523,00	12 854 762,67	168,82	0,00	-400 408,49
73111	Impôts directs locaux	9 467 946,00	9 507 900,00	0,00	0,00	-39 954,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	8 499,00	0,00	0,00	-8 499,00
73211	Attribution de compensation	2 110 161,00	2 147 073,86	0,00	0,00	-36 912,86
73221	FNGIR	160 616,00	160 616,00	0,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7336	Droits de place	17 100,00	19 730,70	0,00	0,00	-2 630,70
7343	Taxes sur les pylônes électriques	7 300,00	8 007,00	0,00	0,00	-707,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	120 000,00	187 111,86	168,82	0,00	-67 280,68
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	10 400,00	16 848,00	0,00	0,00	-6 448,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	560 000,00	798 976,25	0,00	0,00	-238 976,25
74	Dotations et participations	4 192 597,00	4 337 380,83	3 709,00	0,00	-148 492,83
7411	Dotation forfaitaire	2 169 969,00	2 169 969,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	861 022,00	861 022,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	376 175,00	376 175,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	16 100,00	12 999,19	0,00	0,00	3 100,81
7461	DGD	3 000,00	2 967,00	0,00	0,00	33,00
74718	Autres participations Etat	33 300,00	11 810,43	2 500,00	0,00	18 989,57
7473	Participat° Départements	87 800,00	82 164,18	0,00	0,00	5 635,82
74741	Participat° Communes du GFP	10 100,00	8 974,50	0,00	0,00	1 125,50
74748	Participat° Autres communes	0,00	2 052,00	0,00	0,00	-2 052,00
7478	Participat° Autres organismes	289 239,75	371 999,59	1 209,00	0,00	-83 968,84
748313	Dotat° de compensation de la TP	68 871,25	68 871,00	0,00	0,00	0,25
74832	Attribution du fonds départemental TP	28 000,00	99 301,00	0,00	0,00	-71 301,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	214 120,00	238 620,00	0,00	0,00	-24 500,00
748388	Autres	0,00	198,00	0,00	0,00	-198,00
7484	Dotation de recensement	3 100,00	3 090,00	0,00	0,00	10,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	24 300,00	25 710,00	0,00	0,00	-1 410,00
7488	Autres attributions et participations	7 500,00	1 457,94	0,00	0,00	6 042,06
75	Autres produits de gestion courante	105 510,00	95 362,81	2 130,83	0,00	8 016,36
752	Revenus des immeubles	94 800,00	83 960,21	2 130,83	0,00	8 708,96
757	Redevances versées par fermiers, conces.	10 700,00	11 400,61	0,00	0,00	-700,61
7588	Autres produits div. de gestion courante	10,00	1,99	0,00	0,00	8,01
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		18 145 730,00	18 611 676,35	64 973,90	0,00	-530 920,25
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	364 050,00	266 704,00	2 804,41	0,00	94 541,59
7713	Libéralités reçues	0,00	6 450,00	0,00	0,00	-6 450,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	608,32	0,00	0,00	-608,32
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	68,63	0,00	0,00	-68,63
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 654,42	0,00	0,00	-1 654,42
774	Subventions exceptionnelles	0,00	3 000,00	0,00	0,00	-3 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	142 350,00	142 350,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	221 700,00	112 572,63	2 804,41	0,00	106 322,96
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		18 509 780,00	18 878 380,35	67 778,31	0,00	-436 378,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	274 795,22	249 993,03			24 802,19
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	13 390,39			36 609,61
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	217 395,22	217 395,22			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 400,00	2 364,64			35,36
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00	16 842,78			-11 842,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		274 795,22	249 993,03			24 802,19
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		18 784 575,22	19 128 373,38	67 778,31	0,00	-411 576,47
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 445 292,37				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	324 649,43	71 574,94	101 748,49	151 326,00
202	Frais réalisés* documents urbanisme	85 195,00	8 163,00	74 562,00	2 470,00
2031	Frais d'études	173 482,00	11 322,00	16 884,00	145 276,00
2033	Frais d'insertion	13 000,00	5 133,51	7 866,49	0,00
2051	Concessions, droits similaires	52 972,43	46 956,43	2 436,00	3 580,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	40 045,16	36 295,16	0,00	3 750,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	45,16	45,16	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	30 000,00	26 250,00	0,00	3 750,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 720 968,75	1 057 973,16	275 837,18	387 158,41
2111	Terrains nus	129 100,00	0,00	5 388,00	123 712,00
2115	Terrains bâtis	49 392,84	0,00	0,00	49 392,84
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	36 995,46	34 474,63	1 429,66	1 091,17
2128	Autres agencements et aménagements	68 734,77	63 423,89	5 228,48	82,40
21311	Hôtel de ville	4 525,20	399,60	4 125,60	0,00
21312	Bâtiments scolaires	11 740,56	11 740,56	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	308 616,25	58 119,98	136 409,16	114 087,11
2138	Autres constructions	47 705,08	47 705,08	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	106 612,42	83 393,84	8 159,27	15 059,31
21532	Réseaux d'assainissement	9 357,24	8 707,20	0,00	650,04
21534	Réseaux d'électrification	34 547,50	34 547,50	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	32 837,70	16 234,90	15 110,64	1 492,16
21571	Matériel roulant	301 413,24	248 169,63	32 191,03	21 052,58
21578	Autre matériel et outillage de voirie	48 405,79	14 254,75	18 612,00	15 539,04
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	63 435,87	56 582,20	6 239,07	614,60
2183	Matériel de bureau et informatique	81 020,31	78 740,60	1 979,69	300,02
2184	Mobilier	29 511,03	27 448,79	1 831,45	230,79
2188	Autres immobilisations corporelles	357 017,49	274 030,01	39 133,13	43 854,35
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	4 802 547,50	1 569 371,32	1 181 607,68	2 051 568,50
2312	Agencements et aménagements de terrains	401 948,89	183 706,36	47 143,19	171 099,34
2313	Constructions	2 910 335,64	1 009 152,35	480 675,99	1 420 507,30
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 490 262,97	376 512,61	653 788,50	459 961,86
Total des dépenses d'équipement		6 888 210,84	2 735 214,58	1 559 193,35	2 593 802,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	88 971,96	88 971,96	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	28 971,96	28 971,96	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 964 627,00	1 722 765,04	0,00	241 861,96
1641	Emprunts en euros	1 635 556,98	1 618 029,89	0,00	17 527,09
165	Dépôts et cautionnements reçus	363,02	363,02	0,00	0,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	328 707,00	104 372,13	0,00	224 334,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 982,88			
Total des dépenses financières		2 074 581,84	1 811 737,00	0,00	262 844,84
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 962 792,68	4 546 951,58	1 559 193,35	2 856 647,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	274 795,22	249 993,03		24 802,19
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	19 242,78	19 207,42		35,36
13918	Autres subventions d'équipement	2 400,00	2 364,64		35,36
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	217 395,22	217 395,22		0,00
4962	Prov. dépréc. comptes débiteurs divers	16 842,78	16 842,78		0,00
	Charges transférées (6)	255 552,44	230 785,61		24 766,83
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	217 395,22	217 395,22		0,00
2128	Autres agencements et aménagements	122,14	122,14		0,00
2135	Installations générales, agencements	28 581,12	3 814,29		24 766,83
2151	Réseaux de voirie	6 089,38	6 089,38		0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	358,89	358,89		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 005,69	3 005,69		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	871 630,26	105 620,13		766 010,13

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
2111	Terrains nus	621 630,26	105 620,13		516 010,13
2313	Constructions	250 000,00	0,00		250 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 146 425,48	355 613,16		790 812,32
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 109 218,16	4 902 564,74	1 559 193,35	3 647 460,07
Pour information		652 122,90			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	767 013,71	249 690,72	236 906,41	280 416,58
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	94 230,00	9 230,00	25 000,00	60 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	60 000,00	0,00	9 151,75	50 848,25
1323	Subv. non transf. Départements	134 797,49	14 797,49	0,00	120 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	19 338,00	0,00	19 338,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	26 976,00	28 128,00	0,00	-1 152,00
1341	D.E.T.R. non transférable	262 284,39	22 284,39	10 000,00	230 000,00
1342	Amendes de police non transférable	40 000,00	52 210,00	0,00	-12 210,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	64 387,83	97 376,34	113 393,00	-146 381,51
1348	Autres fonds non transférables	65 000,00	25 664,50	60 023,66	-20 688,16
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 975 738,40	500 000,00	0,00	1 475 738,40
1641	Emprunts en euros	1 975 738,40	500 000,00	0,00	1 475 738,40
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 742 752,11	749 690,72	236 906,41	1 756 154,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 021 926,58	2 009 694,42	0,00	12 232,16
10222	FCTVA	264 690,00	272 446,82	0,00	-7 756,82
10226	Taxe d'aménagement	90 000,00	70 011,02	0,00	19 988,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 667 236,58	1 667 236,58	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	457,68	0,00	-457,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	21 796,40		14 796,40	
Total des recettes financières		2 043 722,98	2 010 152,10	14 796,40	18 774,48
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 786 475,09	2 759 842,82	251 702,81	1 774 929,46
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 297 490,49			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 805 745,22	1 792 819,29		12 925,93
15112	Provisions pour litiges	0,00	15 825,00		-15 825,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	6 691,00	6 691,00		0,00
2111	Terrains nus	59,00	59,00		0,00
2138	Autres constructions	292 521,46	292 521,46		0,00
21571	Matériel roulant	60 473,76	60 473,76		0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 420 000,00	43 766,06		1 376 233,94
28031	Frais d'études	0,00	44 547,23		-44 547,23
28033	Frais d'insertion	0,00	1 862,63		-1 862,63
28051	Concessions et droits similaires	0,00	17 043,61		-17 043,61
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	2 951,76		-2 951,76
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	248 340,38		-248 340,38
28152	Installations de voirie	0,00	573 907,84		-573 907,84
281538	Autres réseaux	0,00	1 195,78		-1 195,78
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	30 431,05		-30 431,05
281571	Matériel roulant	0,00	73 839,93		-73 839,93
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	14 578,05		-14 578,05
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	68 985,14		-68 985,14
2817534	Réseaux d'électrification (m. à dispo)	0,00	359,40		-359,40
28182	Matériel de transport	0,00	12 316,85		-12 316,85
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	83 394,22		-83 394,22
28184	Mobilier	0,00	24 511,16		-24 511,16
28188	Autres immo. corporelles	0,00	169 848,53		-169 848,53
4962	Prov. dépréc. comptes débiteurs divers	26 000,00	5 369,45		20 630,55
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 103 235,71	1 792 819,29		3 310 416,42

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	871 630,26	105 620,13		766 010,13
16876	<i>Dettes - Autres etabl. publics locaux</i>	621 630,26	105 620,13		516 010,13
2313	<i>Constructions</i>	250 000,00	0,00		250 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 974 865,97	1 898 439,42		4 076 426,55
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 761 341,06	4 658 282,24	251 702,81	5 851 356,01
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	1 689 284	261 458	61 955	1 111 283	57 366	339 584	713	0	0	1 022 189	3 120	4 546 952
- Equipements municipaux (2)		261 413	61 955	1 101 283	57 023	339 584	713	0	0	873 828	3 120	2 698 919
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		45	0	10 000	0	0	0	0	0	26 250	0	36 295
- Opérations financières	1 689 284											1 689 284
Dépenses d'ordre	138 218											355 613
Solde d'exécution reporté de N-1	652 123											652 123
Total dépenses	2 479 624	261 458	61 955	1 111 283	57 366	339 584	713	0	0	1 239 584	3 120	5 554 688
Total recettes	3 994 978	0	0	155 004	458	26 325	0	0	0	481 517	0	4 658 282
Solde d'investissement	1 515 354	-261 458	-61 955	-956 279	-56 908	-313 259	-713	0	0	-758 067	-3 120	-896 405
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	141 281	5 655	18 168	84 126	270 071	3 614	0	0	1 036 281	0	1 559 193
Total RAR recettes	0	0	9 152	148 968	0	15 000	0	0	0	78 584	0	251 703
SOLDE RAR investissement	0	-141 281	3 497	130 800	-84 126	-255 071	-3 614	0	0	-957 697	0	-1 307 491

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	1 929 513	3 696 944	461 160	2 169 851	2 342 756	1 098 650	940 838	65 694	11 663	3 976 404	0	16 693 474
Total recettes	19 051 356	589 727	6 423	552 251	544 793	347 804	14 300	0	53 162	455 506	26 123	21 641 444
Solde de fonctionnement	17 121 843	-3 107 216	-454 738	-1 617 600	-1 797 963	-750 846	-926 538	-65 694	41 498	-3 520 899	26 123	4 947 970
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		2 479 624	402 739	67 610	1 129 450	141 491	609 655	4 327	0	0	2 275 865	3 120	7 113 881
Dépenses réelles		1 689 284	402 739	67 610	1 129 450	141 491	609 655	4 327	0	0	2 058 469	3 120	6 106 145
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	88 972	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	88 972
10226	Taxe d'aménagement	28 972	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 972
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 600 312	0	0	0	343	0	0	0	0	122 110	0	1 722 765
1641	Emprunts en euros	1 600 312	0	0	0	0	0	0	0	0	17 718	0	1 618 030
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	343	0	0	0	0	20	0	363
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	104 372	0	104 372
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	78 716	0	0	3 200	0	0	0	0	91 407	0	173 323
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82 725	0	82 725
2031	Frais d'études	0	19 524	0	0	0	0	0	0	0	8 682	0	28 206
2033	Frais d'insertion	0	13 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 000
2051	Concessions, droits similaires	0	46 192	0	0	3 200	0	0	0	0	0	0	49 392
204	Subventions d'équipement versées	0	45	0	10 000	0	0	0	0	0	26 250	0	36 295
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0	0	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	10 000
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0	45	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 250	0	26 250
21	Immobilisations corporelles	0	239 186	66 225	212 639	65 864	121 293	4 327	0	0	621 156	3 120	1 333 810
2111	Terrains nus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 388	0	5 388
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0	0	0	0	1 699	0	0	0	0	34 205	0	35 904
2128	Autres agencements et aménagements	0	3 973	0	49 984	0	6 778	0	0	0	7 918	0	68 652
21311	Hôtel de ville	0	4 525	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 525
21312	Bâtiments scolaires	0	0	0	11 741	0	0	0	0	0	0	0	11 741
2135	Installations générales, agencements	0	111 605	0	8 304	6 586	25 986	4 089	0	0	37 959	0	194 529
2138	Autres constructions	0	0	0	0	0	47 705	0	0	0	0	0	47 705

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
2152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	95	0	0	0	91 458	0	91 553
21532	Réseaux d'assainissement	0	0	0	0	0	8 707	0	0	0	0	0	8 707
21534	Réseaux d'électrification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 548	0	34 548
21568	Autres matériels, outillages incendie	0	0	2 451	0	0	0	0	0	0	28 895	0	31 346
21571	Matériel roulant	0	13 178	0	0	0	0	0	0	0	267 183	0	280 361
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0	0	0	0	3 466	0	0	0	0	29 401	0	32 867
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	16 322	0	13 342	0	4 146	0	0	0	29 012	0	62 821
2183	Matériel de bureau et informatique	0	36 157	0	41 872	2 454	0	238	0	0	0	0	80 720
2184	Mobilier	0	19 044	0	3 216	758	6 261	0	0	0	0	0	29 280
2188	Autres immobilisations corporelles	0	34 382	63 774	84 180	50 901	21 615	0	0	0	55 191	3 120	313 163
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	84 792	1 385	906 812	72 084	488 361	0	0	0	1 197 546	0	2 750 979
2312	Agencements et aménagements de terrains	0	0	0	134 043	0	53 600	0	0	0	43 207	0	230 850
2313	Constructions	0	79 798	1 385	772 769	72 084	412 922	0	0	0	150 871	0	1 489 828
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	4 994	0	0	0	21 840	0	0	0	1 003 468	0	1 030 301
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	138 218	0	0	0	0	0	0	0	0	217 395	0	355 613
040	Opérat° ordre transfert entre sections	32 598	0	0	0	0	0	0	0	0	217 395	0	249 993
13918	Autres subventions d'équipement	2 365	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 365
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	217 395	0	217 395
2128	Autres agencements et aménagements	122	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	122
2135	Installations générales, agencements	3 814	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 814
2151	Réseaux de voirie	6 089	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 089
21578	Autre matériel et outillage de voirie	359	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	359
2188	Autres immobilisations corporelles	3 006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 006
4962	Prov. dépréc. comptes débiteurs divers	16 843	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 843
041	Opérations patrimoniales	105 620	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 620
2111	Terrains nus	105 620	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 620
001	Solde d'exécution reporté de N-1	652 123	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	652 123

RECETTES

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
Total recettes d'investissement		3 994 978	0	9 152	303 971	458	41 325	0	0	0	560 101	0	4 909 985
Recettes réelles		2 561 904	0	9 152	303 971	458	41 325	0	0	0	94 736	0	3 011 546
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 009 694	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 009 694
10222	FCTVA	272 447	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	272 447
10226	Taxe d'aménagement	70 011	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 011
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 667 237	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 667 237
13	Subventions d'investissement	52 210	0	9 152	303 971	0	41 325	0	0	0	79 939	0	486 597
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	0	9 230	0	0	0	0	0	25 000	0	34 230
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	9 152	0	0	0	0	0	0	0	0	9 152
1323	Subv. non transf. Départements	0	0	0	0	0	14 797	0	0	0	0	0	14 797
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 338	0	19 338
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0	0	0	11 976	0	0	0	0	0	16 152	0	28 128
1341	D.E.T.R. non transférable	0	0	0	20 757	0	11 528	0	0	0	0	0	32 284
1342	Amendes de police non transférable	52 210	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 210
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0	0	0	210 769	0	0	0	0	0	0	0	210 769
1348	Autres fonds non transférables	0	0	0	51 239	0	15 000	0	0	0	19 449	0	85 688
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000	0	0	0	458	0	0	0	0	0	0	500 458
1641	Emprunts en euros	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	458	0	0	0	0	0	0	458
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 433 074	0	0	0	0	0	0	0	0	465 365	0	1 898 439
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 433 074	0	0	0	0	0	0	0	0	359 745	0	1 792 819
15112	Provisions pour litiges	15 825	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 825

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 691	0	6 691
2111	Terrains nus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59	0	59
2138	Autres constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	292 521	0	292 521
21571	Matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 474	0	60 474
2802	Frais liés à la réalisation des document	43 766	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 766
28031	Frais d'études	44 547	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 547
28033	Frais d'insertion	1 863	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 863
28051	Concessions et droits similaires	17 044	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 044
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 952	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 952
28128	Autres aménagements de terrains	248 340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	248 340
28152	Installations de voirie	573 908	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	573 908
281538	Autres réseaux	1 196	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 196
281568	Autres matériels, outillages incendie	30 431	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 431
281571	Matériel roulant	73 840	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 840
281578	Autre matériel et outillage de voirie	14 578	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 578
28158	Autres installat°, matériel et outillage	68 985	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 985
2817534	Réseaux d'électrification (m. à dispo)	359	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	359
28182	Matériel de transport	12 317	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 317
28183	Matériel de bureau et informatique	83 394	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83 394
28184	Mobilier	24 511	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 511
28188	Autres immo. corporelles	169 849	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	169 849
4962	Prov. dépréc. comptes débiteurs divers	5 369	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 369
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 620	0	105 620
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 620	0	105 620
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de fonctionnement	1 929 513	3 696 944	461 160	2 169 851	2 342 756	1 098 650	940 838	65 694	11 663	3 976 404	0	16 693 474
Dépenses réelles	496 439	3 696 944	461 160	2 169 851	2 342 756	1 098 650	940 838	65 694	11 663	3 616 659	0	14 900 654
011 Charges à caractère général	5 016	1 311 524	40 103	745 076	1 110 883	331 105	78 742	65 694	1 223	640 350	0	4 329 716
6042 Achats prestat° services (hors terrains)	0	5 990	0	38 074	0	0	0	0	0	0	0	44 064
60611 Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	199	0	0	75 361	0	75 560
60612 Energie - Electricité	0	113 913	6 719	135 693	56 032	176 532	10 076	6 053	1 223	262 265	0	768 506
60613 Chauffage urbain	0	0	0	15 492	0	0	2 861	0	0	0	0	18 353

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
60621	Combustibles	0	0	0	0	6 158	0	0	0	0	0	0	6 158
60622	Carburants	0	115 019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 019
60623	Alimentation	0	23	0	299 210	0	37 577	0	0	0	0	0	336 810
60624	Produits de traitement	0	194	0	0	0	4 205	0	0	0	0	0	4 399
60628	Autres fournitures non stockées	0	155	0	1 104	0	71	0	0	0	327	0	1 658
60631	Fournitures d'entretien	0	45 422	0	780	1 780	1 577	0	0	0	231	0	49 790
60632	Fournitures de petit équipement	0	52 149	1 720	22 409	30 607	24 154	5 873	0	0	54 782	0	191 695
60633	Fournitures de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 461	0	23 461
60636	Vêtements de travail	0	9 536	10 480	490	528	756	0	0	0	0	0	21 789
6064	Fournitures administratives	0	11 159	363	0	0	0	272	0	0	399	0	12 193
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	0	0	0	11 743	0	0	0	0	0	0	11 743
6067	Fournitures scolaires	0	0	0	55 029	0	0	0	0	0	0	0	55 029
6068	Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 720	0	38 720
611	Contrats de prestations de services	0	7 044	1 054	0	226	0	0	0	0	0	0	8 324
6122	Crédit-bail mobilier	0	32 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 400
6135	Locations mobilières	0	236 931	0	0	104 646	948	0	0	0	0	0	342 525
614	Charges locatives et de copropriété	0	3 958	0	0	0	0	2 554	360	0	0	0	6 872
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	7 720	0	0	0	95 890	0	103 609
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	48 347	0	9 997	5 603	37 780	3 155	1 381	0	571	0	106 834
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 621	0	4 621
61551	Entretien matériel roulant	0	23 155	0	0	0	0	1 021	0	0	8 053	0	32 229
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	10 783	0	20 199	4 608	1 560	6 189	0	0	18 589	0	61 929
6156	Maintenance	0	131 691	703	869	16 793	0	2 868	0	0	20 388	0	173 312
6161	Multirisques	0	50 242	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 242
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0	33 713	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 713
617	Etudes et recherches	0	330	0	0	0	0	0	0	0	708	0	1 038
6182	Documentation générale et technique	0	3 074	0	832	0	0	785	0	0	0	0	4 691
6184	Versements à des organismes de formation	0	24 077	0	2 543	1 596	2 057	0	0	0	0	0	30 273
6188	Autres frais divers	0	8 451	16 844	0	1 500	20 012	0	0	0	3 553	0	50 360
6226	Honoraires	0	4 456	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 456
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	22 970	0	0	0	0	0	0	0	1 197	0	24 168
6231	Annonces et insertions	0	21 338	0	0	12 029	0	0	0	0	494	0	33 862
6232	Fêtes et cérémonies	0	14 918	0	3 800	628 722	6 656	5 918	56 069	0	0	0	716 083
6236	Catalogues et imprimés	0	22 931	0	0	11 060	0	0	0	0	0	0	33 991
6237	Publications	0	18 205	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 205
6238	Divers	0	5 912	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 912
6241	Transports de biens	0	300	0	0	16 980	0	0	0	0	0	0	17 280

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6247	Transports collectifs	0	0	0	62 914	411	3 699	0	351	0	0	0	67 375
6256	Missions	42	7 802	1 905	1 281	3 661	344	196	0	0	1 554	0	16 784
6257	Réceptions	0	29 286	0	11 912	0	3 045	0	0	0	0	0	44 243
6261	Frais d'affranchissement	0	30 734	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 734
6262	Frais de télécommunications	0	85 591	59	342	600	0	1 312	0	0	0	0	87 904
627	Services bancaires et assimilés	0	658	0	0	650	0	0	0	0	0	0	1 309
6281	Concours divers (cotisations)	0	3 518	0	0	1 884	0	0	0	0	8 704	0	14 106
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0	0	0	0	72 102	0	0	0	0	11 406	0	83 509
62873	Remb. frais au CCAS	0	0	0	0	0	0	21 735	0	0	0	0	21 735
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0	10 352	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 352
6288	Autres services extérieurs	0	3 998	0	62 104	59 767	2 012	13 344	1 480	0	9 075	0	151 780
63512	Taxes foncières	0	53 042	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 042
63513	Autres impôts locaux	4 974	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 974
6358	Autres droits	0	0	256	0	0	0	0	0	0	0	0	256
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	7 757	0	0	61 197	400	386	0	0	0	0	69 740
012	Charges de personnel, frais assimilés	138 351	2 135 922	421 057	1 417 538	1 192 792	319 010	344 664	0	0	2 918 520	0	8 887 854
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 109	17 802	3 456	16 106	11 868	2 819	3 449	0	0	27 025	0	83 633
64111	Rémunération principale titulaires	72 118	942 402	223 842	390 012	561 748	143 731	156 456	0	0	1 515 555	0	4 005 864
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 552	17 624	5 591	6 421	7 601	2 875	1 945	0	0	34 653	0	78 262
64118	Autres indemnités titulaires	17 443	230 911	89 178	53 670	93 097	48 089	32 731	0	0	316 967	0	882 086
64131	Rémunérations non tit.	18 434	229 154	0	664 478	234 544	48 967	57 928	0	0	306 445	0	1 559 950
64138	Autres indemnités non tit.	0	0	0	2 897	0	53	0	0	0	0	0	2 950
64168	Autres emplois d'insertion	0	0	0	18 107	0	0	12 277	0	0	0	0	30 384
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 147	206 947	34 921	160 094	119 009	28 376	34 374	0	0	272 206	0	867 075
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 222	270 174	63 053	101 022	161 433	43 270	44 490	0	0	437 713	0	1 137 378
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	33 283	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 283
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0	13 067	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 067
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	53 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 000
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	326	5 264	1 016	4 731	3 491	829	1 014	0	0	7 955	0	24 628
64731	Allocations chômage versées directement	0	59 678	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59 678
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	27 864	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 864
6488	Autres charges	0	28 751	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 751
014	Atténuations de produits	181 395	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 395

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	181 395	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 395
65	Autres charges de gestion courante	3 695	249 498	0	7 238	27 000	448 535	517 231	0	0	23 201	0	1 276 397
6531	Indemnités	0	180 778	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 778
6532	Frais de mission	0	258	0	0	0	0	0	0	0	0	0	258
6533	Cotisations de retraite	0	11 575	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 575
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	13 385	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 385
6541	Créances admises en non-valeur	3 695	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 695
65548	Autres contributions	0	0	0	0	0	0	40 700	0	0	18 801	0	59 501
657362	Subv. fonct. CCAS	0	0	0	0	0	0	110 000	0	0	0	0	110 000
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0	0	0	4 500	0	0	0	0	0	0	0	4 500
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	43 500	0	2 250	27 000	448 535	366 531	0	0	4 400	0	892 217
65888	Autres	0	2	0	488	0	0	0	0	0	0	0	489
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	164 468	0	0	0	0	0	0	0	0	4 932	0	169 400
66111	Intérêts réglés à l'échéance	155 915	0	0	0	0	0	0	0	0	903	0	156 818
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	8 553	0	0	0	0	0	0	0	0	-146	0	8 408
6618	Intérêts des autres dettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 175	0	4 175
67	Charges exceptionnelles	3 514	0	0	0	12 081	0	200	0	10 440	29 657	0	55 892
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	47	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47
6713	Secours et dots	0	0	0	0	0	0	200	0	0	0	0	200
6714	Bourses et prix	0	0	0	0	2 425	0	0	0	10 440	29 657	0	42 522
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	550
678	Autres charges exceptionnelles	2 918	0	0	0	9 656	0	0	0	0	0	0	12 574
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>1 433 074</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>359 745</i>	<i>0</i>	<i>1 792 819</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>1 433 074</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>359 745</i>	<i>0</i>	<i>1 792 819</i>
675	<i>Valeurs comptables immobilisations cédée</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>353 054</i>	<i>0</i>	<i>353 054</i>
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>6 691</i>	<i>0</i>	<i>6 691</i>

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 411 880	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 411 880
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	15 825	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 825
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 369	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 369
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		19 051 356	589 727	6 423	552 251	544 793	347 804	14 300	0	53 162	455 506	26 123	21 641 444
Recettes réelles		16 573 465	589 727	6 423	552 251	544 793	347 804	14 300	0	53 162	238 111	26 123	18 946 159
013	Atténuations de charges	0	59 901	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59 901
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	36 957	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 957
6459	Remboust charges SS et prévoyance	0	22 944	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 944
70	Produits des services, du domaine, vente	0	279 298	0	419 291	427 159	91 637	5 100	0	0	85 327	15 422	1 323 234
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	32 799	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 799
70312	Redevances funéraires	0	13 229	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 229
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0	0	0	0	8 767	0	0	0	0	83 387	913	93 067
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 405	0	1 405
70388	Autres redevances et recettes diverses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 509	14 509
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	415 858	1 321	0	0	0	0	0	417 178
70632	Redevances services à caractère loisir	0	0	0	0	0	90 316	0	0	0	0	0	90 316
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	419 291	0	0	0	0	0	0	0	419 291
7078	Autres marchandises	0	0	0	0	2 348	0	0	0	0	0	0	2 348
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	180 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 000
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0	50 447	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 447
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0	0	0	0	0	0	5 100	0	0	0	0	5 100
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	2 802	0	0	187	0	0	0	0	535	0	3 524

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
73	Impôts et taxes	12 647 920	187 281	0	0	9 030	0	0	0	0	0	10 701	12 854 931
73111	Impôts directs locaux	9 507 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 507 900
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	8 499	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 499
73211	Attribution de compensation	2 147 074	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 147 074
73221	FNGIR	160 616	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160 616
7336	Droits de place	0	0	0	0	9 030	0	0	0	0	0	10 701	19 731
7343	Taxes sur les pylônes électriques	8 007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 007
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0	187 281	0	0	0	0	0	0	0	0	0	187 281
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	16 848	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 848
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	798 976	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	798 976
74	Dotations et participations	3 830 023	53 565	0	132 360	65 575	253 167	6 400	0	0	0	0	4 341 090
7411	Dotation forfaitaire	2 169 969	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 169 969
74123	Dotation de solidarité urbaine	861 022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	861 022
74127	Dotation nationale de péréquation	376 175	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	376 175
744	FCTVA	12 999	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 999
7461	DGD	2 967	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 967
74718	Autres participations Etat	99	7 811	0	0	0	0	6 400	0	0	0	0	14 310
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	56 600	25 564	0	0	0	0	0	82 164
74741	Participat° Communes du GFP	0	0	0	0	8 975	0	0	0	0	0	0	8 975
74748	Participat° Autres communes	0	0	0	2 052	0	0	0	0	0	0	0	2 052
7478	Participat° Autres organismes	0	15 297	0	130 308	0	227 603	0	0	0	0	0	373 209
748313	Dotat° de compensation de la TP	68 871	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 871
74832	Attribution du fonds départemental TP	99 301	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 301
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	238 620	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	238 620
748388	Autres	0	198	0	0	0	0	0	0	0	0	0	198
7484	Dotation de recensement	0	3 090	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 090
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0	25 710	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 710
7488	Autres attributions et participations	0	1 458	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 458
75	Autres produits de gestion courante	0	7 352	0	0	19 747	0	2 800	0	53 162	14 433	0	97 494
752	Revenus des immeubles	0	7 350	0	0	19 747	0	2 800	0	53 162	3 033	0	86 091
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 401	0	11 401
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	95 522	2 331	6 423	600	23 282	3 000	0	0	0	138 350	0	269 508
7713	Libéralités reçues	0	0	0	0	6 450	0	0	0	0	0	0	6 450
7714	Recouvrtr créances admises en non valeur	0	608	0	0	0	0	0	0	0	0	0	608
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	69	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	1 654	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 654
774	Subventions exceptionnelles	0	0	0	0	0	3 000	0	0	0	0	0	3 000
775	Produits des cessions d'immobilisations	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	138 350	0	142 350
7788	Produits exceptionnels divers	91 522	0	6 423	600	16 832	0	0	0	0	0	0	115 377
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>32 598</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>217 395</i>	<i>0</i>	<i>249 993</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	32 598	0	0	0	0	0	0	0	0	217 395	0	249 993
722	Immobilisations corporelles	13 390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 390
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	217 395	0	217 395
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 365	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 365
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	16 843	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 843
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté		2 445 292	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 445 292

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		1 929 512,89	3 673 973,48	22 970,18	0,00	0,00	5 626 456,55
Réalizations		1 929 512,89	3 673 973,48	22 970,18	0,00	0,00	5 626 456,55
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	5 015,70	1 288 554,01	22 970,18	0,00	0,00	1 316 539,89
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	5 990,33	0,00	0,00	0,00	5 990,33
60612	Energie - Electricité	0,00	113 913,20	0,00	0,00	0,00	113 913,20
60622	Carburants	0,00	115 018,98	0,00	0,00	0,00	115 018,98
60623	Alimentation	0,00	22,80	0,00	0,00	0,00	22,80
60624	Produits de traitement	0,00	193,56	0,00	0,00	0,00	193,56
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	154,68	0,00	0,00	0,00	154,68
60631	Fournitures d'entretien	0,00	45 422,46	0,00	0,00	0,00	45 422,46
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	52 149,35	0,00	0,00	0,00	52 149,35
60636	Vêtements de travail	0,00	9 535,66	0,00	0,00	0,00	9 535,66
6064	Fournitures administratives	0,00	11 159,31	0,00	0,00	0,00	11 159,31
611	Contrats de prestations de services	0,00	7 044,36	0,00	0,00	0,00	7 044,36
6122	Crédit-bail mobilier	0,00	32 400,00	0,00	0,00	0,00	32 400,00
6135	Locations mobilières	0,00	236 930,67	0,00	0,00	0,00	236 930,67
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	3 957,69	0,00	0,00	0,00	3 957,69
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	48 346,99	0,00	0,00	0,00	48 346,99
61551	Entretien matériel roulant	0,00	23 154,90	0,00	0,00	0,00	23 154,90
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	10 783,40	0,00	0,00	0,00	10 783,40
6156	Maintenance	0,00	131 690,94	0,00	0,00	0,00	131 690,94
6161	Multirisques	0,00	50 242,18	0,00	0,00	0,00	50 242,18
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	33 712,55	0,00	0,00	0,00	33 712,55
617	Etudes et recherches	0,00	330,00	0,00	0,00	0,00	330,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	3 073,50	0,00	0,00	0,00	3 073,50
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	24 077,34	0,00	0,00	0,00	24 077,34
6188	Autres frais divers	0,00	8 451,20	0,00	0,00	0,00	8 451,20
6226	Honoraires	0,00	4 456,34	0,00	0,00	0,00	4 456,34
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	22 970,18	0,00	0,00	22 970,18
6231	Annonces et insertions	0,00	21 338,18	0,00	0,00	0,00	21 338,18
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	14 917,91	0,00	0,00	0,00	14 917,91
6236	Catalogues et imprimés	0,00	22 931,16	0,00	0,00	0,00	22 931,16
6237	Publications	0,00	18 205,00	0,00	0,00	0,00	18 205,00
6238	Divers	0,00	5 911,64	0,00	0,00	0,00	5 911,64
6241	Transports de biens	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6256	Missions	41,70	7 801,83	0,00	0,00	0,00	7 843,53
6257	Réceptions	0,00	29 285,96	0,00	0,00	0,00	29 285,96
6261	Frais d'affranchissement	0,00	30 734,11	0,00	0,00	0,00	30 734,11

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopératif décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6262	Frais de télécommunications	0,00	85 590,59	0,00	0,00	0,00	85 590,59
627	Services bancaires et assimilés	0,00	658,19	0,00	0,00	0,00	658,19
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	3 517,72	0,00	0,00	0,00	3 517,72
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	10 351,94	0,00	0,00	0,00	10 351,94
6288	Autres services extérieurs	0,00	3 998,12	0,00	0,00	0,00	3 998,12
63512	Taxes foncières	0,00	53 042,08	0,00	0,00	0,00	53 042,08
63513	Autres impôts locaux	4 974,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 974,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	7 757,19	0,00	0,00	0,00	7 757,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	138 351,07	2 135 921,86	0,00	0,00	0,00	2 274 272,93
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 109,16	17 801,54	0,00	0,00	0,00	18 910,70
64111	Rémunération principale titulaires	72 118,09	942 401,62	0,00	0,00	0,00	1 014 519,71
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 552,19	17 624,13	0,00	0,00	0,00	19 176,32
64118	Autres indemnités titulaires	17 442,67	230 911,43	0,00	0,00	0,00	248 354,10
64131	Rémunérations non tit.	18 433,96	229 154,18	0,00	0,00	0,00	247 588,14
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,42	0,00	0,00	0,00	0,42
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 146,61	206 947,43	0,00	0,00	0,00	218 094,04
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 222,31	270 173,94	0,00	0,00	0,00	286 396,25
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	33 282,77	0,00	0,00	0,00	33 282,77
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	13 067,00	0,00	0,00	0,00	13 067,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	53 000,12	0,00	0,00	0,00	53 000,12
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	326,08	5 263,94	0,00	0,00	0,00	5 590,02
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	59 678,32	0,00	0,00	0,00	59 678,32
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	27 864,01	0,00	0,00	0,00	27 864,01
6488	Autres charges	0,00	28 751,01	0,00	0,00	0,00	28 751,01
014	Atténuations de produits	181 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 395,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	181 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 395,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 433 074,07	0,00	0,00	0,00	0,00	1 433 074,07
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 411 879,62	0,00	0,00	0,00	0,00	1 411 879,62
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	15 825,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 825,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 369,45	0,00	0,00	0,00	0,00	5 369,45
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 694,76	249 497,61	0,00	0,00	0,00	253 192,37
6531	Indemnités	0,00	180 778,23	0,00	0,00	0,00	180 778,23
6532	Frais de mission	0,00	258,30	0,00	0,00	0,00	258,30
6533	Cotisations de retraite	0,00	11 574,67	0,00	0,00	0,00	11 574,67
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	13 384,90	0,00	0,00	0,00	13 384,90
6541	Créances admises en non-valeur	3 694,76	0,00	0,00	0,00	0,00	3 694,76
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	43 500,00	0,00	0,00	0,00	43 500,00
65888	Autres	0,00	1,51	0,00	0,00	0,00	1,51
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	164 467,96	0,00	0,00	0,00	0,00	164 467,96
66111	Intérêts réglés à l'échéance	155 914,63	0,00	0,00	0,00	0,00	155 914,63
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	8 553,33	0,00	0,00	0,00	0,00	8 553,33
67	Charges exceptionnelles	3 514,33	0,00	0,00	0,00	0,00	3 514,33
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	46,61	0,00	0,00	0,00	0,00	46,61
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 917,72	0,00	0,00	0,00	0,00	2 917,72

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	19 051 355,60	589 727,49	0,00	0,00	0,00	19 641 083,09
	Réalisations	19 051 355,60	589 727,49	0,00	0,00	0,00	19 641 083,09
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 445 292,37	0,00	0,00	0,00	0,00	2 445 292,37
013	Atténuations de charges	0,00	59 901,01	0,00	0,00	0,00	59 901,01
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	36 956,58	0,00	0,00	0,00	36 956,58
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	22 944,43	0,00	0,00	0,00	22 944,43
042	Opérat° ordre transfert entre sections	32 597,81	0,00	0,00	0,00	0,00	32 597,81
722	Immobilisations corporelles	13 390,39	0,00	0,00	0,00	0,00	13 390,39
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 364,64	0,00	0,00	0,00	0,00	2 364,64
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	16 842,78	0,00	0,00	0,00	0,00	16 842,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	279 297,82	0,00	0,00	0,00	279 297,82
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	32 798,96	0,00	0,00	0,00	32 798,96
70312	Redevances funéraires	0,00	13 229,00	0,00	0,00	0,00	13 229,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	21,00	0,00	0,00	0,00	21,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	50 447,06	0,00	0,00	0,00	50 447,06
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	2 801,80	0,00	0,00	0,00	2 801,80
73	Impôts et taxes	12 647 920,11	187 280,68	0,00	0,00	0,00	12 835 200,79
73111	Impôts directs locaux	9 507 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 507 900,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	8 499,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 499,00
73211	Attribution de compensation	2 147 073,86	0,00	0,00	0,00	0,00	2 147 073,86
73221	FNGIR	160 616,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 616,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	8 007,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 007,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	187 280,68	0,00	0,00	0,00	187 280,68
7368	Taxes locales sur la publicité extérieure	16 848,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 848,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	798 976,25	0,00	0,00	0,00	0,00	798 976,25
74	Dotations et participations	3 830 023,34	53 564,62	0,00	0,00	0,00	3 883 587,96
7411	Dotation forfaitaire	2 169 969,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 169 969,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	861 022,00	0,00	0,00	0,00	0,00	861 022,00
74127	Dotation nationale de péréquation	376 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376 175,00
744	FCTVA	12 999,19	0,00	0,00	0,00	0,00	12 999,19
7461	DGD	2 967,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 967,00
74718	Autres participations Etat	99,15	7 811,28	0,00	0,00	0,00	7 910,43
7478	Participat° Autres organismes	0,00	15 297,40	0,00	0,00	0,00	15 297,40
748313	Dotat° de compensation de la TP	68 871,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 871,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	99 301,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 301,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	238 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 620,00
748388	Autres	0,00	198,00	0,00	0,00	0,00	198,00
7484	Dotation de recensement	0,00	3 090,00	0,00	0,00	0,00	3 090,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	25 710,00	0,00	0,00	0,00	25 710,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	1 457,94	0,00	0,00	0,00	1 457,94
75	Autres produits de gestion courante	0,00	7 351,99	0,00	0,00	0,00	7 351,99
752	Revenus des immeubles	0,00	7 350,00	0,00	0,00	0,00	7 350,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,99	0,00	0,00	0,00	1,99

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	95 521,97	2 331,37	0,00	0,00	0,00	97 853,34
7714	Recouvrements créances admises en non valeur	0,00	608,32	0,00	0,00	0,00	608,32
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	68,63	0,00	0,00	0,00	68,63
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 654,42	0,00	0,00	0,00	1 654,42
775	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	91 521,97	0,00	0,00	0,00	0,00	91 521,97
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		17 121 842,71	-3 084 245,99	-22 970,18	0,00	0,00	14 014 626,54

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		2 832 006,76	205 996,10	318 805,47	277 295,65	39 273,54	0,00	595,96	0,00	0,00
Réalisations		2 832 006,76	205 996,10	318 805,47	277 295,65	39 273,54	0,00	595,96	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 158 153,36	0,00	15 444,81	75 086,34	39 273,54	0,00	595,96	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 650,00	0,00	4 340,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	113 913,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	115 018,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	22,80	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	193,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	154,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	44 926,67	0,00	495,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	48 285,07	0,00	138,32	3 130,00	0,00	0,00	595,96	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	9 235,66	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	8 133,55	0,00	1 634,56	1 391,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	7 044,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	32 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	236 930,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 957,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	48 346,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	23 154,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 087,92	0,00	0,00	0,00	4 695,48	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	131 690,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	50 242,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	33 712,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 073,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	24 077,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	8 451,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	4 456,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	21 338,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	643,60	0,00	0,00	0,00	14 274,31	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 257,32	0,00	0,00	20 673,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	18 205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	5 911,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	7 271,49	0,00	139,30	391,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	608,50	0,00	8 696,51	0,00	19 980,95	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	30 734,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	85 590,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	658,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 517,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	10 351,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 090,44	0,00	0,00	2 907,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	53 042,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 619,43	0,00	0,00	1 137,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 630 351,89	0,00	303 360,66	202 209,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 906,60	0,00	3 070,60	1 824,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	705 046,53	0,00	142 172,44	95 182,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	12 701,50	0,00	2 238,11	2 684,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	175 889,88	0,00	25 070,72	29 950,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	147 621,64	0,00	56 900,43	24 632,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	158 060,76	0,00	30 515,95	18 370,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	198 657,58	0,00	42 488,80	29 027,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	33 282,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	13 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	53 000,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	3 824,17	0,00	903,19	536,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	59 678,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	27 864,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	28 751,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	43 501,51	205 996,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	180 778,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	0,00	258,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	11 574,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	13 384,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	507 088,25	0,00	36 611,28	0,00	0,00	0,00	46 027,96	0,00	0,00
	Réalisations	507 088,25	0,00	36 611,28	0,00	0,00	0,00	46 027,96	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	59 901,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	36 956,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	22 944,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	233 269,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 027,96	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 798,96	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 229,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	21,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	50 447,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 801,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	187 280,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	187 280,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	16 953,34	0,00	36 611,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7461	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	7 811,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	15 297,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	198,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	3 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	25 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	1 457,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 351,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	7 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 331,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	608,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	68,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 654,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-2 324 918,51	-205 996,10	-282 194,19	-277 295,65	-39 273,54	0,00	45 432,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		460 106,75	1 053,72	0,00	461 160,47
Réalizations		460 106,75	1 053,72	0,00	461 160,47
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	39 049,61	1 053,72	0,00	40 103,33
60612	Energie - Electricité	6 718,95	0,00	0,00	6 718,95
60632	Fournitures de petit équipement	1 720,11	0,00	0,00	1 720,11
60636	Vêtements de travail	10 479,72	0,00	0,00	10 479,72
6064	Fournitures administratives	363,20	0,00	0,00	363,20
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 053,72	0,00	1 053,72
6156	Maintenance	703,36	0,00	0,00	703,36
6188	Autres frais divers	16 843,53	0,00	0,00	16 843,53
6256	Missions	1 905,34	0,00	0,00	1 905,34
6262	Frais de télécommunications	59,40	0,00	0,00	59,40
6358	Autres droits	256,00	0,00	0,00	256,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	421 057,14	0,00	0,00	421 057,14
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 455,50	0,00	0,00	3 455,50
64111	Rémunération principale titulaires	223 842,30	0,00	0,00	223 842,30
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	5 591,14	0,00	0,00	5 591,14
64118	Autres indemnités titulaires	89 177,59	0,00	0,00	89 177,59
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	34 921,49	0,00	0,00	34 921,49
6453	Cotisations aux caisses de retraites	63 052,80	0,00	0,00	63 052,80
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL	1 016,32	0,00	0,00	1 016,32
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 422,73	0,00	0,00	6 422,73
Réalizations		6 422,73	0,00	0,00	6 422,73
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 422,73	0,00	0,00	6 422,73
7788	Produits exceptionnels divers	6 422,73	0,00	0,00	6 422,73
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-453 684,02	-1 053,72	0,00	-454 737,74

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES	737,49	0,00	459 369,26	0,00	0,00
	Réalisations	737,49	0,00	459 369,26	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	737,49	0,00	38 312,12	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	737,49	0,00	5 981,46	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	1 720,11	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	10 479,72	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	363,20	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	703,36	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	16 843,53	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	1 905,34	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	59,40	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	256,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	421 057,14	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	3 455,50	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	223 842,30	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	5 591,14	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	89 177,59	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	34 921,49	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	63 052,80	0,00	0,00
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL	0,00	0,00	1 016,32	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
RECETTES		0,00	0,00	6 422,73	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	6 422,73	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	6 422,73	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	6 422,73	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-737,49	0,00	-452 946,53	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		103 853,02	974 238,89	4 500,00	4 800,00	0,00	1 082 459,01	0,00	2 169 850,92
Réalizations		103 853,02	974 238,89	4 500,00	4 800,00	0,00	1 082 459,01	0,00	2 169 850,92
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	134,55	327 558,25	0,00	3 800,00	0,00	413 582,93	0,00	745 075,73
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	36 414,00	0,00	0,00	0,00	1 660,00	0,00	38 074,00
60612	Energie - Electricité	0,00	135 692,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 692,51
60613	Chauffage urbain	0,00	15 492,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 492,13
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299 209,69	0,00	299 209,69
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	684,15	0,00	0,00	0,00	420,18	0,00	1 104,33
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	780,00	0,00	780,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	14 345,89	0,00	0,00	0,00	8 063,50	0,00	22 409,39
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489,98	0,00	489,98
6067	Fournitures scolaires	0,00	54 731,76	0,00	0,00	0,00	297,27	0,00	55 029,03
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	8 941,25	0,00	0,00	0,00	1 056,00	0,00	9 997,25
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	20 199,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 199,41
6156	Maintenance	0,00	869,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	869,47
6182	Documentation générale et technique	0,00	832,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	832,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 543,00	0,00	2 543,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
6247	Transports collectifs	0,00	16 260,64	0,00	0,00	0,00	46 653,63	0,00	62 914,27
6256	Missions	134,55	452,92	0,00	0,00	0,00	693,28	0,00	1 280,75
6257	Réceptions	0,00	11 912,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 912,12
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	342,00	0,00	342,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	10 730,00	0,00	0,00	0,00	51 374,40	0,00	62 104,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	103 718,47	644 943,09	0,00	0,00	0,00	668 876,08	0,00	1 417 537,64
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	947,90	7 319,09	0,00	0,00	0,00	7 838,95	0,00	16 105,94
64111	Rémunération principale titulaires	60 430,01	300 237,10	0,00	0,00	0,00	29 344,72	0,00	390 011,83
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	582,75	5 367,58	0,00	0,00	0,00	470,26	0,00	6 420,59
64118	Autres indemnités titulaires	14 486,78	35 466,81	0,00	0,00	0,00	3 716,17	0,00	53 669,76
64131	Rémunérations non tit.	0,00	161 667,24	0,00	0,00	0,00	502 810,39	0,00	664 477,63
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 897,09	0,00	2 897,09
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 107,25	0,00	18 107,25

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 579,45	72 966,38	0,00	0,00	0,00	77 548,32	0,00	160 094,15
6453	Cotisations aux caisses de retraites	17 412,70	59 766,39	0,00	0,00	0,00	23 842,82	0,00	101 021,91
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	278,88	2 152,50	0,00	0,00	0,00	2 300,11	0,00	4 731,49
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 737,55	4 500,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	7 237,55
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	1 250,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00
65888	Autres	0,00	487,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	487,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	2 052,00	0,00	0,00	0,00	550 198,72	0,00	552 250,72
	Réalisations	0,00	2 052,00	0,00	0,00	0,00	550 198,72	0,00	552 250,72
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	419 290,75	0,00	419 290,75
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	419 290,75	0,00	419 290,75
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	2 052,00	0,00	0,00	0,00	130 307,97	0,00	132 359,97
74748	Participat° Autres communes	0,00	2 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 052,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 307,97	0,00	130 307,97
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	600,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	600,00

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-103 853.02	-972 186.89	-4 500.00	-4 800.00	0.00	-532 260.29	0.00	-1 617 600.20

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES	721 448.57	252 790.32	0.00	706 117.29	33 400.05	0.00	297.27	342 644.40
	Réalisations	721 448.57	252 790.32	0.00	706 117.29	33 400.05	0.00	297.27	342 644.40
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	76 505.48	251 052.77	0.00	367 257.17	33 400.05	0.00	297.27	12 628.44
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	36 414,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 660,00
60612	Energie - Electricité	35 090,39	100 602,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	4 316,12	11 176,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	297 923,75	0,00	0,00	0,00	1 285,94
60628	Autres fournitures non stockées	247,68	436,47	0,00	142,53	0,00	0,00	0,00	277,65
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	780,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 745,86	8 600,03	0,00	1 923,06	0,00	0,00	0,00	6 140,44
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	489,98	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	17 050,69	37 681,07	0,00	0,00	0,00	0,00	297,27	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 176,20	3 765,05	0,00	1 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 801,53	14 397,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	869,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	448,00	384,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 543,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 176,09	14 084,55	0,00	13 253,58	33 400,05	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	452,92	0,00	0,00	313,87	0,00	0,00	0,00	379,41
6257	Réceptions	0,00	11 912,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	342,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	10 730,00	0,00	51 374,40	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	644 943.09	0.00	0.00	338 860.12	0.00	0.00	0.00	330 015.96
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 319,09	0,00	0,00	4 068,08	0,00	0,00	0,00	3 770,87
64111	Rémunération principale titulaires	300 237,10	0,00	0,00	20 345,51	0,00	0,00	0,00	8 999,21
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	5 367,58	0,00	0,00	382,16	0,00	0,00	0,00	88,10
64118	Autres indemnités titulaires	35 466,81	0,00	0,00	2 651,63	0,00	0,00	0,00	1 064,54
64131	Rémunérations non tit.	161 667,24	0,00	0,00	256 050,39	0,00	0,00	0,00	246 760,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	1 920,66	0,00	0,00	0,00	976,43
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 107,25
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	72 966,38	0,00	0,00	40 268,04	0,00	0,00	0,00	37 280,28
6453	Cotisations aux caisses de retraites	59 766,39	0,00	0,00	11 977,12	0,00	0,00	0,00	11 865,70
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	2 152,50	0,00	0,00	1 196,53	0,00	0,00	0,00	1 103,58
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 737,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	487,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	2 052,00	0,00	337 805,55	4 563,00	0,00	0,00	207 830,17
Réalizations		0,00	2 052,00	0,00	337 805,55	4 563,00	0,00	0,00	207 830,17
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	337 805,55	3 963,00	0,00	0,00	77 522,20
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	337 805,55	3 963,00	0,00	0,00	77 522,20
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	2 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 307,97
74748	Participat° Autres communes	0,00	2 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 307,97
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-721 448,57	-250 738,32	0,00	-368 311,74	-28 837,05	0,00	-297,27	-134 814,23

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		316 841,93	713 790,98	109 926,66	1 202 196,12	0,00	2 342 755,69
Réalizations		316 841,93	713 790,98	109 926,66	1 202 196,12	0,00	2 342 755,69
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 948,07	16 824,56	109 926,66	982 183,64	0,00	1 110 882,93
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	15 463,33	40 569,10	0,00	56 032,43
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	6 157,58	0,00	6 157,58
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	1 779,60	0,00	1 779,60
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	345,61	3 872,75	26 388,99	0,00	30 607,35
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	527,52	0,00	527,52
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	11 742,93	0,00	0,00	11 742,93
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	226,00	0,00	226,00
6135	Locations mobilières	0,00	4 211,12	5 068,05	95 366,83	0,00	104 646,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	618,00	4 985,45	0,00	5 603,45
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	860,00	360,00	3 388,43	0,00	4 608,43
6156	Maintenance	0,00	0,00	334,80	16 457,77	0,00	16 792,57
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	1 596,00	0,00	1 596,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	12 029,22	0,00	12 029,22
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	2 514,00	52 192,52	574 015,64	0,00	628 722,16
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 163,66	0,00	9 896,00	0,00	11 059,66
6241	Transports de biens	0,00	0,00	16 980,00	0,00	0,00	16 980,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	410,70	0,00	410,70
6256	Missions	1 948,07	1 603,61	0,00	108,82	0,00	3 660,50
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	600,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	10,04	640,44	0,00	650,48
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 884,00	0,00	0,00	0,00	1 884,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	605,78	0,00	71 496,42	0,00	72 102,20
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 511,55	0,00	58 255,73	0,00	59 767,28
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	625,23	3 284,24	57 287,40	0,00	61 196,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	314 893,86	687 966,42	0,00	189 931,55	0,00	1 192 791,83
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 981,92	6 950,90	0,00	1 934,80	0,00	11 867,62
64111	Rémunération principale titulaires	170 180,36	317 437,90	0,00	74 130,19	0,00	561 748,45
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 620,98	4 339,41	0,00	641,10	0,00	7 601,49
64118	Autres indemnités titulaires	39 896,47	39 699,71	0,00	13 500,34	0,00	93 096,52
64131	Rémunérations non tit.	16 911,43	160 394,20	0,00	57 238,81	0,00	234 544,44
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 082,29	69 548,86	0,00	19 378,22	0,00	119 009,37
6453	Cotisations aux caisses de retraites	51 343,32	87 550,88	0,00	22 539,02	0,00	161 433,22
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	877,09	2 044,56	0,00	569,07	0,00	3 490,72

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	9 000,00	0,00	18 000,00	0,00	27 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	9 000,00	0,00	18 000,00	0,00	27 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	12 080,93	0,00	12 080,93
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	2 425,00	0,00	2 425,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	9 655,93	0,00	9 655,93
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	193 453,50	13 075,00	338 264,21	0,00	544 792,71
Réalizations		0,00	193 453,50	13 075,00	338 264,21	0,00	544 792,71
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	128 879,00	6 625,00	291 655,37	0,00	427 159,37
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	8 766,50	0,00	8 766,50
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	128 879,00	6 625,00	280 353,55	0,00	415 857,55
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	2 348,34	0,00	2 348,34
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	186,98	0,00	186,98
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	9 029,50	0,00	9 029,50
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	9 029,50	0,00	9 029,50
74	Dotations et participations	0,00	64 574,50	0,00	1 000,00	0,00	65 574,50
7473	Participat° Départements	0,00	55 600,00	0,00	1 000,00	0,00	56 600,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	8 974,50	0,00	0,00	0,00	8 974,50
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	19 747,00	0,00	19 747,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	19 747,00	0,00	19 747,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	6 450,00	16 832,34	0,00	23 282,34
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	6 450,00	0,00	0,00	6 450,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	16 832,34	0,00	16 832,34
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-316 841,93	-520 337,48	-96 851,66	-863 931,91	0,00	-1 797 962,98

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES		713 790,98	0,00	0,00	0,00	11 742,93	0,00	0,00	98 183,73

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	Réalisations	713 790,98	0,00	0,00	0,00	11 742,93	0,00	0,00	98 183,73
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	16 824,56	0,00	0,00	0,00	11 742,93	0,00	0,00	98 183,73
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 463,33
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	345,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 872,75
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	11 742,93	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	4 211,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 068,05
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	618,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334,80
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 192,52
6236	Catalogues et imprimés	1 163,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 980,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 603,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,04
6281	Concours divers (cotisations)	1 884,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	605,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 511,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	625,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 284,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	687 966,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 950,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	317 437,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	4 339,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	39 699,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	160 394,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	69 548,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	87 550,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	2 044,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	193 453,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 075,00
	Réalisations	193 453,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 075,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	128 879,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 625,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	128 879,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 625,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	64 574,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	55 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	8 974,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 450,00
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 450,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-520 337,48	0,00	0,00	0,00	-11 742,93	0,00	0,00	-85 108,73

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		166 190,03	507 297,62	425 162,59	0,00	1 098 650,24
Réalisations		166 190,03	507 297,62	425 162,59	0,00	1 098 650,24
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	152,05	225 897,62	105 055,06	0,00	331 104,73
60612	Energie - Electricité	0,00	147 743,70	28 788,42	0,00	176 532,12
60623	Alimentation	0,00	0,00	37 577,05	0,00	37 577,05
60624	Produits de traitement	0,00	4 205,18	0,00	0,00	4 205,18
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	71,11	0,00	71,11
60631	Fournitures d'entretien	0,00	126,00	1 450,91	0,00	1 576,91
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	15 165,78	8 988,12	0,00	24 153,90
60636	Vêtements de travail	0,00	238,80	517,53	0,00	756,33
6135	Locations mobilières	0,00	948,00	0,00	0,00	948,00
61521	Entretien terrains	0,00	7 719,60	0,00	0,00	7 719,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	32 763,00	5 016,96	0,00	37 779,96
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	1 320,00	240,00	0,00	1 560,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	2 057,00	0,00	2 057,00
6188	Autres frais divers	0,00	6 400,00	13 612,29	0,00	20 012,29
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	6 222,92	433,00	0,00	6 655,92
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	3 699,27	0,00	3 699,27
6256	Missions	152,05	0,00	191,90	0,00	343,95
6257	Réceptions	0,00	3 044,64	0,00	0,00	3 044,64
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	2 011,50	0,00	2 011,50
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	400,00	0,00	400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	166 037,98	0,00	152 972,13	0,00	319 010,11
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 491,15	0,00	1 328,09	0,00	2 819,24
64111	Rémunération principale titulaires	79 767,01	0,00	63 964,09	0,00	143 731,10
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 284,80	0,00	589,84	0,00	2 874,64
64118	Autres indemnités titulaires	26 676,42	0,00	21 413,06	0,00	48 089,48
64131	Rémunérations non tit.	15 722,23	0,00	33 244,75	0,00	48 966,98
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	53,03	0,00	53,03
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 022,32	0,00	13 353,71	0,00	28 376,03
6453	Cotisations aux caisses de retraites	24 635,41	0,00	18 634,86	0,00	43 270,27
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL	438,64	0,00	390,70	0,00	829,34
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	281 400,00	167 135,40	0,00	448 535,40
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	281 400,00	167 135,40	0,00	448 535,40

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 000,00	25 564,18	319 240,12	0,00	347 804,30
	Réalisations	3 000,00	25 564,18	319 240,12	0,00	347 804,30
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	91 636,90	0,00	91 636,90
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	1 320,50	0,00	1 320,50
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	90 316,40	0,00	90 316,40
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	25 564,18	227 603,22	0,00	253 167,40
7473	Participat° Départements	0,00	25 564,18	0,00	0,00	25 564,18
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	227 603,22	0,00	227 603,22
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
774	Subventions exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-163 190,03	-481 733,44	-105 922,47	0,00	-750 845,94

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		126 023,51	58 468,05	0,00	24 253,04	298 553,02	255 142,27	16 856,20	34 557,54
	Réalisations	126 023,51	58 468,05	0,00	24 253,04	298 553,02	255 142,27	16 856,20	34 557,54
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	126 023,51	58 468,05	0,00	24 253,04	17 153,02	100 142,27	4 720,80	0,09
60612	Energie - Electricité	96 214,34	37 001,95	0,00	14 527,41	0,00	28 788,33	0,00	0,09
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 619,59	1 957,46	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	4 205,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71,11	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	126,00	0,00	0,00	0,00	1 450,91	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 957,97	4 861,92	0,00	1 047,23	298,66	8 075,31	912,81	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	238,80	0,00	517,53	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	948,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	4 740,00	0,00	2 979,60	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 851,20	6 753,00	0,00	5 158,80	0,00	5 016,96	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	780,00	0,00	540,00	0,00	240,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 057,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00	13 612,29	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	6 222,92	0,00	433,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 699,27	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 044,64	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 511,50	500,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 557,45
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	326,18
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 047,68
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53,03
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 238,66
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	795,87
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96,03
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	281 400,00	155 000,00	12 135,40	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	281 400,00	155 000,00	12 135,40	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	22 838,08	0,00	0,00	2 726,10	0,00	129 757,44	189 482,68	0,00
	Réalisations	22 838,08	0,00	0,00	2 726,10	0,00	129 757,44	189 482,68	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 636,90	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 320,50	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 316,40	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	22 838,08	0,00	0,00	2 726,10	0,00	38 120,54	189 482,68	0,00
7473	Participat° Départements	22 838,08	0,00	0,00	2 726,10	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 120,54	189 482,68	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-103 185,43	-58 468,05	0,00	-21 526,94	-298 553,02	-125 384,83	172 626,48	-34 557,54

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES	40 700,00	900 138,18	0,00	940 838,18
	Réalisations	40 700,00	900 138,18	0,00	940 838,18
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	78 742,29	0,00	78 742,29
60611	Eau et assainissement	0,00	198,74	0,00	198,74
60612	Energie - Electricité	0,00	10 075,89	0,00	10 075,89
60613	Chauffage urbain	0,00	2 860,88	0,00	2 860,88
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	5 873,18	0,00	5 873,18
6064	Fournitures administratives	0,00	271,58	0,00	271,58
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	2 554,04	0,00	2 554,04
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	3 154,80	0,00	3 154,80
61551	Entretien matériel roulant	0,00	1 021,28	0,00	1 021,28
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	6 189,13	0,00	6 189,13
6156	Maintenance	0,00	2 868,09	0,00	2 868,09
6182	Documentation générale et technique	0,00	785,00	0,00	785,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	5 917,67	0,00	5 917,67
6256	Missions	0,00	195,66	0,00	195,66
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 311,94	0,00	1 311,94
62873	Remb. frais au CCAS	0,00	21 735,00	0,00	21 735,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	13 343,81	0,00	13 343,81
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	385,60	0,00	385,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	344 664,45	0,00	344 664,45
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	3 448,66	0,00	3 448,66
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	156 456,00	0,00	156 456,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	1 945,05	0,00	1 945,05
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	32 731,33	0,00	32 731,33
64131	Rémunérations non tit.	0,00	57 927,94	0,00	57 927,94
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	12 276,56	0,00	12 276,56
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	34 374,45	0,00	34 374,45
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	44 490,22	0,00	44 490,22
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL	0,00	1 014,24	0,00	1 014,24
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 700,00	476 531,44	0,00	517 231,44
65548	Autres contributions	40 700,00	0,00	0,00	40 700,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	110 000,00	0,00	110 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	366 531,44	0,00	366 531,44

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	200,00	0,00	200,00
6713	Secours et dots	0,00	200,00	0,00	200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	14 300,00	0,00	14 300,00
Réalizations		0,00	14 300,00	0,00	14 300,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	5 100,00	0,00	5 100,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	5 100,00	0,00	5 100,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	6 400,00	0,00	6 400,00
74718	Autres participations Etat	0,00	6 400,00	0,00	6 400,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 800,00	0,00	2 800,00
752	Revenus des immeubles	0,00	2 800,00	0,00	2 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-40 700,00	-885 838,18	0,00	-926 538,18

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		40 700,00	0,00	0,00	585 095,47	0,00	0,00	0,00	315 042,71
Réalizations		40 700,00	0,00	0,00	585 095,47	0,00	0,00	0,00	315 042,71
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	57 186,02	0,00	0,00	0,00	21 556,27
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	198,74	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	5 321,46	0,00	0,00	0,00	4 754,43
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 860,88
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	2 514,31	0,00	0,00	0,00	3 358,87
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	271,58	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	2 554,04	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 154,80
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 021,28
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	339,47	0,00	0,00	0,00	5 849,66
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	2 311,74	0,00	0,00	0,00	556,35
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	785,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	5 917,67	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	195,66	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	1 311,94	0,00	0,00	0,00	0,00
62873	Remb. frais au CCAS	0,00	0,00	0,00	21 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	13 343,81	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	385,60	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	344 664,45	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	3 448,66	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	156 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	1 945,05	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	32 731,33	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	57 927,94	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	12 276,56	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	34 374,45	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	44 490,22	0,00	0,00	0,00	0,00
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	0,00	0,00	0,00	1 014,24	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 700,00	0,00	0,00	183 045,00	0,00	0,00	0,00	293 486,44
65548	Autres contributions	40 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	73 045,00	0,00	0,00	0,00	293 486,44
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6713	Secours et dots	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	14 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	14 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	0,00	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	6 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	6 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-40 700,00	0,00	0,00	-570 795,47	0,00	0,00	0,00	-315 042,71

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	65 693,82	0,00	0,00	0,00	0,00	65 693,82
Réalizations		0,00	65 693,82	0,00	0,00	0,00	0,00	65 693,82
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	65 693,82	0,00	0,00	0,00	0,00	65 693,82
60612	Energie - Electricité	0,00	6 053,15	0,00	0,00	0,00	0,00	6 053,15
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 380,60	0,00	0,00	0,00	0,00	1 380,60
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	56 068,84	0,00	0,00	0,00	0,00	56 068,84
6247	Transports collectifs	0,00	351,23	0,00	0,00	0,00	0,00	351,23
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 480,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-65 693,82	0,00	0,00	0,00	0,00	-65 693,82

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		11 663,32	0,00	0,00	0,00	0,00	11 663,32
Réalizations		11 663,32	0,00	0,00	0,00	0,00	11 663,32
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 223,32	0,00	0,00	0,00	0,00	1 223,32
60612	Energie - Electricité	1 223,32	0,00	0,00	0,00	0,00	1 223,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 440,00
6714	Bourses et prix	10 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 440,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		53 161,50	0,00	0,00	0,00	0,00	53 161,50
Réalizations		53 161,50	0,00	0,00	0,00	0,00	53 161,50
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	53 161,50	0,00	0,00	0,00	0,00	53 161,50
752	Revenus des immeubles	53 161,50	0,00	0,00	0,00	0,00	53 161,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		41 498,18	0,00	0,00	0,00	0,00	41 498,18

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		1 905 533,94	2 004 106,60	66 763,93	0,00	3 976 404,47
Réalisations		1 905 533,94	2 004 106,60	66 763,93	0,00	3 976 404,47
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	384 806,34	241 636,91	13 906,49	0,00	640 349,74
60611	Eau et assainissement	75 360,89	0,00	0,00	0,00	75 360,89
60612	Energie - Electricité	243 564,51	18 700,01	0,00	0,00	262 264,52
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	327,42	0,00	0,00	327,42
60631	Fournitures d'entretien	230,88	0,00	0,00	0,00	230,88
60632	Fournitures de petit équipement	28 144,95	26 636,98	0,01	0,00	54 781,94
60633	Fournitures de voirie	0,00	23 461,44	0,00	0,00	23 461,44
6064	Fournitures administratives	0,00	398,64	0,00	0,00	398,64
6068	Autres matières et fournitures	0,00	38 720,13	0,00	0,00	38 720,13
61521	Entretien terrains	0,00	95 889,60	0,00	0,00	95 889,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	571,20	0,00	0,00	571,20
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	4 620,84	0,00	0,00	4 620,84
61551	Entretien matériel roulant	5 956,83	2 096,13	0,00	0,00	8 052,96
61558	Entretien autres biens mobiliers	456,00	18 132,85	0,00	0,00	18 588,85
6156	Maintenance	16 658,00	3 729,76	0,00	0,00	20 387,76
617	Etudes et recherches	708,00	0,00	0,00	0,00	708,00
6188	Autres frais divers	3 553,20	0,00	0,00	0,00	3 553,20
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 197,36	0,00	0,00	1 197,36
6231	Annonces et insertions	0,00	494,35	0,00	0,00	494,35
6256	Missions	1 469,08	85,40	0,00	0,00	1 554,48
6281	Concours divers (cotisations)	8 704,00	0,00	0,00	0,00	8 704,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	11 406,48	0,00	11 406,48
6288	Autres services extérieurs	0,00	6 574,80	2 500,00	0,00	9 074,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 516 552,71	1 401 967,15	0,00	0,00	2 918 519,86
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 012,15	13 013,15	0,00	0,00	27 025,30
64111	Rémunération principale titulaires	814 204,33	701 350,76	0,00	0,00	1 515 555,09
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	20 236,18	14 416,61	0,00	0,00	34 652,79
64118	Autres indemnités titulaires	177 742,71	139 224,47	0,00	0,00	316 967,18
64131	Rémunérations non tit.	106 638,57	199 806,29	0,00	0,00	306 444,86
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,07	0,00	0,00	0,07
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	141 306,84	130 898,84	0,00	0,00	272 205,68
6453	Cotisations aux caisses de retraites	238 290,50	199 422,92	0,00	0,00	437 713,42
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	4 121,43	3 834,04	0,00	0,00	7 955,47
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	359 745,22	0,00	0,00	359 745,22
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	353 054,22	0,00	0,00	353 054,22

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	6 691,00	0,00	0,00	6 691,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	23 200,64	0,00	23 200,64
65548	Autres contributions	0,00	0,00	18 800,64	0,00	18 800,64
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	4 400,00	0,00	4 400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	4 174,89	757,32	0,00	0,00	4 932,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	903,01	0,00	0,00	903,01
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-145,69	0,00	0,00	-145,69
6618	Intérêts des autres dettes	4 174,89	0,00	0,00	0,00	4 174,89
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	29 656,80	0,00	29 656,80
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	29 656,80	0,00	29 656,80
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 633,00	440 819,76	6 053,05	0,00	455 505,81
Réalizations		8 633,00	440 819,76	6 053,05	0,00	455 505,81
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	217 395,22	0,00	0,00	217 395,22
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	217 395,22	0,00	0,00	217 395,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	8 633,00	75 289,34	1 405,10	0,00	85 327,44
70323	Redev. occupat° domaine public communal	8 633,00	74 754,07	0,00	0,00	83 387,07
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	0,00	1 405,10	0,00	1 405,10
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	535,27	0,00	0,00	535,27
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	9 785,20	4 647,95	0,00	14 433,15
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	3 032,54	0,00	3 032,54
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	9 785,20	1 615,41	0,00	11 400,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	138 350,00	0,00	0,00	138 350,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	138 350,00	0,00	0,00	138 350,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-1 896 900,94	-1 563 286,84	-60 710,88	0,00	-3 520 898,66

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES		639 046,00	75 360,89	0,00	359 115,89	258 521,55	0,00	573 489,61
Réalizations		639 046,00	75 360,89	0,00	359 115,89	258 521,55	0,00	573 489,61
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
011	Charges à caractère général	13 123,21	75 360,89	0,00	37 231,71	258 521,55	0,00	568,98
60611	Eau et assainissement	0,00	75 360,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	243 564,51	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	230,88	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 519,11	0,00	0,00	20 056,00	4 569,84	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	5 956,83	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	456,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	10 280,00	6 378,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	708,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	3 553,20	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	900,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	568,98
6281	Concours divers (cotisations)	8 704,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	621 747,90	0,00	0,00	321 884,18	0,00	0,00	572 920,63
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 849,96	0,00	0,00	2 973,22	0,00	0,00	5 188,97
64111	Rémunération principale titulaires	320 047,60	0,00	0,00	176 442,89	0,00	0,00	317 713,84
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	5 219,53	0,00	0,00	9 975,20	0,00	0,00	5 041,45
64118	Autres indemnités titulaires	76 635,62	0,00	0,00	32 730,61	0,00	0,00	68 376,48
64131	Rémunérations non tit.	55 815,52	0,00	0,00	17 393,75	0,00	0,00	33 429,30
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	58 980,42	0,00	0,00	29 992,64	0,00	0,00	52 333,78
6453	Cotisations aux caisses de retraites	97 478,64	0,00	0,00	51 501,37	0,00	0,00	89 310,49
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	1 720,61	0,00	0,00	874,50	0,00	0,00	1 526,32
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	4 174,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	4 174,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	8 633,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	8 633,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	8 633,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	8 633,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public			
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		-639 046,00	-75 360,89	0,00	-359 115,89	-249 888,55	0,00	-573 489,61	

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		678 589,10	0,00	43 080,86	907 479,23	374 957,41	30 900,64	0,00	24 456,81	11 406,48
Réalizations		678 589,10	0,00	43 080,86	907 479,23	374 957,41	30 900,64	0,00	24 456,81	11 406,48
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	13 177,97	0,00	43 080,86	170 923,21	14 454,87	2 500,00	0,00	0,01	11 406,48
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	2 664,94	8 155,00	7 880,07	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	327,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 553,46	0,00	7 267,00	16 816,52	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	23 461,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	398,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	38 720,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	8 361,60	0,00	0,00	87 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	571,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	4 620,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	2 096,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	4 668,00	13 464,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	3 729,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 197,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	494,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	85,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 406,48
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	6 574,80	2 500,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	665 411,13	0,00	0,00	736 556,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 730,09	0,00	0,00	7 283,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	379 325,06	0,00	0,00	322 025,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	7 015,08	0,00	0,00	7 401,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
64118	Autres indemnités titulaires	75 754,35	0,00	0,00	63 470,12	0,00	0,00	0,00	0,00		
64131	Rémunérations non tit.	37 162,39	0,00	0,00	162 643,90	0,00	0,00	0,00	0,00		
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	57 793,64	0,00	0,00	73 105,20	0,00	0,00	0,00	0,00		
6453	Cotisations aux caisses de retraites	100 943,27	0,00	0,00	98 479,65	0,00	0,00	0,00	0,00		
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	1 687,25	0,00	0,00	2 146,79	0,00	0,00	0,00	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	359 745,22	0,00	0,00	0,00		
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00	0,00	353 054,22	0,00	0,00	0,00		
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 691,00	0,00	0,00	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 200,64	0,00	0,00		
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 800,64	0,00	0,00		
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00	0,00	0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	757,32	0,00	0,00	0,00		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	903,01	0,00	0,00	0,00		
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	-145,69	0,00	0,00	0,00		
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00	0,00	24 456,80		
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00	0,00	24 456,80		
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	82 320,47	2 754,07	355 745,22	6 053,05	0,00	0,00		
Réalisations		0,00	0,00	82 320,47	2 754,07	355 745,22	6 053,05	0,00	0,00		
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	217 395,22	0,00	0,00	0,00		
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	217 395,22	0,00	0,00	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	72 535,27	2 754,07	0,00	1 405,10	0,00	0,00		
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	72 000,00	2 754,07	0,00	0,00	0,00	0,00		
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 405,10	0,00	0,00		
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	535,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	9 785,20	0,00	0,00	4 647,95	0,00	0,00		

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 032,54	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	9 785,20	0,00	0,00	1 615,41	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	138 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	138 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-678 589,10	0,00	39 239,61	-904 725,16	-19 212,19	-24 847,59	0,00	-24 456,81	-11 406,48

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	10 701,20	0,00	15 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 123,20
Réalizations		0,00	10 701,20	0,00	15 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 123,20
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	15 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 422,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	913,00	0,00	0,00	0,00	0,00	913,00

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	14 509,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 509,00
73	Impôts et taxes	0,00	10 701,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 701,20
7336	Droits de place	0,00	10 701,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 701,20
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	10 701,20	0,00	15 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 123,20

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		2 479 624,38	402 738,95	0,00	0,00	0,00	2 882 363,33
Réalizations		2 479 624,38	261 458,27	0,00	0,00	0,00	2 741 082,65
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	652 122,90	0,00	0,00	0,00	0,00	652 122,90
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	32 597,81	0,00	0,00	0,00	0,00	32 597,81
13918	Autres subventions d'équipement	2 364,64	0,00	0,00	0,00	0,00	2 364,64
2128	Autres agencements et aménagements	122,14	0,00	0,00	0,00	0,00	122,14
2135	Installations générales, agencements	3 814,29	0,00	0,00	0,00	0,00	3 814,29
2151	Réseaux de voirie	6 089,38	0,00	0,00	0,00	0,00	6 089,38
21578	Autre matériel et outillage de voirie	358,89	0,00	0,00	0,00	0,00	358,89
2188	Autres immobilisations corporelles	3 005,69	0,00	0,00	0,00	0,00	3 005,69
4962	Prov. dépréc. comptes débiteurs divers	16 842,78	0,00	0,00	0,00	0,00	16 842,78
041	Opérations patrimoniales	105 620,13	0,00	0,00	0,00	0,00	105 620,13
2111	Terrains nus	105 620,13	0,00	0,00	0,00	0,00	105 620,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	88 971,96	0,00	0,00	0,00	0,00	88 971,96
10226	Taxe d'aménagement	28 971,96	0,00	0,00	0,00	0,00	28 971,96
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 600 311,58	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 311,58
1641	Emprunts en euros	1 600 311,58	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 311,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	51 529,94	0,00	0,00	0,00	51 529,94
2031	Frais d'études	0,00	2 640,00	0,00	0,00	0,00	2 640,00
2033	Frais d'insertion	0,00	5 133,51	0,00	0,00	0,00	5 133,51
2051	Concessions, droits similaires	0,00	43 756,43	0,00	0,00	0,00	43 756,43
204	Subventions d'équipement versées	0,00	45,16	0,00	0,00	0,00	45,16
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	45,16	0,00	0,00	0,00	45,16
21	Immobilisations corporelles	0,00	140 391,43	0,00	0,00	0,00	140 391,43
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	3 972,89	0,00	0,00	0,00	3 972,89
21311	Hôtel de ville	0,00	399,60	0,00	0,00	0,00	399,60
2135	Installations générales, agencements	0,00	29 147,28	0,00	0,00	0,00	29 147,28
21571	Matériel roulant	0,00	12 017,84	0,00	0,00	0,00	12 017,84

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	15 314,33	0,00	0,00	0,00	15 314,33
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	34 423,07	0,00	0,00	0,00	34 423,07
2184	Mobilier	0,00	18 709,07	0,00	0,00	0,00	18 709,07
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	26 407,35	0,00	0,00	0,00	26 407,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	69 491,74	0,00	0,00	0,00	69 491,74
2313	Constructions	0,00	64 498,24	0,00	0,00	0,00	64 498,24
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	4 993,50	0,00	0,00	0,00	4 993,50
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	141 280,68	0,00	0,00	0,00	141 280,68
RECETTES (2)		3 994 978,49	0,00	0,00	0,00	0,00	3 994 978,49
Réalisations		3 994 978,49	0,00	0,00	0,00	0,00	3 994 978,49
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 433 074,07	0,00	0,00	0,00	0,00	1 433 074,07
15112	Provisions pour litiges	15 825,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 825,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	43 766,06	0,00	0,00	0,00	0,00	43 766,06
28031	Frais d'études	44 547,23	0,00	0,00	0,00	0,00	44 547,23
28033	Frais d'insertion	1 862,63	0,00	0,00	0,00	0,00	1 862,63
28051	Concessions et droits similaires	17 043,61	0,00	0,00	0,00	0,00	17 043,61
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 951,76	0,00	0,00	0,00	0,00	2 951,76
28128	Autres aménagements de terrains	248 340,38	0,00	0,00	0,00	0,00	248 340,38
28152	Installations de voirie	573 907,84	0,00	0,00	0,00	0,00	573 907,84
281538	Autres réseaux	1 195,78	0,00	0,00	0,00	0,00	1 195,78
281568	Autres matériels, outillages incendie	30 431,05	0,00	0,00	0,00	0,00	30 431,05
281571	Matériel roulant	73 839,93	0,00	0,00	0,00	0,00	73 839,93
281578	Autre matériel et outillage de voirie	14 578,05	0,00	0,00	0,00	0,00	14 578,05
28158	Autres installat°, matériel et outillage	68 985,14	0,00	0,00	0,00	0,00	68 985,14
2817534	Réseaux d'électrification (m. à dispo)	359,40	0,00	0,00	0,00	0,00	359,40
28182	Matériel de transport	12 316,85	0,00	0,00	0,00	0,00	12 316,85
28183	Matériel de bureau et informatique	83 394,22	0,00	0,00	0,00	0,00	83 394,22
28184	Mobilier	24 511,16	0,00	0,00	0,00	0,00	24 511,16
28188	Autres immo. corporelles	169 848,53	0,00	0,00	0,00	0,00	169 848,53
4962	Prov. dépréc. comptes débiteurs divers	5 369,45	0,00	0,00	0,00	0,00	5 369,45
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 009 694,42	0,00	0,00	0,00	0,00	2 009 694,42
10222	FCTVA	272 446,82	0,00	0,00	0,00	0,00	272 446,82

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
10226	Taxe d'aménagement	70 011,02	0,00	0,00	0,00	0,00	70 011,02
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 667 236,58	0,00	0,00	0,00	0,00	1 667 236,58
13	Subventions d'investissement	52 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 210,00
1342	Amendes de police non transférable	52 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 210,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		1 515 354,11	-402 738,95	0,00	0,00	0,00	1 112 615,16

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		398 985,75	0,00	0,00	300,80	0,00	0,00	3 452,40	0,00	0,00
Réalizations		258 005,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 452,40	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4962	Prov. dépréc. comptes débiteurs divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	51 529,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 133,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	43 756,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	45,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	45,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	136 939,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 452,40	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	520,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 452,40	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	399,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	29 147,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	12 017,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 314,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	34 423,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	18 709,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
2188	Autres immobilisations corporelles	26 407,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 491,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	64 498,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 993,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		140 979,88	0,00	0,00	300,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15112	Provisions pour litiges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée	
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2817534	Réseaux d'électrification (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4962	Prov. dépréc. comptes débiteurs divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-398 985,75	0,00	0,00	-300,80	0,00	0,00	-3 452,40	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		67 609,72	0,00	0,00	67 609,72
Réalizations		61 955,21	0,00	0,00	61 955,21
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	61 955,21	0,00	0,00	61 955,21
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 347,70	0,00	0,00	1 347,70
2188	Autres immobilisations corporelles	60 607,51	0,00	0,00	60 607,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		5 654,51	0,00	0,00	5 654,51
RECETTES (2)		9 151,75	0,00	0,00	9 151,75
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		9 151,75	0,00	0,00	9 151,75
SOLDE (2)		-58 457,97	0,00	0,00	-58 457,97

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	67 609,72	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	61 955,21	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	61 955,21	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	1 347,70	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	60 607,51	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	5 654,51	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	9 151,75	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	9 151,75	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-58 457,97	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 110 125,64	10 000,00	0,00	0,00	9 324,68	0,00	1 129 450,32
Réalizations		0,00	1 091 958,00	10 000,00	0,00	0,00	9 324,68	0,00	1 111 282,68
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	192 005,59	0,00	0,00	0,00	9 324,68	0,00	201 330,27
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	45 347,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 347,40
21312	Bâtiments scolaires	0,00	11 740,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 740,56
2135	Installations générales, agencements	0,00	8 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 304,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	13 341,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 341,72
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	41 626,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 626,15
2184	Mobilier	0,00	1 720,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 720,17
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	69 925,59	0,00	0,00	0,00	9 324,68	0,00	79 250,27
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	899 952,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	899 952,41

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	132 631,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 631,66
2313	Constructions	0,00	767 320,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	767 320,75
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	18 167,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 167,64
RECETTES (2)		0,00	294 741,17	0,00	0,00	0,00	9 230,00	0,00	303 971,17
Réalizations		0,00	145 773,67	0,00	0,00	0,00	9 230,00	0,00	155 003,67
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	145 773,67	0,00	0,00	0,00	9 230,00	0,00	155 003,67
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 230,00	0,00	9 230,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	11 976,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 976,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	10 756,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 756,83
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	97 376,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 376,34
1348	Autres fonds non transférables	0,00	25 664,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 664,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	148 967,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 967,50
SOLDE (2)		0,00	-815 384,47	-10 000,00	0,00	0,00	-94,68	0,00	-825 479,15

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		364 998,45	745 127,19	0,00	9 021,60	0,00	0,00	0,00	303,08
Réalizations		359 015,50	732 942,50	0,00	9 021,60	0,00	0,00	0,00	303,08
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	118 290,86	73 714,73	0,00	9 021,60	0,00	0,00	0,00	303,08
2128	Autres agencements et aménagements	45 347,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	5 937,30	5 803,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 340,00	2 964,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 765,00	8 576,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	41 626,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	292,10	1 428,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	56 609,06	13 316,53	0,00	9 021,60	0,00	0,00	0,00	303,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	240 724,64	659 227,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	132 631,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	240 724,64	526 596,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	5 982,95	12 184,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	10 000,00	272 765,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 230,00
	Réalizations	0,00	133 797,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 230,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	133 797,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 230,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 230,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	10 756,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	97 376,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	25 664,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	10 000,00	138 967,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-354 998,45	-472 362,02	0,00	-9 021,60	0,00	0,00	0,00	8 926,92

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	55 535,67	9 044,88	76 910,79	0,00	141 491,34
Réalizations		0,00	6 051,65	4 563,60	46 750,39	0,00	57 365,64
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	343,02	0,00	0,00	0,00	343,02
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	343,02	0,00	0,00	0,00	343,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	3 200,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	3 200,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 708,63	4 563,60	43 550,39	0,00	53 822,62
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	1 699,47	0,00	1 699,47
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	3 465,60	0,00	3 465,60
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	2 453,78	0,00	2 453,78
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	758,13	0,00	758,13
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 708,63	4 563,60	35 173,41	0,00	45 445,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	49 484,02	4 481,28	30 160,40	0,00	84 125,70
RECETTES (2)		0,00	457,68	0,00	0,00	0,00	457,68
Réalizations		0,00	457,68	0,00	0,00	0,00	457,68

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	457,68	0,00	0,00	0,00	457,68
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	457,68	0,00	0,00	0,00	457,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-55 077,99	-9 044,88	-76 910,79	0,00	-141 033,66

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		55 535,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 044,88
Réalizations		6 051,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 563,60
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	343,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	343,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
21	Immobilisations corporelles	5 708,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 563,60
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 708,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 563,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		49 484,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 481,28
RECETTES (2)		457,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		457,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	457,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	457,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-55 077,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-9 044,88

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	264 447,78	345 206,85	0,00	609 654,63
	Réalisations	0,00	232 597,70	106 986,38	0,00	339 584,08
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	97 825,12	0,00	0,00	97 825,12
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	6 186,00	0,00	0,00	6 186,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	20 193,00	0,00	0,00	20 193,00
2138	Autres constructions	0,00	47 705,08	0,00	0,00	47 705,08
2152	Installations de voirie	0,00	94,80	0,00	0,00	94,80
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	8 707,20	0,00	0,00	8 707,20
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	6 261,42	0,00	0,00	6 261,42
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	8 677,62	0,00	0,00	8 677,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	134 772,58	106 986,38	0,00	241 758,96
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	42 585,60	0,00	0,00	42 585,60
2313	Constructions	0,00	70 346,98	106 986,38	0,00	177 333,36
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	21 840,00	0,00	0,00	21 840,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	31 850,08	238 220,47	0,00	270 070,55
	RECETTES (2)	0,00	41 325,05	0,00	0,00	41 325,05

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Réalisations	0,00	26 325,05	0,00	0,00	26 325,05
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	26 325,05	0,00	0,00	26 325,05
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	14 797,49	0,00	0,00	14 797,49
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	11 527,56	0,00	0,00	11 527,56
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
	SOLDE (2)	0,00	-223 122,73	-345 206,85	0,00	-568 329,58

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	118 393,23	131 662,47	0,00	14 392,08	0,00	345 206,85	0,00	0,00
	Réalisations	101 504,19	127 715,51	0,00	3 378,00	0,00	106 986,38	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
21	Immobilisations corporelles	37 440,40	57 006,72	0,00	3 378,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	2 808,00	0,00	3 378,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	20 193,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	15 195,87	32 509,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	94,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	8 707,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	6 261,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 051,53	6 626,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	64 063,79	70 708,79	0,00	0,00	0,00	106 986,38	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	42 585,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	64 063,79	6 283,19	0,00	0,00	0,00	106 986,38	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	21 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	16 889,04	3 946,96	0,00	11 014,08	0,00	238 220,47	0,00	0,00
	RECETTES (2)	14 797,49	26 527,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	14 797,49	11 527,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	14 797,49	11 527,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	14 797,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	11 527,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-103 595,74	-105 134,91	0,00	-14 392,08	0,00	-345 206,85	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	4 326,98	0,00	4 326,98
Réalizations		0,00	713,30	0,00	713,30
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	713,30	0,00	713,30
2135	Installations générales, agencements	0,00	475,70	0,00	475,70
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	237,60	0,00	237,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	3 613,68	0,00	3 613,68
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-4 326,98	0,00	-4 326,98

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	237,60	0,00	0,00	0,00	4 089,38
Réalizations		0,00	0,00	0,00	237,60	0,00	0,00	0,00	475,70
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	237,60	0,00	0,00	0,00	475,70
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	475,70
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	237,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 613,68

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	-237,60	0,00	0,00	0,00	-4 089,38

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		422 629,55	1 772 069,60	81 165,52	0,00	2 275 864,67
Réalizations		352 066,57	879 028,41	8 489,10	0,00	1 239 584,08
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	217 395,22	0,00	0,00	217 395,22
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	217 395,22	0,00	0,00	217 395,22
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	104 372,13	17 738,31	0,00	0,00	122 110,44
1641	Emprunts en euros	0,00	17 718,31	0,00	0,00	17 718,31
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	104 372,13	0,00	0,00	0,00	104 372,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	16 845,00	0,00	0,00	16 845,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	8 163,00	0,00	0,00	8 163,00
2031	Frais d'études	0,00	8 682,00	0,00	0,00	8 682,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	26 250,00	0,00	0,00	26 250,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	26 250,00	0,00	0,00	26 250,00
21	Immobilisations corporelles	234 539,52	264 275,69	0,00	0,00	498 815,21
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	32 775,16	0,00	0,00	32 775,16
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	7 917,60	0,00	0,00	7 917,60
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	32 226,08	51 072,96	0,00	0,00	83 299,04
21534	Réseaux d'électrification	0,00	34 547,50	0,00	0,00	34 547,50
21568	Autres matériels, outillages incendie	14 887,20	0,00	0,00	0,00	14 887,20
21571	Matériel roulant	150 461,92	85 689,87	0,00	0,00	236 151,79
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 434,96	3 354,19	0,00	0,00	10 789,15
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 560,00	26 366,15	0,00	0,00	27 926,15
2188	Autres immobilisations corporelles	27 969,36	22 552,26	0,00	0,00	50 521,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
23	Immobilisations en cours	13 154,92	336 524,19	8 489,10	0,00	358 168,21
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	8 489,10	0,00	8 489,10
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 154,92	336 524,19	0,00	0,00	349 679,11
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	70 562,98	893 041,19	72 676,42	0,00	1 036 280,59
	RECETTES (2)	0,00	535 100,91	25 000,00	0,00	560 100,91
	Réalisations	0,00	481 517,35	0,00	0,00	481 517,35
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	359 745,22	0,00	0,00	359 745,22
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	6 691,00	0,00	0,00	6 691,00
2111	Terrains nus	0,00	59,00	0,00	0,00	59,00
2138	Autres constructions	0,00	292 521,46	0,00	0,00	292 521,46
21571	Matériel roulant	0,00	60 473,76	0,00	0,00	60 473,76
041	Opérations patrimoniales	0,00	105 620,13	0,00	0,00	105 620,13
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	0,00	105 620,13	0,00	0,00	105 620,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	16 152,00	0,00	0,00	16 152,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	16 152,00	0,00	0,00	16 152,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	53 583,56	25 000,00	0,00	78 583,56
	SOLDE (2)	-422 629,55	-1 236 968,69	-56 165,52	0,00	-1 715 763,76

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		112 034,65	13 154,92	0,00	181 806,03	86 739,15	0,00	28 894,80
Réalizations		112 034,65	13 154,92	0,00	152 021,92	59 967,88	0,00	14 887,20
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	104 372,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	104 372,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 662,52	0,00	0,00	152 021,92	59 967,88	0,00	14 887,20
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	32 226,08	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 887,20
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	150 461,92	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	7 434,96	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	1 560,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 662,52	0,00	0,00	0,00	20 306,84	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	13 154,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	13 154,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	29 784,11	26 771,27	0,00	14 007,60
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-112 034,65	-13 154,92	0,00	-181 806,03	-86 739,15	0,00	-28 894,80

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		233 595,98	32 213,32	930 151,14	301 040,13	275 069,03	37 958,51	0,00	0,00	43 207,01
Réalizations		8 163,00	27 543,52	276 362,64	297 278,22	269 681,03	0,00	0,00	0,00	8 489,10

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	217 395,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	217 395,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	17 738,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	17 718,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	8 163,00	0,00	8 682,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
202	Frais réalisat° documents urbanisme	8 163,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	8 682,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	26 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	26 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	27 543,52	53 716,80	148 467,87	34 547,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	32 775,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	7 917,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	0,00	6 920,16	44 152,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	34 547,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	85 689,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	3 354,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	2 348,96	9 564,00	14 453,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	14 920,21	0,00	7 632,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	187 713,84	148 810,35	0,00	0,00	0,00	0,00	8 489,10	
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 489,10	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	187 713,84	148 810,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	225 432,98	4 669,80	653 788,50	3 761,91	5 388,00	37 958,51	0,00	0,00	34 717,91	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	35 601,16	19 338,00	480 161,75	0,00	0,00	0,00	25 000,00	
	Réalisations	0,00	0,00	16 152,00	0,00	465 365,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	359 745,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	6 691,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	59,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	292 521,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	60 473,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	105 620,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	105 620,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	16 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	16 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	19 449,16	19 338,00	14 796,40	0,00	0,00	0,00	25 000,00	
	SOLDE (2)	-233 595,98	-32 213,32	-894 549,98	-281 702,13	205 092,72	-37 958,51	0,00	0,00	-18 207,01	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - CA - 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 120,00	0,00	0,00	0,00	-3 120,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					25 318 762,33									
1641 Emprunts en euros (total)					25 318 762,33									
00042711201 (00042711201)	Crédit Mutuel	27/12/2022	27/12/2022	28/02/2023	500 000,00	F	FIXE	2,900	2,945		T	P	N	A-1
10278 00160 000302349 04 (Y000)	Crédit Mutuel	17/10/2011	01/02/2012	30/04/2012	500 000,00	C	TAUX STRUCTURES	2,642	2,530		T	P	N	A-1
1236857 (Y1236857)	Caisse des Dépôts et Consignation	11/12/2012	16/01/2013	01/02/2014	777 778,00	V	LIVRETA	3,250	2,031		A	C	N	A-1
427112 06 (2018001)	Crédit Mutuel	23/10/2018	27/12/2018	31/01/2019	400 000,00	F	FIXE	1,180	1,199		T	C	N	A-1
427112-003-03 (Y604002646)	Landesbank Saar	22/07/2014	31/07/2014	31/10/2014	2 663 620,00	V	EURIBOR03M	1,559	1,168		T	C	N	A-1
5012567401 (Y501256740)	DEXIA Crédit Local	11/03/1999	01/06/1999	01/06/2000	762 245,09	F	FIXE	4,850	4,875		A	X Libre	N	A-1
604002032 (Y604002032)	Landesbank Saar	13/09/2013	25/11/2013	25/02/2014	1 183 000,00	V	EURIBOR03M	2,117	1,785		T	C	N	A-1
7082486 (Y7082486)	Caisse d'Epargne	27/12/2007	18/04/2008	25/07/2008	203 000,00	F	FIXE	4,450	4,525		T	P	N	A-1
86451508859 (Y451508859)	Crédit Agricole	29/12/2009	24/04/2010	24/07/2010	1 667 000,00	V	EURIBOR03M	1,042	0,527		T	C	N	A-1
86473874195 (201901)	Crédit Agricole	19/12/2019	31/12/2019	31/03/2020	1 000 000,00	F	FIXE	0,640	0,648		T	P	N	A-1
9097934 (Y9097934)	Caisse d'Epargne	03/10/2012	05/03/2013	05/08/2013	2 714 800,00	F	FIXE	4,090	4,289		T	P	N	A-1
MIN172604EUR (YMIN172604)	DEXIA Crédit Local	03/08/2001	14/12/2001	01/04/2002	1 219 592,14	C	TAUX STRUCTURES	5,180	5,372		T	P	N	B-1
MIN255197EUR/270160/270141 (YM)	DEXIA Crédit Local	27/12/2007	31/07/2008	01/11/2008	1 208 000,00	F	FIXE	4,380	4,452		T	P	N	A-1
MON522340UR (YMON503028)	Caisse Française de Financement Local	10/04/2015	17/04/2015	01/08/2015	1 870 000,00	V	EURIBOR03M	1,034	1,318		T	P	N	A-1
MON533405EUR/001 (YMON263921)	La Banque Postale	19/12/2008	29/12/2008	01/04/2009	1 725 000,00	F	FIXE	4,420	4,560		T	C	N	A-1
MPH257841EUR/0273409/001 (YMPH)	DEXIA Crédit Local	24/11/2006	01/12/2006	01/12/2007	4 369 727,10	C	TAUX STRUCTURES	3,980	4,038		A	P	N	E-3
Y000000001 (Y000000001)	Crédit Agricole	30/12/2010	31/05/2011	31/05/2012	1 555 000,00	V	EURIBOR03M	1,960	0,557		A	C	N	A-1
Y000000004 (Y000000004)	Crédit Agricole	30/12/2010	31/05/2011	31/05/2012	1 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,960	0,557		A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					25 318 762,33									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 203 293,69					1 618 029,89	156 817,64	0,00	38 532,67
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 203 293,69					1 618 029,89	156 817,64	0,00	38 532,67
00042711201 (00042711201)	N	0,00	A-1	500 000,00	14,92	F	FIXE	2,900	0,00	0,00	0,00	198,63
10278 00160 000302349 04 (Y000	N	0,00	A-1	264 463,18	9,08	C	TAUX STRUCTURES	1,580	24 871,60	4 418,77	0,00	1 447,19
1236857 (Y1236857)	N	0,00	A-1	427 777,90	10,09	V	LIVRETA	1,500	38 888,90	7 000,00	0,00	7 828,92
427112 06 (2018001)	N	0,00	A-1	293 333,28	10,83	F	FIXE	1,180	26 666,68	3 658,00	0,00	583,16
427112-003-03 (Y604002646)	N	0,00	A-1	1 198 628,89	6,58	V	EURIBOR03M	1,023	177 574,68	13 566,63	0,00	6 100,03
5012567401 (Y501256740)	N	0,00	A-1	57 930,71	1,42	F	FIXE	4,850	38 112,25	4 658,08	0,00	1 647,30
604002032 (Y604002032)	N	0,00	A-1	473 199,88	5,91	V	EURIBOR03M	1,651	78 866,68	8 674,43	0,00	1 847,13
7082486 (Y7082486)	N	0,00	A-1	9 157,21	0,32	F	FIXE	4,450	17 718,31	903,01	0,00	75,30
86451508859 (Y451508859)	N	0,00	A-1	625 125,00	7,32	V	EURIBOR03M	0,126	83 350,00	847,83	0,00	2 229,35
86473874195 (201901)	N	0,00	A-1	807 599,37	12,00	F	FIXE	0,640	64 544,10	5 427,02	0,00	14,36
9097934 (Y9097934)	N	0,00	A-1	1 151 583,00	5,10	F	FIXE	4,219	189 436,73	53 604,43	0,00	7 548,99
MIN172604EUR (YMIN172604)	N	0,00	B-1	0,00	0,00	C	TAUX STRUCTURES	5,180	24 888,77	329,47	0,00	0,00
MIN255197EUR/270160/270141 (YM	N	0,00	A-1	80 939,00	0,59	V	EURIBOR03M	0,082	103 884,92	89,70	0,00	233,29
MON522340UR (YMON503028)	N	0,00	A-1	1 020 056,27	7,34	V	EURIBOR03M	0,711	122 482,05	7 820,78	0,00	4 616,63
MON533405EUR/001 (YMON263921)	N	0,00	A-1	143 750,00	1,00	F	FIXE	4,420	115 000,00	9 661,23	0,00	1 623,74
MPH257841EUR/0273409/001 (YMPH	N	0,00	E-3	0,00	0,00	C	TAUX STRUCTURES	8,335	383 994,22	32 450,44	0,00	0,00
Y000000001 (Y000000001)	N	0,00	A-1	699 750,00	8,42	V	EURIBOR03M	0,319	77 750,00	2 256,62	0,00	1 545,05
Y000000004 (Y000000004)	N	0,00	A-1	450 000,00	8,42	V	EURIBOR03M	0,319	50 000,00	1 451,20	0,00	993,60
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 203 293,69					1 618 029,89	156 817,64	0,00	38 532,67

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN172604EUR (YMIN172604)	DEXIA Crédit Local	1 219 592,14	0,00	1	20,00		5.18	EURIBOR03M+0.19	0,00		5,180	329,47	0,00	0,00
TOTAL (B)		1 219 592,14	0,00						0,00			329,47	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MPH257841EUR/0273409/001 (YMPH)	DEXIA Crédit Local	4 369 727,10	0,00	3	16,00		3.98	5.98-(5*(CMS30ANS-CMS1AN))	0,00		8,335	32 450,44	0,00	0,00
TOTAL (E)		4 369 727,10	0,00						0,00			32 450,44	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		5 589 319,24	0,00						0,00			32 779,91	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 203 293,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €			02-10-2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres agencements et aménagements de te	30	02/10/2017
L	Matériel de transport	10	02/10/2017
L	Analyses et mesures	10	02/10/2017
L	Ameublement	5	02/10/2017
L	Logiciels	2	02/10/2017
L	Matériel de monétique	5	02/10/2017
L	Matériel audiovisuel	5	02/10/2017
L	Matériel d'expo, d'affichage et signalét	10	02/10/2017
L	Chauffage sanitaire	10	02/10/2017
L	Entretien nettoyage	5	02/10/2017
L	Suv.équip.versées inf.20 000 ?	1	02/10/2017
L	Hébergement, hôtellerie	10	02/10/2017
L	Restauration - Equipement cuisine	10	02/10/2017
L	Installations de voirie	10	02/10/2017
L	Matériel lié au stationnement	15	02/10/2017
L	Plan local d'urbanisme sup.100 000 ?	10	02/10/2017
L	Autre matériel et outillage Atelier	15	02/10/2017
L	Agriculture et environnement	10	02/10/2017
L	Gymnastique	15	02/10/2017
L	Frais d'études	5	02/10/2017
L	Frais d'insertion	5	02/10/2017
L	Matériel de bureau	5	02/10/2017
L	Subv.équip.versées inf.100 000 ?	5	02/10/2017
L	Subv.équip.versées sup.100 000 ?	15	02/10/2017
L	Matériel technique incendie et défense civile	10	02/10/2017
L	Police	10	02/10/2017
L	Equipement de puériculture	10	02/10/2017
L	Matériel de voirie	15	02/10/2017
L	Plan local d'urbanisme	5	02/10/2017
L	Matériel de plein-air ou de gymnase	15	02/10/2017
L	Matériel aérien	15	02/10/2017
L	Autres matériel sport, loisir, tourisme	15	02/10/2017
L	Mobilier	15	02/10/2017
L	Matériel informatique	3	02/10/2017
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	20	02/10/2017
L	Matériel télésurveillance et téléalarme	10	02/10/2017
L	Restauration - Mobilier de restauration	15	02/10/2017
L	Reproduction, imprimerie	5	02/10/2017
L	Matériel de téléphonie	2	02/10/2017
L	Musique, peinture et spectacle	10	02/10/2017
L	Bibliothèque, médiathèque, archives	10	02/10/2017
L	Mat. établis. sociaux & médico-sociaux	10	02/10/2017
L	Entretien ménager	10	02/10/2017
L	Eclairage public, électricité	10	02/10/2017
L	Sport nautique	15	02/10/2017
L	Autre matériel et outillage Garage	15	03/10/2017

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-1-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	21 194,45		96 948,94	118 143,39	16 842,78	101 300,61
Créances douteuses	5 369,45	19/12/2017	48 772,25	54 141,70	16 842,78	37 298,92
Contentieux judiciaire avec ELRES ELIOR	0,00	29/09/2021	48 176,69	48 176,69	0,00	48 176,69
Contentieux judiciaire avec NEVEZ PRODUCTION	15 825,00	29/06/2022	0,00	15 825,00	0,00	15 825,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	21 194,45		96 948,94	118 143,39	16 842,78	101 300,61
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 076 618,82	1 813 738,62
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 964 263,98	1 722 402,02
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 635 556,98	1 618 029,89
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	328 707,00	104 372,13
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		112 354,84	91 336,60
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	28 971,96	28 971,96
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	60 000,00	60 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 400,00	2 364,64
020	Dépenses imprévues	20 982,88	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 813 738,62	1 559 193,35	652 122,90	4 025 054,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 119 976,89	III 1 775 531,91
Ressources propres externes de l'année (a)		354 690,00	342 457,84
10222	FCTVA	264 690,00	272 446,82
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	90 000,00	70 011,02
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		4 765 286,89	1 433 074,07
15...	Provisions pour risques et charges		
15112	Provisions pour litiges	0,00	15 825,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 420 000,00	43 766,06
28031	Frais d'études	0,00	44 547,23
28033	Frais d'insertion	0,00	1 862,63
28051	Concessions et droits similaires	0,00	17 043,61
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	2 951,76
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	248 340,38
28152	Installations de voirie	0,00	573 907,84
281538	Autres réseaux	0,00	1 195,78
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	30 431,05
281571	Matériel roulant	0,00	73 839,93
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	14 578,05
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	68 985,14
2817534	Réseaux d'électrification (m. à dispo)	0,00	359,40
28182	Matériel de transport	0,00	12 316,85
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	83 394,22
28184	Mobilier	0,00	24 511,16
28188	Autres immo. corporelles	0,00	169 848,53
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
4962	Prov. dépréc. comptes débiteurs divers	26 000,00	5 369,45
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	21 796,40	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 297 490,49	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 775 531,91	251 702,81	0,00	1 667 236,58	3 694 471,30

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 025 054,87
Ressources propres disponibles	IV	3 694 471,30
Solde	V = IV – II (3)	-330 583,57

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

ACTIVITE AMPHY (1)**A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	659 393,87
60612	Energie - Electricité	34 885,04
60631	Fournitures d'entretien	1 779,60
60632	Fournitures de petit équipement	9 073,25
60636	Vêtements de travail	527,52
611	Contrats de prestations de services	226,00
6135	Locations mobilières	68 940,08
615221	Bâtiments publics	4 985,45
61558	Autres biens mobiliers	3 088,43
6156	Maintenance	16 457,77
6184	Versements à des organismes de formation	1 596,00
6231	Annonces et insertions	12 029,22
6232	Fêtes et cérémonies	390 396,05
6236	Catalogues et imprimés	9 404,00
6262	Frais de télécommunications	600,00
627	Services bancaires et assimilés	640,44
6288	Autres	54 104,98
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	50 660,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	9 655,93
678	Autres charges exceptionnelles	9 655,93
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		669 049,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		669 049,80

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	282 888,87
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	280 353,55
7078	Autres marchandises	2 348,34
70878	par d'autres redevables	186,98
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	19 747,00
752	Revenus des immeubles	19 747,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	16 832,34
7788	Produits exceptionnels divers	16 832,34
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		319 468,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		319 468,21

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.
- (3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

ACTIVITE ARAGON (1)**A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	757,32
66111	Intérêts réglés à l'échéance	903,01
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-145,69
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		757,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		757,32

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

ACTIVITE AMPHY(1)**A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	3 200,00
2051	Concessions et droits similaires	3 200,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	13 819,81
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 960,00
2184	Mobilier	758,13
2188	Autres immobilisations corporelles	11 101,68
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		17 019,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		17 019,81

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

ACTIVITE ARAGON(1)**A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 738,31
1641	Emprunts en euros	17 718,31
165	Dépôts et cautionnements reçus	20,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		17 738,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		17 738,31

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/12/2019	MISE A JOUR LOGICIEL COMPTABLE	34 498,00	16 828,00	2
31/05/2021	MODIFICATION DROIT COMMUN VAL JOYEUX	5 460,00	3 825,00	1
16/08/2021	MISSION ETUDE SCHEMA CYCLABLE	26 070,00	0,00	5
17/08/2021	8 TABLES DE PIQUE NIQUE POUR BERGES DE	10 445,69	496,00	15
29/10/2021	ISOLATION ACOUSTIQUE GROUPE SCOLAIRE	25 018,29	0,00	0
25/11/2021	CLOTURES GROUPE SCOLAIRE SAINT EXUPER	21 682,80	706,16	30
18/01/2022	ANTENNE SUR TOITURE AMPHY POUR	839,56	0,00	1
18/01/2022	AMO REVISION PLU 2022	6 528,00	0,00	1
18/01/2022	LOGICIEL GESTION SERVICE BATIMENT	949,00	0,00	1
18/01/2022	LOGICIEL DE POINTAGE CONCERTO MOBILITE	5 480,00	0,00	2
18/01/2022	APPLICATION MOBILE PORTAIL FAMILLE	4 440,00	0,00	2
18/01/2022	TELEPHONES 2022	5 712,70	0,00	1
18/01/2022	LAMPES VIDEO PROJECTEUR 2022	594,82	0,00	1
18/01/2022	PC ET ECRANS 2022	16 831,74	0,00	5
18/01/2022	GILETS PARE BALLE POUR PM	1 347,70	0,00	1
18/01/2022	VEGETAUX DANS LA VILLE 2022	12 964,12	0,00	20
18/01/2022	DECORATIONS ET ILLUMINATIONS DE NOEL 22	20 306,84	0,00	10
18/01/2022	LOGICIEL VENDERBILT	3 439,43	0,00	2
18/01/2022	ALARME ECOLE ELEMNTAIRE PASTEUR	1 524,00	0,00	0
18/01/2022	ALARME LOCAUX PLACE ARC EN CIEL	4 680,00	0,00	0
18/01/2022	BARRIERES POUR ECOLE VICTOR HUGO	1 713,96	0,00	10
18/01/2022	REPARATIONS LABOR HAKO 2022	5 599,11	0,00	1
18/01/2022	REPARATION BALAYEUSE BRIMBELLE 2022	1 262,40	0,00	15
18/01/2022	REPARATION PETITE SALEUSE 2022	789,50	0,00	1
18/01/2022	REPARATIONS TONDEUSE GRILLO	5 833,66	0,00	1
18/01/2022	REPARATION ANCIEN GOUPIL	3 754,77	0,00	15
18/01/2022	LEGOS/MARGELLES	3 465,60	0,00	15
18/01/2022	BOULONNEUSE DE CHOC MAKITA	482,64	0,00	1
18/01/2022	ARMOIRE EN ACIER POUR ATELIERS	1 276,50	0,00	15
18/01/2022	GANIVELLES POUR ATELIERS	1 344,00	0,00	1
18/01/2022	RANGE VELOS POUR LE STADE VASQUEZ	468,00	0,00	1
18/01/2022	BARRIERES POUR MARCHE DE SAINT NICOLAS	2 483,63	0,00	10
18/01/2022	DETECTEUR DE PRESENCE GYMNASSE MERMOZ	54,49	0,00	1
18/01/2022	2 LAMPES ET 1 PARACHUTE POUR PERISCOLAR	303,08	0,00	1
18/01/2022	REFECTION VESTIAIRES STADE DE LA FORET	32 509,21	0,00	0
18/01/2022	MATERIEL DE GYMNASTIQUE SALLE ANTONE	1 997,04	0,00	15
20/01/2022	CLOTURES GROUPE SCOLAIRE EMILE FRITSCH	33 539,40	0,00	30
20/01/2022	ARMOIRE POUR VESTIAIRES PM	443,60	0,00	1
20/01/2022	MOBILIER SUITE REORGANISATION DEJS	1 987,24	0,00	15
26/01/2022	CANDELABRE RUE REPUBLIQUE	5 882,83	0,00	10
26/01/2022	COMPTEUR ROUTIER MOBILE	3 126,00	0,00	10
26/01/2022	DECONNEXION FOSSE SEPTIQUE STADE MERMOZ	8 707,20	0,00	0
27/01/2022	VENTILATION POUR MENUISERIE AUX	20 386,80	0,00	0
27/01/2022	RADIATEUR POUR LOCAL ESPACES VERTS	509,96	0,00	1
01/02/2022	FRAIS INSERTIONS ET PUBLICITE SSCP 2021	5 133,51	0,00	1
01/02/2022	ARCHET ET MICRO POUR ECOLE DE MUSIQUE	413,91	0,00	1
01/02/2022	REDRESSEUR DE POTELETS ET POTEAUX	3 499,20	0,00	15
07/02/2022	TIREUSES A BIERE ET MACHINE A CAFE AMPHY	1 291,64	0,00	1
07/02/2022	DIVERS MATERIEL SCENIQUE 2022 AMPHY	4 522,18	0,00	10
08/02/2022	IMPRIMANTES 2022	1 263,61	0,00	1
08/02/2022	PEINTURE, PLATRERIE, PLOMPBERIE SALLE	15 195,87	0,00	0
08/02/2022	REPARATION BALAYEUSE MIRABELLE	412,79	0,00	1
08/02/2022	BLOCS DE SECOURS 2022	5 596,85	0,00	1
11/02/2022	ASPIRATEURS, CHARIOTS ET DIVERS POUR	857,81	0,00	1
11/02/2022	DETECTEURS DE CO2 POUR LES ECOLES	13 341,72	0,00	1
18/02/2022	CAMERA NOMADE VDSYS MOBILYS	10 097,84	0,00	10
18/02/2022	CASIER POUR ECOLE MATERNELLE VICTOR	292,10	0,00	1
24/02/2022	VEGETAUX ET ARBRES POUR AEROPARC	19 811,04	0,00	20
24/02/2022	POUBELLES POUR AGENTS D'ENTRETIEN	112,32	0,00	1
24/02/2022	MICRO ET TPE POUR SALLE BESTIEN	909,60	0,00	1
24/02/2022	PORTAIL AU KAYAK CLUB	2 808,00	0,00	30
24/02/2022	REPARATION CHARGEUR VOLVO 2022	6 810,35	0,00	15
24/02/2022	LUMINAIRE RUE ANATOLE FRANCE	2 376,00	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
25/02/2022	PRATICABLE POUR AMPHY	2 736,00	0,00	10
10/03/2022	POTEAUX INCENDIE ANNEE 2022	14 887,20	0,00	10
10/03/2022	MATERIEL INFROMATIQUE DIVERS 2022	1 396,82	0,00	1
10/03/2022	CHAUFFE EAU POUR ECOLE PRIMAIRE PEGUY	394,93	0,00	1
10/03/2022	LUMINAIRES IMPASSE MEISTER	5 417,85	0,00	10
17/03/2022	VIDEOPROTECTION ROITE DE KUNTZIG/RUE	30 984,89	0,00	10
17/03/2022	FEUX TRICOLORE RUE ROOSEVELT	8 630,34	0,00	10
17/03/2022	12 FAUTEUILS POUR SERVICES MUNICIPAUX	3 639,02	0,00	15
17/03/2022	3 FAUTEUILS POUR AMPHY	758,13	0,00	1
17/03/2022	GOUPIL G4 BAS102	37 201,44	0,00	15
22/03/2022	TONDEUSE AUTOPORTEE MATRA 350	38 900,00	0,00	15
24/03/2022	EXTINCTEURS 2022	804,40	0,00	1
24/03/2022	LATTES DE BANCS	10 254,42	0,00	15
25/03/2022	TABLEAU REPORT ALARME SALLE PETIT PRINCE	900,48	0,00	0
05/04/2022	FEUX TRICOLORE ADN/RUE BEETHOVEN	2 808,00	0,00	10
05/04/2022	MISE EN PLACE FACTURATION ALSH LOGICIEL	3 840,00	0,00	2
05/04/2022	SCANETTES POUR BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	498,24	0,00	1
05/04/2022	CANDELABRE RUE SAINT ELOI	3 354,19	0,00	10
05/04/2022	POMPE CLIMATISEUR SERVICE COMMUNICATION	399,60	0,00	0
05/04/2022	MEULEUSE SANBS FIL POUR EV	579,60	0,00	1
05/04/2022	OUTILLAGE DIVERS 2022	10 814,33	0,00	15
12/04/2022	COFFRET ELECTRIQUE ETANCHE POUR MDSN	1 036,81	0,00	1
12/04/2022	GLUTTON ELECTRIC H20 PERFECT 2411	16 094,00	0,00	15
12/04/2022	COMPRESSEUR POUR LE GARAGE	4 500,00	0,00	15
12/04/2022	FILTRES POUR GLUTTON ELECTRIQUE	1 560,00	0,00	10
12/04/2022	ECLAIRAGE STADE VASQUEZ	3 780,05	0,00	10
12/04/2022	ECLAIRAGE STADE DE LA FORET	1 806,95	0,00	10
14/04/2022	ARMOIRE POUR PASSEPORT ETAT CIVIL	441,50	0,00	1
14/04/2022	STORES ANNEE 2022	10 142,00	0,00	5
22/04/2022	LAMPES DE BUREAU ET REPOSES PIEDS	526,18	0,00	1
22/04/2022	VIDEOPHONE POUR ECOLE ELEMENTAIRE CHARLE	1 440,00	0,00	0
22/04/2022	MAT RUE ROOSEVELT/FUSION	1 116,00	0,00	1
22/04/2022	PIECES DE JEUX POUR LES AIRES DE JEUX	6 288,05	0,00	15
27/04/2022	REPOSES PIEDS POUR SERVICES	86,40	0,00	1
27/04/2022	AIRBLOC SABLE 4M POUR TERRAIN	783,98	0,00	1
27/04/2022	ALARME ECOLE PREELEMENTAIRE PASTEUR	5 340,00	0,00	0
27/04/2022	10 BACS A SEL	2 938,80	0,00	1
27/04/2022	LAVE-LINGE TOP - CAPACITE 6KG 42L FWQ641	507,00	0,00	1
06/05/2022	FEUX TRICOLORE RUES ROOSEVELT/PEPINIERE	8 582,21	0,00	10
06/05/2022	REFACTURATION MOBILIER SCAJ 2021	45,16	0,00	1
06/05/2022	TAILLE HAIES POUR TRACTEUR	11 227,39	0,00	10
06/05/2022	GAZON SYNTHETIQUE POUR ECOLES MATERNELLE	8 252,40	0,00	15
17/05/2022	2 TELEPHONES MOBILES POUR SERVICE	237,60	0,00	1
17/05/2022	VIOLONCELLE POUR ECOLE DE MUSIQUE	1 494,72	0,00	10
17/05/2022	CLOTURE TERRAIN DE PETANQUE	2 280,00	0,00	30
17/05/2022	GRILLAGE OCCULTANT POUR CONTENAIRES	520,49	0,00	1
17/05/2022	GEOTEXILE ET ACCROCHE POUR RUE DU FORT	1 423,79	0,00	10
17/05/2022	IMPRIMANTE JET D'ENCRE EPSON ECO TANK	499,99	0,00	1
16/06/2022	TABLETTES POUR DIRECTEURS	2 648,00	0,00	5
16/06/2022	BORNES WIFI POUR SALLE BESTIEN ET AMPHY	1 260,20	0,00	1
16/06/2022	DETECTEUR MOUVEMENT SALLE ANTONE	1 412,09	0,00	10
17/06/2022	OLIVIERS ET PALMIERS POUR YUTZ PLAGES	1 699,47	0,00	1
17/06/2022	TRAVAUX EN REGIE-CLOTURE CLUB PETANQUE	1 220,14	0,00	1
22/06/2022	FILMS SOLAIRES POUR ECOLE EMILE	2 259,96	0,00	5
22/06/2022	2 CONTREBASSES POUR ECOLE MUSIQUE	3 800,00	0,00	10
27/06/2022	ACCOMPAGNEMENT M57 EGF	10 698,00	0,00	2
27/06/2022	AIRES ET JEUX ET SOLS DES AIRES DE JEUX	45 589,70	0,00	15
01/07/2022	ECLAIRAGE PASSAGE PIETON ADN	1 237,67	0,00	10
01/07/2022	2 MINI PLAYERS ANDORID POUR TV TOOLS	522,00	0,00	1
01/07/2022	BANCS+TABLES DE BRASSERIE, GRILLES EXPO,	18 413,94	0,00	10
01/07/2022	2 DEFIBRILATEURS ET ARMOIRES EXTERIEURES	3 150,00	0,00	10
07/07/2022	37 CHAISES POUR SALON D'HONNEUR DE	9 845,00	0,00	15
07/07/2022	ALARME FILAIRE POUR SALLE BESTIEN	3 180,00	0,00	0
07/07/2022	FILMS SOLAIRES POUR RDC COMPLEXE	4 996,80	0,00	5
08/07/2022	3 TPE POUR AMPHY	1 331,00	0,00	1
19/07/2022	ROBINETTERIE POUR RESTAURATION SCOLAIRE	475,70	0,00	0
19/07/2022	40 GUIDES FOULES	3 120,00	0,00	1
19/07/2022	BACHES, POIDS ET PROJECTEURS POUR	2 178,18	0,00	10
19/07/2022	FOUR, ARMOIRE DE TRANSFERT ET ARMOIRE	9 021,60	0,00	10
19/07/2022	ECLAIRAGE BATIMENTS SPORTIFS	663,43	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
05/08/2022	CAMERA POUR PARKING ARAGON	3 689,76	0,00	10
05/08/2022	CAMERA AVENUE DES NATIONS/RUE BEETHOVEN	3 689,76	0,00	10
05/08/2022	LUMINAIRES SUR MAT RUES ROOSEVELT/KUNTZI	1 637,77	0,00	10
05/08/2022	LOGICIEL BILLETTERIE EN LIGNE	3 200,00	0,00	2
05/08/2022	ALARME INTRUSION SALLE ANTONE	4 233,00	0,00	0
18/08/2022	3 BOUCHES DE LEVAGE POUR ARROSAGE STADE	1 657,33	0,00	10
18/08/2022	BALAYEUSE ASPIRATRICE CS256	122 954,75	0,00	15
18/08/2022	2 STORES POUR LES RH	340,80	0,00	1
18/08/2022	BANCS ET PATERES POUR VESTIAIRES SATDE	6 261,42	0,00	15
26/08/2022	REFRIGERATEUR POUR HOTEL DE VILLE	169,00	0,00	1
29/08/2022	7 VIDEOPROJECTEURS INTERACTIFS ET 12 TBI	17 425,20	0,00	3
05/09/2022	MONOBROSSE, ESCABEAU ET CHARIOT MENAGE	1 220,86	0,00	10
09/09/2022	CLOTURES POUR ECOLE MATERNELLE JEAN	10 314,00	0,00	30
09/09/2022	ASPIRATEUR ET CHARIOT POUR ECOLES	463,63	0,00	1
09/09/2022	ABRI DE TOUCHE POUR STADE MERMOZ	6 158,09	0,00	15
23/09/2022	BALLASTS, LAMPES ET MATERIEL ELECTRIQUE	17 301,00	0,00	10
23/09/2022	CONGELATEUR WHIRPOOL POUR SALLE PETIT	379,00	0,00	1
23/09/2022	10 CORBEILLES EN METAL MANDURAH	3 718,40	0,00	10
23/09/2022	REPARATION BALAYEUSE RAVO C540 2022	1 545,47	0,00	15
23/09/2022	DISTRIBUTEURS DE SACS CANIN ET BORNE DE	3 090,00	0,00	1
27/09/2022	VIDEOPROTECTION ROND POINT MACDONALD	10 645,10	0,00	10
10/10/2022	2 ORDINATEURS PORTABLE 15 POUCES POUR	1 630,08	0,00	3
12/10/2022	TRONCONNUEUSE POUR EV	1 653,60	0,00	10
12/10/2022	CENDRIER/CORBEILLE SUR PIED POUR LA	1 575,79	0,00	10
12/10/2022	ECLAIRAGE PISTE CYCLABLE	2 484,00	0,00	10
19/10/2022	FRAIS ETUDE POUR REQUALIFICATION RUE	1 320,00	0,00	5
19/10/2022	5 SCANNERS CANON POUR SERVICE FINANCES	4 188,72	0,00	5
19/10/2022	DOUCHETTES POUR CONTOL DES ENTREES	1 960,00	0,00	1
19/10/2022	CLOTURE NOUVEAU CIMETIERE SUD	3 452,40	0,00	30
19/10/2022	PANNEAUX DE SIGNALISATION 2022	19 297,85	0,00	10
19/10/2022	DEBROUSSAILLEUSE	2 348,96	0,00	15
26/10/2022	7 ORDINATEURS POUR VPI	5 705,28	0,00	3
26/10/2022	FONDS DE CONCOURS POUR RUE DES PRES	26 250,00	0,00	5
26/10/2022	DEMARREUR CAMION NACELLE	2 246,83	0,00	15
26/10/2022	REPARATION RENAULT BENNE	2 171,16	0,00	15
26/10/2022	PARTICIPATION AU PROJET HAIES PAYSAGERES	5 000,00	0,00	1
26/10/2022	PARTICIPATION AU PROJET SYSTEME PRODUC	5 000,00	0,00	1
28/10/2022	STORES POUR ECOLES ELEMENTAIRES SAINT	12 921,60	0,00	5
08/11/2022	MISSION AVANT PROJET REAMENAGEMENT DE	2 640,00	0,00	5
08/11/2022	REMISE EN ETAT CLOTURE ECOLE MATERNELLE	996,00	0,00	1
08/11/2022	AMELIORATION ACOUSTIQUE ET ECLAIRAGE LED	5 803,26	0,00	0
08/11/2022	LAMPE VIDEOPROJECTEUR EP PASTEUR	246,00	0,00	1
08/11/2022	DETECTEURS IONIQUES SALLE ANTONE	15 960,00	0,00	0
08/11/2022	BORNE ELECTRIQUE PLACE BRASSERIE	34 547,50	0,00	10
08/11/2022	MOBILIER SCOLAIRE	1 428,07	0,00	1
14/11/2022	REPOSES PIEDS POUR SERVICES	70,37	0,00	1
17/11/2022	HORLOGES ASTRONOMIQUES POUR EP	2 646,00	0,00	10
17/11/2022	BARRIERES POUR ATELIERS	2 125,08	0,00	10
17/11/2022	TRAVAUX EN REGIE - RAFRAICHISSEMENT	3 814,29	0,00	0
17/11/2022	TRAVAUX EN REGIE - DALLES POUR BENNES	6 089,38	0,00	0
22/11/2022	7 VPI ET TABLEAUX BLANCS POUR ECOLES	16 119,60	0,00	3
01/12/2022	6 PROJECTEURS POUR SALLE BESTIEN	3 654,00	0,00	10
01/12/2022	2 CAMERAS PIETON POUR PM	660,60	0,00	1
01/12/2022	CLOTURE RUE DES HIRONDELLES	7 917,60	0,00	30
01/12/2022	REPARATION BALAYEUSE SCHMIDT 2022	2 593,40	0,00	15
01/12/2022	SIGNALETIQUE DU CLUB HOUSE DU SATDE	94,80	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 269 060,44	21 855,16	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
08/02/2022	PATURES PRES	56 657,43	0	0,00	59,13	6 750,00	6 690,87
18/03/2022	CENTRE DE VACANCES	240 112,37	0	0,00	240 112,37	131 600,00	-108 512,37
18/03/2022	TRAVAUX CENTRE VACS	50 221,30	0	0,00	50 221,30	50 221,30	0,00
18/03/2022	PLOMBIERES LES BAINS MANDAT	2 187,79	0	0,00	2 187,79	2 187,79	0,00
31/12/2022	-635-1-2014-FACTURE NO 2013546 DU BALAYEUSE DE VOIRIE - MARCHE 16023	89 414,66	15	29 804,90	59 609,76	4 000,00	-55 609,76
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		438 593,55					-157 431,26

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	21 796,40

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	142 350,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	353 054,22

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
28/12/2021	Centre de vacances de Plombières les Bains	292 521,46	0	0,00	292 521,46	131 600,00	-160 921,46
08/02/2022	Section 28 n° 213/28 lieu dit Neider-Ellern	59,00	0	0,00	59,00	6 750,00	6 691,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		292 580,46					-154 230,46

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	5 370,78	
60632	Fourniture de petit équipement	1 664,40	
60633	Fourniture de voirie	3 706,38	
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 019,61	
641	Rémunération du personnel	8 019,61	
72	Travaux en régie		13 390,39
722	Immobilisations corporelles		13 390,39
TOTAL GENERAL		13 390,39	13 390,39

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 390,39
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	122,14
2135	Intallations générales, agencements, aménagements des constructions	3 814,29
2151	Réseaux de voirie	6 089,38
21578	AUtre matériel et outillage de voirie	358,89
2188	Autres immobilisations corporelles	3 005,69
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		13 390,39

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	13 390,39
Recettes réelles de fonctionnement	18 946 158,66
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,07 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 200 000,00	699 136,87										5 696,66	183 313,30	
Sodevam	2020	P	ZAC DE LA TUILERIE	Caisse d'Epargne	1 200 000,00	699 136,87	3,59	T	F	FIXE	0,732	F	FIXE	0,700	A-1	5 696,66	183 313,30	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					29 382 271,73	22 023 236,18										258 640,73	938 740,90	
3F GRAND EST	2007	P	Construction de 20 logements ZAC de l'Olmpe 57970 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	341 567,00	278 779,28	34,84	A	V	LIVRETA	2,225	V	LIVRETA	1,400	A-1	3 988,88	6 140,97	
3F GRAND EST	2007	P	Construction de 20 logements ZAC de l'Olympe 57970 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	1 548 911,00	1 136 379,51	24,84	A	V	LIVRETA	2,312	V	LIVRETA	1,400	A-1	16 437,80	37 749,36	
3F GRAND EST	2008	P	Regroupement - Réaménagement des prêts 0433315 et 0456479	Caisse des Dépôts et de Consignations	741 068,89	384 707,42	10,50	A	V	LIVRETA	2,691	V	LIVRETA	1,830	A-1	7 613,24	31 316,23	
3F GRAND EST	2012	P	Construction de 30 logements ZAC de l'Olympe 57970 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	538 113,93	432 700,09	29,84	A	V	LIVRETA	2,606	V	LIVRETA	1,100	A-1	4 893,01	12 119,30	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
3F GRAND EST	2012	P	Construction de 30 logements (part foncière) ZAC de l'Olympe 57970 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	134 050,32	114 755,08	39,84	A	V	LIVRETA	2,711	V	LIVRETA	1,100	A-1		1 287,32	2 274,34
3F GRAND EST	2012	P	Construction de 5 logements ZAC Olympe II 57970 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	78 078,84	60 658,49	29,84	A	V	LIVRETA	1,813	V	LIVRETA	0,300	A-1		187,77	1 929,57
3F GRAND EST	2012	P	Construction de 8 logements (part foncière) ZAC Olympe II 57970 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	20 505,39	16 983,24	39,84	A	V	LIVRETA	1,950	V	LIVRETA	0,300	A-1		52,15	399,05
3F GRAND EST	1987	P	Prêt Solendi EHC n° 259056	Caisse des Dépôts et de Consignations	7 912,10	391,48	1,17	A	V	LIVRETA	3,354	V	LIVRETA	1,020	A-1		6,77	223,40
3F GRAND EST	2018	P	Acquisition en VEFA de 58 logements à Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	499 354,50	459 656,42	35,17	A	V	LIVRETA	3,004	V	LIVRETA	1,100	A-1		5 170,20	10 361,76
3F GRAND EST	2018	P	Acquisition en VEFA de 58 logements à Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	351 526,25	330 608,34	45,17	A	V	LIVRETA	1,527	V	LIVRETA	1,100	A-1		3 697,19	5 499,62
3F GRAND EST	2017	P	Acquisition en VEFA de 58 logements à Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	308 938,25	281 291,57	35,17	A	V	LIVRETA	0,540	V	LIVRETA	0,300	A-1		866,04	7 388,85
3F GRAND EST	2017	P	Acquisition en VEFA de 58 logements à Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	124 788,50	116 138,64	45,17	A	V	LIVRETA	0,542	V	LIVRETA	0,300	A-1		355,47	2 351,28
3F GRAND EST	2020	P	Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	Caisse des Dépôts et de Consignations	196 602,90	192 663,55	38,00	A	V	LIVRETA	1,045	V	LIVRETA	1,100	A-1		2 162,63	3 939,35
3F GRAND EST	2020	P	Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	Caisse des Dépôts et de Consignations	119 097,17	117 297,76	48,00	A	V	LIVRETA	1,054	V	LIVRETA	1,100	A-1		1 310,07	1 799,41
3F GRAND EST	2020	P	Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	Caisse des Dépôts et de Consignations	110 540,67	107 935,51	38,00	A	V	LIVRETA	0,286	V	LIVRETA	0,300	A-1		331,62	2 605,16

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
3F GRAND EST	2020	P	Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	Caisse des Dépôts et de Consignations	66 962,59	65 719,27	48,00	A	V	LIVRETA	0,288	V	LIVRETA	0,300	A-1		200,89	1 243,32
3F GRAND EST	2020	C	Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	Caisse des Dépôts et de Consignations	30 000,00	30 000,00	36,50	A	F	FIXE	0,372	F	LIVRETA	0,000	A-1		0,00	0,00
BATIGERE SAREL	2008	P	Construction de 31 logements ZAC de la Brasserie 57970 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	2 600 000,00	1 679 311,75	25,09	A	V	LIVRETA	2,343	V	LIVRETA	1,500	A-1		26 370,18	78 699,96
BATIGERE SAREL	2021	P	Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	Caisse des Dépôts et de Consignations	26 000,00	26 000,00	40,17	A	V	LIVRETA	2,602	V	LIVRETA	0,300	A-1		0,00	0,00
BATIGERE SAREL	2021	P	Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	Caisse des Dépôts et de Consignations	32 500,00	31 896,56	48,17	A	V	LIVRETA	0,770	V	LIVRETA	0,300	A-1		16,01	603,44
BATIGERE SAREL	2021	P	Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	Caisse des Dépôts et de Consignations	71 750,00	71 750,00	40,17	A	V	LIVRETA	3,310	V	LIVRETA	1,100	A-1		0,00	0,00
BATIGERE SAREL	2021	P	Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	Caisse des Dépôts et de Consignations	61 500,00	61 500,00	49,09	A	V	LIVRETA	1,290	V	LIVRETA	1,100	A-1		0,00	0,00
BATIGERE SAREL	2021	P	Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	Caisse des Dépôts et de Consignations	63 750,00	61 352,62	23,17	A	F	FIXE	0,477	F	FIXE	0,510	A-1		53,33	2 397,38
BATIGERE SAREL	2021	C	Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	Caisse des Dépôts et de Consignations	21 250,00	21 250,00	38,17	A	V	LIVRETA	0,364	V	LIVRETA	1,100	A-1		0,00	0,00
BATIGERE SAREL	2015	P	Construction de 30 logements et 30 places/lits situés ZAC de la Tuilerie 57110 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	169 525,00	56 118,67	32,00	A	V	LIVRETA	0,370	V	LIVRETA	0,300	A-1		173,20	1 615,48
BATIGERE SAREL	2015	P	Construction de 30 logements et 30 places/lits situés ZAC de la Tuilerie 57110 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	117 625,00	103 027,59	42,00	A	V	LIVRETA	0,707	V	LIVRETA	0,300	A-1		315,81	2 241,63

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
BATIGERE SAREL	2015	P	Construction de 20 logements et 20 places/lits situés ZAC de la Tuilerie 57110 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	208 750,00	91 114,86	32,00	A	V	LIVRETA	0,552	V	LIVRETA	0,300	A-1		281,21	2 622,91
BATIGERE SAREL	2015	P	Construction de 20 logements et 20 places/lits situés ZAC de la Tuilerie 57110 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	61 000,00	53 429,83	42,00	A	V	LIVRETA	0,708	V	LIVRETA	0,300	A-1		163,78	1 162,51
BATIGERE SAREL	2014	P	Acquisition Amélioration de 96 logements situés 1,3 et 5 rue Saint Pierre à YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	300 000,00	251 850,35	31,67	A	V	LIVRETA	1,426	V	LIVRETA	1,100	A-1		2 842,26	6 537,10
BATIGERE SAREL	2014	P	Acquisition Amélioration de 96 logements situés 1,3 et 5 rue Saint Pierre à YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	362 500,00	295 851,50	31,67	A	V	LIVRETA	1,882	V	LIVRETA	0,300	A-1		913,94	8 796,14
BATIGERE SAREL	2016	P	Contrat CDC n° 5146799	Caisse des Dépôts et de Consignations	425 000,00	372 988,21	33,59	A	V	LIVRETA	2,850	V	LIVRETA	1,100	A-1		4 207,86	9 544,59
CLINIQUE SAINTE-ELISABETH	2016	C	Construction de 76 logements et 76 places/lits situés Rue Quartier Olympe 57110 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	2 762 416,03	2 209 932,82	23,25	A	V	LIVRETA	1,979	V	LIVRETA	1,610	A-1		37 062,42	92 080,54
CLINIQUE SAINTE-ELISABETH	2015	P	Construction de 76 logements et 76 places/lits situés Rue Quartier Olympe 57110 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	406 498,47	318 423,86	23,25	T	V	LIVRETA	2,814	V	LIVRETA	2,967	-		9 698,36	13 549,96
ICF NORD EST	2009	P	Construction de 9 logements Rue des Fleurs 57970 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	700 000,00	493 666,81	21,67	A	V	LIVRETA	2,430	V	LIVRETA	1,100	A-1		5 647,47	19 739,10
ICF NORD EST	2021	P	Opération 48 logements rue de l'Europe	Caisse des Dépôts et de Consignations	505 012,50	505 012,50	33,17	A	V	LIVRETA	1,554	V	LIVRETA	1,600	A-1		2 458,07	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ICF NORD EST	2014	P	Contrat CDC n° 1277987	Caisse des Dépôts et de Consignations	25 249,30	2 796,35	0,92	A	V	LIVRETA	1,642	V	LIVRETA	1,700	A-1		95,25	2 806,70
ICF NORD EST	2015	P	Contrat CDC n°1278008	Caisse des Dépôts et de Consignations	78 069,74	24 242,72	2,50	A	V	LIVRETA	2,786	V	LIVRETA	1,700	A-1		550,65	8 148,13
ICF NORD EST	2015	P	Contrat CDC n° 1278013	Caisse des Dépôts et de Consignations	188 915,24	78 223,30	4,25	A	V	LIVRETA	2,061	V	LIVRETA	1,700	A-1		1 720,91	15 861,39
ICF NORD EST	2015	P	Contrat CDC n° 1278014	Caisse des Dépôts et de Consignations	240 802,46	99 708,02	4,25	A	V	LIVRETA	2,052	V	LIVRETA	1,700	A-1		2 038,74	20 217,86
ICF NORD EST	2015	P	Contrat CDC n° 1278023	Caisse des Dépôts et de Consignations	293 633,54	134 569,89	5,17	A	V	LIVRETA	1,812	V	LIVRETA	1,700	A-1		2 675,44	22 808,79
ICF NORD EST	2022	P	Opération Cité des Ateliers	Caisse des Dépôts et de Consignations	536 503,75	536 503,75	14,40	A	V	LIVRETA	2,476	V	LIVRETA	1,530	A-1		0,00	0,00
ICF NORD EST	2000	P	Contrat ICF NE n° 874455	Caisse des Dépôts et de Consignations	1 645 625,25	231 023,37	1,50	A	F	FIXE	5,501	F	LIVRETA	5,500	-		18 567,05	106 559,39
LOGIEST SAHLM	2018	P	Refinancement du prêt n° 0223628	Caisse des Dépôts et de Consignations	130 411,63	97 470,22	10,00	A	C	TAUX STRUCTURES	1,500	C	TAUX STRUCTURES	1,700	A-1		1 802,22	8 542,77
LOGIEST SAHLM	2018	P	Refinancement du prêt n° 0273373	Caisse des Dépôts et de Consignations	57 886,35	41 748,29	11,75	A	V	LIVRETA	2,795	V	LIVRETA	1,700	A-1		766,61	3 346,30
LOGIEST SAHLM	2018	P	Refinancement du prêt n° 0274904	Caisse des Dépôts et de Consignations	632 029,07	455 826,64	11,75	A	V	LIVRETA	2,796	V	LIVRETA	1,700	A-1		8 370,17	36 536,41
LOGIEST SAHLM	2018	P	Refinancement du prêt n° 1307443	Caisse des Dépôts et de Consignations	44 584,49	32 124,00	14,84	A	V	LIVRETA	2,525	V	LIVRETA	1,100	A-1		380,44	2 461,03
LOGIEST SAHLM	2017	P	Opération VAFE 63 logements Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	272 892,75	235 119,10	33,50	A	V	LIVRETA	0,558	V	LIVRETA	0,300	A-1		725,04	6 559,27
LOGIEST SAHLM	2017	P	Opération VAFE 63 logements Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	132 457,25	118 136,87	43,50	A	V	LIVRETA	0,557	V	LIVRETA	0,300	A-1		361,94	2 508,12

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGIEST SAHLM	2017	P	Opération VAFE 63 logements Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	326 141,25	296 932,57	43,50	A	V	LIVRETA	1,368	V	LIVRETA	1,100	A-1		3 323,74	5 225,43
LOGIEST SAHLM	2017	P	Opération VAFE 63 logements Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	690 358,75	607 582,18	33,50	A	V	LIVRETA	1,372	V	LIVRETA	1,100	A-1		6 844,79	14 671,77
LOGIEST SAHLM	2011	P	Travaux de réhabilitation de 40 logements - 6 à 8 rue Nationale 57970 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	44 665,50	13 169,21	3,34	A	V	LIVRETA	1,898	V	LIVRETA	1,900	-		309,88	3 140,28
LOGIEST SAHLM	2022	P	14 Igts Rue Kleber Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	151 599,25	151 599,25	40,19	A	V	LIVRETA	1,535	V	LIVRETA	1,530	A-1		0,00	0,00
LOGIEST SAHLM	2022	P	14 Igts Rue Kleber Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	53 604,75	53 604,75	50,19	A	V	LIVRETA	1,534	V	LIVRETA	1,530	A-1		0,00	0,00
LOGIEST SAHLM	2022	P	14 Igts Rue Kleber Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	70 770,50	70 770,50	40,19	A	V	LIVRETA	0,802	V	LIVRETA	0,800	A-1		0,00	0,00
LOGIEST SAHLM	2022	P	14 Igts Rue Kleber Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	28 147,00	28 147,00	50,19	A	V	LIVRETA	0,802	V	LIVRETA	0,800	A-1		0,00	0,00
LOGIEST SAHLM	2022	C	14 Igts Rue Kleber Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	52 500,00	52 500,00	49,25	A	V	FIXE	2,149	V	FIXE	1,500	A-1		0,00	0,00
LOGIEST SAHLM	2022	P	24 Igts Rue Pasteur Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	239 269,50	239 269,50	40,69	A	V	LIVRETA	1,557	V	LIVRETA	1,530	A-1		0,00	0,00
LOGIEST SAHLM	2022	P	24 Igts Rue Pasteur Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	167 397,25	167 397,25	50,69	A	V	LIVRETA	1,553	V	LIVRETA	1,530	A-1		0,00	0,00
LOGIEST SAHLM	2022	P	24 Igts Rue Pasteur Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	99 545,25	99 545,25	40,69	A	V	LIVRETA	0,813	V	LIVRETA	0,800	A-1		0,00	0,00
LOGIEST SAHLM	2022	P	24 Igts Rue Pasteur Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	89 700,00	89 700,00	50,69	A	V	LIVRETA	0,816	V	LIVRETA	0,800	A-1		0,00	0,00
LOGIEST SAHLM	2022	C	24 Igts Rue Pasteur Yutz	Caisse des Dépôts et de Consignations	90 000,00	90 000,00	49,25	A	V	FIXE	2,147	V	FIXE	1,500	A-1		0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Logiest Société Anonyme d'HLM	1991	P	Acquisition - Amélioration de 10 logements au 153 rue Nationale à YUTZ	SOREFI	485 508,85	30 226,92	0,00	A	V	LIVRETA	4,657	V	LIVRETA	2,050	A-1		1 208,12	28 705,52
Logiest Société Anonyme d'HLM	2020	P	Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Caisse des Dépôts et de Consignations	63 721,25	60 851,07	37,92	A	V	LIVRETA	3,656	V	LIVRETA	1,560	A-1		971,71	1 437,77
Logiest Société Anonyme d'HLM	2020	P	Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Caisse des Dépôts et de Consignations	274 720,50	263 069,48	37,92	A	V	LIVRETA	2,504	V	LIVRETA	0,300	A-1		806,76	5 850,77
Logiest Société Anonyme d'HLM	2020	P	Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Caisse des Dépôts et de Consignations	103 053,25	99 720,82	47,92	A	V	LIVRETA	2,562	V	LIVRETA	0,300	A-1		304,18	1 673,62
Logiest Société Anonyme d'HLM	2020	P	Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Caisse des Dépôts et de Consignations	84 643,75	80 831,17	37,92	A	V	LIVRETA	3,656	V	LIVRETA	1,560	A-1		1 290,76	1 909,85
Logiest Société Anonyme d'HLM	2020	P	Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Caisse des Dépôts et de Consignations	68 529,50	66 078,46	47,92	A	V	LIVRETA	3,720	V	LIVRETA	1,560	A-1		1 049,97	1 227,04
Logiest Société Anonyme d'HLM	2020	P	Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Caisse des Dépôts et de Consignations	388 524,75	372 441,37	37,92	A	V	LIVRETA	3,243	V	LIVRETA	1,100	A-1		4 185,73	8 079,58
Logiest Société Anonyme d'HLM	2020	P	Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Caisse des Dépôts et de Consignations	139 861,00	135 450,84	47,92	A	V	LIVRETA	3,306	V	LIVRETA	1,100	A-1		1 514,33	2 215,29
Logiest Société Anonyme d'HLM	2020	C	Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Caisse des Dépôts et de Consignations	157 500,00	157 500,00	47,92	A	V	FIXE	1,645	V	FIXE	0,580	A-1		913,50	0,00
NEOLIA LORRAINE	2017	P	CN 20 LGTS YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	364 747,50	321 012,93	33,42	A	V	LIVRETA	1,351	V	LIVRETA	1,100	A-1		3 616,41	7 751,75
NEOLIA LORRAINE	2017	P	CN 20 LGTS YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	79 884,50	72 730,18	43,42	A	V	LIVRETA	1,525	V	LIVRETA	1,100	A-1		814,11	1 279,91
NEOLIA LORRAINE	2012	P	Acquisition - Amélioration de 30 logements Rue Jeanne d'Arc-Kleber 57970 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	339 265,00	272 359,82	29,92	A	V	LIVRETA	2,555	V	LIVRETA	1,100	A-1		3 079,87	7 628,40

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
NEOLIA LORRAINE	2012	P	Acquisition - Amélioration de 30 logements (part foncière) Rue Jeanne d'Arc-Kleber 57970 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	593 160,50	506 904,86	39,92	A	V	LIVRETA	2,689	V	LIVRETA	1,100	A-1		5 686,47	10 046,40
NEOLIA LORRAINE	2015	P	Prêt Néolia Lorraine n° 5086045	Caisse des Dépôts et de Consignations	34 287,25	31 135,32	42,25	A	V	LIVRETA	1,955	V	LIVRETA	1,610	A-1		509,32	499,67
NEOLIA LORRAINE	2015	P	Prêt Néolia Lorraine n° 5086046	Caisse des Dépôts et de Consignations	120 110,00	104 824,98	32,25	A	V	LIVRETA	1,926	V	LIVRETA	1,610	A-1		1 726,22	2 393,43
NEOLIA LORRAINE	2015	P	Prêt Néolia Lorraine n° 5086047	Caisse des Dépôts et de Consignations	66 019,50	55 417,61	32,25	A	V	LIVRETA	0,679	V	LIVRETA	0,300	A-1		171,04	1 595,30
NEOLIA LORRAINE	2015	P	Prêt Néolia Lorraine n° 5086048	Caisse des Dépôts et de Consignations	18 551,00	16 229,86	42,25	A	V	LIVRETA	0,700	V	LIVRETA	0,300	A-1		49,75	353,12
NEOLIA LORRAINE	2015	P	Prêt Néolia Lorraine n° 5086049	Caisse des Dépôts et de Consignations	158 074,75	136 003,80	32,25	A	V	LIVRETA	1,442	V	LIVRETA	1,100	A-1		1 533,48	3 403,41
NEOLIA LORRAINE	2015	P	Prêt Néolia Lorraine n° 5086050	Caisse des Dépôts et de Consignations	45 603,00	40 859,73	42,25	A	V	LIVRETA	1,468	V	LIVRETA	1,100	A-1		457,60	740,13
OPH DE THIONVILLE	2006	P	Prêt OPH Thionville n° 1082801	Caisse des Dépôts et de Consignations	361 508,01	0,00	0,00	A	V	LIVRETA	4,631	V	LIVRETA	0,976	-		280,17	28 694,39
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE LA MOSELLE	2019	P	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE LA MOSELLE	Caisse des Dépôts et de Consignations	800 000,00	406 292,37	3,42	T	F	FIXE	0,902	F	FIXE	0,903	A-1		4 297,22	113 754,78
VILOGIA	2019	P	Acquisition de 25 logements situés 40 avenue des Nations 57110 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	50 034,25	46 408,89	45,42	A	V	LIVRETA	0,748	V	LIVRETA	0,300	A-1		142,05	939,57

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VILOGIA	2019	P	Acquisition de 25 logements situés 40 avenue des Nations 57110 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	150 454,00	136 527,57	35,42	A	V	LIVRETA	0,736	V	LIVRETA	0,300	A-1		420,34	3 586,25
VILOGIA	2019	P	Acquisition de 25 logements situés 40 avenue des Nations 57110 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	209 743,00	197 247,55	45,42	A	V	LIVRETA	1,545	V	LIVRETA	1,100	A-1		2 205,82	3 281,19
VILOGIA	2019	P	Acquisition de 25 logements situés 40 avenue des Nations 57110 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	630 701,75	580 519,06	35,42	A	V	LIVRETA	1,533	V	LIVRETA	1,100	A-1		6 529,66	13 086,29
VILOGIA	2017	P	Acquisition en VEFA de 34 logements situés rue du 13 Novembre à YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	534 621,75	492 602,57	34,50	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,100	A-1		5 544,83	11 473,02
VILOGIA	2017	P	Acquisition en VEFA de 34 logements situés rue du 13 Novembre 57110 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	283 529,50	260 338,24	44,50	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,100	A-1		2 930,68	6 086,89
VILOGIA	2017	P	Acquisition en VEFA de 34 logements situés Rue du 13 Novembre 57110 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	201 198,00	180 049,60	34,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,300	A-1		554,76	4 870,59
VILOGIA	2017	P	Acquisition en VEFA de 34 logements situés Rue du 13 Novembre 57110 YUTZ	Caisse des Dépôts et de Consignations	107 418,50	96 127,06	44,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,300	A-1		296,01	2 542,83
VILOGIA	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et de Consignations	287 147,75	280 799,23	38,17	A	V	LIVRETA	0,702	V	LIVRETA	0,300	A-1		863,87	7 155,61

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VILOGIA	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et de Consignations	275 335,50	270 245,97	48,17	A	V	LIVRETA	1,433	V	LIVRETA	1,100	A-1		3 042,52	6 346,77
VILOGIA	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et de Consignations	720 918,00	708 683,73	38,17	A	V	LIVRETA	1,417	V	LIVRETA	1,100	A-1		7 966,31	15 526,13
VILOGIA	2019	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et de Consignations	117 814,75	115 297,15	48,17	A	V	LIVRETA	0,714	V	LIVRETA	0,300	A-1		354,44	2 848,75
VILOGIA	2018	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et de Consignations	84 018,25	77 969,80	35,84	A	V	LIVRETA	3,472	V	LIVRETA	1,610	A-1		1 280,91	1 589,78
VILOGIA	2018	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et de Consignations	86 654,50	82 124,13	45,84	A	V	LIVRETA	3,576	V	LIVRETA	1,610	A-1		1 341,51	1 199,46
VILOGIA	2018	P	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et de Consignations	139 641,75	129 588,98	35,84	A	V	LIVRETA	3,561	V	LIVRETA	1,610	A-1		2 128,92	2 642,29
VILOGIA	2020	F	Construction en VEFA de 6 logements "La Tuilerie"	La banque Postale	259 911,50	259 911,50	2,13	X	F	FIXE	0,492	F	FIXE	0,490	A-1		1 273,56	0,00
TOTAL GENERAL					30 582 271,73	22 722 373,05											264 337,39	1 122 054,20

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	1 386 391,59
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 774 847,53
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	3 161 239,12
Recettes réelles de fonctionnement	II	18 878 380,35

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	16,75
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AAFAMM - Association Assistants Familiaux et Assistants Maternel Moselle	200,00	1 494 € Måd locaux, matériel et personnel
AB3F - Association des Balkans des 3 Frontières	0,00	287 € Måd locaux
ACAGE - Association Culturelle et Artistique du Grand Est	0,00	2 010 € Måd locaux, matériel et personnel
ADASYF - Association Défense Animaux Sans Foyer Yutz	450,00	336 € Måd locaux
ADLO - Association De L'Olympe	200,00	3 835 € Måd locaux, matériel et personnel
AECY - Association Enseignants Circonscription Yutz	0,00	2 424 € Måd locaux
AFEP - Administrations Faciles Ecrivains Publics	200,00	1 459 € Måd locaux
AICO Jardins d'Hussange	2 500,00	
AIDOD - Association Internationale d'aide aux Orphelins en Détresse et aux plus Démunis	0,00	336 € Måd locaux
AMAP Culture d'Avenir	0,00	3 792 € Måd locaux
APE - Association Parents d'Elèves Yutz et environs	600,00	3 158 € Måd locaux, matériel et personnel
APSI Emergence	21 500,00	6 732 € Måd locaux
APY - Aéro Parc Yussois	650,00	3 722 € Måd locaux, matériel et personnel
ARDDS - Association Réadaptation et Défense des Devenus-Sourds de Moselle	0,00	224 € Måd locaux
ARS - Association des Résidents du Stockholm	1 200,00	11 663 € Måd locaux, matériel et personnel
ARYC - Association Résidents Yutz Cité	0,00	5 872 € Måd locaux, matériel et personnel
AS Collège Mermoz	0,00	17 740 € Måd locaux
ASVB Yutz/Thionville	23 000,00	23 449 € Måd locaux et personnel
ATAV - Association Thionilloise Aide Victimes	200,00	
AVF - Accueil des Villes de France	250,00	4 492 € Måd locaux, matériel et personnel
AZAP - Association Zac Aéroparc	550,00	4 507 € Måd locaux, matériel et personnel
Allée du Rêve	0,00	1 054 € Måd locaux, matériel et personnel
Amicale de l'Ancien Village	700,00	9 184 € Måd locaux, matériel et personnel
Amicale de la Marine de Thionville-Yutz	0,00	173 € Måd locaux
Amicale des Donneurs de Sang	400,00	4 824 € Måd locaux, matériel et personnel
Amicale des Sapeurs Pompiers	3 000,00	727 € Måd locaux
Amicale du Collège Jean Mermoz	0,00	228 € Måd matériel et personnel
Amicale du Personnel Communal	43 500,00	2 585 € Måd locaux
Amicale du dernier train de Thionville, Yutz et environs	0,00	287 € Måd locaux
Amis de la Bibliothèque Communale	0,00	18 934 € Måd locaux et personnel
Amis du Collège Jean Mermoz	200,00	
Amis sans frontières	200,00	
Association Sportive de Boxe de Yutz	7 000,00	13 195 € Måd locaux, matériel et personnel
Association des Retraités du Chemin de Fer de Thionville, Yutz et Environs	0,00	299 € Måd locaux et personnel
Aïkido Club	1 000,00	5 519 € Måd locaux
BADRA	0,00	727 € Måd locaux
BASBY - Bien Aller Du Sous Bois Yutz	0,00	1 584 € Måd locaux
Badminton Yutz Loisirs	0,00	5 731 € Måd locaux et personnel
CAMYL - Club AéroModélisme Yutz-Lorraine	300,00	922 € Måd locaux
CAPY - Centre d'Arts Plastiques Yutz	2 000,00	7 077 € Måd locaux, matériel et personnel
CIDFF - Centre d'Information sur Droits des Femmes et des Familles	1 200,00	
CLCV	2 000,00	11 307 € Måd locaux et personnel
Centre Sociale Ô Couleur du Monde	293 486,44	82 257 € Måd locaux, matériel et personnel
Cercle Généalogique Yutz Trois Frontières	0,00	7 203 € Måd locaux
Choeur Interparoissial Jubilate 2000	300,00	
Chorale Esengo	0,00	29 € Måd personnel
Chorale Protestante	300,00	
Chorale Saint Nicolas	300,00	
Classe 50	0,00	460 € Måd locaux
Classe 65	0,00	173 € Måd locaux
Classe 71	0,00	55 € Måd personnel
Classe 72	0,00	460 € Måd locaux
Classe 74	0,00	287 € Måd locaux
Club 50	0,00	460 € Måd locaux
Club Sportif Cycliste de Yutz	6 700,00	6 370 € Måd locaux, matériel et personnel
Club de Pétanque Yussois	1 000,00	16 412 € Måd locaux et personnel
Compagnons de Saint Nicolas	250,00	5 145 € Måd locaux, matériel et personnel
Conciliateurs de justice Moselle	200,00	
Conseil de fabrique Saint Joseph	4 165,00	
Conseil de fabrique Saint Nicolas	4 165,00	2 409 € Måd matériel et personnel
Conseil de fabrique Sainte Croix	4 165,00	
Consultation Jeunes Consommateurs	0,00	741 € Måd locaux

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Coordination Nord Mosellane	1 000,00	
Croix Bleue	200,00	346 € Måd locaux
Dessine Moi Une Gazelle	0,00	930 € Måd locaux et personnel
Dragon Bleu	0,00	2 977 € Måd locaux
ESTY Athlétisme	20 000,00	22 110 € Måd locaux, matériel et personne
Energie Shiatsu	0,00	4 201 € Måd locaux
Espaces Rencontres	0,00	539 € Måd locaux
Est Accompagnement	25 000,00	6 368 € Måd locaux
Etang du Tilly	0,00	7 742 € Måd locaux
FADAMA	200,00	8 513 € Måd locaux, matériel et personnel
FC Yutz	48 000,00	57 290 € Måd locaux, matériel et personnel
FCPE - Fédération de Conseil des PArents d'Elèves	450,00	
FGRCF - Fédération Générale des Retraités des Chemins de Fer Yutz et environs	0,00	427 € Måd locaux et matériel
FNACA Thionville	400,00	
Foyer Haute-Yutz	0,00	583 € Måd locaux
Foyer Socio Educatif du Collège Jean Mermoz	4 500,00	
Foyer Yutz-Cité	0,00	3 089 € Måd locaux
Groupement et refuge yussois	200,00	
Harmonie Municipale	9 000,00	6 799 € Måd locaux, matériel et personnel
ISICA	0,00	704 € Måd locaux et personnel
JSA - Jeunesse Sportive Associative	2 500,00	43 397 € Måd locaux, matériel et personnel
Jeunes Sapeurs Pompiers de Yutz	200,00	
Jeunesse Protestante	200,00	1 902 € Måd matériel et personnel
Joie de vivre	0,00	198 € Måd locaux et matériel
Kayak Club	2 500,00	4 499 € Måd locaux, matériel et personnel
Le Jardin de Nicole	200,00	4 859 € Måd locaux, matériel et personnel
Le Jardinot	200,00	
Les Courbes de Lorraine	0,00	1 726 € Måd locaux, matériel et personnel
Les Dames de Coeur	0,00	1 123 € Måd locaux
Les Gazelles	0,00	1 021 € Måd personnel
Les Intantynets	0,00	1 844 € Måd locaux
Les Joyeux Lurons	700,00	5 857 € Måd locaux
Les Pieds Sur Terre	4 000,00	3 399 € Måd locaux et personnel
Les Uns et Les Autres	450,00	5 450 € Måd locaux, matériel et personnel
MJC La Pépinière	167 135,40	158 775 € Måd locaux, matériel et personnel
Mission Locale	0,00	1 975 € Måd locaux
Mixité	0,00	578 € Måd locaux
Moto Evasion Yutz 57	0,00	173 € Måd locaux
Oiseaux et non leaders solidaire	200,00	
Paroisse Protestante	0,00	323 € Måd matériel et personnel
Photo Club SNCF Thionville/Yutz	650,00	58 € Måd locaux
Poussière d'Etoiles	0,00	4 103 € Måd locaux, matériel et personnel
Poussières d'Etoiles	200,00	4 391 € Måd locaux, matériel et personnel
Prom'enciel	0,00	977 € Måd locaux
Restos du Coeur	0,00	6 630 € Måd locaux et personnel
Réussir Ensemble	2 100,00	3 703 € Måd locaux
SYMEC - Si Yutz M'Etait Conté	7 800,00	14 073 € Måd locaux, matériel et personnel
Secours Populaire Français	0,00	3 305 € Måd locaux, matériel et personnel
Ski club interneige	0,00	195 € Måd locaux et personnel
Sociétale de Yutz	0,00	574 € Måd locaux
Société de Gymnastique	31 000,00	50 783 € Måd locaux, matériel et personnel
Solidarité Saint Martin	200,00	58 € Måd locaux
Syndicat des Eleveurs du Menu Bétail	0,00	706 € Måd locaux
TRITYC	8 000,00	10 146 € Måd locaux, matériel et personnel
TV57	0,00	287 € Måd locaux
TYGRE	15 000,00	48 170 € Måd locaux, matériel et personnel
Tarot Club de Yutz	0,00	8 986 € Måd locaux
Tennis Club Yutz Aéroparc	13 000,00	37 446 € Måd locaux et personnel
Twiling Bâton Yussois	1 000,00	10 494 € Måd locaux
UDAF	0,00	1 498 € Måd locaux
UNSS	800,00	4 360 € Måd locaux et personnel
US Yutz	16 000,00	45 898 € Måd locaux, matériel et personnel
USEP circonscription de Yutz	3 500,00	6 438 € Måd locaux et personnel
Union Nationale des Combattants	350,00	
Vie libre	200,00	749 € Måd locaux
Vieilles Tiges	200,00	2 994 € Måd locaux, matériel et personnel
Vieux Souliers	0,00	5 728 € Måd locaux
YAQA - Yutz Association du Quartier de l'Ambanie	650,00	6 554 € Måd locaux, matériel et personnel
YPEM - Yutz Promotion Ecole de Musique	400,00	1 037 € Måd locaux et personnel
Yutz Actif	0,00	8 072 € Måd locaux, matériel et personnel
Yutz Baby Foot	0,00	5 789 € Måd locaux
Yutz Handball Féminin	80 000,00	30 590 € Måd locaux et personnel
Yutz Passion Cheval	200,00	5 408 € Måd matériel et personnel

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Yutz Terre et Ciel Yutz en Balade <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>	700,00 0,00	2 117 € Måd locaux et personnel 3 641 € Måd locaux, matériel et personnel
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> CCAS Yutz <u>Autres</u>	110 000,00	
TOTAL GENERAL	1 007 216,84	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de Ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
12/03/1999 - Concession de centre funéraire	PGF		SA	0,00
28/03/2018 - Affermage de production et distribution en eau potable	Eaux de l'Est	Société des Eaux de l'Est	SA à conseil d'administration	0,00
10/10/2022 - Concession de fourrière automobile	Philippe DEPANNAGE	Philippe DEPANNAGE & Fils	Société par action simplifiée	0,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/03/1987 - Prêt Solendi EHC n° 259056	3F GRAND EST			7 912,10
01/01/1989 - Acquisition - Amélioration de 10 logements au 153 rue Nationale à YUTZ	Logiest Société Anonyme d'HLM			485 508,85
01/07/2000 - Contrat ICF NE n° 874455	ICF NORD EST			1 645 625,25
01/04/2006 - Prêt OPH Thionville n° 1082801	OPH DE THIONVILLE			361 508,01
01/11/2007 - Construction de 20 logements ZAC de l'Olmpe 57970 YUTZ	3F GRAND EST			341 567,00
01/11/2007 - Construction de 20 logements ZAC de l'Olympe 57970 YUTZ	3F GRAND EST			1 548 911,00
01/02/2008 - Construction de 31 logements ZAC de la Brasserie 57970 YUTZ	BATIGERE SAREL			2 600 000,00
01/07/2008 - Regroupement - Réaménagement des prêts 0433315 et 0456479	3F GRAND EST			741 068,89
01/09/2009 - Construction de 9 logements Rue des Fleurs 57970 YUTZ	ICF NORD EST			700 000,00
01/05/2011 - Travaux de réhabilitation de 40 logements - 6 à 8 rue Nationale 57970 YUTZ	LOGIEST SAHLM			44 665,50
01/11/2012 - Construction de 30 logements ZAC de l'Olympe 57970 YUTZ	3F GRAND EST			538 113,93
01/11/2012 - Construction de 30 logements (part foncière) ZAC de l'Olympe 57970 YUTZ	3F GRAND EST			134 050,32
01/11/2012 - Construction de 5 logements ZAC Olympe II 57970 YUTZ	3F GRAND EST			78 078,84
01/11/2012 - Construction de 8 logements (part foncière) ZAC Olympe II 57970 YUTZ	3F GRAND EST			20 505,39
01/12/2012 - Acquisition - Amélioration de 30 logements Rue Jeanne d'Arc-Kleber 57970 YUTZ	NEOLIA LORRAINE			339 265,00
01/12/2012 - Acquisition - Amélioration de 30 logements (part foncière) Rue Jeanne d'Arc-Kleber 57970 YUTZ	NEOLIA LORRAINE			593 160,50
14/10/2013 - Acquisition en VEFA de 34 logements situés rue du 13 Novembre à YUTZ	VILOGIA			534 621,75
01/09/2014 - Acquisition Amélioration de 96 logements situés 1,3 et 5 rue Saint Pierre à YUTZ	BATIGERE SAREL			300 000,00
01/09/2014 - Acquisition Amélioration de 96 logements situés 1,3 et 5 rue Saint Pierre à YUTZ	BATIGERE SAREL			362 500,00
01/12/2014 - Contrat CDC n° 1277987	ICF NORD EST			25 249,30
01/01/2015 - Construction de 30 logements et 30 places/lits situés ZAC de la Tuilerie 57110 YUTZ	BATIGERE SAREL			169 525,00
01/01/2015 - Construction de 30 logements et 30 places/lits situés ZAC de la Tuilerie 57110 YUTZ	BATIGERE SAREL			117 625,00
01/01/2015 - Construction de 20 logements et 20 places/lits situés ZAC de la Tuilerie 57110 YUTZ	BATIGERE SAREL			208 750,00
01/01/2015 - Construction de 20 logements et 20 places/lits situés ZAC de la Tuilerie 57110 YUTZ	BATIGERE SAREL			61 000,00

01/03/2015 - Contrat CDC n° 1278023	ICF NORD EST	293 633,54
01/04/2015 - Contrat CDC n° 1278013	ICF NORD EST	188 915,24
01/04/2015 - Contrat CDC n° 1278014	ICF NORD EST	240 802,46
01/04/2015 - Prêt Néolia Lorraine n° 5086045	NEOLIA LORRAINE	34 287,25
01/04/2015 - Prêt Néolia Lorraine n° 5086046	NEOLIA LORRAINE	120 110,00
01/04/2015 - Prêt Néolia Lorraine n° 5086047	NEOLIA LORRAINE	66 019,50
01/04/2015 - Prêt Néolia Lorraine n° 5086048	NEOLIA LORRAINE	18 551,00
01/04/2015 - Prêt Néolia Lorraine n° 5086049	NEOLIA LORRAINE	158 074,75
01/04/2015 - Prêt Néolia Lorraine n° 5086050	NEOLIA LORRAINE	45 603,00
01/07/2015 - Construction de 76 logements et 76 places/lits situés Rue Quartier Olympe 57110 YUTZ	CLINIQUE SAINTE-ELISABETH	406 498,47
01/09/2015 - Contrat CDC n°1278008	ICF NORD EST	78 069,74
01/04/2016 - Construction de 76 logements et 76 places/lits situés Rue Quartier Olympe 57110 YUTZ	CLINIQUE SAINTE-ELISABETH	2 762 416,03
01/08/2016 - Contrat CDC n° 5146799	BATIGERE SAREL	425 000,00
01/01/2017 - CN 20 LGTS YUTZ	NEOLIA LORRAINE	364 747,50
01/01/2017 - CN 20 LGTS YUTZ	NEOLIA LORRAINE	79 884,50
07/03/2017 - Acquisition en VEFA de 58 logements à Yutz	3F GRAND EST	499 354,50
07/03/2017 - Acquisition en VEFA de 58 logements à Yutz	3F GRAND EST	351 526,25
07/03/2017 - Acquisition en VEFA de 58 logements à Yutz	3F GRAND EST	308 938,25
07/03/2017 - Acquisition en VEFA de 58 logements à Yutz	3F GRAND EST	124 788,50
01/05/2017 - Opération VAFE 63 logements Yutz	LOGIEST SAHLM	272 892,75
01/05/2017 - Opération VAFE 63 logements Yutz	LOGIEST SAHLM	132 457,25
01/05/2017 - Opération VAFE 63 logements Yutz	LOGIEST SAHLM	326 141,25
01/05/2017 - Opération VAFE 63 logements Yutz	LOGIEST SAHLM	690 358,75
01/07/2017 - Acquisition en VEFA de 34 logements situés rue du 13 Novembre 57110 YUTZ	VILOGIA	283 529,50
01/07/2017 - Acquisition en VEFA de 34 logements situés Rue du 13 Novembre 57110 YUTZ	VILOGIA	201 198,00
01/07/2017 - Acquisition en VEFA de 34 logements situés Rue du 13 Novembre 57110 YUTZ	VILOGIA	107 418,50
01/07/2018 - Refinancement du prêt n° 0223628	LOGIEST SAHLM	130 411,63
01/07/2018 - Refinancement du prêt n° 0273373	LOGIEST SAHLM	57 886,35
01/07/2018 - Refinancement du prêt n° 0274904	LOGIEST SAHLM	632 029,07
01/07/2018 - Refinancement du prêt n° 1307443	LOGIEST SAHLM	44 584,49
01/10/2018 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA	84 018,25
01/10/2018 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA	86 654,50
01/10/2018 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA	139 641,75
08/10/2018 - Acquisition de 25 logements situés 40 avenue des Nations 57110 YUTZ	VILOGIA	50 034,25
08/10/2018 - Acquisition de 25 logements situés 40 avenue des Nations 57110 YUTZ	VILOGIA	150 454,00
08/10/2018 - Acquisition de 25 logements situés 40 avenue des Nations 57110 YUTZ	VILOGIA	209 743,00
08/10/2018 - Acquisition de 25 logements situés 40 avenue des Nations 57110 YUTZ	VILOGIA	630 701,75
07/02/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA	287 147,75
07/02/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA	275 335,50
07/02/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA	720 918,00
07/02/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA	117 814,75

18/07/2019 - SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE LA MOSELLE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE LA MOSELLE			800 000,00
30/09/2019 - Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	3F GRAND EST			196 602,90
30/09/2019 - Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	3F GRAND EST			119 097,17
30/09/2019 - Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	3F GRAND EST			110 540,67
30/09/2019 - Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	3F GRAND EST			66 962,59
30/09/2019 - Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	3F GRAND EST			30 000,00
16/12/2019 - ZAC DE LA TUILERIE	Sodevam			1 200 000,00
17/07/2020 - Construction en VEFA de 6 logements "La Tuilerie"	VILOGIA			259 911,50
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			63 721,25
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			274 720,50
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			103 053,25
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			84 643,75
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			68 529,50
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			388 524,75
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			139 861,00
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			157 500,00
10/04/2021 - Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	BATIGERE SAREL			26 000,00
10/04/2021 - Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	BATIGERE SAREL			32 500,00
10/04/2021 - Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	BATIGERE SAREL			71 750,00
10/04/2021 - Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	BATIGERE SAREL			61 500,00
10/04/2021 - Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	BATIGERE SAREL			63 750,00
10/04/2021 - Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	BATIGERE SAREL			21 250,00
16/06/2021 - Opération 48 logements rue de l'Europe	ICF NORD EST			505 012,50
29/06/2022 - 14 lgts Rue Kleber Yutz	LOGIEST SAHLM			151 599,25
29/06/2022 - 14 lgts Rue Kleber Yutz	LOGIEST SAHLM			53 604,75
29/06/2022 - 14 lgts Rue Kleber Yutz	LOGIEST SAHLM			70 770,50
29/06/2022 - 14 lgts Rue Kleber Yutz	LOGIEST SAHLM			28 147,00
29/06/2022 - 14 lgts Rue Kleber Yutz	LOGIEST SAHLM			52 500,00
29/06/2022 - 24 lgts Rue Pasteur Yutz	LOGIEST SAHLM			239 269,50
29/06/2022 - 24 lgts Rue Pasteur Yutz	LOGIEST SAHLM			167 397,25
29/06/2022 - 24 lgts Rue Pasteur Yutz	LOGIEST SAHLM			99 545,25
29/06/2022 - 24 lgts Rue Pasteur Yutz	LOGIEST SAHLM			89 700,00
29/06/2022 - 24 lgts Rue Pasteur Yutz	LOGIEST SAHLM			90 000,00
28/09/2022 - Opération Cité des Ateliers	ICF NORD EST			536 503,75
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- Subvention de fonctionnement	CCAS Yutz	Centre Communal d'Action Social de Yutz	Droit public	110 000,00
- Subvention de fonctionnement	MJC La Pépinière	Maison des Jeunes et de la Culture La Pépinière	Association	100 000,00
- Subvention de fonctionnement	Centre social Ô Couleur du Monde	Centre social Ô Couleur du Monde	Association	150 000,00
- Subvention FIPD	Centre social Ô Couleur du Monde	Centre social Ô Couleur du Monde	Association	74 000,00
- Subvention Contrat Enfance Jeunesse	Centre social Ô Couleur du Monde	Centre social Ô Couleur du Monde	Association	69 486,44
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'Agglomération "Portes de France-Thionville"	27/10/2003	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
SIVU Chenil du Joli Bois à Moineville (54)		Contribution	18 800,64
Moselle Agence Technique - MATEC	30/04/2013	Contribution	8 704,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre Communale d'Action Sociale		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Salle de spectacle	amphY		-	SPIC
Parking	Aragon		-	SPIC

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 761 341,06	4 902 564,74	1 559 193,35	4 299 582,97
RECETTES	10 761 341,06	4 658 282,24	251 702,81	5 851 356,01
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	21 229 867,59	16 693 473,66	0,00	4 536 393,93
RECETTES	21 229 867,59	19 196 151,69	0,00	2 033 715,90

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 761 341,06	4 902 564,74	1 559 193,35	4 299 582,97
RECETTES	10 761 341,06	4 658 282,24	251 702,81	5 851 356,01
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	21 229 867,59	16 693 473,66	0,00	4 536 393,93
RECETTES	21 229 867,59	19 196 151,69	0,00	2 033 715,90
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	31 991 208,65	21 596 038,40	1 559 193,35	8 835 976,90
TOTAL GENERAL DES RECETTES	31 991 208,65	23 854 433,93	251 702,81	7 885 071,91

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 761 341,06	4 902 564,74	1 559 193,35	4 299 582,97
RECETTES	10 761 341,06	4 658 282,24	251 702,81	5 851 356,01
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	21 229 867,59	16 693 473,66	0,00	4 536 393,93
RECETTES	21 229 867,59	19 196 151,69	0,00	2 033 715,90
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	31 991 208,65	21 596 038,40	1 559 193,35	8 835 976,90
TOTAL GENERAL DES RECETTES	31 991 208,65	23 854 433,93	251 702,81	7 885 071,91

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents : 25
 Nombre de suffrages exprimés : 31
 VOTES :
 Pour : 24
 Contre : 0
 Abstentions : 7

Date de convocation : 22/06/2023

Présenté par (1) .
 A salle Bestien, le 28/06/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A salle Bestien, le 28/06/0023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BOUMAAZA Chara-Zette	
BRACH Francis	
DRII Rachida	
EMO Sabrina	
EMO Sylvie	
FARLOT Fabienne	
FRISCH Christelle	
GRUNEWALD Pierre	
GUERDER Bénédicte	
HAAG Séverine	
HEBTING Isabelle	
HENRIOT Pierre	
HENRY Sylvie	
HOUVER Yolande	
JALLADEAU David	
KADDAR Hayet-Seghira	
KINTZINGER Raphaël	
KLAM Agathe	
LANDRAGIN Pascal	
MAISACK Jérôme	
MANSOURI Nabil	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MATMOUR Kheira	
MAURICE Christophe	
MELEO Guy	
MERTZ Christian	
MEYER Charles	
PERRIN Olivier	
PEXOTO Aurore	
POJER Mattéo	
POUGET Clémence	
POULAIN Lauren	
SCHULTZ Laurent	
VITTOZZI Sophie	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice ³³
 Nombre de membres présents : ²⁴
 Nombre de suffrages exprimés : ³¹
 VOTES :
 Pour : 24
 Contre : -
 Abstentions : 7

Date de convocation : le 22 juin 2023

Présenté par : Madame le Maire, à Yutz le 28 juin 2023

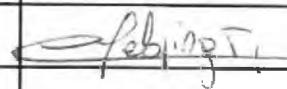
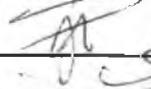
A. le

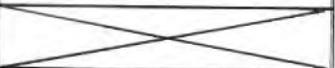
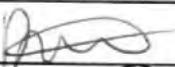
le Conseil Municipal.

Délibéré par l'assemblée réunie en session à Yutz le 28 juin 2023.

A. le

Les membres de l'assemblée délibérante

BOUMAAZA Chara-Zette	
BRACH Francis	
DRII Rachida	
EMO Sabrina Sylvie	
EMO Sylvie Sabrina	
FARLOT Fabienne	
FRISCH Christelle	
GRUNEWALD Pierre	
GUERDER Bénédicte	
HAAG Séverine	
HEBTING Isabelle	
HENRIOT Pierre	
HENRY Sylvie	
HOUVER Yolande	
JALLADEAU David	
KADDAR Hayet-Seghira	
KINTZINGER Raphaël	
KLAM Agathe	
LANDRAGIN Pascal	
MAISACK Jérôme	
MANSOURI Nabil	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
MATMOUR Kheira		
MAURICE Christophe		
MELEO Guy		
MERTZ Christian		
MEYER Charles		
PERRIN Olivier		
PEXOTO Aurore		
POJER Mattéo		
POUGET Clémence		
POULAIN Lauren		
SCHULTZ Laurent		
VITTOZZI Sophie		



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24

Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRIL.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 2 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2022 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Madame Christelle FRISCH, Adjointe au Maire, rapporteure, expose que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, doit être affecté en tout ou en partie au financement de la section d'investissement si celle-ci fait apparaître un besoin de financement. Dans le cas contraire, la totalité du résultat de la section de fonctionnement doit être inscrite en résultat de fonctionnement reporté l'année suivante.

Ce besoin de financement doit être corrigé des restes à réaliser de la section d'investissement, en dépenses et en recettes.

S'agissant de l'exercice 2022, la section d'investissement fait apparaître un déficit d'investissement global de – 896 405,40 €, incluant le déficit 2021 reporté. Les reports d'investissement font apparaître un solde déficitaire de – 1 307 490,54 €, ce qui porte le solde cumulé de la section d'investissement à – 2 203 895,94 €.

En section de fonctionnement, le résultat global cumulé s'élève à + 4 947 970,40 €.

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « administration générale et communication ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, par 25 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (Mesdames Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Hayet KADDAR, Monsieur Pascal LANDRAGIN et Madame Bénédicte GUERDER) :

- **AFFECTE** ce résultat pour la somme de 2 203 895,94 € en section d'investissement (compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé ») afin de couvrir le solde déficitaire d'investissement,
- **CONSERVE** le surplus du résultat de fonctionnement, soit 2 744 074,46 €, en section de fonctionnement (compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté »).

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme
Yutz le 29 juin 2023

Le Maire,



A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'C. POUGET', is written over a circular official stamp of the commune of Yutz. The stamp contains the text 'Mairie de Yutz' and '57100 YUTZ'.

Clémence POUGET

Le Secrétaire,



A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'S. VITTOZZI', is written over a circular official stamp of the commune of Yutz. The stamp contains the text 'Mairie de Yutz' and '57100 YUTZ'.

Sophie VITTOZZI

Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOUVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRIL.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 3 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE – EXERCICE 2023 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Madame Christelle FRISCH, Adjointe au Maire, rapporteure, expose que le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur les propositions, chapitre par chapitre, tant en section d'investissement que de fonctionnement, du budget supplémentaire 2023 de la Commune. Le budget supplémentaire est une décision modificative qui a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent et d'intégrer les ajustements de dépenses ou de recettes du budget primitif du même exercice. Le budget supplémentaire doit, comme le budget primitif et les décisions modificatives, répondre aux principes d'annualité, d'universalité, d'équilibre et de sincérité.

Propositions Budget supplémentaire 2023

<u>Section</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Investissement	3 227 453,79 €	3 227 453,79 €
Fonctionnement	3 128 325,26 €	3 128 325,26 €

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « administration générale et communication ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, par 25 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (Mesdames Agathe KLAM, Yolande HOUVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Hayet KADDAR, Monsieur Pascal LANDRAGIN et Madame Bénédicte GUERDER) :

- **APPROUVE** le budget supplémentaire 2023.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme
Yutz le 29 juin 2023
Le Maire

Clémence POUGET


Le Secrétaire,

Sophie VITTOZZI

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : VILLE DE YUTZ (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21570757100018

POSTE COMPTABLE : SGC DE HAYANGE

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : Budget Principal Ville Yutz (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	46
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	47
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	50
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	51
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	54
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	57
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	60
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	79
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	80
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	83
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	87
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	90
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	93
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	95
A2.938 - Fonction 8 - Transports	98

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	106
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	107
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	109
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	110
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	113
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	114
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	115
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	117
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	118

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	17 408

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 084,72

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	26,54
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	22,07
3	Dépenses d'équipement brut / population	44,34
4	Encours de dette / population (2) (3)	442,49
5	DGF / population	2,67
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	120,22 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	200,87 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	130,97 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires Délibération n° 17 du 07/04/2008 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	21 596 038,40	23 854 433,93	1 793 169,47	A1	4 051 565,00
Investissement	4 902 564,74	4 658 282,24	-652 122,90	(3) A2	-896 405,40
Fonctionnement	16 693 473,66	19 196 151,69	2 445 292,37	(4) A3	4 947 970,40

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 1 559 193,35	III + IV 251 702,81	B1		-1 307 490,54
Investissement	I 1 559 193,35	III 251 702,81	B2		-1 307 490,54
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3		0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 744 074,46
Investissement	A2 + B2	-2 203 895,94
Fonctionnement	A3 + B3	4 947 970,40

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 559 193,35
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	101 748,49
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	275 837,18
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 181 607,68
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 251 702,81
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	14 796,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	236 906,41
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	771 855,04	2 975 750,98
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 559 193,35	251 702,81
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 896 405,40	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 227 453,79	3 227 453,79
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 128 325,26	384 250,80
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 744 074,46
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		3 128 325,26	3 128 325,26
TOTAL DU BUDGET (4)		6 355 779,05	6 355 779,05

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	86 850,00	101 748,49	86 949,00	86 949,00	275 547,49
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	135 050,00	0,00	0,00	0,00	135 050,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 161 331,00	275 837,18	210 376,10	210 376,10	1 647 544,28
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	5 925 500,00	1 181 607,68	474 529,94	474 529,94	7 581 637,62
Total des dépenses d'équipement		7 308 731,00	1 559 193,35	771 855,04	771 855,04	9 639 779,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 665 926,00	0,00	0,00	0,00	1 665 926,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 666 926,00	0,00	0,00	0,00	1 666 926,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		8 975 657,00	1 559 193,35	771 855,04	771 855,04	11 306 705,39

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	27 400,00		0,00	0,00	27 400,00
041	Opérations patrimoniales (8)	506 005,00		0,00	0,00	506 005,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		533 405,00		0,00	0,00	533 405,00

TOTAL	9 509 062,00	1 559 193,35	771 855,04	771 855,04	11 840 110,39
--------------	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	896 405,40
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 736 515,79
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	526 000,00	236 906,41	-433,79	-433,79	762 472,62
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	5 684 579,00	0,00	-1 894 075,62	-1 894 075,62	3 790 503,38
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 210 579,00	236 906,41	-1 894 509,41	-1 894 509,41	4 552 976,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	2 203 895,94	2 203 895,94	2 203 895,94
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	14 796,40	0,00	0,00	14 796,40
Total des recettes financières		350 000,00	14 796,40	2 203 895,94	2 203 895,94	2 568 692,34
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 560 579,00	251 702,81	309 386,53	309 386,53	7 121 668,34

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	932 478,00		2 666 364,45	2 666 364,45	3 598 842,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 510 000,00		0,00	0,00	1 510 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	506 005,00		0,00	0,00	506 005,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 948 483,00		2 666 364,45	2 666 364,45	5 614 847,45

TOTAL	9 509 062,00	251 702,81	2 975 750,98	2 975 750,98	12 736 515,79
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 736 515,79
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	5 081 442,45
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	5 139 633,00	0,00	213 981,96	213 981,96	5 353 614,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	9 336 500,00	0,00	0,00	0,00	9 336 500,00
014	Atténuations de produits	182 000,00	0,00	0,00	0,00	182 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 253 161,00	0,00	247 978,85	247 978,85	1 501 139,85
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 911 294,00	0,00	461 960,81	461 960,81	16 373 254,81
66	Charges financières	291 048,00	0,00	0,00	0,00	291 048,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		16 205 342,00	0,00	461 960,81	461 960,81	16 667 302,81

023	Virement à la section d'investissement (5)	932 478,00		2 666 364,45	2 666 364,45	3 598 842,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 510 000,00		0,00	0,00	1 510 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 442 478,00		2 666 364,45	2 666 364,45	5 108 842,45

TOTAL	18 647 820,00	0,00	3 128 325,26	3 128 325,26	21 776 145,26
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 776 145,26
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 253 650,00	0,00	1 621,00	1 621,00	1 255 271,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 301 620,00	0,00	-4,00	-4,00	2 301 616,00
731	Fiscalité locale	10 641 900,00	0,00	272 840,00	272 840,00	10 914 740,00
74	Dotations et participations (4)	4 175 940,00	0,00	103 944,80	103 944,80	4 279 884,80
75	Autres produits de gestion courante (4)	212 310,00	0,00	500,00	500,00	212 810,00
Total des recettes de gestion courante		18 620 420,00	0,00	378 901,80	378 901,80	18 999 321,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	5 349,00	5 349,00	5 349,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		18 620 420,00	0,00	384 250,80	384 250,80	19 004 670,80

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	27 400,00		0,00	0,00	27 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		27 400,00		0,00	0,00	27 400,00

TOTAL	18 647 820,00	0,00	384 250,80	384 250,80	19 032 070,80
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 744 074,46
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 776 145,26
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	5 081 442,45	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	188 697,49	0,00	188 697,49
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	486 213,28	0,00	486 213,28
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 656 137,62	0,00	1 656 137,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 331 048,39	0,00	2 331 048,39

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	896 405,40
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 227 453,79
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	213 981,96		213 981,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	247 978,85	0,00	247 978,85
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 666 364,45	2 666 364,45
Dépenses de fonctionnement – Total		461 960,81	2 666 364,45	3 128 325,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 128 325,26
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	236 472,62	0,00	236 472,62
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-1 894 075,62	0,00	-1 894 075,62
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 666 364,45	2 666 364,45
024	Produits des cessions d'immobilisations	14 796,40		14 796,40
Recettes d'investissement – Total		-1 642 806,60	2 666 364,45	1 023 557,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	2 203 895,94
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 227 453,79
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 621,00		1 621,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	-4,00		-4,00
731	Fiscalité locale	272 840,00		272 840,00
74	Dotations et participations (8)	103 944,80		103 944,80
75	Autres produits de gestion courante (8)	500,00	0,00	500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	5 349,00	0,00	5 349,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		384 250,80	0,00	384 250,80

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 744 074,46
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 128 325,26
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		9 509 062,00	1 559 193,35	0,00	771 855,04	771 855,04	0,00	771 855,04	2 331 048,39
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	86 850,00	101 748,49	0,00	86 949,00	86 949,00	0,00	86 949,00	188 697,49
204	Subventions d'équipement versées (10)	135 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 161 331,00	275 837,18	0,00	210 376,10	210 376,10	0,00	210 376,10	486 213,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 925 500,00	1 181 607,68	0,00	474 529,94	474 529,94	0,00	474 529,94	1 656 137,62
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 308 731,00	1 559 193,35	0,00	771 855,04	771 855,04	0,00	771 855,04	2 331 048,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 665 926,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 666 926,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		8 975 657,00	1 559 193,35	0,00	771 855,04	771 855,04	0,00	771 855,04	2 331 048,39
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	27 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	506 005,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		533 405,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	896 405,40
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 227 453,79
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		9 509 062,00	251 702,81	771 855,04	771 855,04	1 023 557,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	526 000,00	236 906,41	-433,79	-433,79	236 472,62
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	5 684 579,00	0,00	-1 894 075,62	-1 894 075,62	-1 894 075,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 210 579,00	236 906,41	-1 894 509,41	-1 894 509,41	-1 657 603,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	14 796,40	0,00	0,00	14 796,40
Total des recettes financières		350 000,00	14 796,40	0,00	0,00	14 796,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 560 579,00	251 702,81	-1 894 509,41	-1 894 509,41	-1 642 806,60
021	Virement de la section de fonctionnement	932 478,00		2 666 364,45	2 666 364,45	2 666 364,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 510 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	506 005,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 948 483,00		2 666 364,45	2 666 364,45	2 666 364,45

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (9)	2 203 895,94
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 227 453,79
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		9 509 062,00	1 559 193,35	0,00	771 855,04	771 855,04	0,00	771 855,04	2 331 048,39
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	86 850,00	101 748,49	0,00	86 949,00	86 949,00	0,00	86 949,00	188 697,49
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	74 562,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	77 562,00
2031	Frais d'études	70 000,00	16 884,00		82 820,00	82 820,00	0,00	82 820,00	99 704,00
2033	Frais d'insertion	7 000,00	7 866,49		0,00	0,00	0,00	0,00	7 866,49
2051	Concessions, droits similaires	9 850,00	2 436,00		1 129,00	1 129,00	0,00	1 129,00	3 565,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	135 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	50,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	135 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 161 331,00	275 837,18	0,00	210 376,10	210 376,10	0,00	210 376,10	486 213,28
2111	Terrains nus	120 488,00	5 388,00		0,00	0,00	0,00	0,00	5 388,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	30 000,00	1 429,66		0,00	0,00	0,00	0,00	1 429,66
2128	Autres agencements et aménagements	42 000,00	5 228,48		10 166,80	10 166,80	0,00	10 166,80	15 395,28
21311	Bâtiments administratifs	0,00	4 125,60		-4 125,60	-4 125,60	0,00	-4 125,60	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	103 000,00	136 409,16		39 139,88	39 139,88	0,00	39 139,88	175 549,04
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	137 600,00	8 159,27		0,00	0,00	0,00	0,00	8 159,27
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	31 750,00	15 110,64		-657,60	-657,60	0,00	-657,60	14 453,04
215731	Matériel roulant	101 150,00	32 191,03		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	44 191,03
215738	Autre matériel et outillage de voirie	2 500,00	18 612,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	25 812,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	143 100,00	6 239,07		18 470,00	18 470,00	0,00	18 470,00	24 709,07

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21831	Matériel informatique scolaire	37 650,00	246,00		6 235,68	6 235,68	0,00	6 235,68	6 481,68
21838	Autre matériel informatique	73 293,00	1 733,69		11 342,23	11 342,23	0,00	11 342,23	13 075,92
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 000,00	1 496,16		0,00	0,00	0,00	0,00	1 496,16
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 000,00	335,29		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 335,29
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	296 800,00	39 133,13		57 604,71	57 604,71	0,00	57 604,71	96 737,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 925 500,00	1 181 607,68	0,00	474 529,94	474 529,94	0,00	474 529,94	1 656 137,62
2312	Agencements et aménagements de terrains	185 000,00	47 143,19		185 000,00	185 000,00	0,00	185 000,00	232 143,19
2313	Constructions	3 770 000,00	480 675,99		-132 920,66	-132 920,66	0,00	-132 920,66	347 755,33
2315	Install., matériel et outill. technique	1 970 500,00	653 788,50		422 450,60	422 450,60	0,00	422 450,60	1 076 239,10
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 308 731,00	1 559 193,35	0,00	771 855,04	771 855,04	0,00	771 855,04	2 331 048,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 665 926,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 250 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16876	Dettes - Autres etabl. publics locaux	415 926,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 666 926,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		8 975 657,00	1 559 193,35	0,00	771 855,04	771 855,04	0,00	771 855,04	2 331 048,39
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	27 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	7 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	2 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
4962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	506 005,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2111	Terrains nus	506 005,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		533 405,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		9 509 062,00	251 702,81	771 855,04	771 855,04	1 023 557,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	526 000,00	236 906,41	-433,79	-433,79	236 472,62
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	85 000,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	60 000,00	9 151,75	-433,79	-433,79	8 717,96
1323	Subv. non transf. Départements	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	19 338,00	0,00	0,00	19 338,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	240 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	113 393,00	0,00	0,00	113 393,00
1348	Autres fonds non transférables	50 000,00	60 023,66	0,00	0,00	60 023,66
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	5 684 579,00	0,00	-1 894 075,62	-1 894 075,62	-1 894 075,62
1641	Emprunts en euros	5 684 579,00	0,00	-1 894 075,62	-1 894 075,62	-1 894 075,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 210 579,00	236 906,41	-1 894 509,41	-1 894 509,41	-1 657 603,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	14 796,40	0,00	0,00	14 796,40
Total des recettes financières		350 000,00	14 796,40	0,00	0,00	14 796,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 560 579,00	251 702,81	-1 894 509,41	-1 894 509,41	-1 642 806,60
021	Virement de la section de fonctionnement	932 478,00		2 666 364,45	2 666 364,45	2 666 364,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 510 000,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
15112	Provisions pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 500 000,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
4962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	10 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	506 005,00		0,00	0,00	0,00
16876	Dettes - Autres etabl. publics locaux	506 005,00		0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 948 483,00		2 666 364,45	2 666 364,45	2 666 364,45

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3) III = I + II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 647 820,00	0,00	0,00	3 128 325,26	3 128 325,26	0,00	3 128 325,26	3 128 325,26
011	Charges à caractère général (4)	5 139 633,00	0,00	0,00	213 981,96	213 981,96	0,00	213 981,96	213 981,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	9 336 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	182 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 253 161,00	0,00	0,00	247 978,85	247 978,85	0,00	247 978,85	247 978,85
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 911 294,00	0,00	0,00	461 960,81	461 960,81	0,00	461 960,81	461 960,81
66	Charges financières	291 048,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		294 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		16 205 342,00	0,00	0,00	461 960,81	461 960,81	0,00	461 960,81	461 960,81
023	Virement à la section d'investissement	932 478,00			2 666 364,45	2 666 364,45		2 666 364,45	2 666 364,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 510 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 442 478,00			2 666 364,45	2 666 364,45		2 666 364,45	2 666 364,45

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 128 325,26
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	18 647 820,00	0,00	384 250,80	384 250,80	384 250,80
013	Atténuations de charges (3)	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 253 650,00	0,00	1 621,00	1 621,00	1 621,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 301 620,00	0,00	-4,00	-4,00	-4,00
731	Fiscalité locale	10 641 900,00	0,00	272 840,00	272 840,00	272 840,00
74	Dotations et participations (3)	4 175 940,00	0,00	103 944,80	103 944,80	103 944,80
75	Autres produits de gestion courante (3)	212 310,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des recettes de gestion des services		18 620 420,00	0,00	378 901,80	378 901,80	378 901,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	5 349,00	5 349,00	5 349,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	5 349,00	5 349,00	5 349,00
Total des recettes réelles		18 620 420,00	0,00	384 250,80	384 250,80	384 250,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	27 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		27 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	2 744 074,46
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 128 325,26
--	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 647 820,00	0,00	0,00	3 128 325,26	3 128 325,26	0,00	3 128 325,26	3 128 325,26
011	Charges à caractère général (5)	5 139 633,00	0,00	0,00	213 981,96	213 981,96	0,00	213 981,96	213 981,96
6042	Achats de prestations de services	73 900,00	0,00		11 364,00	11 364,00	0,00	11 364,00	11 364,00
60611	Eau et assainissement	70 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 044 600,00	0,00		775,00	775,00	0,00	775,00	775,00
60613	Chauffage urbain	21 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	9 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	146 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	417 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	5 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 040,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	50 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	212 440,00	0,00		20 561,40	20 561,40	0,00	20 561,40	20 561,40
60633	Fournitures de voirie	22 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	17 500,00	0,00		313,10	313,10	0,00	313,10	313,10
6064	Fournitures administratives	14 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	17 143,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	61 852,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	44 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	12 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61228	Autres	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	17 280,00	0,00		-17 280,00	-17 280,00	0,00	-17 280,00	-17 280,00
61351	Matériel roulant	204 310,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	156 876,00	0,00		24 550,00	24 550,00	0,00	24 550,00	24 550,00
614	Charges locatives et de copropriété	6 650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	127 320,00	0,00		14 506,40	14 506,40	0,00	14 506,40	14 506,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	154 028,00	0,00		46 478,06	46 478,06	0,00	46 478,06	46 478,06
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00		26 900,00	26 900,00	0,00	26 900,00	26 900,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	35 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	80 318,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	215 284,00	0,00		340,00	340,00	0,00	340,00	340,00
6161	Multirisques	56 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	79 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6168	Autres primes d'assurance	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		780,00	780,00	0,00	780,00	780,00
6182	Documentation générale et technique	4 658,00	0,00		880,00	880,00	0,00	880,00	880,00
6184	Versements à des organismes de formation	41 100,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6188	Autres frais divers	64 400,00	0,00		5 190,00	5 190,00	0,00	5 190,00	5 190,00
62268	Autres honoraires, conseils	15 250,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	59 500,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6231	Annonces et insertions	62 362,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	679 805,00	0,00		21 084,00	21 084,00	0,00	21 084,00	21 084,00
6234	Réceptions	39 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	67 400,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6238	Divers	7 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	76 912,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	16 500,00	0,00		-0,00	-0,00	0,00	-0,00	-0,00
6261	Frais d'affranchissement	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	91 650,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00		195,00	195,00	0,00	195,00	195,00
6281	Concours divers (cotisations)	16 850,00	0,00		330,00	330,00	0,00	330,00	330,00
6282	Frais de gardiennage	88 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62873	Remb. frais au CCAS	21 735,00	0,00		315,00	315,00	0,00	315,00	315,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	16 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	168 970,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
63512	Taxes foncières	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	66 350,00	0,00		25 100,00	25 100,00	0,00	25 100,00	25 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	9 336 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		36 304,06	36 304,06		36 304,06	36 304,06
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		10 379,25	10 379,25		10 379,25	10 379,25
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	85 000,00	0,00		-0,00	-0,00		-0,00	-0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		6 223,81	6 223,81		6 223,81	6 223,81
64111	Rémunération principale titulaires	4 450 000,00	0,00		-66 940,44	-66 940,44		-66 940,44	-66 940,44
64112	SFT, indemnité de résidence	85 000,00	0,00		-18 370,32	-18 370,32		-18 370,32	-18 370,32
64113	NBI	0,00	0,00		18 370,32	18 370,32		18 370,32	18 370,32

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64118	Autres indemnités	980 000,00	0,00		-0,00	-0,00		-0,00	-0,00
64131	Rémunérations	1 340 000,00	0,00		-102 603,64	-102 603,64		-102 603,64	-102 603,64
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		9 629,78	9 629,78		9 629,78	9 629,78
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		92 973,86	92 973,86		92 973,86	92 973,86
64168	Autres emplois aidés	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		14 033,32	14 033,32		14 033,32	14 033,32
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	860 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 250 000,00	0,00		-138,05	-138,05		-138,05	-138,05
6455	Cotisations pour assurance du personnel	36 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	16 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		138,05	138,05		138,05	138,05
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	55 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	25 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	80 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	28 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	182 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	182 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	1 253 161,00	0,00	0,00	247 978,85	247 978,85	0,00	247 978,85	247 978,85
65131	Bourses	39 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	2 480,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65138	Autres secours	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	185 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00		1 454,00	1 454,00	0,00	1 454,00	1 454,00
65568	Autres contributions	70 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1,00	0,00		236 628,94	236 628,94	0,00	236 628,94	236 628,94
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	5 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	885 660,00	0,00		450,00	450,00	0,00	450,00	450,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	3 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	14 520,00	0,00		4 445,91	4 445,91	0,00	4 445,91	4 445,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 911 294,00	0,00	0,00	461 960,81	461 960,81	0,00	461 960,81	461 960,81
66	Charges financières	291 048,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	265 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	6 048,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		294 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		16 205 342,00	0,00	0,00	461 960,81	461 960,81	0,00	461 960,81	461 960,81
023	Virement à la section d'investissement	932 478,00			2 666 364,45	2 666 364,45		2 666 364,45	2 666 364,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 510 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 442 478,00			2 666 364,45	2 666 364,45		2 666 364,45	2 666 364,45

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice

20 000,00

VILLE DE YUTZ - Budget Principal Ville Yutz - BS - 2023

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20230705-DEL-3-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	20 000,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		18 647 820,00	0,00	384 250,80	384 250,80	384 250,80
013	Atténuations de charges (4)	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 253 650,00	0,00	1 621,00	1 621,00	1 621,00
7023	Menus produits forestiers	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	25 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	12 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	83 500,00	0,00	511,00	511,00	511,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	14 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	434 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	93 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	375 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	5 100,00	0,00	510,00	510,00	510,00
70878	Remb. frais par des tiers	7 700,00	0,00	600,00	600,00	600,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 301 620,00	0,00	-4,00	-4,00	-4,00
73211	Attribution de compensation	2 140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	160 620,00	0,00	-4,00	-4,00	-4,00
7328	Autres fiscalités reversées	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	10 641 900,00	0,00	272 840,00	272 840,00	272 840,00
73111	Impôts directs locaux	9 836 000,00	0,00	272 840,00	272 840,00	272 840,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	7 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total
			I		II	(RAR N-1 + Vote) III = I + II
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	4 175 940,00	0,00	103 944,80	103 944,80	103 944,80
74111	Dotation forfaitaire des communes	2 150 000,00	0,00	37 766,00	37 766,00	37 766,00
741123	DSU des communes	860 000,00	0,00	24 808,00	24 808,00	24 808,00
741127	DNP des communes	376 200,00	0,00	-16 030,00	-16 030,00	-16 030,00
744	FCTVA	1 200,00	0,00	7 130,80	7 130,80	7 130,80
74611	DGD des communes et EPCI	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	24 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	81 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	10 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	284 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	65 400,00	0,00	3 471,00	3 471,00	3 471,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	215 100,00	0,00	46 657,00	46 657,00	46 657,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	69 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	3 100,00	0,00	142,00	142,00	142,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	24 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	212 310,00	0,00	500,00	500,00	500,00
752	Revenus des immeubles	94 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	106 010,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des recettes de gestion des services		18 620 420,00	0,00	378 901,80	378 901,80	378 901,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	5 349,00	5 349,00	5 349,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	5 349,00	5 349,00	5 349,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		18 620 420,00	0,00	384 250,80	384 250,80	384 250,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	27 400,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	2 400,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		27 400,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 251 000,00	683 928,09	0,00	133 045,00	1 523 959,28	2 443 468,75	4 686,32	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	37 850,00	0,00	0,00	0,00	28 809,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	423 708,09	0,00	55 045,00	157 959,28	144 900,41	4 686,32	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	222 320,00	0,00	78 000,00	1 366 000,00	2 269 759,34	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 454 399,32	0,00	0,00	-433,79	0,00	410 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 553 895,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	110 000,00	0,00	0,00	-433,79	0,00	410 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 790 503,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		1 112 618,80	0,00	50 000,00	2 544 805,80		9 747 512,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	415 926,00	0,00	0,00	0,00		1 665 926,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	107 140,00	0,00	0,00	0,00		173 799,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	135 000,00		135 050,00
21	Immobilisations corporelles	454 552,80	0,00	45 000,00	85 855,20		1 371 707,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	135 000,00	0,00	5 000,00	2 323 950,60		6 400 029,94
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	6 000,00		6 869 965,53
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 553 895,94
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	6 000,00		525 566,21
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 790 503,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01	
DEPENSES		Opérations non ventilables	
			1 251 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement		1 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers		1 250 000,00
RECETTES			6 454 399,32
102	Dotations et fonds d'investissement		350 000,00
106	Réserves		2 203 895,94
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.		110 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers		3 790 503,38

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		662 578,09	0,00	2 350,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	10 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	125 627,96	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	52 255,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	222 475,12	0,00	2 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	222 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire			038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	683 928,09
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 850,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 627,96
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 255,01
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 825,12
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	222 320,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	133 045,00	0,00	0,00	0,00	133 045,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	54 295,00	0,00	0,00	0,00	54 295,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	78 000,00	0,00	0,00	0,00	78 000,00
RECETTES		0,00	-433,79	0,00	0,00	0,00	-433,79
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	-433,79	0,00	0,00	0,00	-433,79

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
			211	212	213	221	222	223
			Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés
DEPENSES		0,00	551 048,64	564 710,64	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	26 530,80	9 636,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	27 517,84	86 074,64	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	497 000,00	469 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		401 000,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00	1 523 959,28
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 166,80
218	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00	121 792,48
231	Immobilisations corporelles en cours	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 366 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture								
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive	
DEPENSES		0,00	165 899,34	16 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 297,71	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 680,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	64 060,00	16 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 488,71	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	101 839,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		320 414,31	91 271,55	0,00	0,00	30 000,00	2 150,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	101,55	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	14 414,31	3 250,00	0,00	0,00	0,00	2 150,00
231	Immobilisations corporelles en cours	306 000,00	41 920,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		1 750 085,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 443 468,75
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 680,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	85,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187,39
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 713,02
231	Immobilisations corporelles en cours	1 750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 269 759,34
RECETTES		410 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		4 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	4 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	586,32	4 686,32
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 613,68	-3 613,68
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00	8 300,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	523 066,00	345 620,00	123 444,80	0,00	0,00	0,00	120 488,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	415 926,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	104 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 488,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	220 620,00	73 444,80	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	95 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 112 618,80
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415 926,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 140,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 488,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	294 064,80
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	5 000,00	0,00	0,00	50 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 505 950,60	0,00	38 855,20	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00	0,00	13 855,20	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 323 950,60	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 544 805,80	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 855,20	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 323 950,60	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		545 938,13	8 590 357,10	0,00	242 354,65	1 480 446,65	2 696 959,76	1 031 638,30	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 721 577,12	0,00	89 242,29	863 938,78	1 630 737,59	206 197,40	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	47 984,13	6 605 459,98	0,00	153 112,36	608 057,87	592 857,17	169 725,96	0,00
014	Atténuations de produits	182 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 954,00	263 320,00	0,00	0,00	8 450,00	473 365,00	655 714,94	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		16 902 058,80	552 951,00	0,00	6 500,00	448 000,00	862 590,00	29 810,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	219 550,00	0,00	0,00	375 000,00	530 350,00	5 610,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 300 616,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	10 727 240,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 844 202,80	50 542,00	0,00	0,00	73 000,00	287 940,00	24 200,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	71 510,00	0,00	6 500,00	0,00	34 300,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	5 349,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 407 843,33	0,00	551 254,88	120 510,01		16 667 302,81
011	Charges à caractère général	0,00	586 761,77	0,00	134 650,00	120 510,01		5 353 614,96
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	815 033,56	0,00	344 268,97	0,00		9 336 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		182 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	72 335,91	0,00		1 501 139,85
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	6 048,00	0,00	0,00	0,00		291 048,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	66 611,00	22 800,00	24 850,00	88 500,00		19 004 670,80
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		35 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	11 111,00	15 300,00	19 850,00	78 500,00		1 255 271,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 301 616,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00		10 914 740,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 279 884,80
75	Autres produits de gestion courante	0,00	55 500,00	0,00	5 000,00	10 000,00		212 810,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 349,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		545 938,13
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 174,38
641	Rémunérations du personnel	34 097,81
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	12 711,94
654	Pertes sur créances irrécouvrables	11 454,00
658	Charges diverses de gestion courante	16 500,00
661	Charges d'intérêts	285 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	182 000,00
RECETTES		16 902 058,80
731	Fiscalité locale	10 727 240,00
732	Fiscalité reversée	2 300 616,00
741	D.G.F.	3 432 744,00
744	FCTVA	8 330,80
746	Dotations générales de décentralisation	3 000,00
748	Autres attributions et participations	400 128,00
758	Produits divers de gestion courante	30 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		8 027 017,53	0,00	174 887,36	44 650,00	0,00	530,62	123 671,59	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	576 985,40	0,00	7 950,00	1 700,00	0,00	530,62	1 800,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	249 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	280 702,15	0,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	134 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	48 098,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	13 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	8 650,00	0,00	76 750,00	32 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	13 397,35	0,00	110,80	0,00	0,00	0,00	132,80	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	24 150,00	0,00	5 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	61 789,76	0,00	2 005,72	0,00	0,00	0,00	2 998,80	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 600,00	0,00	1 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	4 715 560,22	0,00	60 598,02	0,00	0,00	0,00	82 112,33	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 468 500,43	0,00	20 912,82	0,00	0,00	0,00	30 627,66	0,00
647	Autres charges sociales	130 354,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	43 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		487 609,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 800,00	27 542,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 800,00	0,00	0,00
708	Autres produits	181 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
747	Participations	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 542,00	0,00
752	Revenus des immeubles	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	60 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 349,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		219 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	219 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 590 357,10
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	588 966,02
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 160,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 450,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 202,15
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	780,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 098,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 250,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 850,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 640,95
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 570,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 160,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 794,28
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 150,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 858 270,57
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 520 040,91
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 354,22
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219 600,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 700,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	552 951,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 800,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 750,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 042,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 010,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 349,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		51,00	240 703,65	0,00	1 600,00	0,00	242 354,65
606	Achats non stockés de matières et fourni	51,00	16 073,19	0,00	0,00	0,00	16 124,19
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	1 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
618	Divers	0,00	10 900,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	39 000,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	318,10	0,00	0,00	0,00	318,10
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	3 318,86	0,00	0,00	0,00	3 318,86
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	113 836,27	0,00	0,00	0,00	113 836,27
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	35 957,23	0,00	0,00	0,00	35 957,23
RECETTES		0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
				211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
				DEPENSES		41 356,48	0,00	382 775,69	281 031,38
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	67 497,85	170 298,30	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	42 002,00	17 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	462,00	396,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	4 424,92	17 437,08	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	70,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	992,72	0,00	7 964,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	29 363,85	0,00	189 538,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	10 929,28	0,00	70 885,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	1 350,00	0,00	5 100,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES		4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		582 225,21	0,00	300,00	0,00	183 657,89	0,00	1 480 446,65
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	67 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	354 000,00	0,00	300,00	0,00	9 500,00	0,00	601 596,15
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	60 052,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 858,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 862,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,63
628	Divers	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 176,48	0,00	0,00	0,00	4 940,09	0,00	18 074,11
641	Rémunérations du personnel	97 818,95	0,00	0,00	0,00	116 322,13	0,00	433 043,27
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	33 084,00	0,00	0,00	0,00	38 895,67	0,00	153 794,71
647	Autres charges sociales	3 145,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 145,78
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 450,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
RECETTES		305 000,00	0,00	0,00	0,00	143 000,00	0,00	448 000,00
706	Prestations de services	305 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	375 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00	0,00	73 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		178 976,97	720 055,96	54 386,58	17 143,00	0,00	0,00	0,00	798 570,69	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	45 438,51	24 349,38	17 143,00	0,00	0,00	0,00	55 061,75	0,00
613	Locations	0,00	60 700,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 376,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 760,00	1 437,20	0,00	0,00	0,00	0,00	60 081,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 822,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	206 510,00	20 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410 087,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	1 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	2 000,00	354,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,91	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
628	Divers	0,00	86 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 084,20	7 378,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 151,60	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	12 150,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	128 356,84	194 743,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 665,14	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	44 535,93	71 340,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 165,29	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	2 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
RECETTES		0,00	207 700,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	333 550,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	132 000,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296 500,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
731	Fiscalité locale	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	65 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 300,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		119 488,98	84 783,13	0,00	0,00	22 799,40	291 465,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	117 080,41	54 278,97	0,00	0,00	18 599,40	1 365,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	2 408,57	30 504,16	0,00	0,00	4 200,00	300,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	269 300,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		24 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	24 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		386 318,61	4 495,98	18 475,46	0,00	0,00	0,00	2 696 959,76
606	Achats non stockés de matières et fourni	102 932,68	0,00	4 990,46	0,00	0,00	0,00	441 239,56
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 076,00
615	Entretien et réparations	4 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 016,93
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
618	Divers	43 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 922,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650 697,00
624	Transports biens, transports collectifs	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 450,00
625	Déplacements et missions	95,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 461,10
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
627	Services bancaires et assimilés	125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	625,00
628	Divers	1 800,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	137 550,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 256,45	123,45	0,00	0,00	0,00	0,00	14 994,36
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	82 550,00
641	Rémunérations du personnel	43 087,56	3 408,97	0,00	0,00	0,00	0,00	427 262,46
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	13 595,52	963,56	0,00	0,00	0,00	0,00	150 600,35
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 480,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	155 000,00	0,00	12 585,00	0,00	0,00	0,00	465 885,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
RECETTES		115 100,00	0,00	175 940,00	0,00	0,00	0,00	862 590,00
706	Prestations de services	94 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	527 600,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
747	Participations	20 300,00	0,00	175 940,00	0,00	0,00	0,00	287 940,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 300,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		51 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	51 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		588 399,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
614	Charges locatives et de copropriété	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	5 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	22 704,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	9,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	48 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 647,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	119 462,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	45 615,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	307 209,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RÉCETTES		29 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	5 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	24 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	71 150,00	0,00	0,00	320 789,18	1 031 638,30
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	11 749,00	35 249,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 635,18	18 635,18
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 950,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	59 350,00	0,00	0,00	0,00	82 054,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,22
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
628	Divers	0,00	0,00	2 900,00	0,00	0,00	3 200,00	54 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 647,60
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 462,98
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 615,38
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 300,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	294 205,00	601 414,94
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 810,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 610,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	609 190,68	504 652,54	283 255,15	0,00	0,00	0,00	9 496,44
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	11 364,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	20 889,46	67 200,00	273 355,15	0,00	0,00	0,00	9 496,44
615	Entretien et réparations	0,00	3 511,80	143 006,40	9 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	8 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	12 784,58	7 569,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	372 602,20	211 998,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	135 200,64	74 877,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	6 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	2 700,00	8 411,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	2 700,00	8 411,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	1 248,52	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	1 248,52	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	55 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	55 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 407 843,33
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 364,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	372 189,57
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 418,20
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 790,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 354,51
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	584 600,69
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 078,36
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 048,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 611,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 111,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 300,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 300,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 800,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 300,00
731	Fiscalité locale	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		57 635,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 607,68	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 300,00	
611	Contrats de prestations de services	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 450,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 308,97	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 857,97	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 690,74	
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655	Contributions obligatoires	19 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	9 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	4 445,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		23 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
703	Redevances utilisation du domaine	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 250,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	217 411,29	11 600,00	0,00	0,00	551 254,88
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 300,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	20 450,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 250,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 600,00	0,00	0,00	14 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 240,05	0,00	0,00	0,00	8 549,02
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	152 660,86	0,00	0,00	0,00	246 518,83
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	54 510,38	0,00	0,00	0,00	89 201,12
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 390,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 445,91
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	24 850,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	1 600,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	110 510,01	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	40 110,01	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	60 900,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	88 500,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 510,01
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 110,01
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 900,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					19 729 443,09									
1641 Emprunts en euros (total)					19 729 443,09									
00042711201 (00042711201)	Crédit Mutuel	27/12/2022	27/12/2022	28/02/2023	500 000,00	F	FIXE	2,900	2,945		T	P	N	A-1
10278 00160 000302349 04 (Y000)	Crédit Mutuel	17/10/2011	01/02/2012	30/04/2012	500 000,00	C	TAUX STRUCTURES LIVRETA	2,642	2,530		T	P	N	A-1
1236857 (Y1236857)	Caisse des Dépôts et Consignation	11/12/2012	16/01/2013	01/02/2014	777 778,00	V		3,250	2,031		A	C	N	A-1
427112 06 (2018001)	Crédit Mutuel	23/10/2018	27/12/2018	31/01/2019	400 000,00	F	FIXE	1,180	1,199		T	C	N	A-1
427112-003-03 (Y604002646)	Landesbank Saar	22/07/2014	31/07/2014	31/10/2014	2 663 620,00	V	EURIBOR03M	1,559	1,168		T	C	N	A-1
5012567401 (Y501256740)	DEXIA Crédit Local	11/03/1999	01/06/1999	01/06/2000	762 245,09	F	FIXE	4,850	4,875		A	X Libre	N	A-1
604002032 (Y604002032)	Landesbank Saar	13/09/2013	25/11/2013	25/02/2014	1 183 000,00	V	EURIBOR03M	2,117	1,785		T	C	N	A-1
7082486 (Y7082486)	Caisse d'Epargne	27/12/2007	18/04/2008	25/07/2008	203 000,00	F	FIXE	4,450	4,525		T	P	N	A-1
86451508859 (Y451508859)	Crédit Agricole	29/12/2009	24/04/2010	24/07/2010	1 667 000,00	V	EURIBOR03M	1,042	0,527		T	C	N	A-1
86473874195 (201901)	Crédit Agricole	19/12/2019	31/12/2019	31/03/2020	1 000 000,00	F	FIXE	0,640	0,648		T	P	N	A-1
9097934 (Y9097934)	Caisse d'Epargne	03/10/2012	05/03/2013	05/08/2013	2 714 800,00	F	FIXE	4,090	4,289		T	P	N	A-1
MIN255197EUR/270160/270141 (YM)	DEXIA Crédit Local	27/12/2007	31/07/2008	01/11/2008	1 208 000,00	F	FIXE	4,380	4,452		T	P	N	A-1
MON522340UR (YMON503028)	Caisse Française de Financement Local	10/04/2015	17/04/2015	01/08/2015	1 870 000,00	V	EURIBOR03M	1,034	1,318		T	P	N	A-1
MON533405EUR/001 (YMON263921)	La Banque Postale	19/12/2008	29/12/2008	01/04/2009	1 725 000,00	F	FIXE	4,420	4,560		T	C	N	A-1
Y000000001 (Y000000001)	Crédit Agricole	30/12/2010	31/05/2011	31/05/2012	1 555 000,00	V	EURIBOR03M	1,960	0,557		A	C	N	A-1
Y000000004 (Y000000004)	Crédit Agricole	30/12/2010	31/05/2011	31/05/2012	1 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,960	0,557		A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					19 729 443,09									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 203 293,69					1 210 527,06	246 092,20	0,00	48 211,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 203 293,69					1 210 527,06	246 092,20	0,00	48 211,00
00042711201 (00042711201)	N	0,00	A-1	500 000,00	14,91	F	FIXE	2,900	27 018,17	13 085,69	0,00	1 205,84
10278 00160 000302349 04 (Y000	N	0,00	A-1	264 463,18	9,08	C	TAUX STRUCTURES	3,248	25 544,63	12 177,44	0,00	2 745,23
1236857 (Y1236857)	N	0,00	A-1	427 777,90	10,08	V	LIVRETA	2,000	38 888,90	8 555,56	0,00	14 234,40
427112 06 (2018001)	N	0,00	A-1	293 333,28	10,83	F	FIXE	1,180	26 666,68	3 343,33	0,00	530,15
427112-003-03 (Y604002646)	N	0,00	A-1	1 198 628,89	6,58	V	EURIBOR03M	2,955	177 574,68	47 227,10	0,00	9 455,08
5012567401 (Y501256740)	N	0,00	A-1	57 930,71	1,42	F	FIXE	4,850	30 489,80	2 809,64	0,00	778,16
604002032 (Y604002032)	N	0,00	A-1	473 199,88	5,91	V	EURIBOR03M	3,798	78 866,68	22 756,34	0,00	2 288,94
7082486 (Y7082486)	N	0,00	A-1	9 157,21	0,32	F	FIXE	4,450	9 157,21	153,45	0,00	0,00
86451508859 (Y451508859)	N	0,00	A-1	625 125,00	7,31	V	EURIBOR03M	1,861	83 350,00	7 481,56	0,00	90,34
86473874195 (201901)	N	0,00	A-1	807 599,37	12,00	F	FIXE	0,640	64 958,17	5 012,95	0,00	13,06
9097934 (Y9097934)	N	0,00	A-1	1 151 583,00	5,09	F	FIXE	4,232	198 825,10	44 493,20	0,00	6 035,77
MIN255197EUR/270160/270141 (YM	N	0,00	A-1	80 939,00	0,58	V	EURIBOR03M	1,701	80 939,00	923,50	0,00	0,00
MON522340UR (YMON503028)	N	0,00	A-1	1 020 056,27	7,33	V	EURIBOR03M	2,671	125 498,04	37 705,48	0,00	7 673,12
MON533405EUR/001 (YMON263921)	N	0,00	A-1	143 750,00	1,00	F	FIXE	4,420	115 000,00	4 507,63	0,00	324,75
Y000000001 (Y000000001)	N	0,00	A-1	699 750,00	8,42	V	EURIBOR03M	2,484	77 750,00	21 824,37	0,00	1 726,12
Y000000004 (Y000000004)	N	0,00	A-1	450 000,00	8,42	V	EURIBOR03M	2,484	50 000,00	14 034,96	0,00	1 110,04
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 203 293,69					1 210 527,06	246 092,20	0,00	48 211,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 203 293,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1 000 €		30-11-2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel de transport	10	30/11/2022
L	Analyses et mesures	10	30/11/2022
L	Ameublement	5	30/11/2022
L	Logiciels	2	30/11/2022
L	Matériel de monétique	5	30/11/2022
L	Matériel audiovisuel	5	30/11/2022
L	Matériel d'expo, d'affichage et signalét	10	30/11/2022
L	Chauffage sanitaire	10	30/11/2022
L	Entretien nettoyage	5	30/11/2022
L	Suv.équip.versées inf.20 000 ?	1	30/11/2022
L	Hébergement, hôtellerie	10	30/11/2022
L	Restauration - Equipement cuisine	10	30/11/2022
L	Installations de voirie	10	30/11/2022
L	Matériel lié au stationnement	15	30/11/2022
L	Plan local d'urbanisme sup.100 000 ?	10	30/11/2022
L	Autre matériel et outillage Atelier	15	30/11/2022
L	Autre matériel et outillage Garage	15	30/11/2022
L	Agriculture et environnement	10	30/11/2022
L	Gymnastique	15	30/11/2022
L	Frais d'études	5	30/11/2022
L	Frais d'insertion	5	30/11/2022
L	Matériel de bureau	5	30/11/2022
L	Subv.équip.versées inf.100 000 ?	5	30/11/2022
L	Subv.équip.versées sup.100 000 ?	15	30/11/2022
L	Matériel technique incendie et défense civile	10	30/11/2022
L	Police	10	30/11/2022
L	Equipement de puériculture	10	30/11/2022
L	Matériel de voirie	15	30/11/2022
L	Plan local d'urbanisme	5	30/11/2022
L	Matériel roulant	15	30/11/2022
L	Matériel de plein-air ou de gymnase	15	30/11/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	Matériel aérien	15	30/11/2022	
L	Autres matériel sport, loisir, tourisme	15	30/11/2022	
L	Restauration - Mobilier de restauration	15	30/11/2022	
L	Mobilier	15	30/11/2022	
L	Matériel informatique	3	30/11/2022	
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	20	30/11/2022	
L	Matériel télésurveillance et téléalarme	10	30/11/2022	
L	Reproduction, imprimerie	5	30/11/2022	
L	Autres agencements et aménagements de te	30	30/11/2022	
L	Matériel de téléphonie	2	30/11/2022	
L	Musique, peinture et spectacle	10	30/11/2022	
L	Bibliothèque, médiathèque, archives	10	30/11/2022	
L	Mat. établis. sociaux & médico-sociaux	10	30/11/2022	
L	Entretien ménager	10	30/11/2022	
L	Eclairage public, électricité	10	30/11/2022	
L	Sport nautique	15	30/11/2022	

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	30 220 763,72	22 722 373,05	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/03/1987 - Prêt Solendi EHC n° 259056	3F GRAND EST			7 912,10
01/01/1989 - Acquisition - Amélioration de 10 logements au 153 rue Nationale à YUTZ	Logiest Société Anonyme d'HLM			485 508,85
01/07/2000 - Contrat ICF NE n° 874455	ICF NORD EST			1 645 625,25
01/11/2007 - Construction de 20 logements ZAC de l'Olympe 57970 YUTZ	3F GRAND EST			341 567,00
01/11/2007 - Construction de 20 logements ZAC de l'Olympe 57970 YUTZ	3F GRAND EST			1 548 911,00
01/02/2008 - Construction de 31 logements ZAC de la Brasserie 57970 YUTZ	BATIGERE SAREL			2 600 000,00
01/07/2008 - Regroupement - Réaménagement des prêts 0433315 et 0456479	3F GRAND EST			741 068,89
01/09/2009 - Construction de 9 logements Rue des Fleurs 57970 YUTZ	ICF NORD EST			700 000,00
01/05/2011 - Travaux de réhabilitation de 40 logements - 6 à 8 rue Nationale 57970 YUTZ	LOGIEST SAHLM			44 665,50
01/11/2012 - Construction de 30 logements ZAC de l'Olympe 57970 YUTZ	3F GRAND EST			538 113,93
01/11/2012 - Construction de 30 logements (part foncière) ZAC de l'Olympe 57970 YUTZ	3F GRAND EST			134 050,32
01/11/2012 - Construction de 5 logements ZAC Olympe II 57970 YUTZ	3F GRAND EST			78 078,84
01/11/2012 - Construction de 8 logements (part foncière) ZAC Olympe II 57970 YUTZ	3F GRAND EST			20 505,39
01/12/2012 - Acquisition - Amélioration de 30 logements Rue Jeanne d'Arc-Kleber 57970 YUTZ	NEOLIA LORRAINE			339 265,00
01/12/2012 - Acquisition - Amélioration de 30 logements (part foncière) Rue Jeanne d'Arc-Kleber 57970 YUTZ	NEOLIA LORRAINE			593 160,50
14/10/2013 - Acquisition en VEFA de 34 logements situés rue du 13 Novembre à YUTZ	VILOGIA			534 621,75
01/09/2014 - Acquisition Amélioration de 96 logements situés 1,3 et 5 rue Saint Pierre à YUTZ	BATIGERE SAREL			300 000,00
01/09/2014 - Acquisition Amélioration de 96 logements situés 1,3 et 5 rue Saint Pierre à YUTZ	BATIGERE SAREL			362 500,00
01/12/2014 - Contrat CDC n° 1277987	ICF NORD EST			25 249,30
01/01/2015 - Construction de 30 logements et 30 places/lits situés ZAC de la Tuilerie 57110 YUTZ	BATIGERE SAREL			169 525,00
01/01/2015 - Construction de 30 logements et 30 places/lits situés ZAC de la Tuilerie 57110 YUTZ	BATIGERE SAREL			117 625,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/01/2015 - Construction de 20 logements et 20 places/lits situés ZAC de la Tuilerie 57110 YUTZ	BATIGERE SAREL			208 750,00
01/01/2015 - Construction de 20 logements et 20 places/lits situés ZAC de la Tuilerie 57110 YUTZ	BATIGERE SAREL			61 000,00
01/03/2015 - Contrat CDC n° 1278023	ICF NORD EST			293 633,54
01/04/2015 - Contrat CDC n° 1278013	ICF NORD EST			188 915,24
01/04/2015 - Contrat CDC n° 1278014	ICF NORD EST			240 802,46
01/04/2015 - Prêt Néolia Lorraine n° 5086045	NEOLIA LORRAINE			34 287,25
01/04/2015 - Prêt Néolia Lorraine n° 5086046	NEOLIA LORRAINE			120 110,00
01/04/2015 - Prêt Néolia Lorraine n° 5086047	NEOLIA LORRAINE			66 019,50
01/04/2015 - Prêt Néolia Lorraine n° 5086048	NEOLIA LORRAINE			18 551,00
01/04/2015 - Prêt Néolia Lorraine n° 5086049	NEOLIA LORRAINE			158 074,75
01/04/2015 - Prêt Néolia Lorraine n° 5086050	NEOLIA LORRAINE			45 603,00
01/07/2015 - Construction de 76 logements et 76 places/lits situés Rue Quartier Olympe 57110 YUTZ	CLINIQUE SAINTE-ELISABETH			406 498,47
01/09/2015 - Contrat CDC n°1278008	ICF NORD EST			78 069,74
01/04/2016 - Construction de 76 logements et 76 places/lits situés Rue Quartier Olympe 57110 YUTZ	CLINIQUE SAINTE-ELISABETH			2 762 416,03
01/08/2016 - Contrat CDC n° 5146799	BATIGERE SAREL			425 000,00
01/01/2017 - CN 20 LGTS YUTZ	NEOLIA LORRAINE			364 747,50
01/01/2017 - CN 20 LGTS YUTZ	NEOLIA LORRAINE			79 884,50
07/03/2017 - Acquisition en VEFA de 58 logements à Yutz	3F GRAND EST			499 354,50
07/03/2017 - Acquisition en VEFA de 58 logements à Yutz	3F GRAND EST			351 526,25
07/03/2017 - Acquisition en VEFA de 58 logements à Yutz	3F GRAND EST			308 938,25
07/03/2017 - Acquisition en VEFA de 58 logements à Yutz	3F GRAND EST			124 788,50
01/05/2017 - Opération VAFE 63 logements Yutz	LOGIEST SAHLM			272 892,75
01/05/2017 - Opération VAFE 63 logements Yutz	LOGIEST SAHLM			132 457,25
01/05/2017 - Opération VAFE 63 logements Yutz	LOGIEST SAHLM			326 141,25
01/05/2017 - Opération VAFE 63 logements Yutz	LOGIEST SAHLM			690 358,75
01/07/2017 - Acquisition en VEFA de 34 logements situés rue du 13 Novembre 57110 YUTZ	VILOGIA			283 529,50
01/07/2017 - Acquisition en VEFA de 34 logements situés Rue du 13 Novembre 57110 YUTZ	VILOGIA			201 198,00
01/07/2017 - Acquisition en VEFA de 34 logements situés Rue du 13 Novembre 57110 YUTZ	VILOGIA			107 418,50
01/07/2018 - Refinancement du prêt n° 0223628	LOGIEST SAHLM			130 411,63
01/07/2018 - Refinancement du prêt n° 0273373	LOGIEST SAHLM			57 886,35
01/07/2018 - Refinancement du prêt n° 0274904	LOGIEST SAHLM			632 029,07
01/07/2018 - Refinancement du prêt n° 1307443	LOGIEST SAHLM			44 584,49
01/10/2018 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA			84 018,25
01/10/2018 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA			86 654,50
01/10/2018 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA			139 641,75
08/10/2018 - Acquisition de 25 logements situés 40 avenue des Nations 57110 YUTZ	VILOGIA			50 034,25
08/10/2018 - Acquisition de 25 logements situés 40 avenue des Nations 57110 YUTZ	VILOGIA			150 454,00
08/10/2018 - Acquisition de 25 logements situés 40 avenue des Nations 57110 YUTZ	VILOGIA			209 743,00
08/10/2018 - Acquisition de 25 logements situés 40 avenue des Nations 57110 YUTZ	VILOGIA			630 701,75

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
07/02/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA			287 147,75
07/02/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA			275 335,50
07/02/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA			720 918,00
07/02/2019 - VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	VILOGIA			117 814,75
18/07/2019 - SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE LA MOSELLE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE LA MOSELLE			800 000,00
30/09/2019 - Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	3F GRAND EST			196 602,90
30/09/2019 - Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	3F GRAND EST			119 097,17
30/09/2019 - Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	3F GRAND EST			110 540,67
30/09/2019 - Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	3F GRAND EST			66 962,59
30/09/2019 - Acquisition en VEFA de 24 logements rue de Bordeaux	3F GRAND EST			30 000,00
16/12/2019 - ZAC DE LA TUILERIE	Sodevam			1 200 000,00
17/07/2020 - Construction en VEFA de 6 logements "La Tuilerie"	VILOGIA			259 911,50
23/02/2021 - Contrat CDC n°5421552	BATIGERE SAREL			61 500,00
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			63 721,25
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			274 720,50
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			103 053,25
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			84 643,75
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			68 529,50
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			388 524,75
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			139 861,00
10/03/2021 - Opération 5007-YUTZ Cité de Basse	Logiest Société Anonyme d'HLM			157 500,00
10/04/2021 - Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	BATIGERE SAREL			26 000,00
10/04/2021 - Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	BATIGERE SAREL			32 500,00
10/04/2021 - Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	BATIGERE SAREL			71 750,00
10/04/2021 - Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	BATIGERE SAREL			61 500,00
10/04/2021 - Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	BATIGERE SAREL			63 750,00
10/04/2021 - Opération 17 lgts rue du 13 Novembre	BATIGERE SAREL			21 250,00
16/06/2021 - Opération 48 logements rue de l'Europe	ICF NORD EST			505 012,50
29/06/2022 - 14 lgts Rue Kleber Yutz	LOGIEST SAHLM			151 599,25
29/06/2022 - 14 lgts Rue Kleber Yutz	LOGIEST SAHLM			53 604,75
29/06/2022 - 14 lgts Rue Kleber Yutz	LOGIEST SAHLM			70 770,50
29/06/2022 - 14 lgts Rue Kleber Yutz	LOGIEST SAHLM			28 147,00
29/06/2022 - 14 lgts Rue Kleber Yutz	LOGIEST SAHLM			52 500,00
29/06/2022 - 24 lgts Rue Pasteur Yutz	LOGIEST SAHLM			239 269,50
29/06/2022 - 24 lgts Rue Pasteur Yutz	LOGIEST SAHLM			167 397,25
29/06/2022 - 24 lgts Rue Pasteur Yutz	LOGIEST SAHLM			99 545,25
29/06/2022 - 24 lgts Rue Pasteur Yutz	LOGIEST SAHLM			89 700,00
29/06/2022 - 24 lgts Rue Pasteur Yutz	LOGIEST SAHLM			90 000,00
28/09/2022 - Opération Cité des Ateliers	ICF NORD EST			536 503,75
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre Communale d'Action Sociale				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 1 669 326,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 665 926,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 250 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	415 926,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 400,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>2 400,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 669 326,00	1 559 193,35	896 405,40	4 124 924,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 792 478,00	2 666 364,45	VI 2 666 364,45
Ressources propres externes de l'année (a)		350 000,00	0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	260 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	90 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 442 478,00	2 666 364,45	2 666 364,45
15...	Provisions pour risques et charges			
15112	Provisions pour litiges et contentieux	0,00	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 500 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
4962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	10 000,00	0,00	0,00
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	932 478,00	2 666 364,45	2 666 364,45

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6)	Solde d'exécution R001 (6)	Affectation R1068 (6)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	5 458 842,45	251 702,81	0,00	2 203 895,94	7 914 441,20

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 4 124 924,75
Ressources propres disponibles	VIII 7 914 441,20
Solde	IX = VIII – IV (7) 3 789 516,45

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Salle de spectacle	amphY			
Parking	Aragon			

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 7

Date de convocation : 22/06/2023

Présenté par le maire (1),

A salle Bestien, le 28/06/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A salle Bestien, le 28/06/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BOUMAAZA Chara-Zette	
BRACH Francis	
DRII Rachida	
EMO Sabrina	
EMO Sylvie	
FARLOT Fabienne	
FRISCH Christelle	
GRUNEWALD Pierre	
GUERDER Bénédicte	
HAAG Séverine	
HEBTING Isabelle	
HENRIOT Pierre	
HENRY Sylvie	
HOUVER Yolande	
JALLADEAU David	
KADDAR Hayet-Seghira	
KINTZINGER Raphaël	
KLAM Agathe	
LANDRAGIN Pascal	
MAISACK Jérôme	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MANSOURI Nabil	
MATMOUR Kheira	
MAURICE Christophe	
MELEO Guy	
MERTZ Christian	
MEYER Charles	
PERRIN Olivier	
PEXOTO Aurore	
POJER Mattéo	
POUGET Clémence	
POULAIN Lauren	
SCHULTZ Laurent	
VITTOZZI Sophie	

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice 33

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES :

Pour 25

Contre : -

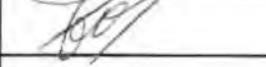
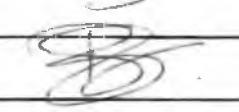
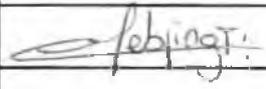
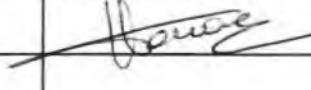
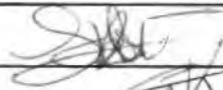
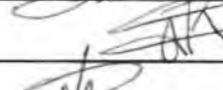
Abstentions : 7

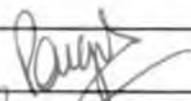
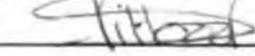
Date de convocation : le 22 juin 2023

Présenté par Madame le Maire, à Yutz le 28 juin 2023
 A. le

le Conseil Municipal
 Délibéré par l'assemblée réunie en session à Yutz le 28 juin 2023
 A. le

Les membres de l'assemblée délibérante

BOUMAAZA Chara-Zette	
BRACH Francis	
DRII Rachida	
EMO Sabrina	
EMO Sylvie	
FARLOT Fabienne	
FRISCH Christelle	
GRUNEWALD Pierre	
GUERDER Bénédicte	
HAAG Séverine	
HEBTING Isabelle	
HENRIOT Pierre	
HENRY Sylvie	
HOUVER Yolande	
JALLADEAU David	
KADDAR Hayet-Seghira	
KINTZINGER Raphaël	
KLAM Agathe	
LANDRAGIN Pascal	
MAISACK Jérôme	

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
MANSOURI Nabil		
MATMOUR Kheira		
MAURICE Christophe		
MELEO Guy		
MERTZ Christian		
MEYER Charles		
PERRIN Olivier		
PEXOTO Aurore		
POJER Mattéo		
POUGET Clémence		
POULAIN Lauren		
SCHULTZ Laurent		
VITTOZZI Sophie		

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24



Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRIL.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 4 : **GARANTIE COMMUNALE D'EMPRUNT SOLLICITÉE PAR VIVEST POUR LA CONSTRUCTION DE 38 LOGEMENTS SITUÉS ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ « LA TUILERIE »**

Madame Christelle FRISCH, Adjointe au Maire, rapporteure, expose que le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur l'octroi de son cautionnement à hauteur de 25,00 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 4 505 794,00 €, souscrit par Vivest auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (C.D.C.), selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 145263, constitué de cinq lignes du prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme principale de 1 126 448,50 € (un million cent vingt-six mille quatre cent quarante-huit euros et cinquante centimes) augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dû au titre du contrat de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Le Conseil déclare que la garantie est accordée pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Conseil s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « administration générale et communication ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 25,00 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 4 505 794,00 euros souscrit par Vivest auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 145263, constitué de cinq lignes du prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme principal de de 1 126 448,50 € (un million cent vingt-six mille quatre cent quarante-huit euros et cinquante centimes) augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération,

- **ACCORDE** sa garantie pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,

- **S'ENGAGE** pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts,

- **AUTORISE** le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme
Yutz le 29 juin 2023

Le Maire,

Clémence POUGET

Le Secrétaire,

Sophie VITTOZZI



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Cyril MANGIN
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
Signé électroniquement le 06/03/2023 16:01:54

Jean-Pierre RAYNAUD
DIRECTEUR GENERAL
VIVEST
Signé électroniquement le 07/03/2023 11 14 :01

CONTRAT DE PRÊT

N° 145263

Entre

VIVEST - n° 000088514

Et

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

CONTRAT DE PRÊT

Entre

VIVEST, SIREN n°: 362801011, sis(e) 15 RUE SENTE A MY BP 80785 57012 METZ CEDEX 01,

Ci-après indifféremment dénommé(e) « **VIVEST** » ou « **l'Emprunteur** »,

DE PREMIÈRE PART,

et :

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, établissement spécial créé par la loi du 28 avril 1816, codifiée aux articles L. 518-2 et suivants du Code monétaire et financier, sise 56 rue de Lille, 75007 PARIS,

Ci-après indifféremment dénommée « **la Caisse des Dépôts** », « **la CDC** » ou « **le Prêteur** »

DE DEUXIÈME PART,

Indifféremment dénommé(e)s « **les Parties** » ou « **la Partie** »

PROJET



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

PRÉAMBULE

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays : la Caisse des Dépôts assure ses missions d'intérêt général en appui des politiques publiques, nationales et locales, notamment au travers de sa direction, la Banque des Territoires (ci-après « Banque des Territoires »).

La Banque des Territoires accompagne les grandes évolutions économiques et sociétales du pays. Ses priorités s'inscrivent en soutien des grandes orientations publiques au service de la croissance, de l'emploi et du développement économique et territorial du pays.

PROJET



SOMMAIRE

ARTICLE 1	OBJET DU PRÊT	P.5
ARTICLE 2	PRÊT	P.5
ARTICLE 3	DURÉE TOTALE	P.5
ARTICLE 4	TAUX EFFECTIF GLOBAL	P.5
ARTICLE 5	DÉFINITIONS	P.6
ARTICLE 6	CONDITIONS DE PRISE D'EFFET ET DATE LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRAT	P.10
ARTICLE 7	CONDITIONS SUSPENSIVES AU VERSEMENT DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT	P.10
ARTICLE 8	MISE À DISPOSITION DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT	P.11
ARTICLE 9	CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT	P.13
ARTICLE 10	DÉTERMINATION DES TAUX	P.16
ARTICLE 11	CALCUL ET PAIEMENT DES INTÉRÊTS	P.18
ARTICLE 12	AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL	P.18
ARTICLE 13	RÈGLEMENT DES ÉCHÉANCES	P.19
ARTICLE 14	COMMISSIONS, PENALITES ET INDEMNITES	P.20
ARTICLE 15	DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR	P.20
ARTICLE 16	GARANTIES	P.23
ARTICLE 17	REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS ET LEURS CONDITIONS FINANCIÈRES	P.23
ARTICLE 18	RETARD DE PAIEMENT - INTÉRÊTS MORATOIRES	P.27
ARTICLE 19	DISPOSITIONS DIVERSES	P.28
ARTICLE 20	DROITS ET FRAIS	P.29
ARTICLE 21	NOTIFICATIONS ET DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL	P.30
ARTICLE 22	ÉLECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE	P.30
ANNEXE	CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE	

L' ANNEXE EST UNE PARTIE INDISSOCIABLE DU PRÉSENT CONTRAT DE PRÊT



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 1 OBJET DU PRÊT

Le présent Contrat est destiné au financement de l'opération 5032 YUTZ Tuileries VEFA 38 logts, Parc social public, Acquisition en VEFA de 38 logements situés ZAC des Tuileries 57970 YUTZ.

Dans le cadre de leur accompagnement du secteur du logement social, la Caisse des Dépôts et Action Logement apportent leur soutien à l'investissement de la présente opération, via la mise en place d'un Prêt à taux d'intérêt très avantageux.

ARTICLE 2 PRÊT

Le Prêteur consent à l'Emprunteur qui l'accepte, un Prêt d'un montant maximum de quatre millions cinq-cent-cinq mille sept-cent-quatre-vingt-quatorze euros (4 505 794,00 euros) constitué de 5 Lignes du Prêt.

Ce Prêt est destiné au financement de l'opération visée à l'Article « **Objet du Prêt** » et selon l'affectation suivante :

- PLAI, d'un montant de neuf-cent-cinquante-quatre mille sept-cent-quatre-vingt-huit euros (954 788,00 euros) ;
- PLAI foncier, d'un montant de quatre-cent-vingt-neuf mille sept-cent-dix euros (429 710,00 euros) ;
- PHB 2.0 tranche 2020, d'un montant de trois-cent-soixante-dix mille euros (370 000,00 euros) ;
- PLUS Horizen , d'un montant d'un million neuf-cent-soixante-dix-neuf mille cent-cinquante euros (1 979 150,00 euros) ;
- PLUS foncier Horizen , d'un montant de sept-cent-soixante-douze mille cent-quarante-six euros (772 146,00 euros) ;

Le montant de chaque Ligne du Prêt ne pourra en aucun cas être dépassé et il ne pourra pas y avoir de fongibilité entre chaque Ligne du Prêt.

ARTICLE 3 DURÉE TOTALE

Le Contrat entre en vigueur suivant les dispositions de l'Article « **Conditions de Prise d'Effet et Date Limite de Validité du Contrat** » pour une durée totale allant jusqu'au paiement de la dernière échéance du Prêt. Le présent Contrat n'est en aucun cas susceptible de renouvellement ou reconduction tacite.

ARTICLE 4 TAUX EFFECTIF GLOBAL

Le Taux Effectif Global (TEG) ainsi que le taux de période applicable au Prêt, figurant à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** », sont donnés en respect des dispositions de l'article L. 313-4 du Code monétaire et financier.

Le TEG de chaque Ligne du Prêt est calculé pour leur durée totale sans remboursement anticipé, sur la base du taux d'intérêt initial auquel s'ajoutent les frais, commissions ou rémunérations de toute nature, directs ou indirects, nécessaires à l'octroi du Prêt.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

L'Emprunteur reconnaît que, conformément à la réglementation en vigueur, le TEG susmentionné, calculé selon un mode proportionnel au taux de période établi à partir d'une période de mois normalisés et rapporté à une année civile, est fourni en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt.

L'Emprunteur reconnaît avoir procédé personnellement à toutes les estimations et investigations qu'il considère nécessaires pour apprécier le coût total de chaque Ligne du Prêt et reconnaît avoir obtenu tous les renseignements nécessaires de la part du Prêteur.

Pour l'avenir, le Prêteur et l'Emprunteur reconnaissent expressément pour chaque Ligne du Prêt que :

- le TEG du fait des particularités de taux notamment en cas de taux variable, ne peut être fourni qu'à titre indicatif ;
- le calcul est effectué sur l'hypothèse d'un unique Versement, à la date de signature du Contrat qui vaut, pour les besoins du calcul du TEG, date de début d'amortissement théorique du Prêt.

Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

Les éventuels frais de garantie, visés ci-dessus, sont intégrés pour le calcul du TEG sur la base du montage de garantie prévu à l'Article « **Garanties** ».

ARTICLE 5 DÉFINITIONS

Pour l'interprétation et l'application du Contrat, les termes et expressions ci-après auront la signification suivante :

Les « **Autorisations** » désignent tout agrément, permis, certificat, autorisation, licence, approbation, notariation ou enregistrement.

Le « **Contrat** » désigne le présent Contrat de Prêt, son annexe et ses éventuels avenants.

La « **Courbe de Taux de Swap Euribor** » désigne la courbe formée par la structure par termes des Taux de Swap Euribor.

En cas d'absence de publication de ces taux pour une maturité donnée, la Courbe de Taux de Swap Euribor sera déterminée par interpolation linéaire réalisée à partir des Taux de Swap Euribor (taux swap « ask ») publiés pour une durée immédiatement inférieure et de ceux publiés pour une durée immédiatement supérieure.

La « **Courbe de Taux de Swap Inflation** » désigne la courbe formée par la structure par termes des Taux de Swap Inflation.

En cas d'absence de publication de ces taux pour une maturité donnée, la Courbe de Taux de Swap Inflation sera déterminée par interpolation linéaire réalisée à partir des Taux de Swap Inflation (taux swap « ask ») publiés pour une durée immédiatement inférieure et de ceux publiés pour une durée immédiatement supérieure.

La « **Date de Début de la Phase d'Amortissement** » correspond au premier jour du mois suivant la Date d'Effet du Contrat additionnée, dans le cas d'une Ligne du Prêt avec une Phase de Préfinancement, de la Durée de la Phase de Préfinancement.

Les « **Dates d'Echéances** » correspondent, pour une Ligne du Prêt, aux dates de paiement des intérêts et/ou de remboursement du capital pendant la Phase d'Amortissement.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Selon la périodicité choisie, la date des échéances est déterminée à compter de la Date de Début de la Phase d'Amortissement.

La « **Date d'Effet** » du Contrat est la date de réception, par le Prêteur, du Contrat signé par l'ensemble des Parties et ce, dès lors que la (ou les) condition(s) stipulée(s) à l'Article « **Conditions de Prise d'Effet et Date Limite de Validité du Contrat** » a (ont) été remplie(s).

La « **Date Limite de Mobilisation** » correspond à la date de fin de la Phase de Mobilisation d'une Ligne du Prêt et est fixée soit deux mois avant la date de première échéance si la Ligne du Prêt ne comporte pas de Phase de Préfinancement, soit au terme de la Durée de la Phase de Préfinancement si la Ligne du Prêt comporte une Phase de Préfinancement.

La « **Durée de la Ligne du Prêt** » désigne, pour chaque Ligne du Prêt, la durée comprise entre la Date de Début de la Phase d'Amortissement et la dernière Date d'Echéance.

La « **Durée totale du Prêt** » désigne la durée comprise entre le premier jour du mois suivant sa Date d'Effet et la dernière Date d'Echéance.

La « **Durée de la Phase d'Amortissement de la Ligne du Prêt** » désigne la durée comprise entre la Date de Début de la Phase d'Amortissement et la dernière Date d'Echéance.

La « **Garantie** » est une sûreté accordée au Prêteur qui lui permet d'obtenir le paiement de sa créance en cas de défaillance de l'Emprunteur.

La « **Garantie publique** » désigne l'engagement par lequel une collectivité publique accorde sa caution à l'Emprunteur en garantissant au Prêteur le remboursement de la Ligne du Prêt en cas de défaillance de sa part.

L'« **Index** » désigne, pour une Ligne du Prêt, l'Index de référence appliqué en vue de déterminer le taux d'intérêt.

L'« **Index Livret A** » désigne le taux du Livret A, exprimé sous forme de taux annuel, calculé par les pouvoirs publics sur la base de la formule en vigueur décrite à l'article 3 du règlement n°86-13 modifié du 14 mai 1986 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière relatif à la rémunération des fonds reçus par les établissements de crédit.

A chaque Révision de l'Index Livret A, l'Emprunteur aura la faculté de solliciter du Prêteur la communication des informations utiles concernant la nouvelle valeur applicable à la prochaine Date d'Echéance. En cas d'indisponibilité temporaire de l'Index, l'Emprunteur ne pourra remettre en cause la Consolidation de la Ligne du Prêt ou retarder le paiement des échéances. Celles-ci continueront à être appelées aux Dates d'Echéances contractuelles, sur la base du dernier Index publié et seront révisées lorsque les nouvelles modalités de révision seront connues.

Si le Livret A servant de base aux modalités de révision de taux vient à disparaître avant le complet remboursement du Prêt, de nouvelles modalités de révision seront déterminées par le Prêteur en accord avec les pouvoirs publics. Dans ce cas, tant que les nouvelles modalités de révision ne seront pas définies, l'Emprunteur ne pourra user de la faculté de rembourser par anticipation qu'à titre provisionnel ; le décompte de remboursement définitif sera établi dès détermination des modalités de révision de remplacement.

Le « **Jour ouvré** » désigne tout jour de la semaine autre que le samedi, le dimanche ou jour férié légal.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La « **Ligne du Prêt** » désigne la ligne affectée à la réalisation de l'opération ou à une composante de celle-ci. Elle correspond à un produit déterminé et donne lieu à l'établissement d'un tableau d'amortissement qui lui est propre. Son montant correspond à la somme des Versements effectués pendant la Phase de Mobilisation auquel sont ajoutés le cas échéant, pour une Ligne du Prêt avec une Phase de Préfinancement, les intérêts capitalisés liés aux Versements.

Le « **Livret A** » désigne le produit d'épargne prévu par les articles L. 221-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Les « **Normes en matière de lutte contre la corruption** » signifient (i) l'ensemble des dispositions légales et réglementaires françaises relatives à la lutte contre la corruption, notamment celles contenues au titre III du livre IV du code pénal, à la section 3 du Chapitre II (« manquements au devoir de probité »), ainsi qu'à la section 1 du chapitre V (« corruption des personnes n'exerçant pas une fonction publique ») du titre IV, (ii) la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi Sapin II ; (iii) les réglementations étrangères relatives à la lutte contre la corruption dans la mesure où celles-ci sont applicables.

Le « **Pays Sanctionné** » signifie tout pays ou territoire faisant l'objet, au titre des Réglementations Sanctions, de restrictions générales relatives aux exportations, importations, financements ou investissements.

La « **Phase d'Amortissement pour une Ligne du Prêt sans Phase de Préfinancement** » désigne, pour chaque Ligne du Prêt, la période débutant au premier jour du mois suivant la Date d'Effet, durant laquelle l'Emprunteur rembourse le capital prêté dans les conditions définies à l'Article « **Règlement des Echéances** », et allant jusqu'à la dernière Date d'Echéance.

La « **Phase de Différé d'Amortissement** » désigne, pour une Ligne du Prêt, la période durant laquelle l'Emprunteur ne règle que des échéances en intérêts. Son début coïncide avec le début de la Phase d'Amortissement.

La « **Phase de Mobilisation pour une Ligne du Prêt sans Phase de Préfinancement** » désigne la période débutant dix (10) Jours ouvrés après la Date d'Effet et s'achevant 2 mois avant la date de première échéance de la Ligne du Prêt. Durant cette phase, l'Emprunteur a la faculté d'effectuer des demandes de Versement.

Le « **Prêt** » désigne la somme mise à disposition de l'Emprunteur sous la forme d'une ou plusieurs Lignes du Prêt. Son montant ne peut pas excéder celui stipulé à l'Article « **Prêt** ».

Le « **Prêt Locatif à Usage Social** » (PLUS) est défini à l'article R. 331-14 du Code de la construction et de l'habitation. Il est destiné à l'acquisition, à la construction et à l'amélioration de logements locatifs à usage social.

Le « **Prêt Locatif Aidé d'Intégration** » (PLAI) est défini à l'article R. 331-14 du Code de la construction et de l'habitation. Il est destiné à l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements locatifs très sociaux.

Le « **Prêt Haut de Bilan Bonifié de deuxième génération** » (PHB2.0) est destiné à soutenir l'effort d'investissement des bailleurs dans leurs projets de construction et de rénovation de logements locatifs sociaux. Ce Prêt bonifié concerne les projets de construction ayant bénéficié d'un agrément PLUS, PLAI, PLS. Ce Prêt PHB2.0 relève de la catégorie comptable des emprunts et dettes assimilées (compte / classe 16).



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La « **Réglementation relative à la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT)** » signifie (i) l'ensemble des dispositions légales et réglementaires françaises relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, notamment celles contenues au Livre III, titre II « Des autres atteintes aux biens » du Code pénal, et relatives à la lutte contre le financement du terrorisme, notamment celles contenues au Livre IV, Titre II « Du Terrorisme » du Code pénal ainsi que celles contenues au Livre V, Titre VI « Obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement des activités terroristes, les loteries, jeux et paris prohibés et l'évasion et la fraude fiscale » du Code monétaire et financier et (ii) les réglementations étrangères relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans la mesure où celles-ci sont applicables.

La « **Réglementation Sanctions** » signifie les mesures restrictives adoptées, administrées, imposées ou mises en oeuvre par le Conseil de Sécurité des Nations Unies et/ou l'Union Européenne et/ou la République Française au travers de la Direction Générale du Trésor (DGT) et/ou le gouvernement américain au travers de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Trésor américain et/ou toute autre autorité équivalente prononçant des mesures restrictives, dans la mesure où celles-ci sont applicables.

La « **Révision** » consiste à prendre en compte la nouvelle valeur de l'Index de référence selon les modalités de révision ci-dessous :

La « **Double Révisabilité** » (DR) signifie que, pour une Ligne du Prêt, le taux d'intérêt actuariel annuel ainsi que le taux de progressivité des échéances sont révisés en cas de variation de l'Index.

La « **Simple Révisabilité** » (SR) signifie que pour une Ligne du Prêt seul le taux d'intérêt actuariel annuel est révisé en cas de variation de l'Index.

Le « **Taux Fixe** » désigne le taux ni variable, ni révisable appliqué à une Ligne du Prêt.

Le « **Taux de Swap Euribor** » désigne à un moment donné, en euro et pour une maturité donnée, le taux fixe in fine qui sera échangé contre l'Index Euribor par référence aux taux composites Bloomberg pour la Zone euro disponibles pour les maturités allant de 1 à 50 ans (taux swap « ask »), tels que publiés sur les pages Bloomberg accessibles à l'aide de la fonction <IRSB>, ou en cas de cessation de publication sur ces pages, toutes autres pages Bloomberg ou Thomson Reuters ou d'autres contributeurs financiers agréés qui seraient notifiées par le Prêteur à l'Emprunteur.

Le « **Taux de Swap Inflation** » désigne, à un moment donné et pour une maturité donnée, le taux (exprimé en pourcentage ou en points de base par an) fixe zéro coupon (déterminé lors de la conclusion d'un contrat de swap) qui sera échangé contre l'inflation cumulée sur la durée du swap, par référence aux taux London composites swap zéro coupon pour l'inflation hors tabac disponibles pour des maturités allant de 1 à 50 ans (taux swap « ask »), tels que publiés sur les pages Bloomberg accessibles à l'aide des codes <FRSWI1 Index> à <FRSWI50 Index>, ou en cas de cessation de publication sur ces pages, toutes autres pages Bloomberg ou Thomson Reuters ou d'autres contributeurs financiers agréés qui seraient notifiées par le Prêteur à l'Emprunteur.

La « **Valeur de Marché de la Ligne du Prêt** » désigne, pour une Ligne du Prêt, à une date donnée, la valeur actualisée de chacun des flux de Versements et de remboursements en principal et intérêts restant à courir.

Dans le cas d'un Index révisable ou variable, les échéances seront recalculées sur la base de scénarios déterminés :

- sur la Courbe de Taux de Swap Euribor dans le cas de l'Index Euribor ;
- sur la Courbe de Taux de Swap Inflation dans le cas de l'Index Inflation ;
- sur une combinaison des Courbes de Taux de Swap des indices de référence utilisés au sein des formules en vigueur, dans le cas des Index Livret A ou LEP.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Les échéances calculées sur la base du taux fixe ou des scénarios définis ci-dessus, sont actualisées sur la Courbe de Taux de Swap Euribor zéro coupon.

Les courbes utilisées sont celles en vigueur le jour du calcul des sommes dues.

Le « **Versement** » désigne, pour une Ligne du Prêt, la mise à disposition de l'Emprunteur de tout ou partie du montant en principal de la Ligne du Prêt.

ARTICLE 6 CONDITIONS DE PRISE D'EFFET ET DATE LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRAT

Le présent contrat et l'annexe devront être retournés signés au Prêteur

- soit par courrier : le Contrat devra alors être dûment complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière page ;
- soit électroniquement via le site www.banquedesterritoires.fr si l'Emprunteur a opté pour la signature électronique : la signature sera alors apposée électroniquement sans qu'il soit besoin de parapher les pages.

Le contrat prendra effet à la date de réception du Contrat signé par l'ensemble des Parties et après réalisation, à la satisfaction du Prêteur, de la (ou des) condition(s) ci-après mentionnée(s).

A défaut de réalisation de cette (ou de ces) condition(s) à la date du **31/03/2023** le Prêteur pourra considérer le présent Contrat comme nul et non avenue.

La prise d'effet est subordonnée à la réalisation de la (ou des) condition(s) suivante(s) :

- la production de (ou des) acte(s) conforme(s) habilitant le représentant de l'Emprunteur à intervenir au présent contrat.

ARTICLE 7 CONDITIONS SUSPENSIVES AU VERSEMENT DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT

Il est précisé que le Versement d'une Ligne du Prêt est subordonné au respect des dispositions suivantes :

- que l'autorisation de prélèvement soit retournée au Prêteur signée par un représentant de l'Emprunteur habilité ;
- qu'il n'y ait aucun manquement de l'Emprunteur à l'un quelconque des engagements prévus à l'Article « **Déclarations et Engagements de l'Emprunteur** » ;
- qu'aucun cas d'exigibilité anticipée, visé à l'Article « **Remboursements Anticipés et Leurs Conditions Financières** », ne soit survenu ou susceptible de survenir ;
- que l'Emprunteur ne soit pas en situation d'impayé, de quelque nature que ce soit, vis-à-vis du Prêteur ;
- que l'Emprunteur justifie au Prêteur l'engagement de l'opération financée tel que précisé à l'Article « **Mise à Disposition de chaque Ligne du Prêt** » ;
- que l'Emprunteur produise au Prêteur la (ou les) pièce(s) suivante(s) :
 - Contrat de prêt(s) signé de l'ensemble des parties



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- Garantie(s) conforme(s)

A défaut de réalisation des conditions précitées au moins dix (10) Jours ouvrés avant la date souhaitée pour le premier Versement, le Prêteur sera dans l'impossibilité de procéder au Versement des fonds à cette date.

ARTICLE 8 MISE À DISPOSITION DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT

Chaque Ligne du Prêt est mise à disposition pendant la Phase de Mobilisation du Contrat. Les Versements sont subordonnés au respect de l'Article « **Conditions Suspensives au Versement de chaque Ligne du Prêt** », à la conformité et à l'effectivité de la (ou des) Garantie(s) apportée(s), ainsi qu'à la justification, par l'Emprunteur, de l'engagement de l'opération financée notamment par la production de l'ordre de service de démarrage des travaux, d'un compromis de vente ou de toute autre pièce préalablement agréée par le Prêteur.

Sous réserve des dispositions de l'alinéa précédent, un échéancier de Versements pour chaque Ligne du Prêt est proposé par le Prêteur à l'Emprunteur. Cet échéancier est positionné à la Date Limite de Mobilisation des fonds.

Le premier Versement est subordonné à la prise d'effet du Contrat et ne peut intervenir moins de dix (10) Jours ouvrés après la Date d'Effet et le dernier Versement doit intervenir avant la Date Limite de Mobilisation.

Il appartient à l'Emprunteur de s'assurer que l'échéancier de Versements correspond à l'opération financée ou de le modifier dans les conditions ci-après :

toute modification du ou des échéanciers de Versements doit être :

- soit adressée par l'Emprunteur au Prêteur par lettre parvenue au moins dix (10) Jours ouvrés avant la date de Versement prévue initialement,
- soit réalisée par l'Emprunteur directement sur le site : www.banquedesterritoires.fr en respectant un délai de trois (3) Jours ouvrés entre la date de demande et la nouvelle date de réalisation du Versement souhaitée.

Le Prêteur se réserve le droit de requérir de l'Emprunteur les justificatifs de cette modification de l'échéancier.

A la date limite de mobilisation de chaque Ligne du Prêt, si la somme des Versements est inférieure au montant de la Ligne du Prêt, le montant de la Ligne du Prêt sera ramené au montant effectivement versé dans les conditions figurant à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

En cas de retard dans le déroulement de l'opération, l'Emprunteur s'engage à avertir le Prêteur et à adapter le ou les échéanciers de Versements prévisionnels aux besoins effectifs de décaissements liés à l'avancement des travaux.

Le Prêteur a la faculté, pour des raisons motivées, de modifier une ou plusieurs dates prévues à l'échéancier de Versements voire de suspendre les Versements, sous réserve d'en informer préalablement l'Emprunteur par courrier ou par voie électronique.

Les Versements sont domiciliés sur le compte dont l'intitulé exact est porté sur l'accusé de réception transmis à l'Emprunteur à la prise d'effet du Contrat.

L'Emprunteur a la faculté de procéder à un changement de domiciliation en cours de Versement du Prêt sous réserve d'en faire la demande au Prêteur, par lettre parvenue au moins vingt (20) Jours ouvrés avant la nouvelle date de réalisation du Versement.



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Le Prêteur se réserve, toutefois, le droit d'agrèer les établissements teneurs des comptes ainsi que les catégories de comptes sur lesquels doivent intervenir les Versements.

En cas de mobilisation des fonds du Prêt après la date d'achèvement des travaux « **DAT** », par dérogation aux dispositions ci-dessus, les fonds de chaque Ligne de Prêt seront versés par le Prêteur en une seule fois sous la forme d'un unique Versement et sous réserve du respect des dispositions de l'Article « **Conditions Suspensives au Versement de chaque Ligne de Prêt** » ainsi que de la conformité et de l'effectivité de la (ou des) Garantie(s) apportée(s).

PROJET



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 9 CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT

Les caractéristiques financières de chaque Ligne du Prêt sont les suivantes :

Offre CDC			
Caractéristiques de la Ligne du Prêt	PLAI	PLAI foncier	
Enveloppe	-	-	
Identifiant de la Ligne du Prêt	5530094	5530093	
Montant de la Ligne du Prêt	954 788 €	429 710 €	
Commission d'instruction	0 €	0 €	
Durée de la période	Annuelle	Annuelle	
Taux de période	2,8 %	2,8 %	
TEG de la Ligne du Prêt	2,8 %	2,8 %	
Phase d'amortissement			
Durée	40 ans	50 ans	
Index¹	Livret A	Livret A	
Marge fixe sur index	- 0,2 %	- 0,2 %	
Taux d'intérêt²	2,8 %	2,8 %	
Périodicité	Annuelle	Annuelle	
Profil d'amortissement	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)	
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle	
Modalité de révision	DR	DR	
Taux de progressivité de l'échéance	0,5 %	0,5 %	
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent	
Base de calcul des intérêts	30 / 360	30 / 360	

1 A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'Index à la date d'émission du présent Contrat est de 3 % (Livret A).

2 Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction des variations de l'Index de la Ligne du Prêt.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Offre CDC (multi-périodes)				
Caractéristiques de la Ligne du Prêt	PHB	PLUS	PLUS foncier	
Enveloppe	2.0 tranche 2020	Horizen	Horizen	
Identifiant de la Ligne du Prêt	5530091	5530096	5530095	
Durée d'amortissement de la Ligne du Prêt	40 ans	40 ans	50 ans	
Montant de la Ligne du Prêt	370 000 €	1 979 150 €	772 146 €	
Commission d'instruction	220 €	0 €	0 €	
Durée de la période	Annuelle	Annuelle	Annuelle	
Taux de période	1,1 %	3,69 %	3,68 %	
TEG de la Ligne du Prêt	1,1 %	3,69 %	3,68 %	
Phase d'amortissement 1				
Durée du différé d'amortissement	240 mois	-	-	
Durée	20 ans	5 ans	5 ans	
Index	Taux fixe	Taux fixe	Taux fixe	
Marge fixe sur index	-	-	-	
Taux d'intérêt	0 %	3,92 %	3,92 %	
Périodicité	Annuelle	Annuelle	Annuelle	
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)	
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans Indemnité	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle	
Modalité de révision	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
Taux de progressivité de l'échéance	-	0 %	0 %	
Taux de progression de l'amortissement	0 %	-	-	
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent	Equivalent	
Base de calcul des intérêts	30 / 360	30 / 360	30 / 360	



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Offre CDC (multi-périodes)			
Caractéristiques de la Ligne du Prêt	PHB	PLUS	PLUS foncier
Enveloppe	2.0 tranche 2020	Horizen	Horizen
Identifiant de la Ligne du Prêt	5530091	5530096	5530095
Durée d'amortissement de la Ligne du Prêt	40 ans	40 ans	50 ans
Montant de la Ligne du Prêt	370 000 €	1 979 150 €	772 146 €
Commission d'instruction	220 €	0 €	0 €
Durée de la période	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Taux de période	1,1 %	3,69 %	3,68 %
TEG de la Ligne du Prêt	1,1 %	3,69 %	3,68 %
Phase d'amortissement 2			
Durée	20 ans	35 ans	45 ans
Index ¹	Livret A	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	0,6 %	0,6 %	0,6 %
Taux d'intérêt ²	3,6 %	3,6 %	3,6 %
Périodicité	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle
Modalité de révision	SR	DR	DR
Taux de progressivité de l'échéance	-	0 %	0 %
Taux de progression de l'amortissement	0 %	-	-
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30 / 360	30 / 360	30 / 360

1 A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission du présent Contrat est de 3 % (Livret A).

2 Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction des variations de l'Index de la Ligne du Prêt.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 10 DÉTERMINATION DES TAUX

MODALITÉS DE DÉTERMINATION DU TAUX FIXE

Le Taux Fixe est déterminé par le Prêteur, pour chaque Ligne du Prêt. Sa valeur est définie à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

MODALITÉS D'ACTUALISATION DU TAUX VARIABLE

A chaque variation de l'Index, l'Emprunteur aura la faculté de solliciter du Prêteur la communication des informations utiles concernant les nouvelles valeurs applicables à la prochaine Date d'Echéance de chaque Ligne du Prêt.

Selon les caractéristiques propres à chaque Ligne du Prêt, l'actualisation du (ou des) taux applicable(s) s'effectue selon les modalités de révisions ci-après.

Le taux d'intérêt et, le cas échéant, le taux de progressivité de l'échéance indiqués à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** », font l'objet d'une actualisation de leur valeur, à la Date d'Effet du Contrat, en cas de variation de l'Index.

Les valeurs actualisées sont calculées par application des formules de révision indiquées ci-après.

MODALITÉS DE RÉVISION DU TAUX VARIABLE

Pour chaque Ligne du Prêt révisée selon la modalité « Simple Révisabilité », le taux d'intérêt actuariel annuel (I) indiqué à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et actualisé comme indiqué ci-dessus, est révisé à la Date de Début de la Phase d'Amortissement puis à chaque Date d'Echéance de la Ligne du Prêt, dans les conditions ci-après définies :

- Le taux d'intérêt révisé (I') de la Ligne du Prêt est déterminé selon la formule : $I' = T + M$

où T désigne le taux de l'Index en vigueur à la date de Révision et M la marge fixe sur Index prévue à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » en vigueur à la Date d'Echéance de la Ligne du Prêt.

Le taux ainsi calculé correspond au taux actuariel annuel pour la durée de la Ligne du Prêt restant à courir. Il s'applique au capital restant dû et, le cas échéant, à la part des intérêts dont le règlement a été différé.

Le taux révisé s'applique au calcul des échéances relatives à la Phase d'Amortissement restant à courir.

Pour chaque Ligne du Prêt révisée selon la modalité « Double Révisabilité », le taux d'intérêt actuariel annuel (I) et le taux annuel de progressivité (P) indiqués à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et actualisés, comme indiqué ci-dessus, sont révisés à la Date de Début de la Phase d'Amortissement puis à chaque Date d'Echéance de la Ligne du Prêt, dans les conditions ci-après définies :

- Le taux d'intérêt révisé (I') de la Ligne du Prêt est déterminé selon la formule : $I' = T + M$

où T désigne le taux de l'Index en vigueur à la date de Révision et M la marge fixe sur Index prévue à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » en vigueur à la Date d'Echéance de la Ligne du Prêt.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Le taux ainsi calculé correspond au taux actuariel annuel pour la Durée de la Ligne du Prêt restant à courir. Il s'applique au capital restant dû et, le cas échéant, à la part des intérêts dont le règlement a été différé.

- Le taux annuel de progressivité révisé (P') des échéances, est déterminé selon la formule :

$$P' = (1+I') (1+P) / (1+I) - 1$$

Les taux révisés s'appliquent au calcul des échéances relatives à la Phase d'Amortissement restant à courir.

En tout état de cause, en Phase d'Amortissement ainsi qu'en Phase de Préfinancement éventuelle, le taux d'intérêt de chaque Ligne du Prêt ne saurait être négatif et le cas échéant sera ramené à 0 %.

SUBSTITUTION DE L'INDEX ET/OU AUTRE(S) INDICE(S) EN CAS DE DISPARITION DÉFINITIVE DE L'INDEX ET/OU AUTRE(S) INDICE(S)

L'Emprunteur reconnaît que les Index et les indices nécessaires à la détermination de la Courbe de Taux de Swap Euribor, de la Courbe de Taux de Swap Inflation et/ou le cas-échéant de la Courbe de Taux OAT sont susceptibles d'évoluer en cours d'exécution du présent Contrat.

En particulier,

- si un Index ou un indice nécessaire à la détermination de la Courbe de Taux de Swap Inflation, de la Courbe de Taux de Swap Euribor et/ou le cas-échéant de la Courbe de Taux OAT cesse d'être publié de manière permanente et définitive,

- s'il est publiquement et officiellement reconnu que ledit indice a cessé d'être représentatif du marché ou de la réalité économique sous-jacent qu'il entend mesurer ; et

- si son administrateur fait l'objet d'une procédure de faillite ou de résolution ou d'un retrait d'agrément (ci-après désignés comme un « Événement »),

le Prêteur désignera l'indice qui se substituera à ce dernier à compter de la disparition effective de l'indice affecté par un Événement (ou à toute autre date antérieure déterminée par le Prêteur) parmi les indices de référence officiellement désignés ou recommandés, par ordre de priorité :

(1) par l'administrateur de l'indice affecté par un Événement ;

(2) en cas de non désignation d'un successeur dans l'administration de l'indice affecté par un Événement, par toute autorité compétente (en ce compris la Commission Européenne ou les pouvoirs publics) ; ou

(3) par tout groupe de travail ou comité mis en place ou constitué à la demande de l'une quelconque des entités visées au (1) ou au (2) ci-dessus comme étant le (ou les) indices de référence de substitution de l'indice affecté par un Événement, étant précisé que le Prêteur se réserve le droit d'appliquer ou non la marge d'ajustement recommandée.

Le Prêteur, agissant de bonne foi, pourra en outre procéder à certains ajustements relatifs aux modalités de détermination et de décompte des intérêts afin de préserver l'équilibre économique des opérations réalisées entre l'Emprunteur et le Prêteur.

En particulier, si l'Index Euribor est affecté par un Événement, le Prêteur pourra substituer au Taux de Swap Euribor le taux fixe in fine qui sera échangé contre l'indice de substitution choisi. L'indice de substitution et les éventuels ajustements y afférents seront notifiés à l'Emprunteur.

Afin de lever toute ambiguïté, il est précisé que le présent paragraphe (Substitution de l'Index – disparition permanente et définitive de l'Index et/ou autres indices) et l'ensemble de ses stipulations s'appliqueront mutatis mutandis à tout taux successeur de l'Index initial et/ou des autres indices initiaux qui serait à son tour affecté par un Événement.





CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 11 CALCUL ET PAIEMENT DES INTÉRÊTS

Les intérêts dus au titre de la période comprise entre deux Dates d'Echéances sont déterminés selon la ou les méthodes de calcul décrites ci-après.

Où (I) désigne les intérêts calculés à terme échu, (K) le capital restant dû au début de la période majoré, le cas échéant, du stock d'intérêts et (t) le taux d'intérêt annuel sur la période.

- Méthode de calcul selon un mode équivalent et une base « 30 / 360 » :

$$I = K \times [(1 + t) \text{ "base de calcul" } - 1]$$

La base de calcul « 30 / 360 » suppose que l'on considère que tous les mois comportent 30 jours et que l'année comporte 360 jours.

Pour chaque Ligne du Prêt, les intérêts seront exigibles selon les conditions ci-après.

Pour chaque Ligne du Prêt ne comportant pas de Phase de Préfinancement, les intérêts dus au titre de la première échéance seront déterminés prorata temporis pour tenir compte des dates effectives de Versement des fonds.

De la même manière, les intérêts dus au titre des échéances suivantes seront déterminés selon les méthodes de calcul ci-dessus et compte tenu des modalités définies à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

ARTICLE 12 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL

Pour chaque Ligne du Prêt, l'amortissement du capital se fera selon le ou les profils d'amortissements ci-après.

Au titre d'une Ligne du Prêt mono-période

Lors de l'établissement du tableau d'amortissement d'une Ligne du Prêt avec un profil « échéance prioritaire (intérêts différés) », les intérêts et l'échéance sont prioritaires sur l'amortissement de la Ligne du Prêt. Ce dernier se voit déduit et son montant correspond à la différence entre le montant de l'échéance et celui des intérêts.

La séquence d'échéance est fonction du taux de progressivité des échéances mentionnées aux Articles « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et « **Détermination des Taux** ».

Si les intérêts sont supérieurs à l'échéance, alors la différence entre le montant des intérêts et de l'échéance constitue les intérêts différés. Le montant amorti au titre de la période est donc nul.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Au titre de la première période de la Phase d'Amortissement d'une Ligne du Prêt multi-périodes

Lors de l'établissement du tableau d'amortissement d'une Ligne du Prêt avec un profil « échéance prioritaire (intérêts différés) », les intérêts et l'échéance sont prioritaires sur l'amortissement de la Ligne du Prêt. Ce dernier se voit déduit et son montant correspond à la différence entre le montant de l'échéance et celui des intérêts.

La séquence d'échéance est fonction du taux de progressivité des échéances mentionnées aux Articles « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et « **Détermination des Taux** ».

Si les intérêts sont supérieurs à l'échéance, alors la différence entre le montant des intérêts et de l'échéance constitue les intérêts différés. Le montant amorti au titre de la période est donc nul.

Lors de l'établissement du tableau d'amortissement d'une Ligne du Prêt avec un profil « amortissement prioritaire », les intérêts et l'amortissement sont prioritaires sur l'échéance. L'échéance est donc déduite et son montant correspond à la somme entre le montant de l'amortissement et celui des intérêts.

La séquence d'amortissement est fonction du taux de progressivité de l'amortissement mentionné à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

Au titre de la deuxième période de la Phase d'Amortissement d'une Ligne du Prêt multi-périodes

Lors de l'établissement du tableau d'amortissement d'une Ligne du Prêt avec un profil « échéance prioritaire (intérêts différés) », les intérêts et l'échéance sont prioritaires sur l'amortissement de la Ligne du Prêt. Ce dernier se voit déduit et son montant correspond à la différence entre le montant de l'échéance et celui des intérêts.

La séquence d'échéance est fonction du taux de progressivité des échéances mentionnées aux Articles « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et « **Détermination des Taux** ».

Si les intérêts sont supérieurs à l'échéance, alors la différence entre le montant des intérêts et de l'échéance constitue les intérêts différés. Le montant amorti au titre de la période est donc nul.

Lors de l'établissement du tableau d'amortissement d'une Ligne du Prêt avec un profil « amortissement prioritaire », les intérêts et l'amortissement sont prioritaires sur l'échéance. L'échéance est donc déduite et son montant correspond à la somme entre le montant de l'amortissement et celui des intérêts.

La séquence d'amortissement est fonction du taux de progressivité de l'amortissement mentionné à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

ARTICLE 13 RÈGLEMENT DES ÉCHÉANCES

L'Emprunteur paie, à chaque Date d'Echéance, le montant correspondant au remboursement du capital et au paiement des intérêts dus. Ce montant est déterminé selon les modalités définies à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

Le tableau d'amortissement de chaque Ligne du Prêt indique le capital restant dû et la répartition des échéances entre capital et intérêts, et le cas échéant du stock d'intérêts, calculée sur la base d'un Versement unique réalisé en Date de Début de la Phase d'Amortissement.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Les paiements font l'objet d'un prélèvement automatique au bénéfice du Prêteur. Ce prélèvement est effectué conformément à l'autorisation reçue par le Prêteur à cet effet.

Les paiements sont effectués de sorte que les fonds parviennent effectivement dans les écritures comptables de la Caisse des Dépôts au plus tard le jour de l'échéance ou le premier jour ouvré suivant celui de l'échéance si ce jour n'est pas un jour ouvré.

ARTICLE 14 COMMISSIONS, PENALITES ET INDEMNITES

L'Emprunteur sera redevable, pour une ou plusieurs Lignes du Prêt, d'une commission d'instruction de 0,06% (6 points de base) du montant de la Ligne du Prêt correspondant au montant perçu par le Prêteur au titre des frais de dossier.

Selon la typologie du dossier, elle viendra minorer le premier Versement fait par le Prêteur à l'Emprunteur ou fera l'objet d'une mise en recouvrement dans le mois suivant la prise d'effet du Contrat. Elle restera définitivement acquise au Prêteur, même si la Ligne du Prêt n'est que partiellement mobilisée. Son montant est prévu à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

Ladite commission d'instruction sera également due par l'Emprunteur si à l'issue de la Phase de Mobilisation aucun Versement n'a été effectué.

ARTICLE 15 DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR

15.1 Déclarations de l'Emprunteur :

L'Emprunteur déclare et garantit au Prêteur :

- avoir pris connaissance de ses obligations prévues à l'article 1112-1 du Code civil et avoir échangé à cette fin avec le Prêteur toutes les informations qu'il estimait, au regard de leur importance, déterminantes pour le consentement de l'autre Partie ;
- avoir pris connaissance de toutes les dispositions et pièces formant le Contrat et les accepter ;
- qu'il a la capacité de conclure et signer le Contrat auquel il est Partie, ayant obtenu toutes les autorisations nécessaires à cet effet, ainsi que d'exécuter les obligations qui en découlent ;
- qu'il renonce expressément à bénéficier d'un délai de rétractation à compter de la conclusion du contrat ;
- qu'il a une parfaite connaissance et compréhension des caractéristiques financières et des conditions de remboursement du Prêt et qu'il reconnaît avoir obtenu de la part du Prêteur, en tant que de besoin, toutes les informations utiles et nécessaires ;
- la conformité des décisions jointes aux originaux et rendues exécutoires ;
- la sincérité des documents transmis et notamment de la certification des documents comptables fournis et l'absence de toute contestation à leur égard ;
- qu'il n'est pas en état de cessation de paiement et ne fait l'objet d'aucune procédure collective ;



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- qu'il n'a pas déposé de requête en vue de l'ouverture d'une procédure amiable le concernant ;
- l'absence de recours de quelque nature que ce soit à l'encontre de l'opération financée ;

15.2 Engagements de l'Emprunteur :

Sous peine de déchéance du terme de remboursement du Prêt, l'Emprunteur s'engage à :

- affecter les fonds exclusivement au projet défini à l'Article « **Objet du Prêt** » du Contrat. Cependant, l'utilisation des fonds par l'Emprunteur pour un objet autre que celui défini à l'Article précité ne saurait en aucun cas engager la responsabilité du Prêteur ;
- rembourser le Prêt aux Dates d'Echéances convenues ;
- assurer les immeubles, objet du présent financement, contre l'incendie et à présenter au Prêteur un exemplaire des polices en cours à première réquisition ;
- ne pas consentir, sans l'accord préalable du Prêteur, de Garantie sur le foncier et les immeubles financés, pendant toute la durée de remboursement du Prêt, à l'exception de celles qui pourraient être prises, le cas échéant, par le(s) garant(s) en contrepartie de l'engagement constaté par l'Article « **Garanties** » du Contrat ;
- obtenir tous droits immobiliers, permis et Autorisations nécessaires, s'assurer et /ou faire en sorte que celles-ci nécessaires ou requises pour réaliser l'opération sont délivrées et maintenues en vigueur ;
- justifier du titre définitif conférant les droits réels immobiliers pour l'opération financée dans les cas où celui-ci n'a pas été préalablement transmis et conserver, sauf accord préalable écrit du Prêteur, la propriété de tout ou partie significative des biens financés par le Prêt ;
- souscrire et maintenir, le cas échéant, pendant toute la durée du chantier et jusqu'à l'achèvement des ouvrages financés par le Prêteur, une police d'assurance tous risques chantier, pour son compte et celui de tous les intervenants à la construction, garantissant les ouvrages en cours de construction contre tous dommages matériels, ainsi que la responsabilité de l'Emprunteur comme de tous les intervenants pour tous dommages aux avoisinants ou aux existants ;
- entretenir, réparer et renouveler les actifs utilisés dans le cadre de l'opération ;
- apporter, le cas échéant, les fonds propres nécessaires à l'équilibre financier de l'opération ;
- informer, le cas échéant, préalablement (et au plus tard dans le mois précédant l'évènement) le Prêteur et obtenir son accord sur tout projet :
 - de transformation de son statut, ou de fusion, absorption, scission, apport partiel d'actif, transfert universel de patrimoine ou toute autre opération assimilée ;
 - de modification relative à son actionariat de référence et à la répartition de son capital social telle que cession de droits sociaux ou entrée au capital d'un nouvel associé/actionnaire ;
 - de signature ou modification d'un pacte d'associés ou d'actionnaires, et plus spécifiquement s'agissant des SA d'HLM au sens des dispositions de l'article L.422-2-1 du Code de la construction et de l'habitation ;
- maintenir, pendant toute la durée du Contrat, la vocation sociale de l'opération financée et justifier du respect de cet engagement par l'envoi, au Prêteur, d'un rapport annuel d'activité ;



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- produire à tout moment au Prêteur, sur sa demande, les documents financiers et comptables des trois derniers exercices clos ainsi que, le cas échéant, un prévisionnel budgétaire ou tout ratio financier que le Prêteur jugera utile d'obtenir ;
- fournir à la demande du Prêteur, les pièces attestant de la réalisation de l'objet du financement visé à l'Article « **Objet du Prêt** », ainsi que les documents justifiant de l'obtention de tout financement permettant d'assurer la pérennité du caractère social de l'opération financée ;
- fournir au Prêteur, dans les deux années qui suivent la date d'achèvement des travaux, le prix de revient définitif de l'opération financée par le Prêt ;
- tenir des écritures comptables de toutes les transactions financières et dépenses faites dans le cadre de l'opération financée et conserver lesdits livres comptables ;
- fournir, soit sur sa situation, soit sur les projets financés, tout renseignement et document budgétaire ou comptable à jour que le Prêteur peut être amené à lui réclamer notamment, une prospective actualisée mettant en évidence sa capacité à moyen et long terme à faire face aux charges générées par le projet, et à permettre aux représentants du Prêteur de procéder à toutes vérifications qu'ils jugeraient utiles ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur sans délai, de toute décision tendant à déférer les délibérations de l'assemblée délibérante de l'Emprunteur autorisant le recours au Prêt et ses modalités devant toute juridiction, de même que du dépôt de tout recours à l'encontre d'un acte détachable du Contrat ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur, sans délai, de l'ouverture d'une procédure amiable à sa demande ou de l'ouverture d'une procédure collective à son égard, ainsi que de la survenance de toute procédure précontentieuse, contentieuse, arbitrale ou administrative devant toute juridiction ou autorité quelconque ;
- informer préalablement, le cas échéant, le Prêteur de tout projet de nantissement de ses parts sociales ou actions ;
- informer, dès qu'il en a connaissance, le Prêteur de la survenance de tout événement visé à l'article « **Remboursements Anticipés et Leurs Conditions Financières** » ;
- informer le Prêteur dès qu'il en a connaissance, de tout événement susceptible de retarder le démarrage de l'opération financée, d'en suspendre momentanément ou durablement voire d'en annuler la réalisation, ou d'en modifier le contenu ;
- informer le Prêteur de la date d'achèvement des travaux, par production de la déclaration ad hoc, dans un délai maximum de trois mois à compter de celle-ci ;
- respecter les dispositions réglementaires applicables aux logements locatifs sociaux et transmettre au Prêteur, en cas de réalisation de logements locatifs sociaux sur le(s) bien(s) immobilier(s) financé(s) au moyen du Prêt, la décision de subvention ou d'agrément ouvrant droit à un financement de la Caisse des Dépôts ou d'un établissement de crédit ayant conclu une convention avec celle-ci ;
- affecter tout remboursement anticipé volontaire prioritairement à une Ligne du Prêt sur les dispositifs prêts de haut de bilan mobilisés par l'Emprunteur et ce, avant toute affectation à une ou plusieurs autres lignes de prêt de l'encours de l'Emprunteur auprès de la CDC.
Si tout ou partie des fonds d'un de ces dispositifs de prêts de haut de bilan bonifiés n'étaient pas versés à l'Emprunteur au moment du remboursement anticipé volontaire, le Prêteur aura la faculté de réduire à due concurrence le montant des prêts haut de bilan non versés.



ARTICLE 16 GARANTIES

Le remboursement du capital et le paiement des intérêts ainsi que toutes les sommes contractuellement dues ou devenues exigibles au titre du présent contrat sont garantis comme suit :

Type de Garantie	Dénomination du garant / Désignation de la Garantie	Quotité Garantie (en %)
Collectivités locales	COMMUNE DE YUTZ	25,00
Collectivités locales	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE	50,00
Collectivités locales	CA PORTES DE FRANCE-THONVILLE	25,00

Les Garants du Prêt s'engagent, pendant toute la durée du Prêt, au cas où l'Emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes sommes contractuellement dues ou devenues exigibles, à en effectuer le paiement en ses lieu et place et sur simple demande du Prêteur, sans pouvoir exiger que celui-ci discute au préalable les biens de l'Emprunteur défaillant.

Les engagements de ces derniers sont réputés conjoints, de telle sorte que la Garantie de chaque Garant est due pour la totalité du Prêt à hauteur de sa quote-part expressément fixée aux termes de l'acte portant Garantie au Prêt.

ARTICLE 17 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS ET LEURS CONDITIONS FINANCIÈRES

Tout remboursement anticipé devra être accompagné du paiement, le cas échéant, des intérêts différés correspondants. Ce montant sera calculé au prorata des capitaux remboursés en cas de remboursement partiel.

Tout remboursement anticipé doit être accompagné du paiement des intérêts courus contractuels correspondants.

Le paiement des intérêts courus sur les sommes ainsi remboursées par anticipation, sera effectué dans les conditions définies à l'Article « **Calcul et Paiement des Intérêts** ».

Le remboursement anticipé partiel ou total du Prêt, qu'il soit volontaire ou obligatoire, donnera lieu, au règlement par l'Emprunteur d'une indemnité dont les modalités de calcul sont détaillées selon les différents cas, au sein du présent Article.

L'indemnité perçue par le Prêteur est destinée à compenser le préjudice financier résultant du remboursement anticipé du Prêt avant son terme, au regard de la spécificité de la ressource prêtée et de son remplacement sur les marchés financiers.

L'Emprunteur reconnaît avoir été informé des conditions financières des remboursements anticipés et en accepte les dispositions.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

17.1 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS VOLONTAIRES

17.1.1 Conditions des demandes de remboursements anticipés volontaires

Pour chaque Ligne du Prêt comportant une indemnité actuarielle, dont les modalités de calculs sont stipulées ci-après, l'Emprunteur a la faculté d'effectuer, en Phase d'amortissement, des remboursements anticipés volontaires totaux ou partiels à chaque Date d'Échéance moyennant un préavis de quarante cinq (45) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée. Les remboursements anticipés volontaires sont pris en compte pour l'échéance suivante si le Versement effectif des sommes est constaté dans les écritures comptables de la Caisse des Dépôts au moins deux mois avant cette échéance.

La date du jour de calcul des sommes dues est fixée quarante (40) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée.

Toute demande de remboursement anticipé volontaire notifiée conformément à l'Article « **Notifications** » doit indiquer, pour chaque Ligne du Prêt, la date à laquelle doit intervenir le remboursement anticipé volontaire, le montant devant être remboursé par anticipation et préciser la (ou les) Ligne(s) du Prêt sur laquelle (ou lesquelles) ce(s) remboursement(s) anticipé(s) doit(doivent) intervenir.

Le Prêteur lui adressera, trente cinq (35) jours calendaires avant la date souhaitée pour le remboursement anticipé volontaire, le montant de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire calculé selon les modalités détaillées ci-après au présent article.

L'Emprunteur devra confirmer le remboursement anticipé volontaire par courriel ou par télécopie, selon les modalités définies à l'Article « **Notifications** », dans les cinq (5) jours calendaires qui suivent la réception du calcul de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire.

Sa confirmation vaut accord irrévocable des Parties sur le montant total du remboursement anticipé volontaire et du montant de l'indemnité.

Pour chaque Ligne du Prêt comportant une indemnité forfaitaire, dont les modalités de calculs sont stipulées ci-après, l'Emprunteur a la faculté d'effectuer, en Phase d'Amortissement, des remboursements anticipés volontaires totaux ou partiels à chaque Date d'Échéance. Les remboursements anticipés volontaires sont pris en compte pour l'échéance suivante si le Versement effectif des sommes est constaté dans les écritures comptables de la Caisse des Dépôts au moins deux mois avant cette échéance.

Toute demande de remboursement anticipé volontaire notifiée conformément à l'Article « **Notifications** » doit indiquer, pour chaque Ligne du Prêt, la date à laquelle doit intervenir le remboursement anticipé volontaire, le montant devant être remboursé par anticipation et préciser la (ou les) Ligne(s) du Prêt sur laquelle (ou lesquelles) ce(s) remboursement(s) anticipé(s) doit(doivent) intervenir.

Pour chaque Ligne du Prêt ne comportant pas d'indemnité de remboursement anticipé volontaire, l'Emprunteur a la faculté d'effectuer, en Phase d'Amortissement, des remboursements anticipés volontaires totaux ou partiels à chaque Date d'Échéance. Les remboursements anticipés volontaires sont pris en compte pour l'échéance suivante si le Versement effectif des sommes est constaté dans les écritures comptables de la Caisse des Dépôts au moins deux mois avant cette échéance.

Toute demande de remboursement anticipé volontaire notifiée conformément à l'Article « **Notifications** » doit indiquer, pour chaque Ligne du Prêt, la date à laquelle doit intervenir le remboursement anticipé volontaire, le montant devant être remboursé par anticipation et préciser la (ou les) Ligne(s) du Prêt sur laquelle (ou lesquelles) ce(s) remboursement(s) anticipé(s) doit(doivent) intervenir.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

17.1.2 Conditions financières des remboursements anticipés volontaires

Les conditions financières des remboursements anticipés volontaires définies ci-dessous et applicables à chaque Ligne du Prêt sont détaillées à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

Au titre d'une Ligne du Prêt mono-période

Durant la Phase d'Amortissement, les remboursements anticipés volontaires donnent également lieu à la perception, par le Prêteur, d'une indemnité actuarielle dont le montant sera égal à la différence, uniquement lorsque celle-ci est positive, entre la « **Valeur de Marché de la Ligne du Prêt** » et le montant du capital remboursé par anticipation, augmenté des intérêts courus non échus dus à la date du remboursement anticipé.

Au titre de la première période de la Phase d'Amortissement d'une Ligne du Prêt multi-périodes

Durant la Phase d'Amortissement, les remboursements anticipés volontaires donnent également lieu à la perception, par le Prêteur, d'une indemnité actuarielle dont le montant sera égal à la différence, uniquement lorsque celle-ci est positive, entre la « **Valeur de Marché de la Ligne du Prêt** » et le montant du capital remboursé par anticipation, augmenté des intérêts courus non échus dus à la date du remboursement anticipé.

Durant la Phase d'Amortissement, les remboursements anticipés volontaires ne donneront lieu à la perception, par le Prêteur, d'aucune indemnité sur les montants remboursés par anticipation.

Au titre de la deuxième période de la Phase d'Amortissement d'une Ligne du Prêt multi-périodes

Durant la Phase d'Amortissement, les remboursements anticipés volontaires donnent également lieu à la perception, par le Prêteur, d'une indemnité actuarielle dont le montant sera égal à la différence, uniquement lorsque celle-ci est positive, entre la « **Valeur de Marché de la Ligne du Prêt** » et le montant du capital remboursé par anticipation, augmenté des intérêts courus non échus dus à la date du remboursement anticipé.

Durant la Phase d'Amortissement, les remboursements anticipés volontaires ne donneront lieu à la perception, par le Prêteur, d'aucune indemnité sur les montants remboursés par anticipation.

En cas de remboursement anticipé partiel, les échéances ultérieures sont recalculées, par application des caractéristiques en vigueur à la date du remboursement, sur la base, d'une part, du capital restant dû majoré, le cas échéant, des intérêts différés correspondants et, d'autre part, de la durée résiduelle du Prêt.

17.2 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS OBLIGATOIRES

17.2.1 Premier cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre du Contrat deviendront immédiatement exigibles en cas de :

- tout impayé à Date d'Echéance, ces derniers entraîneront également l'exigibilité d'intérêts moratoires ,
- perte par l'Emprunteur de sa qualité le rendant éligible au Prêt ;



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- dévolution du bien financé à une personne non éligible au Prêt et/ou non agréée par le Prêteur en raison de la dissolution, pour quelque cause que ce soit, de l'organisme Emprunteur ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales ne contractualisant pas avec la Caisse des Dépôts pour l'acquisition desdits logements ;
- non respect par l'Emprunteur des dispositions légales et réglementaires applicables aux logements locatifs sociaux ;
- non utilisation des fonds empruntés conformément à l'objet du Prêt tel que défini à l'Article « **Objet du Prêt** » du Contrat ;
- non respect de l'un des engagements de l'Emprunteur énumérés à l'Article « **Déclarations et Engagements de l'Emprunteur** », ou en cas de survenance de l'un des événements suivants :
 - dissolution, liquidation judiciaire ou amiable, plan de cession de l'Emprunteur ou de l'un des associés de l'Emprunteur dans le cadre d'une procédure collective ;
 - la(les) Garantie(s) octroyée(s) dans le cadre du Contrat, a(ont) été rapportée(s), cesse(nt) d'être valable(s) ou pleinement efficace(s), pour quelque cause que ce soit.

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur d'une pénalité égale à 7 % du montant total des sommes exigibles par anticipation.

17.2.2 Deuxième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre du Contrat deviendront immédiatement exigibles dans les cas suivants :

- cession, démolition ou destruction du bien immobilier financé par le Prêt, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires ou renonciation expresse du Prêteur ;
- transfert, démembrement ou extinction, pour quelque motif que ce soit, des droits réels immobiliers détenus par l'Emprunteur sur le bien financé ;
- action judiciaire ou administrative tendant à modifier ou à annuler les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- modification du statut juridique, du capital (dans son montant ou dans sa répartition), de l'actionnaire de référence, du pacte d'actionnaires ou de la gouvernance de l'Emprunteur, n'ayant pas obtenu l'accord préalable du Prêteur ;
- nantissement des parts sociales ou actions de l'Emprunteur.

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur d'une indemnité égale à un semestre d'intérêts sur les sommes remboursées par anticipation, calculée au taux du Prêt en vigueur à la date du remboursement anticipé.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

17.2.3 Troisième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

L'Emprunteur s'oblige, au plus tard dans les deux (2) années qui suivent la date de déclaration d'achèvement des travaux ou dans l'année qui suit l'élaboration de la fiche de clôture d'opération, à rembourser les sommes trop perçues, au titre du Contrat, lorsque :

- le montant total des subventions obtenues est supérieur au montant initialement mentionné dans le plan de financement de l'opération ;
- le prix de revient définitif de l'opération est inférieur au prix prévisionnel ayant servi de base au calcul du montant du Prêt.

A défaut de remboursement dans ces délais une indemnité, égale à celle perçue en cas de remboursements anticipés volontaires, sera due sur les sommes trop perçues remboursées par anticipation.

Donnent lieu au seul paiement des intérêts contractuels courus correspondants, les cas de remboursements anticipés suivants :

- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes physiques ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales contractualisant avec la Caisse des Dépôts, dans les conditions d'octroi de cette dernière, pour l'acquisition desdits logements ;
- démolition pour vétusté et/ou dans le cadre de la politique de la ville (Zone ANRU).

ARTICLE 18 RETARD DE PAIEMENT - INTÉRÊTS MORATOIRES

Au titre d'une Ligne du Prêt mono-période

Toute somme due au titre de chaque Ligne du Prêt indexée sur Livret A, non versée à la date d'exigibilité, porte intérêt de plein droit, dans toute la mesure permise par la loi, à compter de cette date, au taux du Livret A majoré de 6 % (600 points de base).

Au titre de la première période de la Phase d'Amortissement d'une Ligne du Prêt multi-périodes

Toute somme due au titre de chaque Ligne du Prêt indexée sur Taux Fixe non versée à la date d'exigibilité, porte intérêt de plein droit, dans toute la mesure permise par la loi, à compter de cette date, au taux de la Ligne du Prêt majoré de 5 % (500 points de base).

Au titre de la deuxième période de la Phase d'Amortissement d'une Ligne du Prêt multi-périodes

Toute somme due au titre de chaque Ligne du Prêt indexée sur Livret A, non versée à la date d'exigibilité, porte intérêt de plein droit, dans toute la mesure permise par la loi, à compter de cette date, au taux du Livret A majoré de 6 % (600 points de base).

La date d'exigibilité des sommes remboursables par anticipation s'entend de la date du fait générateur de l'obligation de remboursement, quelle que soit la date à laquelle ce fait générateur a été constaté par le Prêteur.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La perception des intérêts de retard mentionnés au présent article ne constituera en aucun cas un octroi de délai de paiement ou une renonciation à un droit quelconque du Prêteur au titre du Contrat.

Sans préjudice de leur exigibilité à tout moment, les intérêts de retard échus et non-payés seront capitalisés avec le montant impayé, s'ils sont dus pour au moins une année entière au sens de l'article 1343-2 du Code civil.

ARTICLE 19 DISPOSITIONS DIVERSES

19.1 Non renonciation

Le Prêteur ne sera pas considéré comme ayant renoncé à un droit au titre du Contrat ou de tout document s'y rapportant du seul fait qu'il s'abstient de l'exercer ou retarde son exercice.

L'exercice partiel d'un droit ne sera pas un obstacle à son exercice ultérieur, ni à l'exercice, plus généralement, des droits et recours prévus par toute réglementation.

19.2 Imprévision

Sans préjudice des autres stipulations du Contrat, chacune des Parties convient que l'application des dispositions de l'article 1195 du Code civil à ses obligations au titre du présent contrat est écartée et reconnaît qu'elle ne sera pas autorisée à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 dudit code.

19.3 Nullité

Même si l'une des clauses ou stipulations du Contrat est réputée, en tout ou partie, nulle ou caduque, la validité du Contrat n'est pas affectée.

19.4 Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) et lutte anti-corruption (LAC)

L'Emprunteur déclare que lui-même, ses filiales, leurs représentants, mandataires sociaux, dirigeants ou représentants légaux et agents ou employés respectifs ne se sont comportés d'une manière susceptible d'enfreindre les Réglementations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux, et de financement du terrorisme (LCB-FT), ou aux normes en matière de lutte anti-corruption (LAC) qui leur sont applicables.

En outre, l'Emprunteur a pris et maintient toutes les mesures nécessaires et a notamment adopté et met en oeuvre des procédures et lignes de conduite adéquates afin de prévenir toute violation de ces lois, réglementations et règles.

L'Emprunteur s'engage :

(i) à ne pas utiliser, directement ou indirectement, tout ou partie du produit du Prêt pour prêter, apporter ou mettre à disposition d'une quelconque manière ledit produit à toute personne ou entité ayant pour effet d'entraîner un non-respect des Réglementations relatives à la LCB-FT ou à la LAC.

(ii) à informer sans délai le Prêteur ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, de toute plainte, action, procédure, mise en demeure ou investigation relative à une violation des lois et/ou réglementations en matière de LCB-FT ou de LAC concernant une des personnes susmentionnées.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

En vertu des dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives à LCB-FT et des sanctions pénales y attachées, le Prêteur a l'obligation de maintenir une connaissance actualisée de l'Emprunteur, de s'informer de l'identité véritable des personnes au bénéfice desquelles les opérations sont réalisées le cas échéant (bénéficiaires effectifs) et de s'informer auprès de l'Emprunteur lorsqu'une opération lui apparaît inhabituelle en raison notamment de ses modalités ou de son montant ou de son caractère exceptionnel. A ce titre, le Prêteur, ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, sera notamment tenu de déclarer les sommes ou opérations pouvant provenir de toute infraction passible d'une peine privative de liberté supérieure à un an ou qui pourraient participer au financement du terrorisme.

Dans le respect des lois et réglementations en vigueur, pendant toute la durée du Contrat de Prêt, l'Emprunteur (i) est informé que, pour répondre à ses obligations légales, le Prêteur, ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, met en oeuvre des traitements de surveillance ayant pour finalité la LCB-FT, (ii) s'engage à communiquer à première demande au Prêteur, ou à l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, tout document ou information nécessaires aux fins de respecter toute obligation qui lui est imposée par toute disposition légale ou réglementaire relative à la LCB-FT, (iii) s'engage à ce que les informations communiquées soient exactes, complètes et à jour et (iv) reconnaît que l'effet des règles ou décisions des autorités françaises, internationales ou étrangères peuvent affecter, suspendre ou interdire la réalisation de certaines opérations.

19.5 Sanctions internationales

L'Emprunteur déclare que lui-même, ses filiales, leurs représentants, mandataires sociaux, dirigeants ou représentants légaux et agents ou employés respectifs (i) ne sont actuellement pas visés par les, ou soumis aux, Réglementations Sanctions, (ii) ne sont actuellement pas situés, organisés ou résidents dans un pays ou territoire qui est visé par ou soumis à, ou dont le gouvernement est visé par ou soumis à, l'une des Réglementations Sanctions et/ou (iii) ne sont pas engagés dans des activités qui seraient interdites par les Réglementations Sanctions.

L'Emprunteur s'engage à respecter l'ensemble des Réglementations Sanctions et à ne pas utiliser, prêter, investir, ou mettre autrement à disposition le produit du prêt (i) dans un Pays Sanctionné ou (ii) d'une manière qui entraînerait une violation par l'Emprunteur des Réglementations Sanctions.

L'Emprunteur s'engage à informer sans délai le Prêteur ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, de tout soupçon ou connaissance qu'il pourrait avoir sur le fait que l'une des personnes susmentionnées est en violation des Réglementations Sanctions.

19.6 Cession

L'Emprunteur ne pourra en aucun cas céder ni transférer l'un quelconque de ses droits ou de l'ensemble de ses droits ou obligations en vertu du présent contrat sans avoir au préalable obtenu l'accord écrit du Prêteur.

Le Prêteur pourra, après avoir informé l'Emprunteur, céder ou transférer tout ou partie des droits ou obligations découlant du présent contrat.

ARTICLE 20 DROITS ET FRAIS

L'Emprunteur prend à sa charge les droits et frais présents et futurs qui peuvent résulter du Contrat et notamment les frais de gestion et les commissions prévues à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et, le cas échéant, à l'Article « **Commissions, pénalités et indemnités** ».



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Les frais de constitution des Garanties, de réalisation des formalités de publicité éventuelles et les frais liés à leur renouvellement seront supportés par l'Emprunteur.

Les impôts et taxes présents et futurs, de quelque nature que ce soit, et qui seraient la suite ou la conséquence du Prêt seront également acquittés par l'Emprunteur ou remboursés au Prêteur en cas d'avance par ce dernier, et définitivement supportés par l'Emprunteur.

ARTICLE 21 NOTIFICATIONS ET DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Toutes les communications entre l'Emprunteur et le Prêteur (y compris les demandes de Prêt(s)) peuvent être effectuées soit par courriel soit via le site www.banquedesterritoires.fr par un représentant de l'Emprunteur dûment habilité. A cet égard, l'Emprunteur reconnaît que toute demande ou notification émanant de son représentant dûment habilité et transmise par courriel ou via le site indiqué ci-dessus l'engagera au même titre qu'une signature originale et sera considérée comme valable, même si, pour la bonne forme, une lettre simple de confirmation est requise.

Par ailleurs, l'Emprunteur est avisé que les informations résultant de la législation et de la réglementation concernant les données personnelles, et notamment, le règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du Traitement des Données à caractère personnel et à la libre circulation de ces Données, applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « le RGPD »), font l'objet d'une notice, consultable sur le site www.banquedesterritoires.fr/donnees-personnelles.

ARTICLE 22 ÉLECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Le Contrat est soumis au droit français.

Pour l'entière exécution des présentes et de leur suite, les Parties font élection de domicile, à leurs adresses ci-dessus mentionnées.

En cas de différends sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, les Parties s'efforceront de trouver de bonne foi un accord amiable.

A défaut d'accord trouvé, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents dans le ressort des juridictions du second degré de Paris.

PROJET

PROJET



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE GRAND EST
Délégation de NANCY



VIVEST
15 RUE SENTE A MY
BP 80785
57012 METZ CEDEX 01

à CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE GRAND EST
35 avenue du 20ème Corps
CS 15214
Bâtiment Quai Ouest
54052 Nancy cedex

CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

U119923, VIVEST

Objet : Contrat de Prêt n° 145263, Ligne du Prêt n° 5530091

Je confirme l'autorisation donnée à la Caisse des Dépôts de recouvrer les échéances, les commissions, les frais et accessoires, ainsi que les indemnités, pénalités et toutes autres sommes éventuellement dues au titre de la Ligne du Prêt visée en objet et ce, par prélèvement direct sur le compte référencé CDCGFRPPXXX/FR4240031000010000172148S64 en vertu du mandat n° ??DPH2013319000936 en date du 15 novembre 2013.

Si vous souhaitez changer de domiciliation bancaire de recouvrement, nous vous invitons à nous retourner le relevé d'identité bancaire correspondant afin que nous puissions établir le cas échéant le mandat SEPA correspondant.

PROJET



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE GRAND EST
Délégation de NANCY



VIVEST
15 RUE SENTE A MY
BP 80785
57012 METZ CEDEX 01

à CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE GRAND EST
35 avenue du 20ème Corps
CS 15214
Bâtiment Quai Ouest
54052 Nancy cedex

CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

U119923, VIVEST

Objet : Contrat de Prêt n° 145263, Ligne du Prêt n° 5530096

Je confirme l'autorisation donnée à la Caisse des Dépôts de recouvrer les échéances, les commissions, les frais et accessoires, ainsi que les indemnités, pénalités et toutes autres sommes éventuellement dues au titre de la Ligne du Prêt visée en objet et ce, par prélèvement direct sur le compte référencé CDCGFRPPXXX/FR4240031000010000172148664 en vertu du mandat n° ??DPH2013319000936 en date du 15 novembre 2013.

Si vous souhaitez changer de domiciliation bancaire de recouvrement, nous vous invitons à nous retourner le relevé d'identité bancaire correspondant afin que nous puissions établir le cas échéant le mandat SEPA correspondant.

PROJET



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE GRAND EST
Délégation de NANCY



VIVEST
15 RUE SENTE A MY
BP 80785
57012 METZ CEDEX 01

à CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE GRAND EST
35 avenue du 20ème Corps
CS 15214
Bâtiment Quai Ouest
54052 Nancy cedex

CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

U119923, VIVEST

Objet : Contrat de Prêt n° 145263, Ligne du Prêt n° 5530095

Je confirme l'autorisation donnée à la Caisse des Dépôts de recouvrer les échéances, les commissions, les frais et accessoires, ainsi que les indemnités, pénalités et toutes autres sommes éventuellement dues au titre de la Ligne du Prêt visée en objet et ce, par prélèvement direct sur le compte référencé CDCGFRPPXXX/FR4240031000010000172148S64 en vertu du mandat n° ??DPH2013319000936 en date du 15 novembre 2013.

Si vous souhaitez changer de domiciliation bancaire de recouvrement, nous vous invitons à nous retourner le relevé d'identité bancaire correspondant afin que nous puissions établir le cas échéant le mandat SEPA correspondant.

PROJET



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE GRAND EST
Délégation de NANCY



VIVEST
15 RUE SENTE A MY
BP 80785
57012 METZ CEDEX 01

à CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE GRAND EST
35 avenue du 20ème Corps
CS 15214
Bâtiment Quai Ouest
54052 Nancy cedex

CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

U119923, VIVEST

Objet : Contrat de Prêt n° 145263, Ligne du Prêt n° 5530094

Je confirme l'autorisation donnée à la Caisse des Dépôts de recouvrer les échéances, les commissions, les frais et accessoires, ainsi que les indemnités, pénalités et toutes autres sommes éventuellement dues au titre de la Ligne du Prêt visée en objet et ce, par prélèvement direct sur le compte référencé CDCGFRPPXXX/FR4240031000010000172148S64 en vertu du mandat n° ??DPH2013319000936 en date du 15 novembre 2013.

Si vous souhaitez changer de domiciliation bancaire de recouvrement, nous vous invitons à nous retourner le relevé d'identité bancaire correspondant afin que nous puissions établir le cas échéant le mandat SEPA correspondant.

PROJET



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE GRAND EST
Délégation de NANCY



VIVEST
15 RUE SENTE A MY
BP 80785
57012 METZ CEDEX 01

à CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE GRAND EST
35 avenue du 20ème Corps
CS 15214
Bâtiment Quai Ouest
54052 Nancy cedex

CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

U119923, VIVEST

Objet : Contrat de Prêt n° 145263, Ligne du Prêt n° 5530093

Je confirme l'autorisation donnée à la Caisse des Dépôts de recouvrer les échéances, les commissions, les frais et accessoires, ainsi que les indemnités, pénalités et toutes autres sommes éventuellement dues au titre de la Ligne du Prêt visée en objet et ce, par prélèvement direct sur le compte référencé CDCGFRPPXXX/FR4240031000010000172148S64 en vertu du mandat n° ??DPH2013319000936 en date du 15 novembre 2013.

Si vous souhaitez changer de domiciliation bancaire de recouvrement, nous vous invitons à nous retourner le relevé d'identité bancaire correspondant afin que nous puissions établir le cas échéant le mandat SEPA correspondant.

PROJET

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

 DIRECTION REGIONALE GRAND EST
Délégation de NANCY

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

Edité le : 06/03/2023

Emprunteur : 0088514 - VIVEST
 N° du Contrat de Prêt : 145263 / N° de la Ligne du Prêt : 5530091
 Opération : Acquisition en VEFA
 Produit : PHB - 2.0 tranche 2020

Capital prêté : 370 000 €
 Taux effectif global : 1,10 %
 Taux théorique par période :
 1ère Période : 0,00 %
 2ème Période : 3,60 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	06/03/2024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
2	06/03/2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
3	06/03/2026	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
4	06/03/2027	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
5	06/03/2028	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
6	06/03/2029	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
7	06/03/2030	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
8	06/03/2031	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



**Tableau d'Amortissement
En Euros**

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
9	06/03/2032	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
10	06/03/2033	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
11	06/03/2034	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
12	06/03/2035	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
13	06/03/2036	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
14	06/03/2037	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
15	06/03/2038	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
16	06/03/2039	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
17	06/03/2040	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
18	06/03/2041	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
19	06/03/2042	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
20	06/03/2043	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00	0,00
21	06/03/2044	3,60	31 820,00	18 500,00	13 320,00	0,00	351 500,00	0,00
22	06/03/2045	3,60	31 154,00	18 500,00	12 654,00	0,00	333 000,00	0,00
23	06/03/2046	3,60	30 488,00	18 500,00	11 988,00	0,00	314 500,00	0,00
24	06/03/2047	3,60	29 822,00	18 500,00	11 322,00	0,00	296 000,00	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

Edité le : 06/03/2023

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
25	06/03/2048	3,60	29 156,00	18 500,00	10 656,00	0,00	277 500,00	0,00
26	06/03/2049	3,60	28 490,00	18 500,00	9 990,00	0,00	259 000,00	0,00
27	06/03/2050	3,60	27 824,00	18 500,00	9 324,00	0,00	240 500,00	0,00
28	06/03/2051	3,60	27 158,00	18 500,00	8 658,00	0,00	222 000,00	0,00
29	06/03/2052	3,60	26 492,00	18 500,00	7 992,00	0,00	203 500,00	0,00
30	06/03/2053	3,60	25 826,00	18 500,00	7 326,00	0,00	185 000,00	0,00
31	06/03/2054	3,60	25 160,00	18 500,00	6 660,00	0,00	166 500,00	0,00
32	06/03/2055	3,60	24 494,00	18 500,00	5 994,00	0,00	148 000,00	0,00
33	06/03/2056	3,60	23 828,00	18 500,00	5 328,00	0,00	129 500,00	0,00
34	06/03/2057	3,60	23 162,00	18 500,00	4 662,00	0,00	111 000,00	0,00
35	06/03/2058	3,60	22 496,00	18 500,00	3 996,00	0,00	92 500,00	0,00
36	06/03/2059	3,60	21 830,00	18 500,00	3 330,00	0,00	74 000,00	0,00
37	06/03/2060	3,60	21 164,00	18 500,00	2 664,00	0,00	55 500,00	0,00
38	06/03/2061	3,60	20 498,00	18 500,00	1 998,00	0,00	37 000,00	0,00
39	06/03/2062	3,60	19 832,00	18 500,00	1 332,00	0,00	18 500,00	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



**Tableau d'Amortissement
En Euros**

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
40	06/03/2063	3,60	19 166,00	18 500,00	666,00	0,00	0,00	0,00
Total			509 860,00	370 000,00	139 860,00	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

PROJET

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

Edité le : 06/03/2023

 Emprunteur : 0088514 - VIVEST
 N° du Contrat de Prêt : 145263 / N° de la Ligne du Prêt : 5530096
 Opération : Acquisition en VEFA
 Produit : PLUS - Horizen

 Capital prêté : 1 979 150 €
 Taux effectif global : 3,69 %
 Taux théorique par période :
 1ère Période : 3,92 %
 2ème Période : 3,60 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	06/03/2024	3,92	98 806,28	21 223,60	77 582,68	0,00	1 957 926,40	0,00
2	06/03/2025	3,92	98 806,28	22 055,57	76 750,71	0,00	1 935 870,83	0,00
3	06/03/2026	3,92	98 806,28	22 920,14	75 886,14	0,00	1 912 950,69	0,00
4	06/03/2027	3,92	98 806,28	23 818,61	74 987,67	0,00	1 889 132,08	0,00
5	06/03/2028	3,92	98 806,28	24 752,30	74 053,98	0,00	1 864 379,78	0,00
6	06/03/2029	3,60	94 532,87	27 415,20	67 117,67	0,00	1 836 964,58	0,00
7	06/03/2030	3,60	94 532,87	28 402,15	66 130,72	0,00	1 808 562,43	0,00
8	06/03/2031	3,60	94 532,87	29 424,62	65 108,25	0,00	1 779 137,81	0,00
9	06/03/2032	3,60	94 532,87	30 483,91	64 048,96	0,00	1 748 653,90	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



Tableau d'Amortissement
En Euros

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
10	06/03/2033	3,60	94 532,87	31 581,33	62 951,54	0,00	1 717 072,57	0,00
11	06/03/2034	3,60	94 532,87	32 718,26	61 814,61	0,00	1 684 354,31	0,00
12	06/03/2035	3,60	94 532,87	33 896,11	60 636,76	0,00	1 650 458,20	0,00
13	06/03/2036	3,60	94 532,87	35 116,37	59 416,50	0,00	1 615 341,83	0,00
14	06/03/2037	3,60	94 532,87	36 380,56	58 152,31	0,00	1 578 961,27	0,00
15	06/03/2038	3,60	94 532,87	37 690,26	56 842,61	0,00	1 541 271,01	0,00
16	06/03/2039	3,60	94 532,87	39 047,11	55 485,76	0,00	1 502 223,90	0,00
17	06/03/2040	3,60	94 532,87	40 452,81	54 080,06	0,00	1 461 771,09	0,00
18	06/03/2041	3,60	94 532,87	41 909,11	52 623,76	0,00	1 419 861,98	0,00
19	06/03/2042	3,60	94 532,87	43 417,84	51 115,03	0,00	1 376 444,14	0,00
20	06/03/2043	3,60	94 532,87	44 980,88	49 551,99	0,00	1 331 463,26	0,00
21	06/03/2044	3,60	94 532,87	46 600,19	47 932,68	0,00	1 284 863,07	0,00
22	06/03/2045	3,60	94 532,87	48 277,80	46 255,07	0,00	1 236 585,27	0,00
23	06/03/2046	3,60	94 532,87	50 015,80	44 517,07	0,00	1 186 569,47	0,00
24	06/03/2047	3,60	94 532,87	51 816,37	42 716,50	0,00	1 134 753,10	0,00
25	06/03/2048	3,60	94 532,87	53 681,76	40 851,11	0,00	1 081 071,34	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



Tableau d'Amortissement
En Euros

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
26	06/03/2049	3,60	94 532,87	55 614,30	38 918,57	0,00	1 025 457,04	0,00
27	06/03/2050	3,60	94 532,87	57 616,42	36 916,45	0,00	967 840,62	0,00
28	06/03/2051	3,60	94 532,87	59 690,61	34 842,26	0,00	908 150,01	0,00
29	06/03/2052	3,60	94 532,87	61 839,47	32 693,40	0,00	846 310,54	0,00
30	06/03/2053	3,60	94 532,87	64 065,69	30 467,18	0,00	782 244,85	0,00
31	06/03/2054	3,60	94 532,87	66 372,06	28 160,81	0,00	715 872,79	0,00
32	06/03/2055	3,60	94 532,87	68 761,45	25 771,42	0,00	647 111,34	0,00
33	06/03/2056	3,60	94 532,87	71 236,86	23 296,01	0,00	575 874,48	0,00
34	06/03/2057	3,60	94 532,87	73 801,39	20 731,48	0,00	502 073,09	0,00
35	06/03/2058	3,60	94 532,87	76 458,24	18 074,63	0,00	425 614,85	0,00
36	06/03/2059	3,60	94 532,87	79 210,74	15 322,13	0,00	346 404,11	0,00
37	06/03/2060	3,60	94 532,87	82 062,32	12 470,55	0,00	264 341,79	0,00
38	06/03/2061	3,60	94 532,87	85 016,57	9 516,30	0,00	179 325,22	0,00
39	06/03/2062	3,60	94 532,87	88 077,16	6 455,71	0,00	91 248,06	0,00
40	06/03/2063	3,60	94 532,99	91 248,06	3 284,93	0,00	0,00	0,00
Total			3 802 681,97	1 979 150,00	1 823 531,97	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

PROJET

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE GRAND EST
Délégation de NANCY

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 06/03/2023

Emprunteur : 0088514 - VIVEST
N° du Contrat de Prêt : 145263 / N° de la Ligne du Prêt : 5530095
Opération : Acquisition en VEFA
Produit : PLUS foncier - Horizen

Capital prêté : 772 146 €
Taux effectif global : 3,68 %
Taux théorique par période :
1ère Période : 3,92 %
2ème Période : 3,60 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	06/03/2024	3,92	35 452,41	5 184,29	30 268,12	0,00	766 961,71	0,00
2	06/03/2025	3,92	35 452,41	5 387,51	30 064,90	0,00	761 574,20	0,00
3	06/03/2026	3,92	35 452,41	5 598,70	29 853,71	0,00	755 975,50	0,00
4	06/03/2027	3,92	35 452,41	5 818,17	29 634,24	0,00	750 157,33	0,00
5	06/03/2028	3,92	35 452,41	6 046,24	29 406,17	0,00	744 111,09	0,00
6	06/03/2029	3,60	33 637,02	6 849,02	26 788,00	0,00	737 262,07	0,00
7	06/03/2030	3,60	33 637,02	7 095,59	26 541,43	0,00	730 166,48	0,00
8	06/03/2031	3,60	33 637,02	7 351,03	26 285,99	0,00	722 815,45	0,00
9	06/03/2032	3,60	33 637,02	7 615,66	26 021,36	0,00	715 199,79	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE GRAND EST
Délégation de NANCY

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

Edité le : 06/03/2023

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
10	06/03/2033	3,60	33 637,02	7 889,83	25 747,19	0,00	707 309,96	0,00
11	06/03/2034	3,60	33 637,02	8 173,86	25 463,16	0,00	699 136,10	0,00
12	06/03/2035	3,60	33 637,02	8 468,12	25 168,90	0,00	690 667,98	0,00
13	06/03/2036	3,60	33 637,02	8 772,97	24 864,05	0,00	681 895,01	0,00
14	06/03/2037	3,60	33 637,02	9 088,80	24 548,22	0,00	672 806,21	0,00
15	06/03/2038	3,60	33 637,02	9 416,00	24 221,02	0,00	663 390,21	0,00
16	06/03/2039	3,60	33 637,02	9 754,97	23 882,05	0,00	653 635,24	0,00
17	06/03/2040	3,60	33 637,02	10 106,15	23 530,87	0,00	643 529,09	0,00
18	06/03/2041	3,60	33 637,02	10 469,97	23 167,05	0,00	633 059,12	0,00
19	06/03/2042	3,60	33 637,02	10 846,89	22 790,13	0,00	622 212,23	0,00
20	06/03/2043	3,60	33 637,02	11 237,38	22 399,64	0,00	610 974,85	0,00
21	06/03/2044	3,60	33 637,02	11 641,93	21 995,09	0,00	599 332,92	0,00
22	06/03/2045	3,60	33 637,02	12 061,03	21 575,99	0,00	587 271,89	0,00
23	06/03/2046	3,60	33 637,02	12 495,23	21 141,79	0,00	574 776,66	0,00
24	06/03/2047	3,60	33 637,02	12 945,06	20 691,96	0,00	561 831,60	0,00
25	06/03/2048	3,60	33 637,02	13 411,08	20 225,94	0,00	548 420,52	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

**Tableau d'Amortissement
 En Euros**

Edité le : 06/03/2023

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
26	06/03/2049	3,60	33 637,02	13 893,88	19 743,14	0,00	534 526,64	0,00
27	06/03/2050	3,60	33 637,02	14 394,06	19 242,96	0,00	520 132,58	0,00
28	06/03/2051	3,60	33 637,02	14 912,25	18 724,77	0,00	505 220,33	0,00
29	06/03/2052	3,60	33 637,02	15 449,09	18 187,93	0,00	489 771,24	0,00
30	06/03/2053	3,60	33 637,02	16 005,26	17 631,76	0,00	473 765,98	0,00
31	06/03/2054	3,60	33 637,02	16 581,44	17 055,58	0,00	457 184,54	0,00
32	06/03/2055	3,60	33 637,02	17 178,38	16 458,64	0,00	440 006,16	0,00
33	06/03/2056	3,60	33 637,02	17 796,80	15 840,22	0,00	422 209,36	0,00
34	06/03/2057	3,60	33 637,02	18 437,48	15 199,54	0,00	403 771,88	0,00
35	06/03/2058	3,60	33 637,02	19 101,23	14 535,79	0,00	384 670,65	0,00
36	06/03/2059	3,60	33 637,02	19 788,88	13 848,14	0,00	364 881,77	0,00
37	06/03/2060	3,60	33 637,02	20 501,28	13 135,74	0,00	344 380,49	0,00
38	06/03/2061	3,60	33 637,02	21 239,32	12 397,70	0,00	323 141,17	0,00
39	06/03/2062	3,60	33 637,02	22 003,94	11 633,08	0,00	301 137,23	0,00
40	06/03/2063	3,60	33 637,02	22 796,08	10 840,94	0,00	278 341,15	0,00
41	06/03/2064	3,60	33 637,02	23 616,74	10 020,28	0,00	254 724,41	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



**Tableau d'Amortissement
En Euros**

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
42	06/03/2065	3,60	33 637,02	24 466,94	9 170,08	0,00	230 257,47	0,00
43	06/03/2066	3,60	33 637,02	25 347,75	8 289,27	0,00	204 909,72	0,00
44	06/03/2067	3,60	33 637,02	26 260,27	7 376,75	0,00	178 649,45	0,00
45	06/03/2068	3,60	33 637,02	27 205,64	6 431,38	0,00	151 443,81	0,00
46	06/03/2069	3,60	33 637,02	28 185,04	5 451,98	0,00	123 258,77	0,00
47	06/03/2070	3,60	33 637,02	29 199,70	4 437,32	0,00	94 059,07	0,00
48	06/03/2071	3,60	33 637,02	30 250,89	3 386,13	0,00	63 808,18	0,00
49	06/03/2072	3,60	33 637,02	31 339,93	2 297,09	0,00	32 468,25	0,00
50	06/03/2073	3,60	33 637,11	32 468,25	1 168,86	0,00	0,00	0,00
Total			1 690 928,04	772 146,00	918 782,04	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

Emprunteur : 0088514 - VIVEST
 N° du Contrat de Prêt : 145263 / N° de la Ligne du Prêt : 5530094
 Opération : Acquisition en VEFA
 Produit : PLAI

Capital prêté : 954 788 €
 Taux actuariel théorique : 2,80 %
 Taux effectif global : 2,80 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	06/03/2024	2,80	36 876,75	10 142,69	26 734,06	0,00	944 645,31	0,00
2	06/03/2025	2,80	37 061,13	10 611,06	26 450,07	0,00	934 034,25	0,00
3	06/03/2026	2,80	37 246,43	11 093,47	26 152,96	0,00	922 940,78	0,00
4	06/03/2027	2,80	37 432,67	11 590,33	25 842,34	0,00	911 350,45	0,00
5	06/03/2028	2,80	37 619,83	12 102,02	25 517,81	0,00	899 248,43	0,00
6	06/03/2029	2,80	37 807,93	12 628,97	25 178,96	0,00	886 619,46	0,00
7	06/03/2030	2,80	37 996,97	13 171,63	24 825,34	0,00	873 447,83	0,00
8	06/03/2031	2,80	38 186,95	13 730,41	24 456,54	0,00	859 717,42	0,00
9	06/03/2032	2,80	38 377,89	14 305,80	24 072,09	0,00	845 411,62	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



**Tableau d'Amortissement
En Euros**

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
10	06/03/2033	2,80	38 569,78	14 898,25	23 671,53	0,00	830 513,37	0,00
11	06/03/2034	2,80	38 762,63	15 508,26	23 254,37	0,00	815 005,11	0,00
12	06/03/2035	2,80	38 956,44	16 136,30	22 820,14	0,00	798 868,81	0,00
13	06/03/2036	2,80	39 151,22	16 782,89	22 368,33	0,00	782 085,92	0,00
14	06/03/2037	2,80	39 346,98	17 448,57	21 898,41	0,00	764 637,35	0,00
15	06/03/2038	2,80	39 543,71	18 133,86	21 409,85	0,00	746 503,49	0,00
16	06/03/2039	2,80	39 741,43	18 839,33	20 902,10	0,00	727 664,16	0,00
17	06/03/2040	2,80	39 940,14	19 565,54	20 374,60	0,00	708 098,62	0,00
18	06/03/2041	2,80	40 139,84	20 313,08	19 826,76	0,00	687 785,54	0,00
19	06/03/2042	2,80	40 340,54	21 082,54	19 258,00	0,00	666 703,00	0,00
20	06/03/2043	2,80	40 542,24	21 874,56	18 667,68	0,00	644 828,44	0,00
21	06/03/2044	2,80	40 744,95	22 689,75	18 055,20	0,00	622 138,69	0,00
22	06/03/2045	2,80	40 948,68	23 528,80	17 419,88	0,00	598 609,89	0,00
23	06/03/2046	2,80	41 153,42	24 392,34	16 761,08	0,00	574 217,55	0,00
24	06/03/2047	2,80	41 359,19	25 281,10	16 078,09	0,00	548 936,45	0,00
25	06/03/2048	2,80	41 565,98	26 195,76	15 370,22	0,00	522 740,69	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

Edité le : 06/03/2023

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
26	06/03/2049	2,80	41 773,81	27 137,07	14 636,74	0,00	495 603,62	0,00
27	06/03/2050	2,80	41 982,68	28 105,78	13 876,90	0,00	467 497,84	0,00
28	06/03/2051	2,80	42 192,60	29 102,66	13 089,94	0,00	438 395,18	0,00
29	06/03/2052	2,80	42 403,56	30 128,49	12 275,07	0,00	408 266,69	0,00
30	06/03/2053	2,80	42 615,58	31 184,11	11 431,47	0,00	377 082,58	0,00
31	06/03/2054	2,80	42 828,66	32 270,35	10 558,31	0,00	344 812,23	0,00
32	06/03/2055	2,80	43 042,80	33 388,06	9 654,74	0,00	311 424,17	0,00
33	06/03/2056	2,80	43 258,01	34 538,13	8 719,88	0,00	276 886,04	0,00
34	06/03/2057	2,80	43 474,30	35 721,49	7 752,81	0,00	241 164,55	0,00
35	06/03/2058	2,80	43 691,67	36 939,06	6 752,61	0,00	204 225,49	0,00
36	06/03/2059	2,80	43 910,13	38 191,82	5 718,31	0,00	166 033,67	0,00
37	06/03/2060	2,80	44 129,68	39 480,74	4 648,94	0,00	126 552,93	0,00
38	06/03/2061	2,80	44 350,33	40 806,85	3 543,48	0,00	85 746,08	0,00
39	06/03/2062	2,80	44 572,08	42 171,19	2 400,89	0,00	43 574,89	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



**Tableau d'Amortissement
En Euros**

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
40	06/03/2063	2,80	44 794,99	43 574,89	1 220,10	0,00	0,00	0,00
Total			1 628 434,60	954 788,00	673 646,60	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index en vigueur lors de l'émission du présent contrat est de 3,00 % (Livret A).

PROJET

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE GRAND EST
Délégation de NANCY

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 06/03/2023

Emprunteur : 0088514 - VIVEST
N° du Contrat de Prêt : 145263 / N° de la Ligne du Prêt : 5530093
Opération : Acquisition en VEFA
Produit : PLAI foncier

Capital prêté : 429 710 €
Taux actuariel théorique : 2,80 %
Taux effectif global : 2,80 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	06/03/2024	2,80	14 589,82	2 557,94	12 031,88	0,00	427 152,06	0,00
2	06/03/2025	2,80	14 662,77	2 702,51	11 960,26	0,00	424 449,55	0,00
3	06/03/2026	2,80	14 736,09	2 851,50	11 884,59	0,00	421 598,05	0,00
4	06/03/2027	2,80	14 809,77	3 005,02	11 804,75	0,00	418 593,03	0,00
5	06/03/2028	2,80	14 883,81	3 163,21	11 720,60	0,00	415 429,82	0,00
6	06/03/2029	2,80	14 958,23	3 326,20	11 632,03	0,00	412 103,62	0,00
7	06/03/2030	2,80	15 033,02	3 494,12	11 538,90	0,00	408 609,50	0,00
8	06/03/2031	2,80	15 108,19	3 667,12	11 441,07	0,00	404 942,38	0,00
9	06/03/2032	2,80	15 183,73	3 845,34	11 338,39	0,00	401 097,04	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



**Tableau d'Amortissement
En Euros**

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
10	06/03/2033	2,80	15 259,65	4 028,93	11 230,72	0,00	397 068,11	0,00
11	06/03/2034	2,80	15 335,95	4 218,04	11 117,91	0,00	392 850,07	0,00
12	06/03/2035	2,80	15 412,63	4 412,83	10 999,80	0,00	388 437,24	0,00
13	06/03/2036	2,80	15 489,69	4 613,45	10 876,24	0,00	383 823,79	0,00
14	06/03/2037	2,80	15 567,14	4 820,07	10 747,07	0,00	379 003,72	0,00
15	06/03/2038	2,80	15 644,97	5 032,87	10 612,10	0,00	373 970,85	0,00
16	06/03/2039	2,80	15 723,20	5 252,02	10 471,18	0,00	368 718,83	0,00
17	06/03/2040	2,80	15 801,82	5 477,69	10 324,13	0,00	363 241,14	0,00
18	06/03/2041	2,80	15 880,82	5 710,07	10 170,75	0,00	357 531,07	0,00
19	06/03/2042	2,80	15 960,23	5 949,36	10 010,87	0,00	351 581,71	0,00
20	06/03/2043	2,80	16 040,03	6 195,74	9 844,29	0,00	345 385,97	0,00
21	06/03/2044	2,80	16 120,23	6 449,42	9 670,81	0,00	338 936,55	0,00
22	06/03/2045	2,80	16 200,83	6 710,61	9 490,22	0,00	332 225,94	0,00
23	06/03/2046	2,80	16 281,84	6 979,51	9 302,33	0,00	325 246,43	0,00
24	06/03/2047	2,80	16 363,24	7 256,34	9 106,90	0,00	317 990,09	0,00
25	06/03/2048	2,80	16 445,06	7 541,34	8 903,72	0,00	310 448,75	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
26	06/03/2049	2,80	16 527,29	7 834,73	8 692,56	0,00	302 614,02	0,00
27	06/03/2050	2,80	16 609,92	8 136,73	8 473,19	0,00	294 477,29	0,00
28	06/03/2051	2,80	16 692,97	8 447,61	8 245,36	0,00	286 029,68	0,00
29	06/03/2052	2,80	16 776,44	8 767,61	8 008,83	0,00	277 262,07	0,00
30	06/03/2053	2,80	16 860,32	9 096,98	7 763,34	0,00	268 165,09	0,00
31	06/03/2054	2,80	16 944,62	9 436,00	7 508,62	0,00	258 729,09	0,00
32	06/03/2055	2,80	17 029,34	9 784,93	7 244,41	0,00	248 944,16	0,00
33	06/03/2056	2,80	17 114,49	10 144,05	6 970,44	0,00	238 800,11	0,00
34	06/03/2057	2,80	17 200,06	10 513,66	6 686,40	0,00	228 286,45	0,00
35	06/03/2058	2,80	17 286,06	10 894,04	6 392,02	0,00	217 392,41	0,00
36	06/03/2059	2,80	17 372,49	11 285,50	6 086,99	0,00	206 106,91	0,00
37	06/03/2060	2,80	17 459,36	11 688,37	5 770,99	0,00	194 418,54	0,00
38	06/03/2061	2,80	17 546,65	12 102,93	5 443,72	0,00	182 315,61	0,00
39	06/03/2062	2,80	17 634,39	12 529,55	5 104,84	0,00	169 786,06	0,00
40	06/03/2063	2,80	17 722,56	12 968,55	4 754,01	0,00	156 817,51	0,00
41	06/03/2064	2,80	17 811,17	13 420,28	4 390,89	0,00	143 397,23	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE GRAND EST
Délégation de NANCY

**Tableau d'Amortissement
En Euros**

Edité le : 06/03/2023

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
42	06/03/2065	2,80	17 900,23	13 885,11	4 015,12	0,00	129 512,12	0,00
43	06/03/2066	2,80	17 989,73	14 363,39	3 626,34	0,00	115 148,73	0,00
44	06/03/2067	2,80	18 079,68	14 855,52	3 224,16	0,00	100 293,21	0,00
45	06/03/2068	2,80	18 170,08	15 361,87	2 808,21	0,00	84 931,34	0,00
46	06/03/2069	2,80	18 260,93	15 882,85	2 378,08	0,00	69 048,49	0,00
47	06/03/2070	2,80	18 352,23	16 418,87	1 933,36	0,00	52 629,62	0,00
48	06/03/2071	2,80	18 443,99	16 970,36	1 473,63	0,00	35 659,26	0,00
49	06/03/2072	2,80	18 536,21	17 537,75	998,46	0,00	18 121,51	0,00
50	06/03/2073	2,80	18 628,91	18 121,51	507,40	0,00	0,00	0,00
Total			826 442,88	429 710,00	396 732,88	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index en vigueur lors de l'émission du présent contrat est de 3,00 % (Livret A).

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24



Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRIL.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 5 : CONCESSION DE SERVICE RELATIVE À LA MISE À DISPOSITION, L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE, L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION COMMERCIALE DU MOBILIER URBAIN PUBLICITAIRE ET NON PUBLICITAIRE – LANCEMENT DE LA CONSULTATION

Monsieur Laurent SCHULTZ, Adjoint au Maire, rapporteur, expose que la Ville entend confier à un prestataire, par le biais d'un contrat de concession de service, tel que défini aux articles L. 1121-1 et L. 1121-3 du Code de la Commande Publique (C.C.P.), la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale du mobilier urbain publicitaire et non publicitaire installé sur son territoire.

Le contrat portera sur la mise à disposition, l'installation, l'entretien, l'exploitation commerciale d'abribus publicitaires et non publicitaires, de bornes de propreté, de mobiliers urbains d'information de 2 m² et 8 m² et de mobiliers digitaux 2 m² sur le ban communal.

Pour les mobiliers présentant un recto numérique et un verso porte-affiche, le concessionnaire s'engagera à réserver un temps d'affichage numérique à l'information municipale en plus d'un affichage fixe d'au moins 50,00 %.

Le concessionnaire mettra à disposition sur chaque mobilier urbain d'information de 8 m², une période d'affichage dédiée à la communication municipale.

La rémunération du concessionnaire proviendra des recettes résultant de la publicité apposée sur les mobiliers définis par la collectivité. Il assumera le risque lié à l'exploitation du service soumis aux aléas du marché, en contrepartie d'un droit d'exploitation.

Le chiffre d'affaires correspondant aux recettes générées par les campagnes d'affichage publicitaire est estimé à environ 107 000 €/an. Cette estimation est réalisée sur la base d'un parc d'affichage constitué de 41 faces de 2m² comprenant 17 abris-bus, 5 M.U.P.I. (Mobilier Urbain Plans Informations) et 2 mobiliers d'affichage numérique et de 4 faces de 8 m².

Le concessionnaire sera sélectionné au terme d'une procédure de mise en concurrence, conformément à l'article L3126-1 du C.C.P. et au Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « administration générale et communication ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 2 CONTRE (Monsieur Pascal LANDRAGIN et Madame Bénédicte GUERDER) :

- **AUTORISE** le Maire à se prononcer sur le principe et la mise en œuvre de la procédure de concession de service pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale du mobilier urbain publicitaire et non publicitaire,
- **AUTORISE** le Maire à accomplir et signer tous les actes nécessaires à la procédure de mise en concurrence, et notamment à négocier librement les offres présentées.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme

Yutz le 29 juin 2023

Le Maire,



Clémence POUGET

Le Secrétaire,



Sophie VITTOZZI

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24



Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRIL.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 6 : TRANSFERT DE COMPÉTENCE À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « PORTES DE FRANCE – THIONVILLE » – CRÉATION, DÉVELOPPEMENT ET EXPLOITATION DES RÉSEAUX DE CHALEUR OU DE FROID EXISTANTS OU À CRÉER

Monsieur Laurent SCHULTZ, Adjoint au Maire, rapporteur, expose que le Grenelle de l'Environnement et la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, ont notamment placé au rang de priorité, le développement des réseaux de chaleur pour l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi la quantité d'énergie renouvelable et de récupération livrée par les réseaux de chaleur et de froid doit être multipliée par cinq entre 2012 et 2030.

Les réflexions menées dans le cadre du plan climat – énergie territorial ont accéléré la prise de conscience de l'importance des équipements de chauffage collectif et de la création d'un nouveau service public en la matière.

En 2022, l'étude du Schéma Directeur des Énergies et l'analyse subséquente de la préfaisabilité a mis en évidence le potentiel de développement de réseaux de chaleur alimentés en énergies renouvelables et/ou de récupération sur le territoire des agglomérations de Portes de France - Thionville et du Val de Fensch (C.A.P.F.T. et C.A.V.F.).

Les conclusions des études co-pilotées par les deux Communautés d'Agglomération ont relevé l'opportunité, la faisabilité et la pertinence financière de ce projet de réseau de chaleur intercommunautaire. L'ambition du principal projet escompté est de connecter, à minima, les gisements de chaleur fatale avec le continuum urbain le plus large pour valoriser une part significative des gisements et construire un service public de la chaleur à l'échelle des deux territoires, représentant un « grand réseau ». Le besoin global identifié s'élève à 220 000 MWh, soit l'équivalent de 22 000 logements.

Dans ce scénario, la part d'énergies renouvelables et de récupération dans la production totale de chaleur est estimée à 72,00 % (44 000 tonnes de CO2 évitées chaque année = environ 15 000 voitures en circulation). La densité du réseau est estimée à 2 MWh/ml. Cette densité est légèrement supérieure à la densité minimale requise pour un réseau car le linéaire est étendu pour couvrir l'ensemble des besoins diffus sur les deux territoires (étalement urbain).

Le prix soutenable pour les abonnés est conditionné au prix de la chaleur industrielle et au niveau de financement par des subventions. La modélisation financière réalisée aboutit à un prix compétitif renforçant l'intérêt de cette démarche pour lutter contre la précarité énergétique.

Ce réseau, défini de façon non exhaustive, justifie une intervention de la communauté d'agglomération au regard du périmètre intercommunal et supra-communautaire du tracé ou des gisements énergétiques.

Ainsi, afin de le mener à bien, il est proposé que la C.A.P.F.T. puisse se doter de la compétence institutionnelle requise sur l'ensemble de son territoire, la C.A.V.F. s'engageant parallèlement sur le sujet pour constituer bientôt le Groupement d'Autorités Concédantes chargé de cette délégation de service public du réseau de chaleur.

La loi sur la transition énergétique a inscrit à l'article L. 2224-38 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), la compétence de création et d'exploitation des réseaux de chaleur ou de froid. Cette compétence revient aux communes qui ont la possibilité de transférer cette compétence à un établissement public dont elles font partie. L'établissement public qui reçoit ainsi cette compétence dans les conditions prévues à l'article L. 5211-17 du C.G.C.T. choisit de l'exercer en régie ou en délégation.

Considérant que la Loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale a introduit de la souplesse dans les relations entre les communes et les intercommunalités, et qu'elle permet à une ou plusieurs communes membres d'un E.P.C.I. à fiscalité propre de transférer à celui-ci « tout ou partie » de leurs compétences facultatives ainsi que les biens, équipements ou services publics nécessaires à leur exercice, il est loisible de circonscrire le périmètre des compétences transférées à tout ou partie du territoire.

Ainsi, cette prise de compétence permettrait à la C.A.P.F.T. :

- d'inscrire les réseaux concernés dans une logique communautaire et proposer des schémas territoriaux optimisés sans se limiter aux périmètres communaux,
- d'intervenir activement dans ces projets vertueux et les voir effectivement émerger,
- de mutualiser l'ingénierie du territoire, les études techniques et optimiser les demandes de financements (A.D.E.M.E., Banque des Territoires...),
- d'assurer l'atteinte des objectifs du Plan Climat en s'appuyant sur d'autres compétences de la Communauté.

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « administration générale et communication ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** le transfert de la compétence « création, développement et exploitation des réseaux publics de chaleur ou de froid existants ou à créer » vers la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville »,
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme

Yutz le 29 juin 2023

Le Maire,



Clémence POUGET

Le Secrétaire,



Marie VITTOZZI

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24



Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRII, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRII.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 7 : RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR DES BESOINS SAISONNIERS

Madame Sabrina EMO, Conseillère municipale, rapporteure, expose que l'article L. 332-23-2° du Code Général de la Fonction Publique (C.G.F.P.) permet aux collectivités de recruter temporairement des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, pour une durée maximale de six (6) mois.

En prévision de la période estivale, il est nécessaire de renforcer les équipes de la Commune pour la période du 03 juillet au 25 août 2023 afin d'assurer l'entretien des espaces publics, des locaux et la réalisation de missions administratives.

De la même façon, un besoin ponctuel administratif implique de renforcer l'effectif du 1^{er} juin 2023 au 31 juillet 2023.

De même, il convient de recruter des adjoints d'animation pour développer les activités ponctuelles liées à Moselle jeunesse (du 10 juillet au 18 août).

Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à la création des postes suivants :

Cadre et grade d'emplois	Nombre maximum de postes sur la période
Adjoint technique	6 postes TC
Adjoint administratif	7 postes TC
Adjoint d'animation	8 postes TC
TOTAL	21 postes

La rémunération s'effectuera sur la base du 1^{er} échelon de leur grade.

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « administration générale et communication ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **AUTORISE** le recrutement de vingt et un (21) postes d'agents contractuels pour des besoins saisonniers conformément au tableau ci-dessus exposés,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme

Yutz le 29 juin 2023

Le Maire,



Clémence POUGET

Le Secrétaire,



Sophie VITTOZZI

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24



Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRIL.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 8 : RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT MUNICIPAL

Monsieur Olivier PERRIN, Adjoint au Maire, rapporteur, expose que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) municipal ouvrira ses portes pour l'été 2023 pour deux sessions :

- Session 1 : du 10 au 28 juillet 2023,
- Session 2 : du 31 juillet au 25 août 2023.

Comme chaque année, la Commune de Yutz recrute du personnel d'encadrement et de service pour assurer le fonctionnement de son accueil de loisirs. Il est proposé de fixer la rémunération du personnel d'encadrement, dans le cadre de contrat d'engagement éducatif, selon les tarifs ci-après :

FONCTIONS	RÉMUNÉRATION/JOUR
Directeur	65,80 €
Directeur adjoint	57,00 €
Animateur diplômé	47,70 €
Animateur stagiaire	41,60 €
Animateur non diplômé	36,70 €

Le personnel de service sera recruté sur le 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique.

Par ailleurs il est proposé de fixer ces montants pour toutes les sessions d'A.L.S.H. à venir, y compris en période de petites vacances scolaires.

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « administration générale et communication ».

Après avoir entendu cet exposé, et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **FIXE** la rémunération du personnel sous contrat d'engagement éducatif selon les montants proposés ci-dessus,
- **DIT** que ces montants s'appliquent à tous les personnels recrutés sur la base de contrat d'engagement éducatif pour l'ensemble des sessions d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement organisées par la Ville.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme
Yutz le 29 juin 2023
Le Maire,



Clémence POUGET

Le Secrétaire,



Sophie VITTOZZI



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24

Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOUVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRIL.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

**Point n° 9 : MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 2023-4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME –
MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC**

Madame Clémence POUGET, Maire, expose que :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

Vu le Code de l'Urbanisme (C.U.) et notamment les articles L. 153-36, L. 153-37, L. 153-40, L. 153-40-1, L. 153-45, L. 153-47 et L. 153-48 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la Commune de Yutz, approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 4 février 2019 ;

Vu la modification simplifiée n° 2021-1 du P.L.U. de la Commune de Yutz, approuvée par délibération du Conseil municipal en date du 29 septembre 2021 ;

Vu les modifications n° 2021-2 et 2021-3 du P.L.U. de la Commune de Yutz, approuvées par délibération du Conseil municipal en date du 15 décembre 2021 ;

Vu l'arrêté du Maire n° 2023-10 en date du 19 mai 2023, prescrivant la procédure de modification simplifiée n° 2023-4 du Plan Local d'Urbanisme.

Une modification simplifiée est envisagée afin :

- d'autoriser l'habitat sans condition en zone 1AUY du P.L.U. ;
- d'ajouter la vocation d'habitat à l'Orientation d'Aménagement Programmé (O.A.P.) n°7 – Espace Meilbourg et triangle de l'espace Cormontaigne.

Le Maire a prescrit cette modification par arrêté en date du 19 mai 2023.

Conformément à l'article L. 153-47 du C.U., le projet de modification, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les Personnes Publiques Associées (P.P.A.) sont mis à disposition du public pendant un mois, dans des conditions lui permettant de formuler ses observations.

Il appartient au Conseil municipal de préciser les modalités de cette mise à disposition et de les porter à la connaissance du public au moins huit jours avant.

Il est ainsi proposé que le dossier de modification simplifiée du P.L.U. soit mis à disposition du public du 2 octobre 2023 au 3 novembre 2023 :

- à l'Hôtel de Ville, Service urbanisme et aménagement, 107 Grand'rue, pour une durée d'un mois, aux jours et heures habituels d'ouverture,
- sur le site internet de la Ville.

Pendant cette durée, un registre sera ouvert afin de recueillir les observations du public. Les doléances pourront également être adressées par courriel à l'adresse suivante : plu@mairie-yutz.fr.

Un avis de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du P.L.U. sera affiché à l'Hôtel de Ville - 107 Grand'rue, physiquement et de manière dématérialisée sur la borne prévue à cet effet. Cet avis sera également publié sur le site internet de la Ville et dans le journal « Le Républicain Lorrain », au moins huit jours avant le début de cette mise à disposition.

À son issue, le Maire présentera le bilan de cette mise à disposition au Conseil municipal, qui en délibérera. Il adoptera, par délibération motivée, le projet de modification éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

Conformément aux dispositions en vigueur, la présente délibération sera affichée en Mairie de Yutz pendant un délai d'un mois et mention de cet affichage sera publiée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Chacune de ces formalités de publicité mentionne le ou les lieux où le dossier peut être consulté. Elle sera exécutoire après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité.

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « aménagement de la ville ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** les modalités de mise à disposition mentionnées ci-dessus,
- **PORTE** à la connaissance du public les modalités de mise à disposition proposées ci-dessus,
- **CHARGE** le Maire de la mise en œuvre de ces modalités,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme

Yutz le 29 juin 2023

Le Maire,



Clémence POUGET

Le Secrétaire,



Joséphine VITTOZZI

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24



Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRIL.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 10 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE CONSULTATIVE DE CHASSE

Monsieur Francis BRACH, Conseiller municipal, rapporteur, expose que pour les départements de droit local, le droit de chasse sur les terres et sur les espaces couverts d'eau est administré par la Commune, au nom et pour le compte des propriétaires. Le droit de chasse est loué par la Commune, pour une durée de neuf ans. Les baux en cours ont débuté le 02 février 2015 pour s'achever le 1^{er} février 2024 inclus. Les nouveaux baux de chasse prendront effet le 02 février 2024.

La procédure de location est régie par les dispositions du Code de l'Environnement (C.E.), notamment les articles L. 429-2 et suivants, ainsi que par un document arrêté par le Préfet dénommé cahier des charges type.

Il est rappelé que le lot de chasse de Yutz est un lot intercommunal comprenant également des parcelles situées sur le ban communal d'Illange.

Dans le cadre de la préparation de cette procédure, il est proposé au Conseil municipal de désigner les membres représentant la Commune au sein de la Commission Intercommunale Consultative de Chasse (C.I.C.C.).

Cette commission est constituée :

- des Maires des communes de Yutz et Illange et de deux conseillers municipaux de chacune des Communes désignés par leur Conseil municipal,
- du Directeur Départemental des Territoires ou de son représentant,
- du (des) comptable(s) assignataire(s) de la Commune ou le (leurs) représentant(s) désigné par le(s) comptable(s),

- du Président de la Chambre départementale d'agriculture ou son représentant,
- du Président de la Fédération départementale des chasseurs ou son représentant,
- du Président du centre régional de la propriété forestière ou son représentant,
- du Lieutenant de Louveterie territorialement compétent ou un lieutenant de louveterie désigné par lui,
- du Président du Fonds départemental d'indemnisation des dégâts de sangliers ou son représentant,
- du Chef du service départemental de l'office français de la biodiversité ou son représentant,
- d'un représentant de l'Office National des Forêts.

La commission est placée sous la présidence du Maire de l'une des Communes.

Cette commission est consultée notamment sur la consistance des lots, les demandes de réserves et enclaves, le choix du mode de mise en location des lots.

Outre le Maire qui siège d'office au sein de cette commission, il convient de désigner deux Conseillers municipaux titulaires ainsi que deux suppléants.

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « administration générale et communication ».

Après avoir entendu cet exposé, accepté à l'unanimité de désigner les représentants au vote à main levée, et après avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Monsieur Pascal LANDRAGIN et Madame Bénédicte GUERDER) :
- **DÉSIGNE** Messieurs Charles MEYER et Guy MÉLÉO titulaires, et Messieurs Francis BRACH et Pierre GRUNEWALD suppléants, pour représenter la Commune à la Commission Intercommunale Consultative de Chasse.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme

Yutz le 29 juin 2023

Le Maire,



Clémence POUGET

Le Secrétaire,



Sophie VITTOZZI

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24



Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRIL.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 11 : BAIL DE CHASSE 2024 – 2033 – CONSTITUTION DU PÉRIMÈTRE INTERCOMMUNAL DU LOT DE CHASSE

Monsieur Francis BRACH, Conseiller municipal, rapporteur, expose que dans le cadre de la procédure d'attribution du lot de chasse intercommunal Yutz - Illange pour la période 2024 - 2033, et selon les dispositions des articles L. 429-1 et suivants du Code de l'Environnement (C.E.), il est nécessaire d'en déterminer au préalable sa consistance.

Les parcelles envisagées à intégrer au lot de chasse intercommunal sur les bans communaux de Yutz et Illange sont celles représentées en rouge sur la carte ci-annexée.

Les parcelles concernées sur le ban de Yutz représentent une surface de 6 316 749 m².

Les parcelles intégrées au lot de chasse sur le ban communal d'Illange représentent une surface de 3 105 188 m².

L'ensemble de ces parcelles constitueront un lot unique d'une surface totale de 9 421 937 m².

Ces surfaces sont données à titre indicatif, des réserves et enclaves pouvant encore se constituer pendant la procédure de location. De plus, la consistance du lot de chasse est un des éléments devant être étudié par la Commission Intercommunale Consultative de Chasse (C.I.C.C.).

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « administration générale et communication ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Monsieur Pascal LANDRAGIN et Madame Bénédicte GUERDER) :

- **APPROUVE** le projet de périmètre et le projet de contenance du lot unique intercommunal de chasse qui sera remis en location pour la période 2024 - 2033.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme

Yutz le 29 juin 2023

Le Maire,

Clemence POUGET



Le Secrétaire,

Sophie VITTOZZI

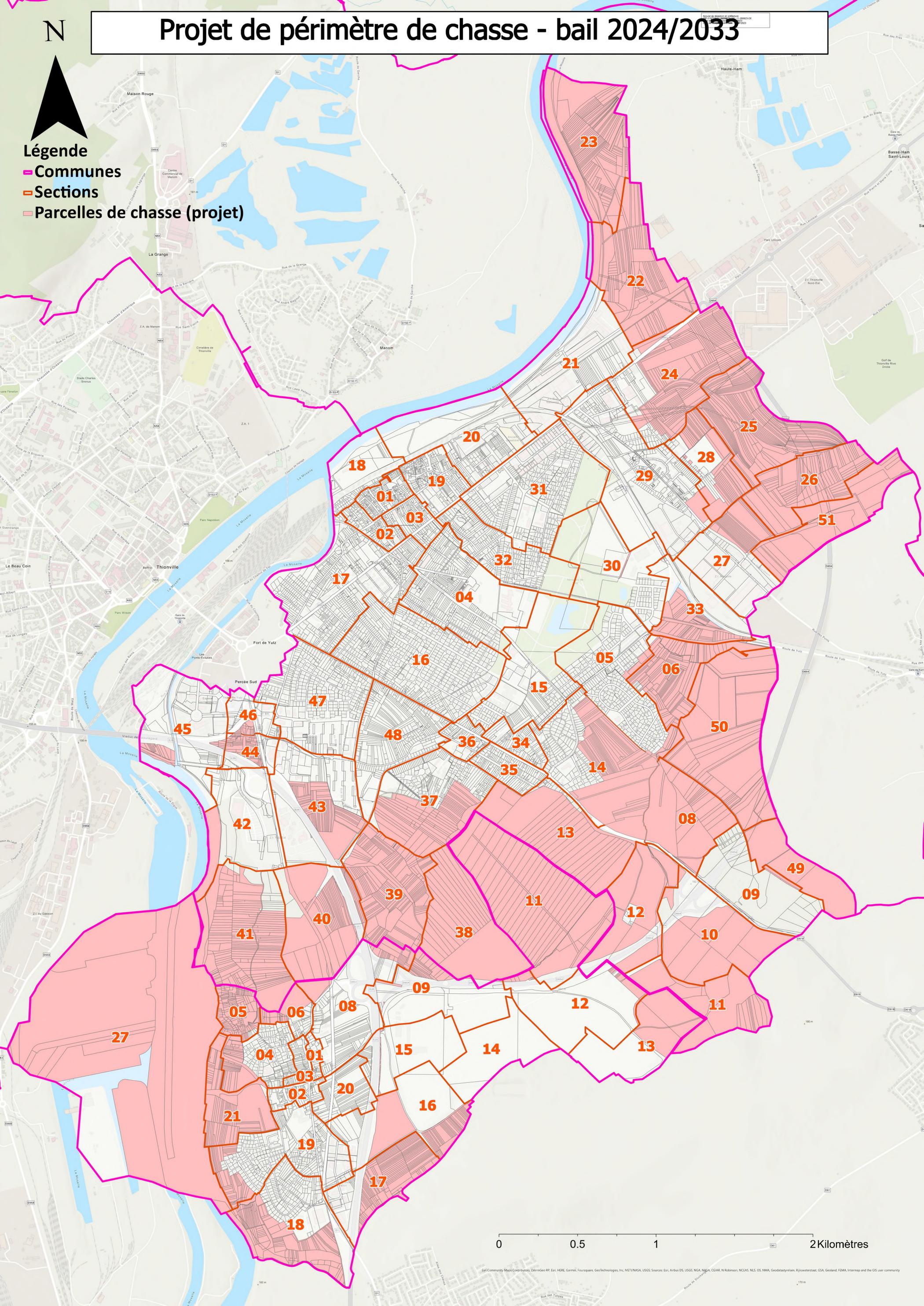


Projet de périmètre de chasse - bail 2024/2033

N

Légende

- Communes
- Sections
- Parcelles de chasse (projet)



0 0.5 1 2 Kilomètres

Esri, Community Mapbox Contributors, Verano/Geo RP, Esri, HERE, Garmin, Foursquare, GeoTechnologies, Inc, METI/NASA, USGS, Sources: Esri, Airbus DS, USGS, NGA, NASA, CIGNA, N Robinson, NCEAS, NLS, OS, NMA, Geodatasystemen, Rijkswaterstaat, CSA, Geoland, FEMA, Intermap and the GIS user community

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24



Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRII, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRII.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 12 : PRODUIT DE LA LOCATION DE LA CHASSE – BAIL DE CHASSE 2024 - 2033

Monsieur Charles MEYER, Adjoint au Maire, rapporteur, expose que conformément à l'article L. 429-13 du Code de l'Environnement (C.E.) le produit de location de la chasse est abandonné à la Commune lorsqu'il en a été expressément décidé ainsi par les deux tiers au moins des propriétaires représentant les deux tiers au moins des fonds situés sur le territoire communal.

La décision relative à l'abandon du loyer de la chasse à la Commune est prise à la double majorité requise soit dans le cadre d'une réunion de propriétaires intéressés, soit dans le cadre d'une consultation écrite de ces derniers.

Dans le cadre de ces consultations, les propriétaires doivent clairement exprimer leur choix entre l'abandon du produit de la chasse au profit de la Commune ou la répartition de cette somme entre les propriétaires.

Tout propriétaire n'exprimant pas clairement son choix est considéré comme ayant voté contre l'abandon à la Commune. De même, pour les indivisions, chaque indivis doit être consulté. La décision d'un seul indivis de s'opposer à l'abandon du produit de la location au profit de la Commune vaut pour l'ensemble des indivisaires.

Considérant le coût et le temps induit par cette démarche et la faible possibilité d'obtenir une réponse expresse d'abandon du produit de la chasse au profit de la commune de la part de deux tiers au moins des propriétaires représentant les deux tiers au moins des fonds situés sur le territoire, il est proposé au Conseil municipal de renoncer à bénéficier du produit de la location de la chasse.

De ce fait, le produit de la location de la chasse sera réparti annuellement entre les propriétaires.

Cette décision devra faire l'objet d'une publication, afin d'appliquer les dispositions du C.E. et notamment celles de l'article L. 429-6.

La présente délibération ne remet pas en cause l'application des articles L. 429-11 et L. 429-12 du C.E..

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « administration générale et communication ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Monsieur Pascal LANDRAGIN et Madame Bénédicte GUERDER) :

- **RENONCE** à l'abandon du produit de la chasse intercommunale en sa faveur, pour la période comprise entre le 2 février 2024 et le 1^{er} février 2033, et donc de répartir le produit entre les propriétaires fonciers,
- **AUTORISE** le Maire à publier, par voie d'affichage, la décision relative à la répartition annuelle entre les propriétaires.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme
Yutz le 29 juin 2023

Le Maire,

Clémence POUGET

Le Secrétaire,

Sophie VITTOZZI

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24



Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRIL.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 13 : CONVENTION RELATIVE À L'INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES ÉQUIPEMENTS ET ESPACES COMMUNS – RUE DU MARÉCHAL FOCH

Monsieur Guy MÉLÉO, Adjoint au Maire, rapporteur, expose que par délibération n° 17 du 19 juin 2017, le Conseil municipal avait approuvé à l'unanimité la cession d'un immeuble cadastré section 17 n° 675, dans laquelle l'acquéreur s'était engagé à procéder à l'élargissement de la rue du Maréchal FOCH, lors de la réalisation de l'opération immobilière qu'il envisageait sur les parcelles cadastrées section 17 n° 266, 370 et 675, selon le cahier des charges communal. La portion ainsi élargie de ladite rue devait ensuite être rétrocédée à la commune à l'euro symbolique pour être intégrée dans le domaine public communal.

La Société Civile de Construction Vente (S.C.C.V.) LE FAUCONNET a déposé des demandes de permis de construire afin de réaliser deux programmes de construction comptant respectivement 21 et 22 logements collectifs neufs, à l'angle de l'avenue de Nations et de la rue Maréchal FOCH.

La présente convention vise ainsi le transfert, les modalités et les principes conditionnant l'incorporation dans le domaine public communal de la portion élargie de la rue du Maréchal FOCH, permettant notamment de :

- créer une circulation piétonne « Personne à Mobilité Réduite » aux normes d'accessibilité en vigueur,
- faciliter la circulation des véhicules.

L'emprise de la parcelle d/182, d'une contenance de 220 m², a fait l'objet d'un découpage de géomètre, en cours d'inscription au Livre Foncier.

Après signature de la convention et réalisation des travaux, le transfert prendra effet lors de la signature de l'acte authentique par le maître d'ouvrage et la Commune.

Comme mentionné, cette rétrocession se fera à l'euro symbolique. Tout frais d'acte et d'arpentage seront supportés par la S.C.C.V. LE FAUCONNET.

Ce point a obtenu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « aménagement de la Ville ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** les termes de la convention annexée,
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention, à y apporter, le cas échéant, toute modification d'ordre rédactionnel, et à de signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération,
- **AUTORISE** le Maire ou Monsieur Pierre GRUNEWALD, Premier Adjoint, à signer l'acte incorporant dans le domaine public communal la parcelle dénommée d /182, une fois les travaux réalisés, conformément à la convention, objet de la présente délibération.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme

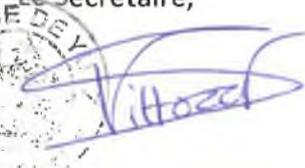
Yutz le 29 juin 2023

Le Maire,



Clémence POUGET

Le Secrétaire,



Sophie VITTOZZI

**CONVENTION RELATIVE A L'INCORPORATION ET AU TRANSFERT
DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
DES EQUIPEMENTS ET ESPACES COMMUNS**

Sur les parcelles cadastrées section 7 n° 266, 370 et 675
sise rue Maréchal Foch à YUTZ

PROJET

Entre les soussignées :

La Commune de YUTZ, sise 107 Grand-rue, représentée par son Maire, Madame Clémence POUGET, élisant domicile à la mairie de YUTZ.

Habiletée par décision devenue définitive du Conseil Municipal en date du 28 juin 2023,

Ci-après dénommée « LA COMMUNE »

d'une part,

et :

La SCCV le FAUCONNET, société par action simplifiée au capital de euros, immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro dont le siège social est situé à THIONVILLE 13, rue du Maréchal FOCH, représentée par Monsieur **ROMEO**, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés.

Ci-après dénommée « LE MAITRE D'OUVRAGE »

d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

SOMMAIRE

1. OBJET	3
2. ÉNONCÉ	3
3. ZONAGE	4
3.1. Espaces communs	4
3.2. Equipements	5
4. LISTE DES PIÈCES ANNEXES.....	5
5. LISTE DES PIÈCES ANNEXES A FOURNIR LORSDE LA RETROCESSION.....	5
6. CESSION DES ÉQUIPEMENTSET ESPACES COMMUNS - RESEAUX.....	5
7. CLAUSE RÉSOLUTOIRE	6
8. PUBLICITÉ.....	6

PROJET

1. OBJET

La société SCCV le FAUCONNET va réaliser deux programmes de construction neuve de 21 et 22 logements collectifs à YUTZ, à l'angle de l'avenue des Nations et de la rue du Maréchal Foch, sur les parcelles cadastrées section 17 n° 266-370 et 675.

La présente convention vise le transfert, les modalités et les principes conditionnant l'incorporation dans le domaine public communal des équipements et espaces communs du projet de construction faisant l'objet du permis de construire n°

2. ÉNONCÉ

Le transfert prendra effet lors de la signature de l'acte authentique par le MAITRE D'OUVRAGE et la COMMUNE.

La présence éventuelle de la Commune lors des opérations de réception ainsi que les contrôles de celle-ci ne se substituent en rien à la fonction du maître d'œuvre éventuel ou aux responsabilités du Maître d'ouvrage dans la conception, et la réception de l'ouvrage. Ceux-ci conservent donc toutes leurs prérogatives, attributions et responsabilités telles qu'elles sont déterminées par les textes les régissant.

LA COMMUNE deviendra du fait de la rétrocession, titulaire du droit d'agir contre les entreprises ayant réalisés des ouvrages rétrocedés, au titre de la garantie des constructeurs prévues à l'article 1792 du code civil, et se substituera au MAITRE D'OUVRAGE pour l'application des garanties et recours liés aux équipements et espaces communs objets des présentes. LA COMMUNE se réserve le droit de faire appel au MAITRE D'OUVRAGE en appui de ses démarches, dans le cas où des difficultés surviendraient dans l'exécution de la garantie des constructeurs.

Le MAITRE D'OUVRAGE s'engage à transmettre à la Commune tous les documents liés à l'ouvrage qu'elle réclamera ou est susceptible de réclamer dans les formes et formats qu'elle prescrira.

L'engagement de LA COMMUNE ici prescrit ne l'engage que concernant les compétences qu'elle exerce, en l'occurrence, l'éclairage public, ainsi que la voirie et ses équipements étant entendu que le réseau d'assainissement et le réseau d'eau potable sont déjà la propriété du concessionnaire.

Documents nécessaires :

1. Réalisation des opérations contradictoires de réception par LE MAITRE D'OUVRAGE, si possible en présence d'un représentant de la COMMUNE,
2. Fourniture du procès-verbal de réception des travaux,
3. Fourniture des plans de recollement des travaux exécutés (conformes dans leurs formes et formats aux prescriptions fixées par la commune voir annexe 0),
4. Fourniture des documents d'arpentage et de division cadastrale permettant d'identifier les zones et les surfaces à transférer.

Le maître d'ouvrage s'engage à remettre à la Commune tous les documents dont elle est susceptible d'éprouver le besoin aux fins de contrôle (y compris des pièces relatives aux marchés attribués)

En cas de nécessité, la mise en œuvre des garanties proposées par les entreprises ayant réalisées les travaux restera de la responsabilité du maitre d'ouvrage (parfait achèvement, biennale, décennale...)

3. ZONAGE

Le plan de zonage et d'identification des aménagements sont annexés à la présente convention :

- Annexe 1 : Plan dénommé « PLAN MASSE »
- Annexe 2 : Plan dénommé « SCHEMA RETROCESSION » à fournir par la SCCV le FAUCONNET

3.1. Espaces communs

Les espaces communs comportent :

- un élargissement de la voirie de circulation existante, aux caractéristiques précisées ci-après
- la création d'un trottoir aux caractéristiques précisées ci-après

Concernant la voie de circulation et le trottoir :

Type de voirie : voirie composée :

- > d'un géotextile
- > d'un laitier 0/80 sur 0,30 cm d'épaisseur
- > d'un laitier 0/31,5 sur 0,20 cm d'épaisseur
- > d'une couche d'accrochage
- > d'un enrobé de type [BBSG 0/10 dosé à 120 kg/m²]

- Type de trottoir : trottoir aux normes d'accessibilité en vigueur et composé :

- > d'un géotextile
- > d'un laitier 0/80 sur 0,20 cm d'épaisseur
- > d'un laitier 0/31,5 sur 0,10 cm d'épaisseur
- > d'une couche d'accrochage
- > d'un enrobé de type [BBSG 0/6 dosé à 80 kg/m²]

La voie de circulation est en double sens de circulation actuellement.

- Dimensions :

- > une voie de circulation existante de 5 m de largeur,
- > un élargissement de la voie de circulation de 0,50 m,
- > cette dernière est bordée par un nouveau trottoir de largeur conforme aux normes d'accessibilités en vigueur.

Essais et descriptifs techniques à communiquer en perspective de la réception des travaux (détail des plans à remettre en annexe 0):

- > Plan de recollement et bons de livraison d'enrobés (pour le respect du tonnage et de l'épaisseur des enrobés).

Réception des travaux :

- > Invitation à la réception,
- > Fourniture du PV de réception,
- > Plans de recollement à communiquer (fichiers informatiques au format défini en annexe 0)

3.2. Equipements

Les équipements communs sont constitués de :

- Enrobés dosés à 120kg/m² pour la chaussée,
- Enrobés dosés à 80 kg /m² pour les trottoirs,
- Bordures : de type T2 béton posées en bateau avec une vue de 2 cm afin de faciliter le stationnement.

En cas de non-respect des caractéristiques ci-dessus définies, la Commune restera en droit de réclamer au maître d'ouvrage la mise en conformité des ouvrages et équipements ici concernés durant une période de 2 ans à compter de la date de réception des travaux.

4. LISTE DES PIÈCES ANNEXES (à la présente convention)

Les différents plans seront également communiqués au format SHAPE. La transmission des plans des ouvrages qui n'intègrent pas la compétence communale ne vaut pas rétrocession de ceux-ci à la Commune (voir article 2).

- Annexe 0 : format des plans transmis,
- Annexe 1 : Plan dénommé « PLAN MASSE »,
- Annexe 2 : Plan dénommé « SCHEMA RETROCESSION ».

5. LISTE DES PIÈCES ANNEXES A FOURNIR LORS DE LA RETROCESSION

- Plan d'implantation (plan de géomètre expert des zones à rétrocéder),
- Plan de recollement de voirie, trottoir,
- Liste des matériaux et fournitures mis en œuvre et fiches techniques.

6. CESSION DES ÉQUIPEMENTS ET ESPACES COMMUNS - RESEAUX

La rétrocession des équipements, espaces communs et réseaux s'effectuera dans les délais les plus courts à compter de l'achèvement des travaux de voirie et du permis n°.....

La rétrocession sera réalisée après visite du site et après l'établissement d'un Procès-verbal de réception des travaux par le maître d'ouvrage et visé par la Commune.

Le maître d'ouvrage consent cette cession pour l'Euro symbolique sous forme d'un acte authentique régularisé devant notaire. Les frais et taxes liés à la rétrocession de l'ouvrage sont pris en charge par le maître d'ouvrage (y compris les frais d'arpentage en cas de division).

Après la réalisation des travaux, la Commune classera les équipements et espaces communs dans son domaine public communal. Le classement dans le domaine public communal pourra être réalisé directement lors de la cession visée ci-dessus.

7. CLAUSE RÉGULATOIRE

En cas d'impossibilité pour la Commune d'intégrer le bien et les équipements concernés au domaine public communal du fait d'un tiers (le cas échéant en conclusion de l'enquête publique), la présente convention sera alors résiliée de plein droit par la Commune. Le bien et les équipements concernés réintégreront alors la propriété du maître d'ouvrage. L'intégralité des frais et taxes liés à ce nouvel acte de cession à l'euro symbolique sera pris en charge par le maître d'ouvrage.

8. PUBLICITÉ

La présente convention, établie en deux exemplaires sous seing privé, ne sera pas assujettie à l'enregistrement.

Elle sera soumise à l'autorité de tutelle, conformément à la réglementation visant les collectivités territoriales.

**Fait à YUTZ, le.....
en deux exemplaires originaux.**

Pour la SCCV Le FAUCONNET
Monsieur ROMEO

Pour la Commune
Le Maire

Clémence POUGET

ANNEXE 0 : Format des plans transmis

Les plans seront transmis à la commune aux formats suivants :

Format dit « papier » :

- 3 exemplaires à une échelle adaptée à la lecture ainsi qu'à l'analyse

Format dit informatique :

Sur support dit clef « USB » :

Les plans sont remis sous 3 formats informatiques distincts à la Commune. Concernant le troisième format informatique, la numérisation des documents d'urbanisme répondra aux "normes" et recommandations du CNIG (Conseil National de l'Information Géographique) :

- exemplaire en format « DWG »
- exemplaire au format « PDF »
- exemplaire en format « Shape », les données numérisées devront respecter impérativement les points suivants :
 - o Parfaitement compatible « SIG », SHP, format natif de QGIS,
 - o être topologiques (non redondance de l'information, description des relations géométriques entre les objets) et non spaghetti (modèle CAO),
 - o Projection, Lambert 93 (epsg=2154)
 - o Précision : en fonction des réseaux, conforme pour intégration sans complément au « Guichet Unique »

Système d'Information Géographique (SIG) : le maître d'ouvrage et son maître d'œuvre soumette l'intitulé des champs à la Commune. Un descriptif détaillé de chaque champ sera transmis en format PDF

Durant trois (3) mois à compter de la remise officielle des plans par le maître d'ouvrage, la commune garde la possibilité de demander à celui-ci ou son maître d'œuvre l'adaptation éventuelle des formats transmis en cas de non-respect des caractéristiques fixées.

Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRII, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRII.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 14 : CONVENTIONS DE SERVITUDE DE PASSAGE DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ÉNÉDIS SUR LES PARCELLES CADASTRÉES SECTION 27 N° 60, 63, 160 ET 161 ET SECTION 20 N° 0110

Monsieur Guy MÉLÉO, Adjoint au Maire, rapporteur, expose que la première partie de l'opération nécessite la suppression du réseau aérien existant sur la parcelle cadastrée section 27 n° 226, propriété de la société DUFERCO, et de dévier ce réseau en souterrain à partir du transformateur de la parcelle section 27 n° 78. Le réseau sera ensuite mis en souterrain sous les parcelles cadastrées en section 27 n° 60, 63, 60 et 161, propriétés de la Commune. Le réseau électrique, faisant l'objet de la convention, relève de la propriété de la société ÉNÉDIS.

La seconde partie de l'opération est une reprise du branchement au niveau du cimetière situé avenue des Nations et consiste à réaliser une extension souterraine du réseau basse tension puis à procéder à la dépose de 208 mètres linéaires de réseau aérien.

Les conventions référencées DB23/036436 et DB23/037113, jointes en annexe, définissent les modalités juridiques et financières des opérations.

Ce point a obtenu l'avis favorable du Bureau municipal et de la commission « aménagement de la ville ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** les termes des conventions annexées,
- **AUTORISE** le Maire à signer les conventions correspondantes et à y apporter, le cas échéant, toute modification d'ordre rédactionnel, ainsi que de signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme
Yutz le 29 juin 2023
Le Maire,

Clémence POUGET

Le Secrétaire,

Sophie VITTOZZI



CONVENTION DE SERVITUDES

Commune de : Yutz

Département : MOSELLE

Une ligne électrique souterraine : 400 Volts

N° d'affaire Enedis : DB23/036436 DO COFFRET/POTEAU COM AGGLO THIONVILLE

Chargé d'affaire Enedis : COUTURE Philippe

Entre les soussignés :

Enedis, SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 € euros, dont le siège social est Tour Enedis 34 place des Corolles, 92079 PARIS LA DEFENSE Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 444 608 442- TVA intracommunautaire FR 66444608442, représentée par Le Directeur Régional ENEDIS M.Jean-Marc BAIZE en Lorraine, 2 boulevard Cattenoz à Villers-Les-Nancy, dûment habilité à cet effet,

désignée ci-après par " Enedis "

d'une part,

Et

Nom *: **COMMUNE DE YUTZ représenté(e) par son (sa)**, ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil en date du

Demeurant à : **0107 GR GRAND RUE, 57970 YUTZ**

Téléphone :

Né(e) à :

Agissant en qualité **Propriétaire** des bâtiments et terrains ci-après indiqués

(*) Si le propriétaire est une société, une association, un GFA, indiquer la société, l'association, représentée par M ou Mme suivi de l'adresse de la société ou association.

(*) Si le propriétaire est une commune ou un département ,indiquer « représenté(e) par son Maire ou son président ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil Municipal ou du Conseil Général en date du....

désigné ci-après par « le propriétaire »

d'autre part,

Il a été exposé ce qui suit :

Le propriétaire déclare que les parcelles ci-après lui appartiennent :

Commune	Prefixe	Section	Numéro de parcelle	Lieux-dits	Nature éventuelle des sols et cultures (Cultures légumières, prairies, pacage, bois, forêt ...)
Yutz		27	0160	ATELIERS DE BASSE YUTZ ,	
Yutz		27	0161	ATELIERS DE BASSE YUTZ ,	
Yutz		27	0060	ATELIERS DE BASSE YUTZ ,	
Yutz		27	0063	DE BORDEAUX ,	

Le propriétaire déclare en outre, conformément aux articles R.323-1 à D.323-16 du Code de l'Energie, que les parcelles, ci-dessus désignées sont actuellement (*) :

- non exploitée(s)
- exploitée(s) par-lui même
- exploitée(s) par

qui sera indemnisé directement par Enedis en vertu desdits articles décret s'il les exploite lors de la construction de la(les) lignes électrique(s) souterraine(s). Si à cette date ce dernier a abandonné l'exploitation, l'indemnité sera payée à son successeur.

(* ne concerne que les parcelles boisées ou forestières et les terrains agricoles)

Les parties, vu les droits conférés aux concessionnaires des ouvrages de distribution d'électricité par les articles L.323-4 à L.323-9 et les articles R.323-1 à D.323-16 du Code de l'Energie, vu le décret n° 67-886 du 6 octobre 1967, vu les protocoles d'accord conclus entre la profession agricole et Enedis et à titre de reconnaissance de ces droits, sont convenues de ce qui suit :

ARTICLE 1 - Droits de servitudes consentis à Enedis

Après avoir pris connaissance du tracé des ouvrages, mentionnés ci-dessous, sur les parcelles, ci-dessus désignées, le propriétaire reconnaît à Enedis, que cette propriété soit close ou non, bâtie ou non, les droits suivants :

- 1.1/ Etablir à demeure dans une bande de 3 mètre(s) de large, 3 canalisation(s) souterraine(s) sur une longueur totale d'environ 175 mètres ainsi que ses accessoires.
- 1.2/ Etablir si besoin des bornes de repérage.
- 1.3/ Poser sur socle un ou plusieurs coffret(s) et/ou ses accessoires
- 1.4/ Effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé que Enedis pourra confier ces travaux au propriétaire, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur.
- 1.5/ Utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement, etc).

Par voie de conséquence, Enedis pourra faire pénétrer sur la propriété ses agents ou ceux des entrepreneurs dûment accrédités par lui en vue de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages ainsi établis.

Enedis veille à laisser la/les parcelle(s) concernée(s) dans un état similaire à celui qui existait avant son/intervention(s).

Le propriétaire sera préalablement averti des interventions, sauf en cas d'urgence.

ARTICLE 2 - Droits et obligations du propriétaire

Le propriétaire conserve la propriété et la jouissance des parcelles mais renonce à demander pour quelque motif que ce soit l'enlèvement ou la modification des ouvrages désignés à l'article 1er.

Le propriétaire s'interdit toutefois, dans l'emprise des ouvrages définis à l'article 1er, de faire aucune modification du profil des terrains, aucune plantation d'arbres ou d'arbustes, aucune culture et plus généralement aucun travail ou construction qui soit préjudiciable à l'établissement, l'entretien, l'exploitation et la solidité des ouvrages.

Le propriétaire s'interdit également de porter atteinte à la sécurité desdits ouvrages.

Il pourra toutefois :

- élever des constructions et/ou effectuer des plantations à proximité des ouvrages électriques à condition de respecter entre lesdites constructions et/ou plantations et l'ouvrage(les ouvrages) visé(s) à l'article 1er, les distances de protection prescrites par la réglementation en vigueur
- planter des arbres de part et d'autre des lignes électriques souterraines à condition que la base du fût soit à une distance supérieure à deux mètres des ouvrages.

ARTICLE 3 - Indemnités

3.1/ A titre de compensation forfaitaire et définitive des préjudices spéciaux de toute nature résultant de l'exercice des droits reconnus à l'article 1er, Enedis s'engage à verser lors de l'établissement de l'acte notarié prévu à l'article 7 ci-après :

- au propriétaire qui accepte, une indemnité unique et forfaitaire de trente euros (30 €).
- Le cas échéant, à l'exploitant qui accepte, une indemnité unique et forfaitaire de zéro euro (€).

Dans le cas des terrains agricoles, cette indemnité sera évaluée sur la base des protocoles agricoles¹ conclus entre la profession agricole et Enedis, en vigueur à la date de signature de la présente convention.

3.2/ Par ailleurs, les dégâts qui pourraient être causés aux cultures, bois, forêts et aux biens à l'occasion de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages (à l'exception des abattages et élagages d'arbres indemnisés au titre du paragraphe 3.1) feront l'objet d'une indemnité versée suivant la nature du dommage, soit au propriétaire soit à l'exploitant, fixée à l'amiable, ou à défaut d'accord par le tribunal compétent.

¹ Protocoles "dommages permanents" et "dommages instantanés" relatifs à l'implantation et aux travaux des lignes électriques aériennes et souterraines situées en terrains agricoles

ARTICLE 4 - Responsabilité

Enedis prendra à sa charge tous les dommages accidentels directs et indirects qui résulteraient de son occupation et/ou de ses interventions, causés par son fait ou par ses installations.

Les dégâts seront évalués à l'amiable. Au cas où les parties ne s'entendraient pas sur le quantum de l'indemnité, celle-ci sera fixée par le tribunal compétent du lieu de situation de l'immeuble.

ARTICLE 5- Litiges

Dans le cas de litiges survenant entre les parties pour l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de rechercher un règlement amiable. A défaut d'accord, les litiges seront soumis au tribunal compétent du lieu de situation des parcelles.

ARTICLE 6 - Entrée en vigueur

La présente convention prend effet à compter de la date de signature par les parties. Elle est conclue pour la durée des ouvrages dont il est question à l'article 1er ou de tous autres ouvrages qui pourraient leur être substitués sur l'emprise des ouvrages existants ou le cas échéant, avec une emprise moindre.

En égard aux impératifs de la distribution publique, le propriétaire autorise Enedis à commencer les travaux dès sa signature si nécessaire.

ARTICLE 7 - Formalités

La présente convention ayant pour objet de conférer à Enedis des droits plus étendus que ceux prévus par l'article L323-4 du Code de l'Energie, pourra être authentifiée, en vue de sa publication au service de la Publicité Foncière, par acte notarié, les frais dudit acte restant à la charge d'Enedis.

Elle vaut, dès sa signature par le propriétaire, autorisation d'implanter l'ouvrage décrit à l'article 1er.

Nonobstant ce qui précède, le propriétaire s'engage, dès maintenant, à porter la présente convention à la connaissance des personnes, qui ont ou qui acquièrent des droits sur les parcelles traversées par les ouvrages, notamment en cas de transfert de propriété ou de changement de locataire.

Il s'engage, en outre, à faire reporter dans tout acte relatif aux parcelles concernées, par les ouvrages électriques définis à l'article 1er, les termes de la présente convention.

Fait en TROIS ORIGINAUX et passé à.....

Le.....

Nom Prénom	Signature
COMMUNE DE YUTZ représenté(e) par son (sa) , ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil en date du	

- (1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "LU et APPROUVE"
- (2) Parapher les pages de la convention et signer les plans

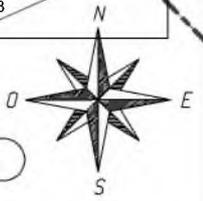
Cadre réservé à Enedis

A....., le

PROJET

Commune de YUTZ
Aff: DB23/036436
Ech: 1/500 - Convention 1

Accuse de réception en préfecture
057-215707571-20230628-DEL-14-280623-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023



CÂBLES ELECTRIQUES SOUTERRAINS
BASSE TENSION A POSER

x=933926,17
y=6922243,80

POTEAU EXISTANT

NOUVEAU COFFRET
A POSER

NOUVEAU COFFRET
A POSER

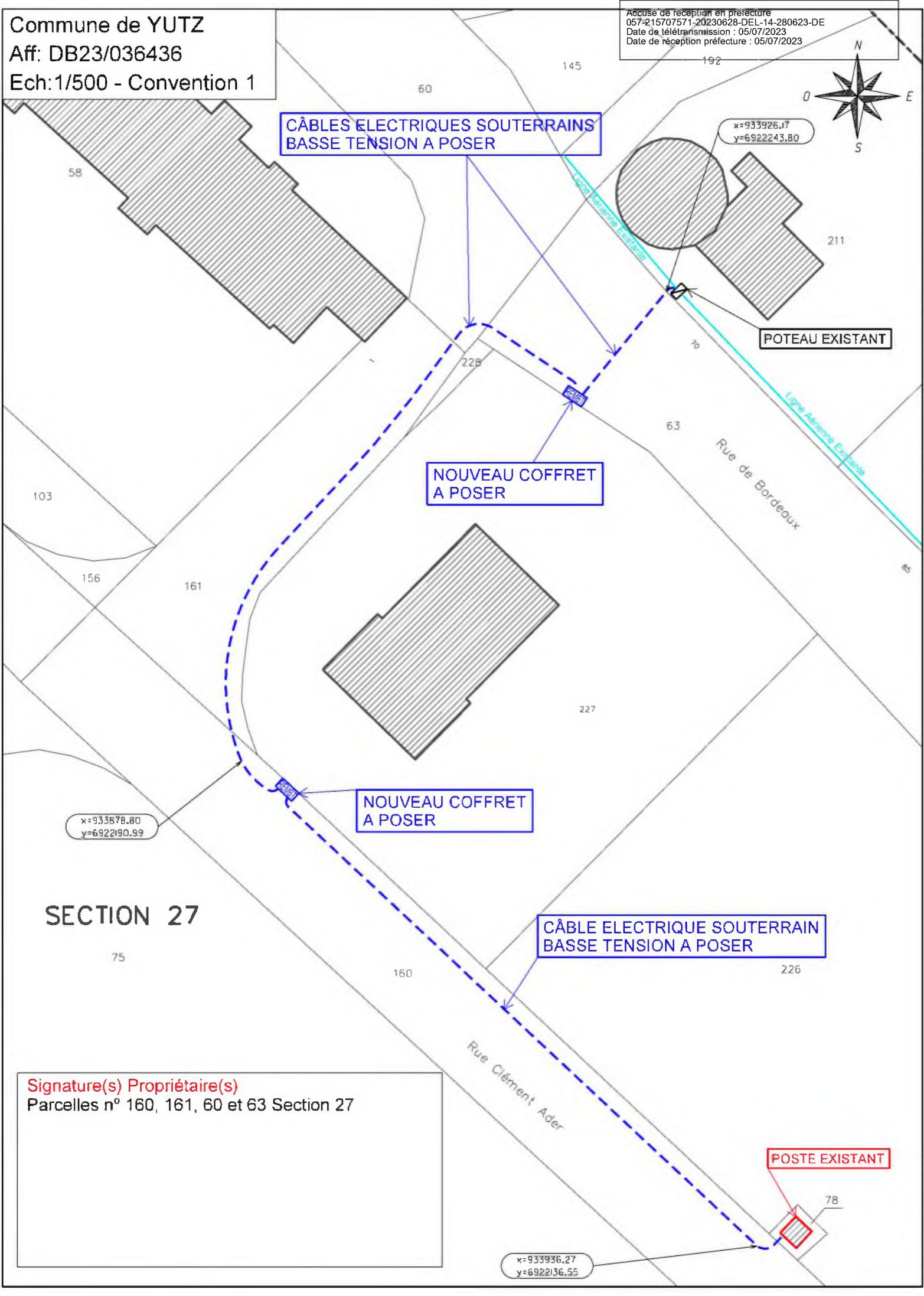
CÂBLE ELECTRIQUE SOUTERRAIN
BASSE TENSION A POSER

POSTE EXISTANT

SECTION 27

Signature(s) Propriétaire(s)
Parcelles n° 160, 161, 60 et 63 Section 27

x=933936,27
y=6922136,55



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
MOSELLE

Commune :
YUTZ

Section : 20
Feuille : 000 20 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

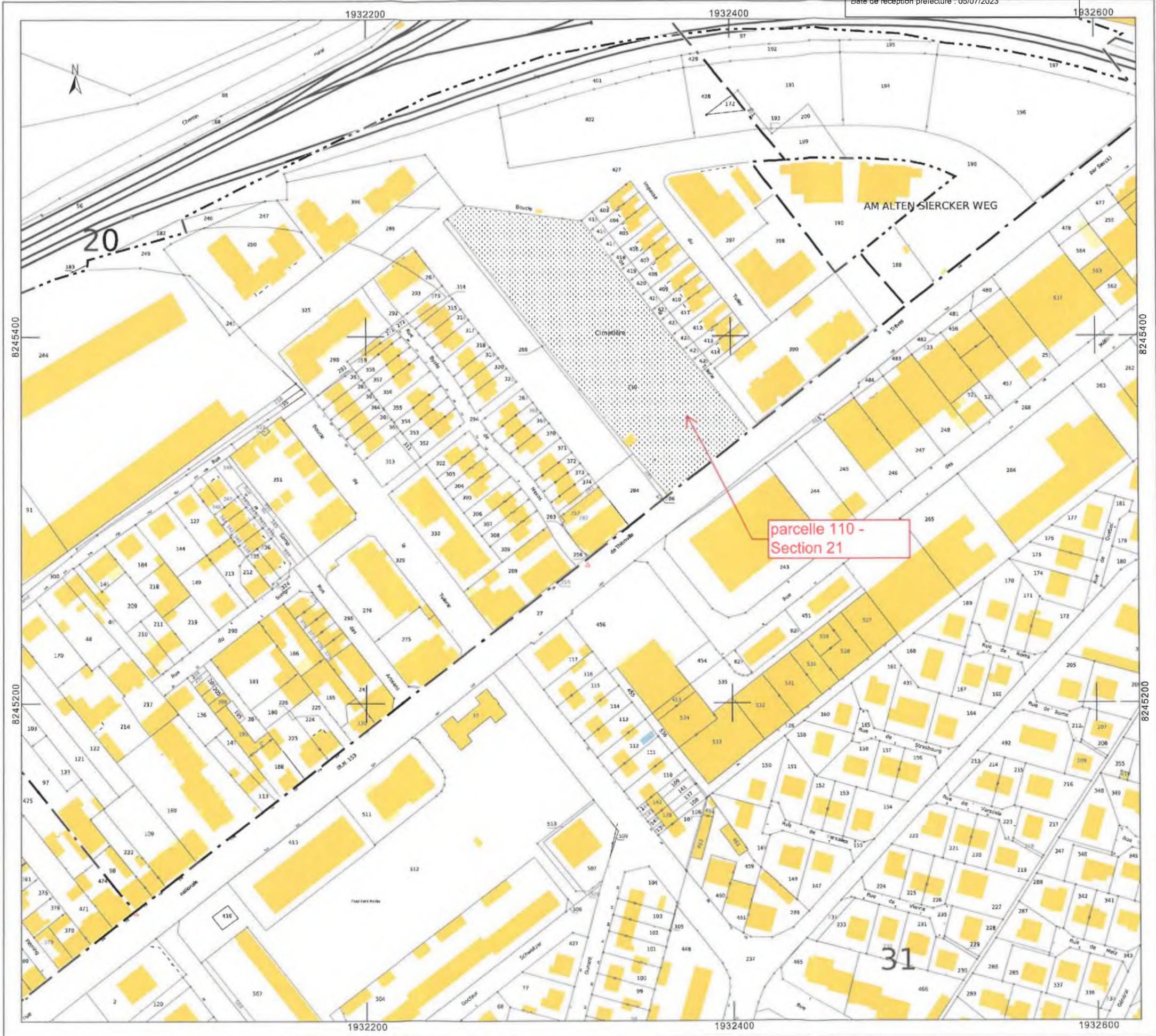
Date d'édition : 20/02/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
Metz
8 rue des Clercs 57035
57035 METZ CEDEX 01
tél. 03 87 55 81 45 -fax
ptgc.moselle@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics





CONVENTION DE SERVITUDES

Commune de : Yutz

Département : MOSELLE

Une ligne électrique souterraine : 400 Volts

N° d'affaire Enedis : DB23/037113 DO Réseau BT av nation SODEVAM

Chargé d'affaire Enedis : COUTURE Philippe

Entre les soussignés :

Enedis, SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 € euros, dont le siège social est Tour Enedis 34 place des Corolles, 92079 PARIS LA DEFENSE Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 444 608 442- TVA intracommunautaire FR 66444608442, représentée par Le Directeur Régional ENEDIS M.Jean-Marc BAIZE en Lorraine, 2 boulevard Cattenoz à Villers-Les-Nancy, dûment habilité à cet effet,

désignée ci-après par " Enedis "

d'une part,

Et

Nom *: **COMMUNE DE YUTZ** représenté(e) par son (sa), ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil en date du

Demeurant à : **MAIRIE, 57970 YUTZ**

Téléphone :

Né(e) à :

Agissant en qualité **Propriétaire** des bâtiments et terrains ci-après indiqués

(*) Si le propriétaire est une société, une association, un GFA, indiquer la société, l'association, représentée par M ou Mme suivi de l'adresse de la société ou association.

(*) Si le propriétaire est une commune ou un département ,indiquer « représenté(e) par son Maire ou son président ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil Municipal ou du Conseil Général en date du....

désigné ci-après par « le propriétaire »

d'autre part,

Il a été exposé ce qui suit :

Le propriétaire déclare que la parcelle ci-après lui appartient :

Commune	Prefixe	Section	Numéro de parcelle	Lieux-dits	Nature éventuelle des sols et cultures (Cultures légumières, prairies, pacage, bois, forêt ...)
Yutz		20	0110	DES NATIONS ,	

Le propriétaire déclare en outre, conformément aux articles R.323-1 à D.323-16 du Code de l'Energie, que la parcelle, ci-dessus désignée est actuellement (*) :

- non exploitée(s)
- exploitée(s) par-lui même .
- exploitée(s) par .

qui sera indemnisé directement par Enedis en vertu desdits articles décret s'il l'exploite lors de la construction de la(les) lignes électrique(s) souterraine(s). Si à cette date ce dernier a abandonné l'exploitation, l'indemnité sera payée à son successeur.

(* ne concerne que les parcelles boisées ou forestières et les terrains agricoles)

Les parties, vu les droits conférés aux concessionnaires des ouvrages de distribution d'électricité par les articles L.323-4 à L.323-9 et les articles R.323-1 à D.323-16 du Code de l'Energie, vu le décret n° 67-886 du 6 octobre 1967, vu les protocoles d'accord conclus entre la profession agricole et Enedis et à titre de reconnaissance de ces droits, sont convenues de ce qui suit :

ARTICLE 1 - Droits de servitudes consentis à Enedis

Après avoir pris connaissance du tracé des ouvrages, mentionnés ci-dessous, sur la parcelle, ci-dessus désignée, le propriétaire reconnaît à Enedis, que cette propriété soit close ou non, bâtie ou non, les droits suivants :

- 1.1/ Etablir à demeure dans une bande de 1 mètre(s) de large, 1 canalisation(s) souterraine(s) sur une longueur totale d'environ 1 mètres ainsi que ses accessoires.
- 1.2/ Etablir si besoin des bornes de repérage.
- 1.3/ Encastrer un ou plusieurs coffret(s) et/ou ses accessoires, dans un mur, un muret, ou une façade
- 1.4/ Effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé que Enedis pourra confier ces travaux au propriétaire, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur.
- 1.5/ Utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement, etc).

Par voie de conséquence, Enedis pourra faire pénétrer sur la propriété ses agents ou ceux des entrepreneurs dûment accrédités par lui en vue de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages ainsi établis.

Enedis veille à laisser la/les parcelle(s) concernée(s) dans un état similaire à celui qui existait avant son/intervention(s).

Le propriétaire sera préalablement averti des interventions, sauf en cas d'urgence.

ARTICLE 2 - Droits et obligations du propriétaire

Le propriétaire conserve la propriété et la jouissance des parcelles mais renonce à demander pour quelque motif que ce soit l'enlèvement ou la modification des ouvrages désignés à l'article 1er.

Le propriétaire s'interdit toutefois, dans l'emprise des ouvrages définis à l'article 1er, de faire aucune modification du profil des terrains, aucune plantation d'arbres ou d'arbustes, aucune culture et plus généralement aucun travail ou construction qui soit préjudiciable à l'établissement, l'entretien, l'exploitation et la solidité des ouvrages.

Le propriétaire s'interdit également de porter atteinte à la sécurité desdits ouvrages.

Il pourra toutefois :

- élever des constructions et/ou effectuer des plantations à proximité des ouvrages électriques à condition de respecter entre lesdites constructions et/ou plantations et l'ouvrage(les ouvrages) visé(s) à l'article 1er, les distances de protection prescrites par la réglementation en vigueur
- planter des arbres de part et d'autre des lignes électriques souterraines à condition que la base du fût soit à une distance supérieure à deux mètres des ouvrages.

ARTICLE 3 - Indemnités

3.1/ A titre de compensation forfaitaire et définitive des préjudices spéciaux de toute nature résultant de l'exercice des droits reconnus à l'article 1er, Enedis s'engage à verser lors de l'établissement de l'acte notarié prévu à l'article 7 ci-après :

- au propriétaire qui accepte, une indemnité unique et forfaitaire de vingt euros (20 €).
- Le cas échéant, à l'exploitant qui accepte, une indemnité unique et forfaitaire de zéro euro (€).

Dans le cas des terrains agricoles, cette indemnité sera évaluée sur la base des protocoles agricoles¹ conclus entre la profession agricole et Enedis, en vigueur à la date de signature de la présente convention.

3.2/ Par ailleurs, les dégâts qui pourraient être causés aux cultures, bois, forêts et aux biens à l'occasion de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages (à l'exception des abattages et élagages d'arbres indemnisés au titre du paragraphe 3.1) feront l'objet d'une indemnité versée suivant la nature du dommage, soit au propriétaire soit à l'exploitant, fixée à l'amiable, ou à défaut d'accord par le tribunal compétent.

¹ Protocoles "dommages permanents" et "dommages instantanés" relatifs à l'implantation et aux travaux des lignes électriques aériennes et souterraines situées en terrains agricoles

ARTICLE 4 - Responsabilité

Enedis prendra à sa charge tous les dommages accidentels directs et indirects qui résulteraient de son occupation et/ou de ses interventions, causés par son fait ou par ses installations.

Les dégâts seront évalués à l'amiable. Au cas où les parties ne s'entendraient pas sur le quantum de l'indemnité, celle-ci sera fixée par le tribunal compétent du lieu de situation de l'immeuble.

ARTICLE 5- Litiges

Dans le cas de litiges survenant entre les parties pour l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de rechercher un règlement amiable. A défaut d'accord, les litiges seront soumis au tribunal compétent du lieu de situation des parcelles.

ARTICLE 6 - Entrée en vigueur

La présente convention prend effet à compter de la date de signature par les parties. Elle est conclue pour la durée des ouvrages dont il est question à l'article 1er ou de tous autres ouvrages qui pourraient leur être substitués sur l'emprise des ouvrages existants ou le cas échéant, avec une emprise moindre.

En égard aux impératifs de la distribution publique, le propriétaire autorise Enedis à commencer les travaux dès sa signature si nécessaire.

ARTICLE 7 - Formalités

La présente convention ayant pour objet de conférer à Enedis des droits plus étendus que ceux prévus par l'article L323-4 du Code de l'Energie, pourra être authentifiée, en vue de sa publication au service de la Publicité Foncière, par acte notarié, les frais dudit acte restant à la charge d'Enedis.

Elle vaut, dès sa signature par le propriétaire, autorisation d'implanter l'ouvrage décrit à l'article 1er.

Nonobstant ce qui précède, le propriétaire s'engage, dès maintenant, à porter la présente convention à la connaissance des personnes, qui ont ou qui acquièrent des droits sur la parcelle traversée par les ouvrages, notamment en cas de transfert de propriété ou de changement de locataire.

Il s'engage, en outre, à faire reporter dans tout acte relatif à la parcelle concernée, par les ouvrages électriques définis à l'article 1er, les termes de la présente convention.

Fait en TROIS ORIGINAUX et passé à.....

Le.....

Nom Prénom	Signature
COMMUNE DE YUTZ représenté(e) par son (sa) , ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil en date du	

- (1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "LU et APPROUVE"
- (2) Parapher les pages de la convention et signer les plans

Cadre réservé à Enedis

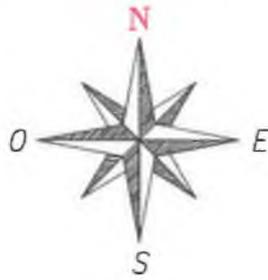
A....., le

PROJET

Ech:200 ème



Plan de Projet	
Affaire : DB23/037113	Reprise du branchement Cimetière
Adresse :	YUTZ - Avenue des Nations
	BEB (BÂTINS) SA 14, rue des Entrepreneurs 91000 BELFORT Tel : 03 84 58 90 63



Convention de coffret

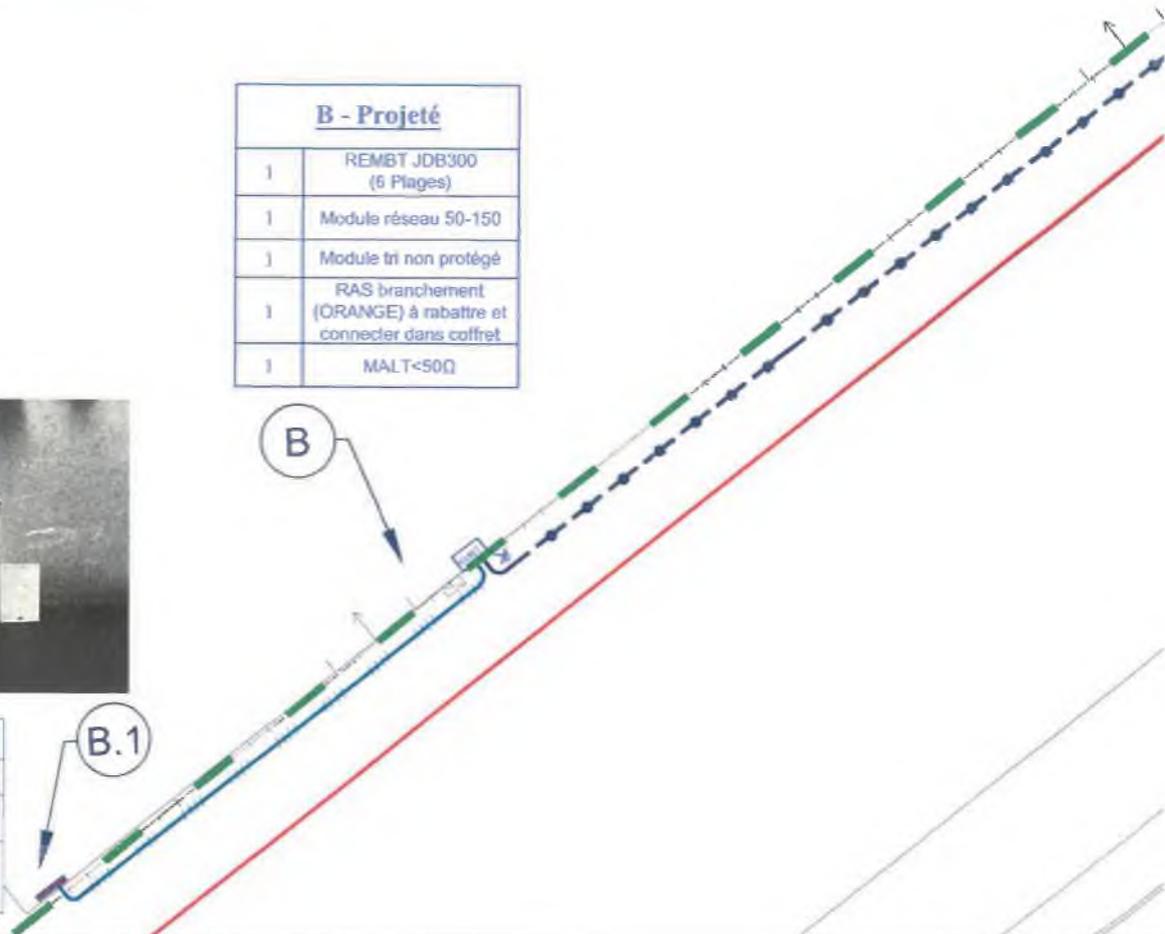


110

B - Projeté	
1	REMBT JDB300 (6 Plages)
1	Module réseau 50-150
1	Module tri non protégé
1	RAS branchement (ORANGE) à rabattre et connecter dans coffret
1	MALT<50Ω



B.1 - Existant conservé	
1	Branchement type 2 (ORANGE)
B.1 - Projeté	
1	Reprise du branchement depuis coffret REMBT B (RAS à rabattre dans REMBT)



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24



Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRIL.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 15 : PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE SÉJOUR DES CLASSES TRANSPLANTÉES

Monsieur Raphaël KINTZINGER, Conseiller municipal délégué, rapporteur, expose que les classes qui accueillent des élèves de CM2 participent à des classes transplantées organisées par divers organismes.

Parallèlement, afin de permettre à un plus grand nombre d'enfants yussois de participer à des classes de découvertes avant la classe de CM2, la Ville financera pour des classes n'accueillant aucun élève de CM2. Ce type de séjour, qualifié de « court séjour » n'excèdera pas 5 jours et 4 nuits et sera situé dans la Grande Région. Elles seront organisées par les écoles en complément des classes transplantées classiques suivant le modèle d'organisation, à raison d'une classe par école et par année scolaire.

Les courts séjours bénéficieront d'une aide dont le montant est plafonné à 60,00 € par jour et par enfant pour une durée de cinq jours maximum.

Les pourcentages des participations financières familiales et communales proposés pour les classes transplantées (classe de neige, classes vertes ou de mer ...) et les classes transplantées dites de « séjours courts » s'établissent comme suit :

Participation communale	Quotient familial	Participation familiale
70,00 %	quotient familial \leq 500,00 €	30,00 %
55,00 %	501,00 € \leq quotient familial \leq 800,00 €	45,00 %
45,00 %	801,00 € \leq quotient familial \leq 1 000,00 €	55,00 %
30,00 %	1 001,00 € \leq quotient familial \leq 1 500,00 €	70,00 %
25,00 %	1 501,00 € \leq quotient familial \leq 2 000,00 €	75,00 %
20,00 %	2 001,00 € \leq quotient familial \leq 2 500,00 €	80,00 %
15,00 %	quotient familial \geq 2 501,00 €	85,00 %

Aucune participation de la Commune ne sera allouée aux élèves non Yussois.

Les élèves Yussois scolarisés à l'extérieur pourront bénéficier de la même participation.

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « culture, enseignement, jeunesse et sport ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Monsieur Pascal LANDRAGIN et Madame Bénédicte GUERDER) :

- **APPROUVE** les pourcentages des participations communales et familiales selon la répartition énoncée ci-dessus,
- **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération,
- **DIT** que ces répartitions s'appliquent à compter de la rentrée scolaire 2023 - 2024 et resteront valables pour les années scolaires suivantes.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme

Yutz le 29 juin 2023

Le Maire,



Clémence POUGET



Le Secrétaire,
Sophie VITTOZZI

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24



Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRII, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRII.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 16 : PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE SCOLARITÉ DES ÉLÈVES ACCUEILLIS DANS LES CLASSES SPÉCIALISÉES

Madame Sophie VITTOZZI, Conseillère municipale, rapporteure, expose que la Ville de Yutz accueille des enfants en difficulté scolaire relevant de classes spécialisées que sont les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (U.L.I.S.).

Les U.L.I.S constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves en difficulté scolaire. Elles proposent, en milieu ordinaire, des possibilités d'apprentissage et des enseignements adaptés, permettant la mise en œuvre de leur Projet Personnalisé de Scolarisation (P.P.S.).

Les décisions d'affectation s'imposent tant à la Ville de Yutz qu'à la commune de résidence par les commissions compétentes de l'Éducation Nationale.

L'établissement scolaire concerné sur la Commune de Yutz est l'école élémentaire Jacques PRÉVERT.

Dans ce cadre, la Ville sollicite la participation financière des communes, dont un ou plusieurs enfants ont fréquenté ces classes spécialisées.

L'article L. 212-8 alinéa 3 du Code de l'Éducation (C.E.) prévoit que la contribution de la commune de résidence est calculée en tenant compte du « coût moyen d'un élève calculé sur la base des dépenses de l'ensemble des écoles publiques de la commune d'accueil ».

Le coût réel de fonctionnement 2022 s'élève à 472,00 € par élève.

Il est ainsi proposé de retenir ce forfait de 472,00 € par élève pour le calcul de la participation des communes aux frais de scolarité des élèves accueillis en U.L.I.S. pour trois ans, soit pour les années 2023, 2024 et 2025 qui s'appliquerait à partir de l'année scolaire 2023/2024.

Le recouvrement des participations communales se fera à l'issue des années scolaires lorsque les états de répartition par commune seront communiqués.

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « culture, enseignement, jeunesse et sports ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **FIXE** la participation aux frais de fonctionnement à 472,00 € par enfant,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et notamment à procéder au recouvrement des participations communales à l'issue de chaque année scolaire.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme
Yutz le 29 juin 2023

Le Maire,

Clémentine POUGET

Le Secrétaire,

Sophie VITTOZZI

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24



Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRII, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRII.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 17 : CONVENTION DE SENSIBILISATION AVEC L'ASSOCIATION THIONVILLOISE D'AIDE AUX VICTIMES – ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

Monsieur Raphaël KINTZINGER, Conseiller municipal délégué, rapporteur, expose que la Ville a décidé de développer des actions en faveur des droits de l'enfant et de combattre le harcèlement et la discrimination sous toutes ses formes, notamment à l'école.

Dans ce cadre, la Commune et l'Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes (A.T.A.V. France VICTIMES 57) conviennent par convention de mettre en place des interventions de sensibilisation dans les classes de troisième cycle des écoles élémentaires Antoine de SAINT - EXUPERY et Jacques PRÉVERT. Si le dispositif est concluant, il pourra être étendu dans d'autres écoles et sur d'autres niveaux scolaires.

L'animation proposée par cette association consiste à favoriser les échanges sur toutes les formes de violences (violences intrafamiliales, violences en milieu scolaire, violences sexuelles et sexistes, harcèlement, cyberharcèlement).

L'A.T.A.V. France VICTIMES 57 dressera une évaluation des interventions, sous réserve de confidentialité, et un bilan sera transmis à l'équipe éducative, avec une copie à l'inspection académique.

Il est à noter que les frais de sensibilisation au sein des classes seront également pris en charge par la Ville.

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « culture, enseignement, jeunesse et sports ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, hors la présence de Madame Sylvie HENRY, par 29 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Monsieur Pascal LANDRAGIN et Madame Bénédicte GUERDER) :

- **APPROUVE** les termes de la convention annexée à la présente,
- **AUTORISE** le versement des participations financières à l'Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes,
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention correspondante et à y apporter, le cas échéant, toute modification d'ordre rédactionnel, ainsi que de signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme

Yutz le 29 juin 2023

Le Maire,



Clemence POUGET

Le Secrétaire,



Sophie VITTOZZI

Convention entre

l'Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes France Victimes 57,
le Conseil Municipal de Yutz et l'Inspection de l'Education Nationale.

PREAMBULE

L'ATAV France VICTIMES 57 fait partie du réseau France Victimes. Elle a pour missions l'écoute, l'information juridique, le soutien psychologique et l'accompagnement des victimes d'infractions pénales. Elle est, à ce titre, la seule association d'aide aux victimes agréée par le ministère de la justice sur le territoire du Tribunal Judiciaire de Thionville.

L'objectif de l'association est, notamment, de développer des actions en faveur des droits de l'enfant, de l'égalité fille-garçon, de lutter contre les violences sexistes et sexuelles, l'endoctrinement, le harcèlement sous toutes ses formes et toutes les formes de discriminations.

Le **Conseil Municipal de Yutz**, représenté par son Maire, Madame Clémence POUGET, Hôtel de ville, 107 Grand'Rue, 57970 YUTZ,

L'Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes France Victimes 57, représentée par son Président, Monsieur Christian CHALON, 5 Quai Pierre Marchal, 57100 THIONVILLE, enregistrée sous le numéro de SIRET 392 433 322 000 22,

Ci-après dénommée « **ATAV France VICTIMES 57** »,

ET

L'Inspection de l'Education Nationale, représentée par Mme MIKOLAJCZAK Pauline, 34 Av. du Général de Gaulle, 57970 Yutz

Il est convenu ce qui suit :

Article 1. - Objet de la convention

Par la présente convention, le Conseil Municipal de Yutz, l'Inspection de l'Education Nationale de Yutz et l'ATAV France VICTIMES 57 conviennent de mettre en place **des interventions de sensibilisation dans les classes de CM1 et/ou de CM2 des écoles primaires de la commune**. L'animation proposée vise à favoriser les échanges sur toutes les formes de violences (violences intrafamiliales, violences en milieu scolaire, violences sexuelles et sexistes), mais aussi, de rappeler ce que dit la Loi, les Droits de l'enfant et sur l'égalité fille-garçon.

Les objectifs sont les suivants :

- Apprendre à repérer les situations de violences au sein de la famille ou dans son entourage ;
- Avoir les clefs pour demander de l'aide et se protéger ;
- Identifier les signaux faibles, les répercussions psychologiques ;
- Prévenir la violence dans les relations amoureuses et familiales ;
- Connaître les droits des enfants.

Article 2. - Durée de la convention

La présente convention est établie, **pour l'année scolaire 2023-2024.**

Article 3 - Engagements des parties

3-1. Temps de préparation

L'ATAV France Victimes 57 s'engage à réaliser un temps d'échange (Briefing) en amont des interventions avec l'équipe éducative, afin qu'elles soient complémentaires aux autres programmes ou temps d'enseignements. Un certain nombre de points seront abordés lors de cet entretien préalable, notamment sur :

- Les modalités de mise en œuvre de la séance d'animation ;
- Le rôle de chacun pendant le temps d'animation ;
- La qualité des relations interpersonnelles de la communauté éducative (équipe éducative, parents, élèves) de l'école ;
- La qualité du climat scolaire et de son environnement ;
- La qualité de l'information partagée au sein de l'école ;
- Les interventions déjà menées auprès des élèves sur des thématiques relatives.

Ce temps doit permettre d'articuler la séance au plus près des besoins spécifiques de chaque classe, notamment en orientant l'intervention et le choix des supports.

3-2. Temps d'intervention

L'ATAV France Victimes 57 s'engage à apporter les moyens nécessaires pour réaliser les interventions susmentionnées, à savoir, en co-animation, une **juriste pénaliste** et une **psychologue spécialisée en psycho-traumatologie ou en criminologie**. Le format d'une séance est d'environ 1h30 et se déploie de la manière suivante :

- Installation, retour au calme, présentation de l'intervention et recueil du consentement ;
- Activité de photolangage : choix de la photo, expression de chaque élève sur son choix
- Temps d'échange sur les différents types de violences, la loi et la justice, les répercussions des violences et leur identification, comment réagir et demander de l'aide ;
- Temps de conclusion avec remise de flyers.

L'enseignant de la classe sera présent lors de chaque séance de sensibilisation.

3-3. Temps de débriefing

Il est réalisé ultérieurement avec l'équipe éducative pour une évaluation sur les éléments du diagnostic, d'éventuelles recommandations, voire sur la poursuite d'accompagnement plus individuel en lien avec une situation spécifique. Un compte rendu sera adressé au responsable de l'établissement ainsi qu'à l'inspection académique.

A l'issue des échanges détaillés ci-dessus, l'ATAV communiquera à la Ville un compte rendu faisant le point sur l'ensemble du dispositif mis en œuvre et des conclusions nourries par chacune des parties protagonistes.

Palais de justice - 5, Quai Marchal 57100 THIONVILLE

3-4. Le conseil municipal de Yutz et l'Inspection de l'Education Nationale s'engagent à :

- Obtenir des autorisations nécessaires de la direction de l'établissement concerné ;
- Faciliter les liens avec les équipes éducatives permettant la réalisation de ces interventions ;
- Mettre à disposition des locaux adaptés ;
- Poursuivre une réflexion avec la classe sur le sujet ;
- Assurer une continuité avec l'ATAV France Victimes si un élève ou une situation semble relever d'une infraction pénale.

Article 4.- Montant de la contribution

L'ATAV France VICTIMES 57 facturera les interventions citées à l'Article 3-1, paragraphe 1. Chaque intervention auprès d'une classe, effectuée sera réglée à hauteur de 300 € (tous frais compris). Cette contribution sera versée à l'ATAV France VICTIMES 57, comme mentionné ci-dessus, sous un délai de 2 mois à réception de la facture.

Article 5.- Modalités d'évaluation

L'ATAV France VICTIMES 57 effectuera une évaluation quantitative et qualitative des interventions réalisées (sous réserve de la confidentialité des données). Un bilan des interventions réalisées sera transmis au *conseil municipal de Yutz* et à *l'Inspection de l'Education Nationale de Yutz*.

Article 6. - Modification, renouvellement et résiliation de la présente convention

Toute modification de la présente convention devra faire l'objet d'un avenant soumis à la même procédure de validation que la convention initiale.

Les parties s'engagent à se rencontrer au moins trois mois avant la fin de la présente convention pour en établir le bilan et envisager la reconduction du partenariat.

En cas de non-respect des engagements respectifs, la convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait en 3 (trois) exemplaires à Yutz, le

Pour le Conseil Municipal de Yutz
Madame le Maire
Mme Clémence POUGET

Pour l'ATAV France VICTIMES 57
Monsieur Le Président
M. Christian CHALON

Pour L'Inspection de l'Education Nationale,
Madame l'Inspectrice
Mme MIKOLAJCZAK Pauline

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Nombre de membres :

élus : 33

en activité : 33

Présents : 24



Étaient présents :

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Jérôme MAISACK, Francis BRACH, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Sophie VITTOZZI, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Yolande HOVER, Rachida DRIL, Sylvie HENRY, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :

Monsieur Christian MERTZ a donné procuration à Madame Aurore PEXOTO,
Madame Sylvie EMO a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Madame Lauren POULAIN,
Monsieur David JALLADEAU a donné procuration à Monsieur Charles MEYER,
Madame Hayet KADDAR a donné procuration à Madame Rachida DRIL.

Était absent :

Monsieur Pierre HENRIOT.

Point n° 18 : FORMATIONS AUX BREVETS D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR ET DE DIRECTEUR – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ANIMA DECOUVERTE CULTURE ET FORMATIONS

Madame Sabrina EMO, Conseillère municipale, rapporteure, expose que la Ville, soucieuse de professionnaliser son personnel d'animation périscolaire et extrascolaire et de répondre au besoin de recrutement d'animateurs et de directeurs pour les différents Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.) municipaux, souhaite s'engager encore plus fortement dans la formation. C'est pour cela qu'en collaboration avec l'association « Anima » organisme de formation dédié à ces métiers, des sessions de formations au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.) et au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (B.A.F.D.), la Ville a décidé de mettre des locaux à disposition de manière régulière.

Dans le cadre de ce partenariat, deux salles seront mises à disposition pour permettre l'organisation des formations mais également une salle de restauration pour les stagiaires.

En contrepartie du prêt des locaux à l'association, la Ville pourra bénéficier :

- de formations, quelles qu'elles soient, pour dix stagiaires, prises intégralement en charge par l'association dans l'année,
- de formations à destination de son personnel (H.A.C.C.P., formations spécifiques à définir en lien avec l'animation...).

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « culture, enseignement, Jeunesse et sport ».

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** les termes de la convention annexée à la présente,
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention à correspondante et à y apporter, le cas échéant, toute modification d'ordre rédactionnel, ainsi que de signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme

Yutz le 29 juin 2023

Maire,

The image shows the official seal of the Commune de Yutz, Moselle, with a blue ink signature over it.

Clémence POUGET

Le Secrétaire,

The image shows the official seal of the Commune de Yutz, Moselle, with a blue ink signature over it.

Sophie VITTOZZI

CONVENTION DE PARTENARIAT

Mise à disposition gracieuse de locaux municipaux pour l'organisation des formations BAFA/BAFD

Entre les Soussignés :

La Ville de Yutz, représentée par son Maire, Clémence POUGET, domiciliée à l'Hôtel de Ville, 107, Grand'rue 57970 Yutz, autorisée à signer la présente par délibération du Conseil municipal du 28 juin 2023.

Ci-dessous désignée : « la Ville »

D'une part,
Et,

L'association **Anima découverte culture et formations**, domiciliée 9, rue du Pont des morts 57 000 Metz, représentée par Monsieur Stéphane EHRMINGER et habilitée par Jeunesse et Sports

Ci-dessous désignée : « l'Association »

D'autre part,

Considérant que :

L'Association organise des formations de base et d'approfondissement au Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur et Directeurs (BAFA/BAFD). La Ville propose d'accueillir ces formations dans ses locaux.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention

La Ville utilise les services de l'Association pour organiser des sessions de formation BAFA et BAFD pour la mise en place de formations BAFA et/ou BAFD.

L'Association utilise les structures du partenaire pour la bonne réalisation de ces formations.

Article 2 – Engagement de l'association Anima

L'Association se charge de :

- Mettre en place des formations répondant aux exigences légales ;
- Déclarer la formation auprès de la DRAJES ;
- Recruter et mettre à disposition l'équipe de formateurs avec les compétences requises ;

- Envoyer les convocations avec toutes les informations nécessaires aux stagiaires ;
- Vérifier et accompagner les stagiaires dans leurs inscriptions pour obtenir leur numéro d'inscription.

Article 3 – Engagement de la mairie de Yutz

La Ville s'engage à :

- Mettre à disposition des locaux adaptés, assurés et conformes pour la réalisation de la formation ;
- Transmettre les dossiers d'inscriptions de ses personnels participant aux formations ;
- Mettre en avant le partenariat : information BAFA/D sur le site de la Ville, les réseaux sociaux, communication à ses salariés, etc..

Article 4 – Modalités de déroulement des formations

La formation est à destination de toute personne ayant au moins 16 ans au premier jour du stage dans le cadre d'une formation BAFA ou 18 ans dans le cadre d'une formation BAFD.

Le programme retenu de la formation mise en place sera conforme aux exigences légales nécessaires au bon déroulement de la session, notamment celles de l'arrêté du 15 juillet 2015 fixant les modalités d'organisation des sessions BAFA et BAFD.

Toute absence d'un stagiaire pendant la formation doit être signalée à Anima, l'absence constatée pourra engendrer un refus de validation du stage.

Article 5 – Périodes de formation

La présente convention détermine les dates des stages accueillis dans les locaux de la Ville.

Il est prévu la mise en place des sessions de formations suivantes :

Juillet 2023 :

BAFA base du 8 au 15 juillet 2023. (8 Jours)

Août 2023 :

BAFA approfondissement du 29 août au 3 septembre 2023 (6 Jours)

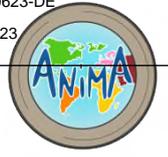
Octobre 2023 :

BAFA Base du 21 au 28 octobre 2023(8 Jours)

BAFA Approfondissement du 30 octobre au 4 novembre 2023 (6 Jours)

Les dates des sessions de formation organisées en février et avril 2024 ne sont pas encore connues, elles seront précisées dès qu'elles auront été déterminées par l'Association.

Ces sessions pourront être modifiées selon les besoins ou ajustée sur accord des deux parties au moins un mois avant la tenue de la formation.



Article 6 – Contrepartie au prêt des locaux

En contrepartie du prêt des locaux à l'association, la Ville pourra bénéficier :

- De dix stagiaires pris intégralement en charge sur n'importe quelle formation proposée par l'association dans l'année (*valeur approximative 4 500 euros selon la formation*).
- Si elle le souhaite, au lieu d'intégrer des stagiaires aux stages, la Ville peut bénéficier de formations à destination de son personnel (HACCP, formations spécifiques à définir en lien avec l'animation...).

Article 7 – Assurance

Les formations seront assurées en responsabilité civile toute la durée de la formation par l'assurance du contrat MAIF de l'Association, numéro de contrat 4352842D.

Article 8 – Durée de la convention

La présente convention est établie pour une durée déterminée d'un an reconductible expressément. Elle peut être rompue par la volonté d'une des parties sans préjudice ni compensation de quelque nature tout en respectant un préavis de 6 mois.
Toute modification donnera lieu à un avenant.

Article 9 – Disposition de droit

Les parties s'engagent en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, à rechercher toute voie amiable de règlement, avant de soumettre leur différend à une instance juridictionnelle.

En cas d'échec des voies amiables, le contentieux sera porté devant le Tribunal Administratif de Strasbourg.

Fait en double exemplaire, à Yutz, le

Pour la Ville,

Le Maire,

Clémence POUGET

Pour l'Association

Le Directeur,

Stéphane EHRMINGER